DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 12437 – 4 F

Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine

MERCREDI 23 JANVIER 1985



Reagan II : un pari sur sa bonne étoile

Malgré le froid polaire qui a ôté aux cérémonies d'investiture le caractère populaire qu'il souhaitait leur donner, Ronald Reagan a entamé, lundi 21 janvier, son deuxième mandat avec le même robuste optimisme qu'il y a quatre ans.

L'histoire récente aurait pu pourtant l'inciter à modérer son inébranlable foi en sa bonne étoile. Deux présidents en place seulement ont été réélus depuis la guerre, et le deuxième mandat de Richard Nixon s'est achevé dans la tragédie. Auparavant, Lyndon Johnson, englué dans la guerre du Vietnam, avait dû renoncer à se représenter.

Mais Ronald Reagan est, décidément, un homme de défis. Défi au temps, d'abord : à soixante-treize ans, et après avoir surmonté en 1981 un attentat qui faillit lui coûter la vie, il porte avec vigueur le redoutable honneur d'être le président le plus âgé des Etats-Unis. Défi aux règles de la politique, ensuite : voilà un homme qui règne, mais ne gouverne pas, évite les contacts avec la presse, se moque comme d'une guigne des avis des experts et non seulement continue de caracoler sur les sommets de la popularité, mais oblige ses adversaires au respect. Même la presse libérale lui tire son chapeau.

Le plus grand acquis de Ronald Reagan, au cours de son premier mandat, est assurément d'avoir restauré la confiance en soi du peuple américain et d'avoir redoré le blason d'une fonction présidentielle qui avait terriblement souffert du Vietnam, du Watergate, de trop de scandales et de l'indécision de Jimmy Carter. Mais si l'ancien acteur de Hollywood veut entrer dans l'histoire comme un grand président – ce que même ses adversaires n'excluent pas, – et non pas seulement comme un président dans la bonne moyenne servi par la chance, il lui faut réussir une percée décisive dans les deux grands dossiers qui vont dominer son deuxième mandat : la réduction du déficit budgétaire et la négociation avec les Soviétiques sur les armes stratégiques et spatiales.

Or ni sur l'une ou sur l'autre de ces questions le succès ne lui est, par avance, assuré. Malgré un gel général des dépenses fédérales et des coupes d'un montant de 50 milliards de dollars, le budget qui sera présenté au Congrès au début de février pourrait présenter un déficit fantastique de 230 milliards de dollars. Comment ce « trou » pourrait-il être réduit en 1988 à environ 100 milliards de dollars, comme son administration l'a promis ? En tout état de cause il est bien plus difficile de convaincre les législateurs de réformer le système fiscal, comme le souhaite le président, que de leur faire admettre, bon gré, mal gré, des réductions de dépenses.

Quant aux relations avec les Soviétiques, si un léger mieux est perceptible, il faudrait être naïf pour croire que tout va baigner dans l'huile. Le lancement par Ronald Reagan de l'initiative de défense stratégique – plus connue sous le nom de « guerre des étoiles » – n'est sans doute pas étranger à la reprise du dialogue acceptée par Moscou. Mais il est plus facile de dénoncer l'URSS comme « l'empire du mal » que de parvenir avec elle à des accords significatifs sur le contrôle des armements.

Le succès de celui en qui James Reston, le plus célèbre des journalistes américains, voit un « maître de l'illusion » se brisera-t-il alors sur le mur des réalités ? On ne saurait en tout cas reprocher à cet homme de certitudes de faire appel, pour le franchir, à toute la force de ses convictions.

(Lire nos informations page 3.)

Bonn redoute une nouvelle vague de terrorisme

L'explosion d'une bombe, dimanche, à Stuttgart, dans les locaux d'une entreprise d'informatique, et la mort d'un de ses auteurs, ont confirmé le lien entre les quarante attentats perpétrés ces dernières semaines en République fédérale, et la grève de la faim menée depuis le 4 décembre par trente-neuf détenus de la Fraction armée rouge. Bonn redoute que la mort éventuelle de ces détenus ne provoque une nouvelle vague de terrorisme.

De notre correspondant

Bonn. – Le terrorisme de la Fraction armée rouge, dont la République fédérale avait depuis plusieurs années le sentiment de s'être libérée, fait de nouveau les gros titres de l'actualité ouest-allemande. Il a fallu la mort d'un poseur de bombe, dimanche 20 janvier à Stuttgart, pour que la presse d'outre-Rhin se départisse de la relative discrétion observée jusque-là sur le sujet comme sur la grève de la faim menée depuis le début du mois de décembre par trente-neuf membres de la Fraction armée rouge (RAF) détenus dans différentes prisons de la République fédérale. Plusieurs de ces prisonniers, dont Christian Klar, ancien dirigeant de l'organisation récemment transféré dans l'hôpital pénitenciaire de Ludwigsburg, sont, désormais, dans un état de santé préoccupant, et les autorités redoutent que la mort de l'un d'entre eux ne provoque de nouveaux crimes sanglants.

L'attentat perpétré dimanche contre une société informatique de Stuttgart a pu être attribué à coup sûr à la Fraction armée rouge, grâce à l'identification de Joannes Thimme, vingt-neuf ans, déchiqueté par sa propre bombe. Quelques heures plus tard, un autre attentat endommageait un bâtiment d'IBM à Berlin-Ouest. Une quarantaine d'actions du même type, dont vingt-cinq à l'explosif, ont eu lieu ces dernières semaines en République fédérale, ne faisant que des dégâts matériels.

Joannes Thimme n'était pas un des terroristes les plus recherchés, membre de ce noyau dur reconstitué de la RAF évalué par la police à une vingtaine de personnes, mais ce n'était pas non plus un inconnu des services judiciaires.

HENRI DE BRESSON.

(Lire la suite page 4.)

Mme Thatcher va gagner la guerre d'usure contre les mineurs

Les discussions informelles qui se sont tenues lundi 21 janvier à Londres n'ont pas dégagé de perspective de reprise des négociations entre la direction des charbonnages et les mineurs en grève. L'essoufflement du mouvement paraît cependant inciter la direction du syndicat des mineurs à une attitude plus conciliante. Mme Thatcher, en revanche, demeure intransigeante et est en passe de gagner la guerre d'usure engagée depuis près d'un an.

De notre correspondant

Londres. – Inquiets de la tournure des événements après dix mois de grève dans les houillères, les dirigeants du Parti travailliste et de la centrale syndicale TUC se sont concertés le lundi 21 janvier pour chercher à nouveau les moyens d'une reprise des négociations entre l'*Union nationale des mineurs* (NUM) et la direction des charbonnages (NCB, National Coal Board). La crainte d'une défaite totale des grévistes – hypothèse de moins en moins improbable – et la récente aggravation des dissensions au sein de tout le mouvement syndical et travailliste donnent à cette démarche un caractère d'urgence. Le nombre *des mineurs qui renoncent* à la grève ne cesse d'augmenter : 1 847 pour la seule journée du lundi 21 janvier, selon le NCB, soit le chiffre le plus important enregistré depuis la vague de retour au travail de novembre dernier. Mais surtout *la décision prise le même jour par* les deux principaux adjoints de M. Arthur Scargill de rencontrer secrètement l'un des représentants de la direction des charbonnages peut avoir des conséquences déterminantes pour l'avenir du mouvement.

Les deux dirigeants syndicaux ont déclaré qu'il ne s'agissait pour le moment que de « *pourparlers à propos des négociations* », mais leur initiative n'en a pas moins été interprétée comme le signe d'un assouplissement de l'attitude de la NUM. La veille, M. Scargill avait affirmé que la NUM était prête « *à tout moment* » à reprendre les négociations interrompues depuis trois mois.

FRANCIS CORNU.

(Lire la suite page 32.)

Premier vol militaire de la navette américaine

Le Pentagone a exigé le secret sur la mission de Discovery

En s'entourant de beaucoup de mystère, les Américains s'apprêtent à mettre en orbite, grâce à leur navette spatiale Discovery, qui doit être lancée mercredi 23 janvier depuis Cap Canaveral en Floride, un satellite destiné à *capter les communications stratégiques* de l'Union soviétique. C'est la première fois en plus de *trois ans et demi que* la navette américaine sera utilisée à des fins purement militaires. Avant même le tir, Moscou, par l'intermédiaire de l'agence Tass, a dénoncé la « militarisation » de l'espace.

Ce satellite, qui a coûté 300 millions de dollars, est le dernier-né des engins d'espionnage électronique dans la panoplie américaine. Grâce à ses équipements ultra-secrets, il devrait permettre aux Etats-Unis de vérifier si les Soviétiques respectent leurs engagements en matière de contrôle des armements à l'occasion de leurs tirs expérimentaux.

Jamais, lors des lancements précédents de la navette, la NASA n'était restée aussi discrète sur une opération. Le Pentagone a exigé le secret sur la mission exacte de Discovery, en attendant de pouvoir utiliser pour son propre compte, vraisemblablement dès l'an prochain, un exemplaire de la navette spatiale depuis une base spécialement *aménagée à Vandenberg*, en Californie : les militaires y seront entre eux, à l'abri des intrus, pour y procéder à leurs essais.

Si, en la circonstance, la navette Discovery n'est qu'un simple moyen de transport, assez vulnérable, mis ainsi à la disposition des états-majors, il n'en demeure pas moins que ce lancement, survenant après le rappel par le président Reagan de son discours de 1983 sur la guerre de l'espace, témoigne du fait que plus de 70 % des tirs spatiaux sont, chaque année en moyenne, à vocation militaire, à l'Est comme à l'Ouest.

J. I.

(Lire notre dossier en page 10.)

AU JOUR LE JOUR

Victimes

Un malheur n'arrive jamais seul, les dirigeants d'Union Carbide en font l'amère expérience. Après la catastrophe de l'usine de Bhopal – plus de deux mille morts – qui leur vaut des ennuis avec la justice indienne, voici que des actionnaires de la société américaine engagent des poursuites contre les administrateurs du groupe.

Ces actionnaires sont, en effet, les premières victimes de la dépréciation catastrophique de l'action Union Carbide à la Bourse de New-York. Ils réclament donc des dédommagements aux administrateurs. Ils devraient créer un comité de soutien en Inde.

BRUNO FRAPPAT.

HANS HOLBEIN AU PAVILLON DE FLORE

Les privilèges du portrait

par ANDRÉ CHASTEL

Erasme aimait bien Holbein. Nous aussi. Le peintre bâlois (il est né à Augsbourg, mais le centre de sa carrière fut vraiment la ville du Rhin, où on le trouve dès 1516, à moins de vingt ans) est un des grands maîtres du portrait de tous les temps. Et *nous aimons de plus en plus les portraits* : ils exposent ce qu'on peut faire du visage humain, et nous pensons, souvent un peu vite, qu'ils peuvent répondre à des interrogations psychologiques. Bref, le Louvre a le bonheur de posséder cinq tableaux *de Holbein, dont la sage acquisition* remonte aux temps de Louis XIV (1671). Et c'est une heureuse idée que d'avoir organisé une petite expositon documentaire autour d'eux.

Trois et même quatre de ces ouvrages ont été souvent copiés, imités, et en tout cas regardés de près au siècle dernier, c'est-à-dire à l'époque où l'art du portrait faisait partie des exigences de la peinture. *L'effigie d'Anne de Clèves, la princesse* en robe d'apparat au visage inerte et *résigné*, a retenu l'attention d'Ingres et de Degas. Et le même Degas s'amusera à placer au mur de l'atelier de Tissot (1868) une petite sanguine holbeinienne. L'élégant catalogue rédigé par Mme Foucart-Walter nous apprend qu'Alphonse Legros, ce peintre que Baudelaire *était loin de dédaigner, ne* s'inspirait pas seulement un peu lourdement du vieux maître; il avait fini par s'identifier en rêve avec Holbein parce qu'il se trouvait en Angleterre, comme le portraitiste d'Henri VIII et de ses épouses, trois siècles plus tôt.

Le portrait d'Anne de Clèves fut justement peint en 1538 pour être présenté au Barbe-Bleue britannique (*conformons-nous* à l'usage français en le qualifiant ainsi) en vue de son quatrième mariage. Cette image est singulière : totalement frontale avec une position des mains serrées l'une sur l'autre, que l'on retrouve justement chez Ingres et Degas dans les *portraits féminins. Surtout, la figure* est peinte sur parchemin; l'examen de laboratoire a montré qu'on était parti d'un dessin reporté par poncif. C'est-à-dire qu'on a fait ce portrait sur un support léger et loin du modèle. L'histoire nous rappelle impérieusement – *et il faut bien le répéter* – que le mariage eut lieu, qu'il fut brisé au bout de six mois et que, selon la rumeur, le puissant roi accusa le portrait « *trompeur* » de l'avoir abusé sur la réalité, entendons la féminité, du modèle. Cela lui valut d'être diffusé par la gravure et connu de tous les anecdotiers.

Les figures de Warham (1527) et *de* Kratzer (1528) *sont* célèbres aussi, mais pour de tout autres raisons. Le second était l'astronome-horloger de la cour d'Angleterre et même importateur patenté des vins de Bordeaux, comme une érudition infatigable vient de nous le révéler. C'est *dire* l'importance du personnage, auteur d'un traité « de l'horloge » et fabricant de cadrans solaires. Le portrait fixe ses traits un peu bornés au milieu d'une distribution éloquente d'instruments, qu'on se plaira à détailler, car ce petit arsenal technique donne par son aspect « professionnel » une définition forte du personnage. Et c'est précisément pour Holbein l'une des fonctions du portrait. La figure est enveloppée par une ample nature morte claire et dorée (surtout après le récent nettoyage) : l'amateur d'objets à fonc*tion symbolique rapprochera* immédiatement cet appareil savant de l'extraordinaire accumulation d'objets scientifiques du double portrait des *Ambassadeurs* (1533, Londres), magistralement analysé naguère par Jurgis Baltrusaitis (*Anamorphoses, 1969*).

William Warham était un prélat ; lord Chancelin, il avait accompagné son prince à la fameuse visite au roi François, restée célèbre sous le titre de Camp du Drap d'or (1520) ; ce qui justifie la présentation d'une remarquable copie (empruntée au musée de Versailles) du tableau peu accessible de Hampton Court, où *sont décrites en couleurs vives* les architectures et déployés les cortèges de cette invraisemblable fête princière.

(Lire la suite page 13.)

LIRE

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le Monde

commentaires

Une autre population « lisante »

par BERNARD VAUDOUR-FAGUET (*)

ET si la crise qui secoue les fondations du *Monde* provenait d'une sournoise déliquescence de la « fonction-lecture » et de la « fonction-culture » parmi les gens éduqués de ce pays ?

Rue des Italiens, il y a des problèmes sérieux parce que les intellectuels (après leur silence) commencent à trahir leur vocation, parce qu'ils ne consacrent plus une heure par jour à l'information difficile, parce qu'ils ne comparent plus les opinions opposées, parce qu'ils sont devenus indifférents aux raisonnements très poussés, très articulés, très sévères. Les clercs se tournent de préférence vers une presse qui fait un usage abusif du résumé idéologique, une presse qui rédige la conclusion directement sous le gros titre, qui utilise volontiers des croupions de phrases pour remplacer les idées et se débarrasse ainsi des vraies et longues argumentations.

Ce journal souffre de son excès de *scrupule et de son surplus de qualité*, d'un abaissement du « vouloir-savoir » et du « vouloir-être ». L'environnement socio-culturel s'abandonne à la facilité et aux réponses taillées à la pointe du burin. Voilà l'origine – la nature – du glissement négatif constaté depuis quelques mois au sein de la gestion.

Rigueur et spectacle

Alors, quand un quotidien de cette importance se vend moins bien, les journalistes s'interrogent et se regardent d'abord eux-mêmes. Ils estiment (naturellement à tort) que la poche de vide qui se crée dans les courbes commerciales relève des structures du « haut » (rédaction, administration, action syndicale, maquette, diffusion, etc.). Ils oublient les structures du « bas » (le lecteur). Dans ces conditions, *devant l'échec, ils se sentent* confus et responsables. Ils portent la lourdeur des fautes sur leurs épaules, et malgré leur pudeur, on devine (sous quelques plumes) des traces d'amertume désabusée.

En un mot, ils culpabilisent dans tous les replis de l'âme. Par décence, par politesse, par respect pour la clientèle de condition « érudite », les principaux rédacteurs ne peuvent pas annoncer franchement à *la une* qu'ils sont dans le droit chemin tandis que l'acheteur se trompe. Seul un « étranger » peut éprouver le besoin – par devoir moral – de défendre cette thèse. Et il assume cette responsabilité avec un grand honneur.

La pensée écrite du *Monde* a *représenté – pour toute une jeunesse, pour toute une équipe –* l'idéal de la démarche rationnelle, réflexive, nuancée, intelligente, capable de susciter le débat, la confrontation pacifique, l'acceptation de la différence. Et cet esprit de travail persiste ! Un article parcouru dans ce journal évoque d'une certaine manière l'épanouissement du langage, la maturité de l'expression politique, l'esthétique d'une mise en *forme élégante et utile.* Il y a dans cette démarche tout un art d'investir le réel : volonté d'éclairer avec tact, volonté de faire comprendre avec lucidité.

Dans chaque colonne l'« effet-rigueur » l'emporte sur l'« effet-spectacle » (même si l'histoire récente de la rédaction comporte quelques clins d'œil trop accentués dont on aurait pu envisager le détour économique). Peu importe.

Voilà une conception de la presse assez ambitieuse, assez fière, très élancée et superbe dans ses choix philosophiques. Disons-le tout net : ce n'est pas *le Monde* qui erre dans la scolastique à côté de son temps, c'est *la classe éduquée qui a baissé* d'un cran ses exigences normatives, éthiques, techniques. Une classe qui a rompu avec ses critères d'appréciation, sa notion de culture, son goût pour les propos denses et les analyses bien composées.

Si le journal avait effectivement perdu de son style, de son contenu ou de sa lisibilité, le recul sur le marché serait alors l'expression d'une sanction « juste » *formulée par des lecteurs furieux.* Ce n'est pas le cas. Ce qui est grave et inquiétant dans cette évolution, c'est que cette « institution » a conservé intactes toutes ses forces intellectuelles et son talent.

Ce sont les amateurs d'écriture savante qui sont entrés en rupture de ban avec les valeurs classiques de l'humanisme traditionnel, valeurs inscrites – incarnées – dans ce projet de l'après-guerre. *Tolérance, sens de la* liberté, sens du dialogue, accueil de l'« adversaire », rigueur des démonstrations, attirent – aujourd'hui – beaucoup moins les consciences, les attentions, les élans de cœur de la population « lisante ».

Voilà le fond de la question. Quel est l'enjeu à présent ? *Le Monde,* contre vents et marées, envers et contre tout, doit demeurer le journal « qui se pense » et doit fermement jurer de ne jamais ressembler à une feuille « qui se lit » et « qui se jette »... Ce fut le symbole de son histoire, ce sera l'emblème de son avenir.

(*) Professeur d'histoire.

LE PRIX UNIQUE DU LIVRE

Les étranges effets de la loi Lang

par PATRICK MESSERLIN (*)

M. JACK LANG, ministre de la culture, n'a pas manqué de saluer comme une « victoire » la décision de la Cour de justice européenne concernant la loi française sur le prix unique du livre. Et les partisans de cette loi d'évoquer une « Europe du livre » unifiée sous la houlette du prix imposé : faut-il rire ou pleurer de voir le livre jouir du privilège douteux des discours officiels « européanistes », solidement encadré par l'acier et les espaces judiciaires ?

L'arrêt de la Cour de justice est d'un grand intérêt en ce qu'il nécessite le renvoi de la loi devant le Parlement. Celui-ci, on peut l'espérer, voudra bien abandonner les partis pris politiques pour se pencher sur les faits et se poser l'unique question désormais importante : la loi a-t-elle permis d'atteindre les objectifs qu'elle affirmait s'être fixés ? C'est une telle analyse des effets de la loi face à ses objectifs que l'Institut La Boétie (1) a mise au programme de ses études ; en voici quelques-uns des principaux résultats.

Le dérapage des prix

Lors des débats pour l'adoption de la loi, en juillet 1981, les rédacteurs n'ont cessé d'affirmer que le *système du prix unique entraînerait* des dérapages du prix du livre moins importants que ceux observés auparavant, comme, par exemple, en 1979-1980, lorsque le prix net était en vigueur.

Or qu'indique un examen attentif de l'indice du prix du livre non scolaire fourni par l'INSEE si ce n'est un dérapage plus important du prix du livre en 1982 et un second encore en 1983 ? En effet, le prix du livre (en moyenne annuelle et ajusté pour tenir compte de l'inflation) a diminué de 1,8 % en 1979-1980 et a augmenté de 3,1 % en 1982-1983, l'année 1981 (ambiguë car commençant sous le prix net et s'achevant sous le prix unique) ne modifiant *guère le contraste*, qu'on l'affecte à l'une ou l'autre des deux périodes. L'examen de l'indice mensuel, et non plus annuel, du prix du livre rapporté à l'indice du niveau général des prix confirme ces résultats et ne laisse aucun doute sur le fait que la *loi sur le prix unique* du livre a entraîné un fort accroissement de son prix, alors que celui-ci ne cessait de décroître depuis plusieurs années.

Pourquoi un tel dérapage ? La réponse est évidente. La loi sur le prix unique interdit aux libraires d'accorder à leurs clients des remises supérieures à 5 % et donne aux éditeurs, et à eux seuls, le pouvoir de fixer le prix du livre au détail. En empêchant les librairies les plus dynamiques, dont la FNAC est l'exemple le plus connu mais non le seul, de pratiquer les remises de 15-20 % qu'elles consentaient, de façon systématique et non discriminatoire, à leurs clients avant l'adoption de la loi, celle-ci n'a fait que *réduire l'efficacité globale du commerce* de distribution des livres : l'accroissement du coût moyen de la librairie est une des sources du dérapage de 1983, aggravant celui de 1982.

Ces dérapages plus importants du prix du livre en 1982-1983 ont coûté cher aux Français : en 1982, ceux-ci ont dû verser un demi-milliard de francs de plus qu'il n'aurait été nécessaire en 1981 pour la même quantité de livres ; en 1983, ils ont encore versé 200 millions de plus, soit 700 millions pour cette seule année, ce qui représente la coquette somme de 1,4 million de francs pour chacune des cinq cents librairies traditionnelles que la loi sur le prix unique veut favoriser et aider. Ces coûts supplémentaires sont bien payés par les acheteurs de livres année après année.

Les intérêts des acheteurs ainsi *lésés sont-ils tenus pour négligeables* par les partisans de la loi ? N'a-t-on pas entendu parler de « privilège culturel évident » des acheteurs de la FNAC ? A moins que les acheteurs de livres dans les grandes surfaces ne soient des victimes de prix trop bas. Rarement le préjugé en faveur des producteurs et en défaveur des consommateurs, une attitude bien française, sera allé aussi loin. Dans une industrie relativement isolée des marchés mondiaux, cette attitude entraîne des catastro*phes*.

La récession dans l'édition

En pénalisant les consommateurs, la loi sur le prix unique a déclenché *une sérieuse récession dans l'édition.* Qu'on en juge plutôt.

Le chiffre d'affaires total de l'édition (ajusté pour éliminer les effets de l'inflation) baisse de 5 % en 1982-1983 par rapport à son niveau de 1979-1980, après une croissance ininterrompue de 1965 à 1980. Plus significatif encore est le fait que cette réduction du chiffre d'affaires a atteint les maisons d'édition, de toutes tailles et dans des proportions jamais égalées depuis 1977. On *constate tout particulièrement un* accroissement des difficultés pour les petites maisons d'édition (celles faisant un chiffre d'affaires inférieur à 1 million de francs), auxquelles la loi avait promis aide et protection. Cette chute du niveau d'activité se traduit par une baisse du nombre total de livres (exemplaires) produits de 4 %.

La créativité culturelle, dont la loi sur le prix unique se voulait la garantie, ne semble pas en avoir pro*fité, comme le montre l'examen* des seules « nouveautés », à l'exclusion des réimpressions et rééditions : en 1982-1983, les exemplaires produits pour les seules nouveautés régressent de 7,5 % par rapport à 1979-1980 ; quant aux titres de nouveautés, ils baissent de 3 %. En d'autres termes, une partie de plus en plus grande de l'activité éditoriale repose sur les rééditions et réimpressions, activités fort honorables en soi, mais à l'apport, en termes de créativité culturelle, des plus limités par définition.

Plus encore. Les rédacteurs de la loi sur le prix unique n'ont jamais caché leur dédain pour tout ce qui n'était pas création littéraire et livres difficiles. Or la récession dans l'édition a été encore *plus marquée* dans les catégories de livres où se réfugie traditionnellement cette création littéraire, soit les livres de littérature générale hors collection de poche : entre 1979-1980 et 1982-1983, dans cette catégorie de livres, le nombre d'exemplaires produits (en nouveautés) a baissé de 74 %, et celui des titres de 27 %. On a évoqué (*le Monde* du 12 janvier 1985) le roman de Marguerite Duras comme preuve de la créativité littéraire sous *la loi sur le prix unique* : mais pour un *Amant*, combien d'éconduits !

Pour expliquer cette récession, les partisans de la loi recourent à un mot décidément bien commode : la « crise » économique générale. C'est oublier que celle-ci se traduit par une stagnation du PNB qui n'atteint pas l'ampleur de la récession que nous venons de décrire. L'effet « crise », ou baisse de revenu, est en fait quasiment insignifiant en la matière, l'effet qui compte est celui de la hausse des prix : en la provoquant, la loi sur le prix unique peut être tenue pour un facteur essentiel de la récession dans l'édition.

Au cours des dix premiers mois de 1984, le prix du livre (en moyenne sur ces dix mois et ajusté pour tenir *compte de l'inflation) s'est stabilisé.* Serait-ce le salut, et enfin le succès pour la loi ? L'affirmer, comme ne manquent pas de le faire déjà certains de ses partisans, serait oublier que l'ampleur de la récession a exigé des réactions tant des libraires que des éditeurs.

Quel avenir ?

Les libraires, d'abord. L'année 1984 est celle où s'amplifient les contournements, plus ou moins légaux, de la contrainte d'une remise maximale de 5 %. Les grandes surfaces, spécialisées ou non dans le livre, s'efforcent, ici et là, de réintroduire des remises plus intéressantes *pour les consommateurs. Mais,* d'une façon plus profonde encore, les rentes de situation qu'accorde la loi à ses vrais bénéficiaires que sont certains grands libraires traditionnels avivent l'intérêt de ces grandes surfaces pour un commerce devenu si lucratif. Or ces grandes surfaces possèdent des compétences commerciales hors de pair, et leurs rayons livres ont été les principaux moteurs de l'accroissement des ventes de livres de poche qui ont sauvé l'édition au cours de 1982-1983.

Les éditeurs ensuite. Peu enthousiastes au départ, vite inquiets, ils ont dû recourir aux procédés des temps de crise, pratiqués pendant les années 30, la guerre et l'immédiat *après-guerre : rééditer plutôt* qu'éditer, produire du poche, diminuer le tirage des nouveaux titres proposés, réduire autant que possible les coûts de transport, bref tout faire au niveau de la production pour rattraper l'envolée des prix à la consommation. En 1982-1983, et pour la première fois depuis 1970, le prix du livre à la production a baissé alors que celui à la consommation augmentait... Etrange effet d'une loi qui, créant de toutes pièces des inefficiences nombreuses et imposant dès lors des charges supplémentaires aux éditeurs qu'elle affirme vouloir aider, apparaît, chaque jour davantage, comme l'un des derniers avatars de l'antique exclamation : *« Mon Dieu, protégez-moi de mes amis... »*

(*) Professeur de sciences économiques à l'université Lille-I.

(1) L'Institut La Boétie est un institut privé de recherches économiques et sociales visant à promouvoir l'idée de compétition. 63, rue La Boétie, Paris.

COURRIER

La crédibilité des IEP de province

A l'heure où M. Chevènement se préoccupe d'efficacité, il serait bon de redécouvrir une particularité du système universitaire français : les Instituts d'études politiques. A titre d'exemple, nous nous attacherons au cas de l'IEP de Bordeaux, classé 2e (après Paris, faut-il le mentionner ?). Trois problèmes se dégagent :

1. Les IEP de province, à la différence de celui de Paris, ne sont pas autonomes mais ont le statut d'UER dérogatoire, rattachés à une université ; ils sont loin de jouir des moyens et des facilités de l'IEP de Paris (qui se confond avec la Fondation nationale des sciences politiques). Seule une réforme accordant l'autonomie permettrait de soutenir la comparaison Paris-province, ce qui est la moindre des choses à l'heure de la décentralisation.

2. Cependant, toutes les responsabilités n'incombent pas aux statuts. L'organisation interne de la scolarité (rare domaine laissé à la discrétion du conseil de direction) n'est pas sans poser de sérieux problèmes. Ainsi, il n'y a pas de cours de droit administratif durant toute la scolarité. De même, l'enseignement de l'économie est limité à quatre heures par semaine pour toutes les années. De plus, aucun cours d'économie monétaire ou international n'y est dispensé. Le comble est atteint au cours des examens : en effet, le défaut de surveillance (deux examinateurs pour deux cents étudiants...) entraîne le recours massif à la malhonnêteté qui contribue à la dévalorisation du diplôme.

3. Le bilan de la situation peut se mesurer à l'aune des résultats aux concours :

– ENA (externe) 1983 : 1 admis, non formé à l'IEP ;

– ENA (externe) 1984 : aucun reçu ;

– agrégation de sciences économiques et sociales 1983 : 1 admis, 1984 : aucun reçu.

Ces résultats se passent de commentaires. Il est à souhaiter que le nouveau ministre étudie ce problème sans retard. Il y va de la crédibilité des IEP de province.

M. RIZ
(Bordeaux).

● ERRATUM. – Nous avons mal orthographié le nom de l'auteur de l'article *Hommes sans suite*, publié dans notre page Commentaires du 16 janvier. Il s'agissait de Gilles Moinot.

La bataille des Ardennes

Dans l'article sur le 40e anniversaire de la bataille des Ardennes (*le Monde* daté 23-24 décembre 1984), j'ai relevé une omission de taille : celle du rôle de l'armée rouge. Il ne me semble pas inutile de rappeler qu'au moment de la contre-offensive hitlérienne dans les Ardennes, sur le front de l'Est se trouvaient concentrées 60 % des divisions allemandes aptes au combat. Leur situation difficile non seulement excluait tout renforcement des attaques à l'ouest, mais encore exigeait l'envoi de renforts de l'Occident vers l'Union soviétique.

La panique des états-majors alliés, dont parle l'auteur de votre article, a amené Winston Churchill à demander à Staline une « grande offensive russe ». Dès le 12 janvier, plus tôt que prévu, répondant aux préoccupations des Alliés, l'armée rouge lance plus de deux millions de ses soldats dans la grande offensive Vistule-Oder. Elle opère en un temps record le plus gigantesque regroupement stratégique offensif de l'histoire militaire. Les brèches ouvertes dès les premiers jours dans *la défense allemande*, le long des 500 km de front, ainsi que la défaite infligée à l'essentiel des forces nazies obligent Berlin à renoncer à toute intervention active sur le front ouest.

Importante, cette opération de l'armée rouge ? Citons le même Winston Churchill, s'adressant, le 16 janvier 1945, aux parlementaires britanniques : *« L'ennemi a besoin de troupes non seulement pour soutenir son attaque à l'ouest, mais bien davantage pour combler les brèches béantes..., créées sur le front est par l'élan magnifique des armées russes.... »*.

Loin de moi l'idée de minimiser les sacrifices de nos alliés. J'aimerais simplement réparer un oubli qui, malheureusement, devient en France, en cette année du 40e anniversaire de la Victoire, de plus en plus fréquent. Encore un peu, et les jeunes Français finiront par considérer que Moscou n'a pas participé à la seconde guerre mondiale, ou bien combattait aux côtés de Hitler...

ALEXANDRE IGNATOV,
correspondant de l'agence de presse Novosti à Paris.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE			
341 F	644 F	915 F	1 150 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE			
674 F	1 309 F	1 913 F	2 480 F
ÉTRANGER (par messageries)			
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
386 F	734 F	1 050 F	1 330 F
II. – SUISSE, TUNISIE			
491 F	944 F	1 365 F	1 750 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Liban, 500 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 110 nd.



AMÉRIQUES

Etats-Unis

DANS LE DISCOURS D'OUVERTURE DE SON SECOND MANDAT

M. Reagan a réaffirmé sa confiance dans le système de défense dans l'espace

De notre correspondant

Washington. – M. Reagan a solennellement confirmé, lundi 21 juin, dans son discours d'investiture, l'importance qu'il attache à l'initiative de défense stratégique – le programme de recherches sur la « guerre des étoiles » – dont l'éventuel succès permettrait aux Etats-Unis de se mettre à l'abri d'une attaque nucléaire.

La détermination du président américain à tenter de faire aboutir ce projet, violemment dénoncé par l'URSS, est d'autant plus frappante que toute son allocution a reflété une sereine confiance tant dans la justesse de la politique qu'il mène depuis quatre ans que dans la « *grandeur* » de l'Amérique, « *le plus loyal ami* », a-t-il dit, d'une liberté qui est « *l'unique espoir du monde* ».

« *Quand j'ai prêté ce serment, il y a quatre ans*, a-t-il dit dans la majestueuse rotonde du Capitole où la dureté du froid avait enfermé la cérémonie, *il y avait des voix pour affirmer que la grandeur et la gloire* [de notre nation] *n'appartenaient plus qu'à notre passé. Mais nous, les Américains d'aujourd'hui, nous ne sommes pas condamnés à regarder en arrière* [car] *il y a toujours des lendemains meilleurs pour ce pays béni.* » On attendait à ce moment-là l'un de ces longs satisfecits que M. Reagan sait s'accorder, mais pas une seule statistique flatteuse n'est citée et c'est tout juste si sont évoquées les baisses de l'inflation, des impôts et du chômage.

Non, M. Reagan n'est plus en campagne électorale et n'aura plus à en mener, et l'on croirait l'entendre dicter à l'Amérique les « Commandements du salut » auxquels elle devra rester fidèle après les avoir, pour son plus grand bien, par deux fois approuvés. Le président ne dénonce plus le passé pour faire valoir le présent : il énonce, sentencieusement et parfois lourdement, son credo politique. Deux phrases le résument : « *Nous avons cru* (en 1980) – *et nous le répétons aujourd'hui – qu'il n'y a pas de limites à la croissance et au progrès humain quand les hommes et les femmes sont libres de suivre leurs rêves. Nous avons eu raison de le croire.* »

Autrement dit, l'Etat doit servir et non pas diriger l'activité créatrice des citoyens, et, pourvu que chacun d'entre eux « *bénéficie de la plénitude de la liberté, de la dignité et des possibilités qui nous reviennent en droit, à la naissance, comme citoyens de cette grande République, ces années resteront celles du renouveau américain* ». Celles, enchaîne-t-il, où l'on aura vu les Américains revenir à « *leur confiance et leur tradition de progrès* », où « *l'économie se sera enfin libérée de l'emprise étatique* », où « *la foi, la famille, le travail et le bon voisinage* » seront redevenus « *nos valeurs* », où « *nous aurons fait des efforts sincères vers une réduction véritable des armements et aussi renforcé notre position et préservé la paix en reconstruisant notre défense et notre économie* » ; celles enfin où « *l'Amérique, oui, aura courageusement soutenu à travers le monde la lutte pour la liberté individuelle, le gouvernement par le peuple et la libre entreprise et renversé le courant de l'histoire des ténèbres totalitaires vers le chaleureux et lumineux soleil de la liberté humaine* ».

Le drame des sans-abri

Au dehors, les tribunes vides de Pennsylvanie Avenue, privée de sa parade par le vent glacé, illustrent le fiasco d'une fête qui aurait dû être gigantesque et somptueuse, mais le président n'en a cure. A l'intérieur, les statues des héros de l'Amérique contemplent la cérémonie, on entend pas moins de quatre hommes de religion (dont un rabbin et un prêtre noir) demander à Dieu ses bénédictions, et sans cesse et toujours, avec le vocabulaire d'un cours d'instruction civique, Reagan invoque l'esprit de la Révolution américaine pour dire qu'il est l'artisan d'une continuité retrouvée.

On pourrait, par ce temps de bise, espérer un mot sur le drame des sans-abri qui laisse impuissantes les municipalités. Sous l'œil plus amoureux que jamais de Mme Reagan, M. Reagan concède que « *l'Etat fédéral a un rôle à jouer en matière de compassion sociale* », mais seulement pour mieux souligner que le « *but fondamental est de réduire la dépendance et promouvoir la dignité des défavorisés* » et que « *la croissance économique et le soutien familial* » offrent à cela « *les meilleures chances* ».

Le déficit budgétaire, qui donne des migraines à toute la classe politique ? Il faut le réduire, dit le président, en indiquant qu'il visera à geler, cette année, les dépenses publiques, car « *le temps est venu des décisions difficiles* ». Ce n'est guère précis, mais le propos n'est décidément pas à l'intendance. Il est à ces « rêves » qui ont permis à l'Amérique d'« *illuminer le monde de nos inventions, d'aller au secours des autres citoyens du monde, où qu'ils nous aient appelés à l'aide, de faire le voyage de la Lune et d'en revenir sans encombre* ».

Rarement autant que dans ce discours *on aura vu à quel point* l'initiative de défense stratégique s'inscrit dans la logique profonde de la vision qu'a M. Reagan d'une Amérique à laquelle rien n'est impossible, aucun défi technologique interdit, et dont la vigueur porte les fruits de la paix dans un monde heureux. Ce premier pas vers « *la totale élimination des armes nucléaires de la face de la terre* » que M. Reagan croit voir dans ce projet fait intégralement partie du legs qu'il entend avoir fait à l'Amérique, et donc au monde.

BERNARD GUETTA.

Nancy, la deuxième star de la Maison Blanche

Après trente-trois ans de vie commune, elle lui jette toujours des regards embués d'adoration, comme s'il était son Lohengrin, son héros fort et courageux descendu *d'une autre planète* à bord d'un mystérieux vaisseau spatial. Elle est si frêle, si petite, Nancy, il est si beau, si grand, Ron.

Pendant les quatre années du premier mandat de Ronald Reagan, les apparences ont-elles trompé ? *L'homme fort de la* Maison Blanche se cachait-il sous les traits fragiles de la First Lady ?

Après l'avoir quasiment ignorée depuis 1981, sauf pour l'épingler à chacune de ses « extravagances », la presse américaine vient soudain de découvrir l'existence à côté du président *de sa très parfaite épouse,* Nancy Reagan. Et de faire aussitôt de cette modeste personne, dont le classicisme intellectuel et vestimentaire symbolise bien le retour aux valeurs traditionnelles américaines, une sorte de *deus ex machina, un conseiller occulte exerçant* dans l'intimité une influence décisive sur un mari plus intéressé par le spectacle des « soap-operas » télévisés que par la direction des affaires de l'Etat.

Et voici Nancy la mal aimée hissée de nouveau, après une éclipse d'une trentaine d'années, sur le piédestal réservé aux stars. Et aux vedettes de la politique. Ami proche du couple présidentiel et chef de la dernière campagne présidentielle républicaine, le *sénateur Paul Laxalt* déclare : « *Elle est le facteur indispensable dans la vie politique et personnelle* (de Ron). *Elle veille sur lui et le protège, et elle a, en outre, un instinct politique formidablement sûr.* » Michael Deaver, secrétaire *général adjoint de la Maison* Blanche, démissionnaire et ami fidèle de Nancy, affirme : « *Elle a toujours eu plus d'influence que les gens le pensent généralement.* » Et Stuart Spencer, un conseiller de Reagan, précise *avec l'assurance de l'homme qui* sait de quoi il parle : « *Elle, c'est la tactique, lui c'est la stratégie* ». Le tandem idéal, en somme.

Un air d'Ancien Régime

Depuis son arrivée à Washington il y a quatre ans, Nancy Reagan s'était surtout fait remarquer par ses dépenses excessives : robes de grand luxe achetées à des prix astronomiques, fourrures, porcelaine de Chine, rien ne paraissait trop beau pour cette femme qu'une histoire familiale troublée rend avide de respectabilité.

Il flotte à la Maison Blanche, sous Nancy Reagan, un air d'Ancien Régime, note un chroniqueur, qui croit y voir « *le faste de la cour de Louis XIV et le ridicule des précieuses* ». Pompe *d'autant plus choquante* qu'en 1981-1982 l'Amérique connaît une grave récession, que le chômage sévit et que des coupes sévères sont faites dans les budgets sociaux.

C'est l'époque où un éditorialiste du *Washington Post* reproche à la première dame des Etats-Unis d'« *être beaucoup plus intéressée à être socialement chic que socialement utile* ». Une critique très dure et en partie injustifiée, car, reprenant la tradition d'Eleanor Roosevelt et de la plupart des femmes de présidents depuis la guerre, Nancy a ses bonnes œuvres : *elle suit de près l'action* d'un organisme de protection de l'enfance et mène une croisade contre l'abus des drogues par la jeunesse.

Rien n'y fait. Aux côtés du président, qui bat tous les records de popularité et dont la simplicité et le langage direct incarnent l'optimisme vital de l'Amérique profonde, Nancy apparaît comme une créature sans âme, sortie d'un magazine sur papier glacé.

Le public retient surtout son attitude autoritaire envers le personnel, son perfectionnisme tatillon, *sa distance. Les femmes ont* du mal à s'identifier à elle : elles voient en elle la mère, mais pas la femme américaine dynamique, mais *romantique*, socialement engagée et au pouvoir reconnu des années 80. Vieux problème : *déjà,* lorsqu'elle était actrice, Nancy s'était cantonnée dans des rôles d'épouse sûre, en attente d'une grossesse, ou de jeune femme de banlieue ordinaire, soucieuse avant tout de l'éducation de ses enfants. *Jamais un rôle de séductrice !*

Un dialogue avec M. Gromyko

Mais, en quatre ans de séjour à la Maison Blanche, Nancy a beaucoup appris. Elle le reconnaît elle-même. Les autres aussi. Lors de sa visite à Washington, *en septembre, le redoutable* Andréi Gromyko lui a fait l'honneur de deux phrases de conversation sur la guerre et la paix. Elle-même, à l'occasion, se risque à souffler à son mari les réponses que celui-ci ne trouve pas.

Non sans excès, les commentateurs voyaient déjà la main de Nancy dans la disgrâce ou, au contraire, le succès de certains personnages de l'entourage présidentiel. La voici transformée, aujourd'hui, en inspiratrice d'une *politique plus centriste* et plus tournée vers le dialogue avec l'URSS engagée par Ronald Reagan à l'aube de son second mandat.

Le renouvellement presque complet de la garde des conseillers californiens de la Maison Blanche en fait-elle désormais, comme certains l'affirment à Washington, le conseiller numéro un *du président ? Ou bien cette* femme, certes ambitieuse, mais sans éclat, n'aspire-t-elle pas plus simplement à réaliser « *la plus grande ambition* » de sa vie : que le couple qu'elle forme avec Ron reste heureux et harmonieux...

MANUEL LUCBERT.

Pérou

La presse met en cause les forces de l'ordre dans les massacres de civils

Lima (Reuter). – Le magazine péruvien à grand tirage *Caretas* a directement mis en cause, le lundi 21 janvier, les forces de l'ordre dans les massacres de populations civiles. Le journal affirme que certains des corps découverts la semaine dernière dans des fosses communes étaient ceux de paysans arrêtés par la police et portés « disparus ». Des proches des victimes ont identifié *certains des leurs,* en particulier un couple âgé et leur fille de 26 ans, interpellés par des policiers et transférés dans une caserne.

Les organisations des droits de l'homme au Pérou ont déjà accusé les forces de sécurité – policiers ou militaires – engagées dans la lutte contre les guérilleros du Sentier lumineux, eux-mêmes responsables de multiples massacres et d'exécutions sommaires *dans le département* d'Ayacucho.

Les autorités ont toujours affirmé que les victimes étaient des dépouilles de combattants enterrés par les guérilleros eux-mêmes. L'Eglise (le pape est attendu au Pérou au début de février), des organisations politiques, syndicales et humanitaires font actuellement pression sur le gouvernement pour que les éventuelles *reponsabilités des forces de* l'ordre soient sanctionnées.

⁂

Amnesty International publie ce mardi 22 janvier, un document spécial sur le Pérou qui vient à l'appui des dénonciations de la presse de Lima. Le rapport estime que « *plus de mille personnes ont disparu* » depuis que la région d'Ayacucho a été placée en état d'urgence il y a deux ans. Des « *centaines d'autres personnes auraient été tuées après avoir été torturées, alors qu'elles se trouvaient aux mains des forces gouvernementales* », ajoute le rapport.

Ces atrocités ont commencé après le début de la lutte contre le Sentier lumineux, « *qui s'est lui aussi livré à la torture de civils et à des assassinats sommaires* ». Amnesty International estime que « *d'aussi nombreuses violations des droits de l'homme sont un fait sans précédent dans l'histoire du Pérou moderne* ».

L'organisation humanitaire précise *que des juges et des procureurs ont,* dans les régions affectées par ce type de violence, tenté de « *protéger les droits des habitants* » et ont « *élevé des protestations publiques contre les obstacles mis par les forces armées à leurs enquêtes* ». *Amnesty International a fait savoir au* gouvernement de Lima qu'elle condamne formellement les assassinats pratiqués par les guérilleros et reconnaît « *la nécessité de punir de tels crimes* », mais demande que l'action gouvernementale s'exerce « *dans le respect des droits de l'homme* ».

Colombie

REDOUTANT DES REPRÉSAILLES DE LA MAFIA

Plus de deux mille ressortissants américains ont quitté le pays depuis le début de janvier

Bogota *(AFP).* – Près de deux mille trois cents ressortissants américains vivant en Colombie, dont dix-sept diplomates, ont quitté ce pays depuis le début du mois de janvier par peur d'éventuelles représailles de la part de la Mafia colombienne, dont plusieurs membres ont été extradés aux Etats-Unis, ont révélé les autorités colombiennes le vendredi 18 janvier.

Rapatriés aux Etats-Unis ou réfugiés en Equateur, au Panama et au Venezuela, leur exode a débuté lorsque les trafiquants de drogue colombiens ont menacé d'abattre cinq Américains pour chaque Colombien extradé aux Etats-Unis.

Le gouvernement de M. Betancur a, en effet, déclaré la guerre aux trafiquants – dont quatre ont déjà été remis en début d'année entre les mains de la justice américaine – après l'assassinat, le 30 avril 1984, du ministre colombien de la justice, M. Rodrigo Lara Bonilla. La plupart des Américains ont peur. L'un des premiers à partir a été l'ambassadeur, M. Lewis Tambs, lorsqu'il a appris que les trafiquants avaient tenté d'acheter ses gardes du corps. De nombreux touristes américains ont également écourté leur séjour, le département d'Etat américain les ayant mis en garde contre les risques encourus.

Les autorités colombiennes ont, de leur côté, mis en place un dispositif exceptionnel pour assurer la sécurité des ressortissants américains qui débarquent à l'aéroport de Bogota. L'ambassade des Etats-Unis est également gardée en permanence, tout comme *les installations de la compagnie* multinationale Exxon, qui exploite des mines de charbon dans la province de la Guajira, au nord-ouest du pays. Un porte-parole d'Exxon a, en effet, indiqué que des menaces sont quotidiennement adressées à la compagnie par une mystérieuse association des producteurs de marijuana.

PROCHE-ORIENT

Liban

L'attentat contre le dirigeant sunnite de Saïda risque de susciter des affrontements communautaires

De notre correspondant

Beyrouth. – Un grave attentat (*trois morts* et *plus de quarante* blessés) à Saïda, principale ville du Liban du Sud, toujours sous occupation israélienne, est venu renforcer les craintes déjà vives de troubles, et même de guerre civile, après le retrait de l'armée de l'Etat hébreu dont le délai limite a été fixé unilatéralement par le gouvernement israélien au 18 février prochain.

Parmi les blessés le dirigeant politique *musulman sunnite M. Moustapha* Saad, chef d'une milice qui participe à la guérilla anti-israélienne, l'Organisation populaire nassérienne. Son état, extrêmement grave, a exigé son transfert à Paris mardi à l'aube par avion médical (affrété par le milliardaire libano-saoudien originaire de Saïda M. Rafik Hariri), transfert qui s'est effectué par étapes, ce qui a sans doute aggravé *le cas du blessé. Transporté* tout d'abord après l'explosion, qui s'est produite à 18 h 25, à l'hôpital le plus proche, à Saïda, M. Saad n'a pu être évacué sur Beyrouth par un hélicoptère de l'ONU qu'à 23 h 25.

Il a fallu de longues tractations, sur l'*intervention personnelle du* président Gemayel auprès de l'ambassade des Etats-Unis, avec les autorités israéliennes – qui proposaient d'admettre M. Saad dans un hôpital de leur pays, offre rejetée d'emblée par la famille de la victime et les notables de Saïda au nom de la lutte menée contre Israël – pour obtenir l'autorisation de transfert. Selon les chirurgiens de l'hôpital américain de Beyrouth qui ont opéré M. Saad avant son transport à Paris, ces précieuses heures perdues aggravent le pronostic.

L'épouse de M. Saad, d'origine russe, et un de ses enfants, un garçon de onze ans, se trouvent également au nombre des blessés.

D'emblée, cet attentat commis à l'aide d'une voiture piégée a fait resurgir le spectre des troubles intercommunautaires que les Israéliens agitent eux-mêmes en prédisant des « *massacres* » après leur évacuation de Saïda, le mois prochain. Tout le monde, au Liban, y voit dans l'affaire une provocation israélienne. Malgré un élan immédiat de solidarité islamo-chrétienne et des efforts méritoires des notabilités locales civiles et religieuses pour prévenir des troubles de ce genre, le risque qu'ils se produisent demeure grand. Un des points de départ de la guerre du Liban avait été le meurtre, dans des circonstances demeurées obscures, de Maarouf Saad, père de Moustapha Saad. « *Le coup porté à son fils, dix ans plus tard, sera-t-il le point de départ de retrouvailles nationales, ou bien, une fois encore, d'un « bain de sang? »*, s'interroge le quotidien *L'Orient le jour.*

Ville en grande majorité sunnite où vit une minorité chrétienne, Saïda est adossée à un chapelet de villages chrétiens dont certains se trouvent dans la zone contiguë et litigieuse de l'Iklim el Kharroub. Les Forces libanaises (milice chrétienne), qui n'y avaient aucune présence, se sont installées à Saïda et dans ses environs, dans le sillage de l'invasion israélienne de juin 1982, de même que l'Armée du Liban du Sud inféodée à Israël. Le retrait de ces deux forces chrétiennes en même temps que celui des Israéliens suffiraient-ils à éviter le drame ?

« Israël veut déclencher des combats »

La veille de l'attentat, M. Moustapha Saad déclarait : « *Les Israéliens veulent déclencher des combats et provoquer un exode des chrétiens vers la frontière. Nous nous efforçons de déjouer leur plan, mais la réussite de nos efforts dépend des chrétiens eux-mêmes. Tous les hommes des Forces libanaises ou de l'Armée du Liban du Sud qui ont tué, kidnappé, insulté ou humilié des gens dans la région doivent partir. (...) S'ils refusent de le faire, le projet israélien se réalisera et le résultat sera terrible pour tous les chrétiens.* »

Immédiatement après l'attentat, le chef du gouvernement, M. Rachid Karamé, soulignait : « *C'est un exemple de ce que nous craignons, mais nous sommes confiants que les agents d'Israël n'échapperont pas au peuple.* »

En réalité, la situation ne fait que se détériorer de toutes parts sans qu'il soit possible de contenir cette dégradation. Beyrouth-Sud (secteur chrétien), reçoit chaque matin, depuis quatre jours, une volée d'obus à proximité du point de passage inter-secteur du Musée. Bilan du bombardement de mardi matin : quatre blessés, dont deux enfants attendant un car de ramassage scolaire.

A Beyrouth-Ouest, des accrochages, dimanche, entre la milice chiite Amal et la milice sunnite des Mourabitoun ont fait quatre morts et onze blessés. La tension persiste malgré l'arrêt des combats. Enfin, la livre libanaise *continue de s'effondrer,* indice d'une économie en perdition et, surtout, d'une confiance perdue.

LUCIEN GEORGE.

هكذا من الأصل

PROCHE-ORIENT

Syrie

Le huitième congrès du Baas n'a pas modifié sensiblement l'échiquier politique à Damas

De notre correspondant

Beyrouth. – Le président Hafez El Assad vient d'être réélu à la tête du parti Baas, plus exactement de son aile syrienne, qui gouverne à Damas, dont l'ennemi irréductible est l'aile irakienne au pouvoir à Bagdad.

Cette réélection allait de soi, au terme du huitième congrès régional, *instance suprême du parti*, qui s'est tenu à Damas du 5 au 20 janvier. De même que la composition du « commandement régional », dont seize membres sur vingt et un sont demeurés en place. Un des cinq membres remplacés était décédé, le second est malade et l'éviction des trois restants ne revêt pas de signification particulière, l'un d'eux continuant d'occuper le poste-clé de chef de la sûreté nationale.

L'attention était concentrée, à l'occasion de ce congrès, sur le cas de Rifaat El Assad, frère du président, de retour en Syrie au terme d'un éloignement de plusieurs mois à Genève et à Paris. Il s'agissait de « décoder » les indices permettant d'évaluer le pouvoir réel du frère du président qui est un des trois vice-présidents de la République. Les congrès du Baas servent en général à avaliser des rapports de forces soigneusement dosés à l'avance. En l'occurrence, le présent congrès devait consacrer le retour de M. Rifaat El Assad au bercail, mais dans le cadre des limites imposées désormais à son autorité après qu'il l'eut constamment élargie dans le passé.

Les dispositions finales des votes du congrès confirment cet état de choses, non sans que, selon des informations parvenues à Beyrouth, M. Rifaat El Assad ait bénéficié d'un regain de faveur que ses adversaires se sont employés – et sont parvenus – à contenir.

Le Baas s'est longuement penché durant ces assises, en marge des luttes d'influence interne, sur la crise libanaise, l'équilibre stratégique avec Israël et les difficultés économiques découlant du poids de l'armement *dans le budget syrien et* des goulets d'étranglement dans le domaine de la production.

Un changement de gouvernement ou un remaniement ministériel suivent traditionnellement la tenue des congrès du Bass syrien.

L. G.

Iran

Réactivation de la commission de coopération avec l'URSS

Téhéran *(AFP)*. – La République islamique d'Iran et l'Union soviétique sont convenues de réactiver la commission de coopération économique entre les deux pays, qui ne s'était plus réunie depuis la révolution de 1978, a annoncé un haut fonctionnaire du ministère iranien des affaires étrangères, cité lundi 21 janvier par le journal *République islamique*. Cette décision fait suite à une proposition formulée la semaine dernière par l'ambassadeur d'URSS à Téhéran, M. Vil Boldyrev, après *une rencontre avec le ministre* iranien des affaires étrangères, M. Velayati.

Le Parlement islamique devra ratifier l'accord de coopération économique conclu en 1974 entre l'Iran et l'URSS en le réactualisant pour que cette commission puisse fonctionner.

Les relations entre l'URSS et la République islamique n'avaient cessé de se dégrader au cours de la révolution, d'abord avec la dénonciation de l'accord de vente de gaz naturel, puis, surtout en mai 1983, avec l'expulsion de dix-huit diplomates soviétiques en poste en Iran, décidée en liaison avec l'interdiction du Parti communiste Toudeh. Le dialogue avait repris l'année dernière avec la visite à Moscou d'un haut fonctionnaire du ministère iranien des affaires étrangères et la venue à Téhéran d'un vice-ministre soviétique de l'énergie. De nombreux experts soviétiques sont encore présents en Iran pour construire un complexe sidérurgique et plusieurs centrales électriques.

● *Le comité arabe des sept*, chargé par la Ligue arabe de trouver une issue au conflit irano-irakien, a réaffirmé, lundi à Bagdad, que la poursuite par l'Iran de la guerre amènerait les pays arabes à reconsidérer leurs relations avec Téhéran. Entre-temps, Bagdad a lancé de nouvelles attaques contre les « *objectifs navals* » dans le Golfe. Les Irakiens ont annoncé, depuis le début de l'année, dix-huit opérations contre des navires dans cette région. Toutefois, les responsables de la marine marchande dans le Golfe n'ont confirmé que quatre de ces raids. – *(Reuter.)*

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

● LA SUISSE REFUSE D'ACCORDER L'ASILE POLITIQUE A UN SOLDAT SOVIÉTIQUE. – *Le gouvernement* helvétique a refusé d'accorder l'asile politique à M. Youri Povarinitsine, un soldat soviétique capturé par la résistance afghane et détenu en Suisse depuis deux ans à la suite d'un accord entre le CICR et Berne d'une part, les parties en conflit en Afghanistan d'autre part, a annoncé le ministère de la justice, jeudi 17 janvier. Un porte-parole du ministère a précisé que la désertion n'était pas un motif valable pour obtenir le droit d'asile. Il a ajouté que M. Povarinitsine pouvait faire appel de la décision et qu'en *tout état de cause il serait autorisé* à rester en Suisse grâce à un permis de séjour renouvelable tous les ans. – *(Reuter.)*

Egypte

● ARRESTATION D'OPPOSANTS. – Vingt-deux membres d'une « *organisation communiste prônant le recours à la violence* » ont été arrêtés lundi soir en Egypte, indique le quotidien cairote *Al Ahram*. Parmi ces personnes figurent un nombre non précisé d'étudiants et d'ouvriers ainsi qu'un enseignant, un pharmacien, un médecin, un traducteur-interprète et un journaliste. *Tous ont été déférés* au parquet et la police est à la recherche de huit autres membres de ce mouvement clandestin, selon *Al Ahram*. Le ministre égyptien de l'intérieur, M. Ahmed Rouchdi, avait annoncé, *il* y a quelques jours, l'arrestation récente de vingt-cinq opposants clandestins, dont seize ont été libérés dimanche. – *(AFP.)*

Philippines

● RETOUR D'UN DIRIGEANT DE L'OPPOSITION. – L'ancien sénateur philippin Jovito Salonga est arrivé, lundi 21 janvier, à *l'aéroport de Manille, accueilli* par quelque deux cents partisans enthousiastes, ainsi que des politiciens de l'opposition et des journalistes, mettant ainsi un terme à un exil de trois ans et dix mois aux Etats-Unis. C'est dans ce *même aéroport que Benito* Aquino, un dirigeant de l'opposition, plus jeune et plus influent que M. Salonga, a été assassiné, le 21 août 1983, à son propre retour d'exil. Le retour de M. Jovito Salonga avait été implicitement encouragé par le président Marcos, qui a affirmé, dimanche, voir d'un bon œil « *une opposition plus forte* ». Le président a fait abandonner les accusations de subversion qui pesaient contre M. Salonga lorsque celui-ci a fait connaître son intention de revenir aux Philippines. – *(AFP.)*

Soudan

● QUATRE FRÈRES RÉPUBLICAINS CONDAMNÉS A MORT SE SONT « REPENTIS ». – Quatre membres du mouvement islamique soudanais Frères républicains, qui avaient été condamnés à mort le 8 janvier, en même temps que M. Mahmoud Mohamed Taha, exécuté vendredi 18 janvier à Khartoum, se sont « *repentis* », et ont ainsi échappé à la peine capitale, a annoncé l'agence soudanaise d'informations Suna. Les quatre hommes et leur chef, M. Mahmoud Mohamed Taha, avaient été condamnés à la peine capitale pour « *apostasie* » et opposition à la loi islamique (charia). M. Taha avait refusé de se « *repentir* », comme l'exigeait le tribunal et avait été pendu *à la prison* de Kober, vendredi. – *(AFP.)*

EUROPE

RFA

RÉUNION DE LA COMMISSION GERMANO-SOVIÉTIQUE

Les difficultés politiques n'ont pas affecté les relations économiques avec Moscou

De notre correspondant

Bonn. – La commission mixte germano-soviétique pour la coopération économique et technique est réunie depuis le lundi 21, à Bonn, sous la présidence du ministre ouest-*allemand de l'économie*, M. Martin Bangemann, et d'un vice-premier ministre soviétique, M. Alexei Antonov. Elle doit être l'occasion de passer en revue la coopération bilatérale, mais également de mener des conversations plus politiques. M. Antonov devait être reçu mardi par le chancelier Kohl et le ministre des affaires étrangères, M. Hans-Dietrich Genscher.

Prévue à l'origine pour le mois de novembre, la réunion de la commission avait été reportée à la suite de la mort en septembre dernier du *prédécesseur de M. Antonov*. Les moments difficiles que traversent depuis deux ans les relations entre les deux pays, à la suite du déploiement des missiles américains en RFA et de la campagne menée à l'Est contre le « *revanchisme* » allemand, n'ont pas, jusqu'à présent, affecté le commerce entre les deux pays. L'Allemagne fédérale reste le premier partenaire occidental de l'URSS. En pleine crise des missiles en novembre 1982, le comte Otto Lambsdorff s'était rendu à Moscou pour y présider une réunion de la *commission mixte et, en septembre* dernier, au moment du report des visites que devaient effectuer, en RFA, les chefs des partis est-allemand et bulgare, MM. Honecker et Jivkov, les dirigeants soviétiques avaient fait savoir à un représentant des milieux économiques allemands, M. Otto Wolff von Amerongen, que rien ne devait changer dans les relations économiques entre les deux pays.

Celles-ci traversent une période de stagnation relative. Les exportations allemandes, qui s'étaient élevées à 11,2 milliards de deutschemarks en 1983, ont diminué de 4,7 % au cours des dix premiers mois de 1984. En revanche, les Soviétiques ont pu améliorer leur position, essentiellement en raison *d'un accroissement de leurs livraisons* de gaz. Au cours des dix premiers mois de 1984, leurs exportations vers la RFA ont atteint 11,7 milliards de deutschemarks, contre 11,3 milliards pour l'ensemble de 1983.

Les Allemands comptent toutefois sur le nouveau plan quinquennal en cours de préparation à Moscou pour signer un certain nombre de contrats. La chimie et l'exploitation des ressources énergétiques soviétiques figurent en tête de la liste. On estime possible, à Bonn, que l'URSS passe pour environ 20 milliards de deutschemarks de commandes à l'Occident au cours des années à *venir. On compte notamment sur* le développement de l'exploitation *off shore* au large de l'île Sakhaline et dans la mer de Barents, projets auxquels s'intéresse un consortium allemand dirigé par les chantiers navals Blohm und Voss.

H. B.

● *M. Dumas à Rome et à Londres*. – Le ministre des relations extérieures, M. Roland Dumas, est arrivé le lundi soir 21 janvier à Rome pour une brève visite de travail. *Il devait rencontrer ce mardi* son collègue italien, M. Andreotti, avant de gagner Londres pour s'y entretenir avec Sir Geoffrey Howe, secrétaire au Foreign Office. Ces échanges de vues, sans ordre du jour précis, permettront notamment de *préparer la prochaine réunion ministérielle* de coopération politique européenne, qui aura lieu, sous présidence italienne, le 12 février prochain à Rome.

Bonn redoute une nouvelle vague de terrorisme

(Suite de la première page.)

Il avait été condamné à deux reprises déjà : en 1978 à vingt-deux mois de prison pour participation à une organisation terroriste et en 1981 à dix-huit mois pour propagande en faveur d'une organisation terroriste. On avait à l'époque trouvé chez lui des plans pour fabriquer une bombe, sans que rien ait pu être prouvé contre lui.

Arrêtée sur les lieux mêmes de l'explosion au cours de laquelle elle a été grièvement blessée, la jeune femme qui accompagnait Thimme, Claudia Margarete Wannersdorfer, vingt-quatre ans, n'était en revanche connue que comme sympathisante *lointaine de la RAF. Elle a été* transférée à la maison de santé de la prison de Hohenasperg à Ludwigsburg, là où trois des principaux militants de la Fraction armée rouge, Christian Klar, Brigitte Monhaupt et Gunter Sonnenfeld, poursuivent leur grève *de la faim*.

L'identification des deux poseurs de bombe a permis de lancer une vaste *enquête dans les milieux sympathisants* de la RAF en Bade-Wurtemberg. Elle n'a apporté jusqu'à présent que peu d'éléments nouveaux sur la vague d'attentats perpétrés depuis le mois de décembre, malgré la publication depuis cette période *d'avis* de recherche concernant de nouveaux membres présumés du noyau dur de la RAF. Cette arrestation permet cependant de confirmer la part active prise à ces attentats par une frange plus large de sympathisants de l'organisation terroriste, ce qui augmente les difficultés pour la police. Les actions menées jusqu'à présent n'ont visé que des bâtiments – *installations militaires ou scientifiques* – mais on n'exclut pas à l'avenir que le noyau dur passe à des actions plus violentes, notamment à des enlèvements ou à des assassinats. L'attentat manqué de l'Ecole militaire d'Oberammergau à la *mi-décembre, où les vingt-quatre kilos* d'explosifs retrouvés sur place *auraient* provoqué un massacre si l'engin avait fonctionné, reste pour le moment un cas isolé.

La poursuite de ces opérations *n'en a pas moins relancé* dans les instances politiques et judiciaires allemandes le débat sur l'attitude à observer. Jeudi dernier, le chancelier Helmut Kohl avait demandé aux ministres de l'intérieur et de la justice de préparer désormais, pour chaque *conseil des ministres, un rapport sur* l'évolution de la situation. Au cours d'une réunion de la commission des affaires intérieures du Bundestag, *M. Zimmermann*, le ministre de l'intérieur, qui devait évoquer le risque d'une aggravation, s'est fait accuser *jeudi dernier également, par les parlementaires* sociaux-démocrates, de chercher à dramatiser les faits.

D'autre part, la question de savoir si les grévistes de la faim doivent être nourris ou non de force a créé une controverse. La loi reste extrêmement vague sur ce sujet, se contentant d'indiquer que les médecins doivent intervenir lorsque leurs *patients se trouvent en danger de* mort. Mais attendre ce stade signifie dans la plupart des cas des lésions irréversibles. Pour des raisons d'ordre moral, de nombreux médecins refusent de recourir à l'alimentation forcée, et beaucoup de responsables *politiques estiment que les grèves de* la faim ne seraient pas aussi fréquentes si les intéressés eux-mêmes étaient convaincus qu'ils seraient jusqu'au bout seuls responsables de leur acte. L'état de santé des détenus de la RAF continue pendant ce *temps à se détériorer. Seul l'un d'entre* eux a renoncé jusqu'à présent à son action.

HENRI DE BRESSON.

AFRIQUE

Cameroun

Le colloque indésirable

De notre envoyé spécial

Yaoundé. – L'organisation, au Cameroun, des Journées internationales contre l'apartheid par l'Association des juristes africains (AJA, créée en 1979) ne devait pas, *a priori*, poser de difficultés, l'hostilité des *autorités* de Yaoundé à l'égard du principe de la ségrégation raciale en vigueur en Afrique du Sud étant bien connue. Ce colloque, prévu du 15 au 18 janvier, a pourtant été interdit par les autorités *camerounaises* et s'est *donc soldé* par un fiasco. Pendant cinq jours, quelque quarante congressistes venus de nombreux pays, ainsi que les délégués des mouvements de libération, ont assisté en spectateurs aux multiples rebondissements *d'une petite crise* politique entre les responsables du bureau international de l'AJA et la présidence de la République camerounaise.

La décision du gouvernement camerounais attendait les *congressistes à leur arrivée* sur l'aéroport de Yaoundé, lundi soir 14 janvier, sous la forme d'un communiqué lu à la radio. Celui-ci soulignait que le bureau de l'AJA avait « *programmé* » des journées anti-apartheid « *sans solliciter l'autorisation du président de la République du Cameroun et sans qu'aucune réponse officielle lui en ait été donnée, comme il est requis dans de telles circonstances* ».

Abasourdis par cette décision, ainsi que par le ton peu amène du communiqué, repris le lendemain matin à la une du très officiel *Cameroun Tribune*, les délégués se décidèrent à gagner leur hôtel. Une autre surprise les attendait : leurs réservations avaient été mystérieusement annulées au cours de la journée (on ne sut jamais par qui). Le professeur George Wald, prix Nobel *américain de médecine*, et les autres participants fatigués et affamés, le restaurant de l'hôtel était fermé, attendirent donc dans le hall de l'hôtel devant un tas de valises... Finalement, vers 2 heures du matin, la direction, alertée, mit des chambres à leur disposition.

Le lendemain et les jours suivants s'écoulèrent dans une ambiance ubuesque. Les responsables de l'AJA communiquèrent à la presse une volumineuse correspondance d'où il ressortait, pour *simplifier, que le ministre* camerounais de la justice, M. Ngongand Ouandji, avait reçu le président de l'AJA, M. Benoît Ngom, le 19 juillet dernier, et lui avait donné son accord verbal. Convoqués jeudi à la présidence, les *journalistes entendirent une* version un peu différente : la présidence n'avait jamais été saisie du dossier et le ministre n'avait jamais donné un avis favorable. Le Cameroun ne voulait pas être mis devant un fait accompli.

Après un long dialogue de sourds, le Cameroun se dit enfin prêt à organiser le colloque... à une date ultérieure. Les responsables de l'AJA, de leur côté, décidèrent d'organiser des journées anti-apartheid au mois de mars, ailleurs qu'au Cameroun (la Libye, l'Algérie et le Burkina se sont proposés), tout en n'étant pas hostiles à ce qu'un colloque se tienne dans l'avenir à Yaoundé, mais sur un autre thème.

Les juristes africains ont sans doute fait preuve de légèreté dans cette affaire en ne tenant pas compte du *nationalisme ombrageux* des Camerounais. De leur côté, ceux-ci, par leur intransigeance et leur formalisme, ont pris le risque d'apparaître comme un pays africain ayant refusé que se tienne sur son sol une conférence destinée à dénoncer la ségrégation raciale.

A Yaoundé, en fin de semaine, de nombreux diplomates étrangers, ainsi que bon nombre de responsables camerounais, se disaient « *consternés* » par la *décision du président* Biya.

LAURENT ZECCHINI.

Zimbabwe

● *Assassinat politique.* – Des affrontements ont empêché, dimanche 20 janvier, M. Nkomo, chef de *l'opposition, de se rendre à* Chinohoyi, à 120 km de Harare, pour y tenir une réunion électorale. Par ailleurs, un responsable de la Zanu (PF), parti au pouvoir, a été assassiné samedi par des rebelles au Matabeleland. – *(AFP, Reuter.)*

Mozambique

UN ÉMISSAIRE AMÉRICAIN REÇU PAR LE PRÉSIDENT MACHEL

En visite au Mozambique, M. Frank Wisner, l'un des deux négociateurs américains en Afrique australe, devait être reçu, ce mardi *22 janvier, par le président Machel*. Il a déclaré, à son arrivée à Maputo, qu'il était venu discuter de « *la situation au Mozambique* » et de « *la sécurité de la région* ».

D'autre part, la radio sud-africaine a annoncé lundi soir que M. Evo Fernandes, secrétaire général de la RNM (Résistance nationale du Mozambique, en rébellion contre le gouvernement), s'était rendu à *Pretoria le week-end dernier* pour des entretiens avec des hauts-fonctionnaires sud-africains.

L'agence mozambicaine de presse AIM a affirmé, de son côté, que quatre-vingts partisans de la RNM avaient été tués au cours d'opérations récentes dans le nord et le sud-est du pays. Samedi, AIM avait annoncé que la DCA mozambicaine avait ouvert le feu, le 14 janvier, sur deux appareils non identifiés – un Dakota et un petit avion – qui avaient violé l'espace aérien mozambicain dans le nord-ouest du pays. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

Soudan

LE HCR CONFIRME AVOIR ÉTÉ CONTACTÉ PAR KHARTOUM POUR L'ÉVACUATION DES FALACHAS.

Le Haut Commissariat aux réfugiés (HCR) de l'ONU a confirmé, le lundi 21 janvier, avoir été contacté par le gouvernement soudanais à propos de l'évacuation des falachas éthiopiens réfugiés au Soudan. Selon le porte-parole du HCR, M. Leon Davico, le gouvernement de Khartoum a réclamé l'assistance de l'ONU pour le transfert des falachas. « *Si les réfugiés, sans distinction de nationalité, de race ou de religion, peuvent être réinstallés – ce qui implique qu'un gouvernement les laisse partir et qu'un autre les accueille, – le HCR est toujours prêt à accorder son aide* », a répondu l'agence de l'ONU au gouvernement soudanais.

[Cette mise au point fait suite aux propos prêtés au maréchal Nemeiry et rapportés, le mardi 22 janvier, par le *New York Times*, selon lequel le président soudanais aurait déclaré dimanche : *S'ils* [les falachas] *partent d'ici – pour l'Europe, les Etats-Unis ou toute autre destination, à l'exception d'Israël, – cela m'est égal.* » Quand l'existence d'un « pont aérien » avait été révélée en Israël, le Soudan et le HCR avaient démenti y être impliqués.]

Libye

M. MITTERRAND « ENNEMI SECONDAIRE »

Le colonel Kadhafi a affirmé qu'il voulait régler le problème tchadien et s'est déclaré disposé à « *soutenir tout règlement pacifique qui réunirait toutes les parties antagonistes autour d'une même table* ». Dans une interview accordée à la revue arabe *Kol el Arab*, à paraître mercredi 23 janvier à Paris, le dirigeant libyen assure toutefois : « *Nous ne permettrons à personne de nous combattre à partir du Tchad ou de faire de ce pays une base dirigée contre nous (...) car il y va de notre sécurité et de celle de nos frontières.* »

Après avoir rappelé que la Libye entretenait « *de bonnes relations avec le peuple tchadien* », il a affirmé que les Libyens « *se trouvent dans la même tranchée que le gouvernement de Goukouni Oueddeï* », ajoutant : « *Le président Hissène Habré, qui nous est hostile, est actuellement assiégé de toutes parts et je pense qu'il va tomber* ».

Evoquant ses dernières rencontres avec le *président Mitterrand* et le premier ministre espagnol M. Felipe Gonzalez, M. Kadhafi les a qualifiées de « *coups portés aux Etats-Unis et à M. Ronald Reagan en particulier, les Arabes pouvant s'allier provisoirement avec les ennemis secondaires pour faire face au grand ennemi* ». Le dirigeant libyen a estimé que ces rencontres « *devaient avoir lieu car elles étaient destinées à renforcer les liens entre la Libye et des régimes socialistes en Europe occidentale* ». Ces démarches, a-t-il dit, « *sont de nature à promouvoir la coopération entre ces régimes et les Arabes et se reflètent positivement sur la sécurité de la Méditerranée* ».



EUROPE

Chypre

Athènes estime qu'un accord est encore possible

Athènes et Ankara mettent en cause, respectivement, l'intransigeance de M. Rauf Denktash, leader de la communauté chypriote turque, et de M. Spyros Kyprianou, président de la République et membre de la majorité grecque, après l'échec, le 20 janvier, des négociations de *New-York sur la constitution éventuelle de l'Etat méditerranéen en une entité fédérale.* La Turquie estime qu'une *« chance historique a été perdue »*. En Grèce, nous indique notre correspondant, on semble pourtant croire qu'un accord raisonnable pourra être trouvé. M. Kyprianou, selon l'*International Herald Tribune*, a demandé à rencontrer M. Reagan pour le persuader d'assouplir la position turque. Un représentant du département d'Etat américain chargé des affaires chypriotes, M. Richard Hass, devrait, indique l'agence UPI, arriver le 24 janvier à Athènes.

De notre correspondant

Athènes. — Au lendemain de l'échec de la rencontre entre MM. Kyprianou et Denktash, le sentiment à Athènes est que la question de Chypre peut, malgré tout, s'acheminer vers un accord « réaliste et équitable », car les parties reconnaissent la nécessité de poursuivre le dialogue.

Les milieux politiques et diplomatiques *ne sont cependant pas autrement surpris* par le fâcheux épisode de New-York. Rares, en effet, étaient ici ceux qui partageaient l'optimisme affiché par les organes officiels d'information après les entretiens qu'avaient eus M. Kyprianou, d'une part, et le président Caramanlis et le premier ministre Papandréou, d'autre part. On savait que, après cinq mois de négociations, de nombreux problèmes juridiques, politiques et économiques restaient en suspens. C'est ainsi que le pré-accord fignolé par le secrétaire général des Nations unies à l'automne dernier ne faisait aucune *mention du retrait des forces turques* d'occupation. De même, il n'était pas question des *« garanties »* que le conseil de sécurité de l'ONU donnerait au futur Etat fédéral ; et aucune précision n'était fournie sur la ligne délimitant les deux zones, ni sur la libre installation des Chypriotes.

Une bataille d'arrière-garde

D'un autre côté, chacun est convaincu à Athènes que les jours de la « République turque chypriote » née en 1983 sont comptés, et que *M. Denktash livre une bataille* d'arrière-garde. Mais chacun se demande également comment la réunion de New-York a bien pu se tenir, alors qu'elle était vouée à l'échec du fait du désaccord entre les deux parties sur le statut du document élaboré par M. Perez de Cuellar : simple cadre de discussion pour M. Kyprianou, *pré-accord* pour M. Denktash.

Tout bien pesé, on estime à Athènes que rien n'est joué. Washington, en effet, voudrait en finir avec une question qui, en bloquant le dialogue entre la Grèce et la Turquie, ne permet pas à l'OTAN d'être assurée de son flanc sud-est. D'un autre côté, l'Union soviétique, si elle devait être assurée de participer au règlement des problèmes du Proche-Orient, pourrait ne pas être opposée à un règlement du dossier chypriote.

M.M.

Turquie

La presse dénonce la répression dont seraient victimes les Bulgares musulmans

De notre correspondant

Ankara. — La campagne d'assimi*lation dont seraient victimes des* membres de l'importante minorité turque de Bulgarie (10 % de la population) est de plus en plus vivement dénoncée par la presse turque, *qui fait état de multiples pressions* administratives, de menaces, voire de tortures ou d'assassinats perpétrés à l'encontre des Turcs qui refuseraient d'adopter des noms bulgares en abandonnant le leur (*le Monde* du 19 janvier). Les diverses associations de rapatriés de Bulgarie en Turquie sont catégoriques : elles disent recevoir de Bulgarie de nombreuses lettres *« désespérées »* exposant les déboires des ressortissants turcs. Ces associations demandent aux dirigeants d'Ankara d'entreprendre des démarches énergiques auprès des autorités de Sofia afin que cessent ces *« opérations de bulgarisation »*, et l'*« assaut contre l'identité turque »*.

Les rapatriés demandent notamment qu'une commission internationale des droits de l'homme soit envoyée dans les régions de Rodop, d'Eliorman, d'Obruc et de Gerlova : ils affirment qu'il y aurait eu récemment deux cents morts près de Strangrad parmi les Turcs qui protestaient contre la loi prévoyant la transformation des patronymes. Le feu aurait été ouvert par les soldats bulgares qui voulaient disperser les manifestants.

Au moment où les relations officielles entre Ankara et Sofia sont en net progrès, le gouvernement turc souhaite effectuer des démarches discrètes. Le président de la République, *le général Evren, aurait déjà* fait parvenir un message personnel au chef de l'Etat bulgare, M. Jivkov, dans lequel il demande que soient mieux respectés les droits de la minorité turque de Bulgarie. De son côté, M. Karaduman, président de l'Assemblée nationale, a reçu, la semaine dernière, une délégation de rapatriés de Bulgarie, qui lui a transmis un mémorandum faisant état des multiples problèmes suscités aux Turcs de Bulgarie.

Les milieux de l'ambassade de *Bulgarie à Ankara, eux, nient catégoriquement* toutes ces affirmations, estimant que c'est là *« l'œuvre de ceux qui veulent miner les bonnes relations existant entre les deux capitales »*. Les mesures de sécurité autour du consulat général de Bulgarie à Istanbul ont récemment été renforcées à la demande des diplomates de ce pays.

A Sofia, on admet que les « Pomaks », qui sont à l'origine des Bulgares islamisés, et non des Turcs, optent de plus en plus souvent, en particulier les jeunes, pour un nom bulgare, comme la loi le leur permet. Mais, affirment les autorités, *« il n'est pas question que nous l'imposions aux Turcs de Bulgarie »*.

ARTUN UNSAL.

Une minorité en situation délicate

Les relations bulgaro-turques sont par nature délicates, ne serait-ce qu'en raison du souvenir douloureux laissé par les cinq siècles de sujétion imposés par l'empire ottoman à son petit voisin. Les rapports entre Etats sont certes décrits à Sofia — et à Ankara, — comme satisfaisants, et même en progrès. Mais, retour logique des choses, les Turcs de Bulgarie se trouvent à leur tour en situation d'infériorité. Peu considérés, occupant en général une position sociale peu élevée (ce sont surtout des villageois), ils semblent, dans la réalité, *n'avoir guère d'autre choix que* l'assimilation, une assimilation d'ailleurs fortement engagée dès l'immédiat après-guerre. Les possibilités d'émigration sont à présent *réduites*, sinon pour certains cas individuels, les accords bilatéraux qui ont permis à plus de cent vingt-cinq mille personnes de quitter la Bulgarie pour la Turquie entre 1968 et 1978 n'ayant pas été renouvelés (et cela, affirme-t-on à Sofia, à l'initiative d'Ankara).

Les Bulgares d'origine turque ne disposent d'aucun enseignement en langue turque, et seul un journal (d'ailleurs bilingue) est publié à leur intention. Ils sont *aussi à peu près absents de la* hiérarchie politique du pays (un seul représentant au comité central, sur deux cents). De manière très significative, les officiels bulgares refusent catégoriquement de donner le moindre chiffre quant à l'importance de cette minorité, comme s'ils craignaient par là de consacrer son existence en tant qu'entité distincte. Mais on estime qu'ils sont plus de huit cent mille (près d'un dixième de la population) et leur taux d'ac*croissement démographique* semble nettement plus élevé que celui des Bulgares.

Lorsqu'à la fin août 1984, à l'approche du quarantième anniversaire du régime, deux bombes au moins éclatèrent dans des lieux publics (à Plovdiv et à Varna), des « rumeurs » coururent selon lesquelles ces attentats auraient pu être le fait de membres de la minorité turque, mais rien ne vint par la suite étayer cette hypothèse. Ces at*tentats restent officiellement* inexpliqués. Quant aux informations les plus récentes faisant état d'une répression sanglante exercée en certains endroits par l'armée bulgare contre des Turcs récalcitrants, elles sont d'abord venues de Turquie et n'ont été confirmées à Sofia que de source diplomatique.

J. K.

Pologne

Le procès des assassins du Père Popieluszko

UN HAUT RESPONSABLE DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR NIE TOUTE RESPONSABILITÉ

Le général Zenon Platek, directeur du département des cultes au ministère de l'intérieur au moment de l'enlèvement du Père Popieluszko, a affirmé, lundi 21 janvier, devant le tribunal de Torun, qu'il ignorait tout de l'opération préparée contre le prêtre par quatre de ses subordonnés. Le général Platek a été « suspendu » de ses fonctions, pour avoir mal surveillé les activités de ses services, mais a déposé en simple témoin. Il avait été chargé de diriger, aussitôt après l'enlèvement, la commission d'enquête constituée au sein du ministère de l'intérieur, et certains des accusés ont laissé entendre qu'il avait cherché à entraver les investigations, ce que le général a fermement démenti. Il a aussi lu une déclaration affirmant que la direction du ministère n'avait *« jamais envisagé de mesures illégales contre Popieluszko »*.

Le tribunal a aussi entendu le témoignage d'une secrétaire du service, qui a confirmé avoir menti aussitôt après l'enlèvement, sur ordre du capitaine Piotrowski, puis, cette fois sur ordre du colonel Pietruszka, avoir « réécrit » la déclaration *qu'elle avait préparée* pour les enquêteurs et qui laissait clairement apparaître l'implication du colonel. Ce dernier avait plaidé au début du procès la parfaite innocence et invoqué hautement les principes de la « morale socialiste », mais au fil des audiences son système de défense s'est complètement écroulé, et il apparaît désormais, aux côtés du capitaine Piotrowski, exécuteur présumé du crime, comme l'un des principaux accusés.

De son son côté, l'organe du Parti communiste, *Trybuna Ludu*, semblant tirer dès maintenant les leçons du procès, écrivait lundi : *« Rien ne permet de dire qu'en dehors des quatre prévenus d'autres personnes ont encouragé, ordonné ou appuyé cet acte illégal »*. — *(AP, UPI, AFP, Reuter.)*

ASIE

Inde

Un second Français serait impliqué dans l'affaire d'espionnage

De notre correspondant

New-Delhi. — Le plus grand feuilleton d'espionnage indien de l'après-guerre s'est poursuivi, lundi 21 et mardi 22 janvier, avec, d'une part, l'arrestation de quatre nouveaux fonctionnaires (dont trois du ministère de la défense) et l'interrogatoire de plusieurs autres; d'autre part, avec l'implication croissante d'un second et mystérieux citoyen français. Non-diplomate, ce dernier serait en fait, d'après la presse, le véritable chef du réseau mis au jour, et aurait échappé aux limiers du contre-espionnage en s'embarquant à bord du vol régulier d'Air France dès vendredi soir. Pas de noms, pas de confirmation ni d'information officielle, *aucun commentaire* de Paris ou de l'ambassade de France à New-Delhi.

Le mystère sur les tenants et les aboutissants de toute cette affaire s'épaissit. A tout hasard, on laisse entendre, dans les allées du pouvoir, que la France n'est pas seule en cause, et que les « cousins » ouest-allemand et américain ne sont pas aussi innocents qu'ils le prétendent (*le Monde* du 22 janvier). D'après l'*Indian Express*, qui fut le premier quotidien à évoquer un agent français, l'homme d'affaires indien qui semble être au centre du réseau, M. Coomer Narian, *« travaillait pour la CIA bien avant d'être mis en contact avec le colonel Alain Bolley »*. Le *Times of India* (conservateur) assurait pour sa part mardi qu'une liste d'*« au moins cinq diplomates français, américains et ouest-allemands »* avait été soumise par le contre-espionnage au ministre des affaires étrangères afin qu'ils les déclare *personae non gratae*.

Pour n'être pas en reste, certains hauts fonctionnaires indiens, plutôt connus pour leurs *sympathies* pro-occidentales, murmurent que le KGB soviétique n'est sans doute pas non plus le moins bien placé pour obtenir des renseignements sur les affaires secrètes indiennes. Ils font valoir notamment que, au sein de la haute et moyenne administration indienne, les sympathisants pro-occidentaux sont plutôt en minorité, et qu'ils le seront un peu plus encore. *« Regardez à qui profite le crime »*, conseille un ancien diplomate indien.

« L'étrange silence » de Paris

Une seule chose est sûre en effet : la France seule jusqu'ici a été plus ou moins directement mise ne cause, et une partie de la presse et du monde politique indien spéculent à n'en plus finir sur l'*« étrange silence »* maintenu depuis le début de l'affaire par Paris. La partie du communiqué officiel publié lundi, dans laquelle le Quai d'Orsay affirme être *« entièrement étranger »* au scandale, n'a été reprise — oubli délibéré ou faiblesse des communications entre une ambassade de France figée dans une stupeur muette et la presse indienne ? — par aucun journal. Le ministre de l'intérieur, M. S.B. Chavan, qui s'est adressé lundi au *Parlement*, s'est certes abstenu d'accuser directement Paris : mais en précisant qu'un *« agent d'une puissance étrangère »* avait été rappelé sur l'injonction de New-Delhi, il a laissé planer sur les Français — les seuls de notoriété publique à avoir rappelé un diplomate — les soupçons les plus lourds.

Fortement invité par les députés de l'opposition à nommer la puissance étrangère en cause, le ministre a répondu que cela nuirait aux investigations en cours et irait pour l'instant à l'encontre des intérêts nationaux. Il s'est également refusé à donner les noms des fonctionnaires emprisonnés au cours des trois derniers jours (entre quinze et vingt selon les sources), précisant seulement qu'aucun effort ne serait épargné pour arrêter tous ceux qui sont mêlés de près ou de loin au scandale. Tels sont les ordres du premier ministre, a-t-il ajouté.

M. Rajiv Gandhi aurait donné le feu vert aux enquêteurs pour suivre n'importe quelle piste, y compris celle qui mènerait *« à des hommes politiques en vue ou même à d'anciens ministres »*. Le gouvernement s'est réuni en conseil restreint lundi une heure avancée de la nuit jusqu'à, pour étudier les implications du scandale et tenter une remise en ordre d'un système de sécurité dont les spécialistes et le monde politique dénoncent depuis des années le caractère de passoire et la totale inadéquation aux exigences de la gestion d'un pays de dimension continentale.

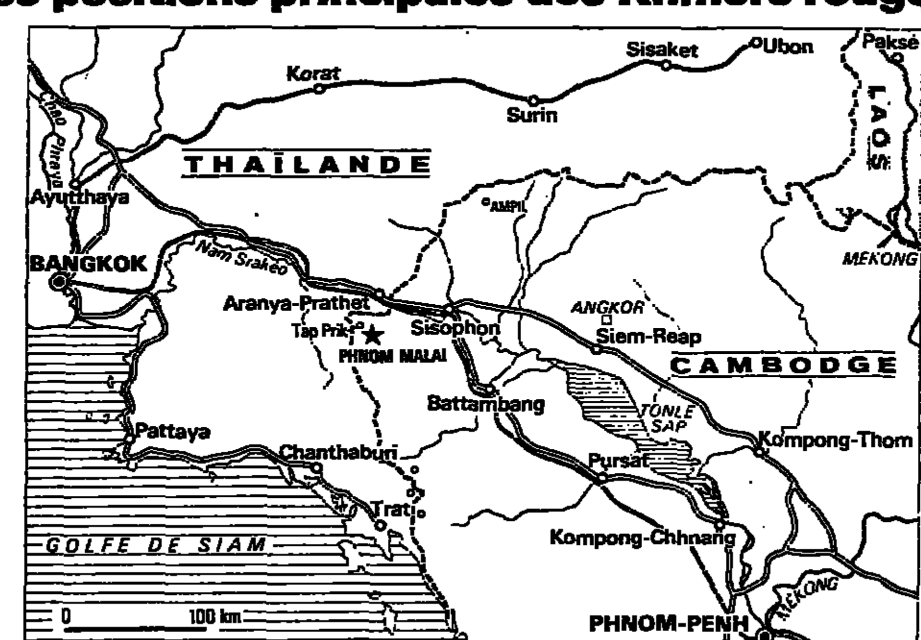
PATRICE CLAUDE.

• PRÉCISION. — Une erreur a altéré le sens du deuxième paragraphe de l'article que nous avions consacré, dans nos éditions datées du 22 janvier, aux réactions de Paris après la mise en accusation de l'attaché militaire adjoint français à New-Delhi. Il fallait lire : « ... *même après les déclarations du chef du gouvernement indien* » (et non : *« les déclarations au gouvernement indien »*, comme il a été imprimé par erreur).

• *New-Delhi pourrait retirer sa licence à Union Carbide.* — Le gouvernement de M. Rajiv Gandhi envisage de retirer à la société américaine Union Carbide sa licence d'exploitation en Inde, ou de procéder au rachat de ses biens, après la catastrophe de Bhopal, qui a fait plus de deux mille morts. Ces suggestions, qui ont été émises par l'administration de l'Etat du Madhya-Pradesh (centre de l'Inde) où se trouve la ville de Bhopal, ont *été évoquées*, mardi 22 janvier, par le ministre chargé des produits chimiques et des engrais, M. Veerendra Patil, dans de courtes déclarations devant les deux Chambres du Parlement. — *(AFP.)*

Cambodge

Les forces vietnamiennes s'apprêtent à attaquer les positions principales des Khmers rouges



Les forces vietnamiennes, qui se sont emparées au début du mois du camp d'Ampil, principale base des combattants du Front national de libération du peuple khmer (FNLPK, non communiste) à la frontière entre le Cambodge et la Thaïlande, dirigent maintenant leurs efforts contre les positions tenues dans une région voisine par les Khmers rouges de M. Pol Pot. Des combats, indique l'agence Associated Press, ont été engagés dès lundi 21 janvier, non loin des collines de Phnom Malai.

Correspondance

Bangkok. — Intensifiant son effort de guerre au Cambodge, le Vietnam vient d'envoyer deux nouvelles divisions en renfort de ses troupes massées en face de Phnom Malai.

Cet apport de troupes fraîches — les deux divisions étaient stationnées au Vietnam — est une preuve de plus de la détermination de Hanoï d'intensifier la lutte contre la résistance khmère.

L'une de ces divisions avait opéré au Cambodge *dans le passé*, l'*autre* s'y trouve pour la première fois. Toutes deux sont censées être composées de troupes d'élite.

Le Phnom Malai, un complexe de villages, bases militaires, hôpitaux, caches et dépôts, est l'un des principaux lieux de résidence des dirigeants du Parti du Kampuchéa démocratique et représente un élément-clé de la présence des Khmers rouges au Cambodge. Enlevé aux unités vietnamiennes en janvier 1981, le complexe, qui s'étend sur des dizaines de kilomètres et jouit de la protection naturelle de plusieurs petites montagnes, a été l'objet d'une première attaque d'envergure en janvier-mars 1982.

Utilisant entre deux et trois divisions, soutenues par quelques avions (des Antonov 26-S), les forces vietnamiennes avaient à l'époque sérieusement bousculé le périmètre de défense, s'étaient emparé de plusieurs points stratégiques mais, en fin de compte, avaient dû renoncer à reprendre le cœur de Phnom Malai. Peu de temps après, les Khmers rouges retrouvaient le contrôle de ce qui est aussi, lors de la venue de visiteurs étrangers, leur meilleure vitrine.

Selon les observateurs militaires de Bangkok, l'arrivée de deux nouvelles divisions ramène la présence militaire vietnamienne au Cambodge à son niveau de la première année de la guerre.

Le prince Norodom Sihanouk vient d'autre part d'envoyer à ses troupes un télégramme leur demandant instamment d'adopter les tactiques de la *guerre de guérilla* et de ne pas répéter les erreurs. Il y insiste aussi sur l'importance qu'il y a à préserver le matériel et l'équipement militaire de l'armée nationale sihanoukiste.

Celle-ci, en partie sous l'influence du prince Norodom Ranariddh, se départit du reste de plus en plus de tout ce qui pourrait rappeler les techniques de la guerre conventionnelle qui, selon le prince Sihanouk, *« n'est avantageuse que pour les Vietnamiens »*.

JACQUES BEKAERT.

Pakistan

A UN MOIS DES ÉLECTIONS NATIONALES

Durcissement du gouvernement à l'égard de l'opposition

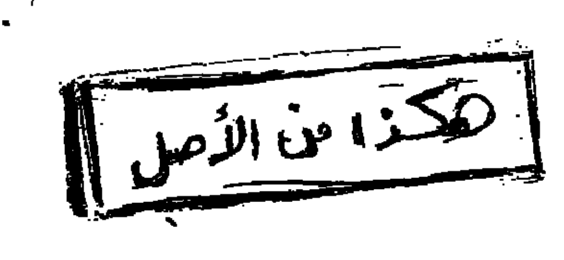
Islamabad *(AFP)*. — Plusieurs chefs de l'opposition ont été empêchés, lundi 21 janvier, de gagner la ville de Lahore (province du Pendjab, au centre-nord du pays) pour participer mardi à une réunion — interdite — du comité central du Mouvement pour la restauration de la démocratie (MRD), tandis que d'autres se réfugiaient dans la clandestinité pour éviter d'être arrêtés.

Deux dirigeants du MRD avaient déjà été appréhendés, dimanche 20 janvier à Lahore, au lendemain d'une réunion du Mouvement autorisée par le gouvernement. Le nawabzada Nasrullah Khan, chef du Parti démocrate pakistanais (PDP, modéré), a été incarcéré pour trois mois dans la prison de Kot-Lakhpat, tandis que M. Malik Mohammad Qasim, porte-parole du MRD, a été placé en résidence surveillée pour la même période.

L'ancien chef du gouvernement *provincial du Pendjab*, M. Meiraj Khaled, a été arrêté lundi à Lahore, et MM. Wali Khan, Asghar Khan et Iqbal Haider, chefs de trois des onze partis du MRD, ont été appréhendés le même jour alors qu'ils s'y rendaient par la route et renvoyés dans leurs provinces d'origine.

Le nouveau durcissement du régime militaire marque un brusque coup d'arrêt à l'apparente ouverture entreprise la semaine dernière avec la décision d'autoriser la plupart des hommes politiques à participer sur une base individuelle aux élections législatives nationales du 25 février.

L'analyse des quelque mille quatre cents candidatures déclarées pour les deux cent dix-sept sièges de la future Assemblée nationale fait apparaître que l'opposition ne s'est pas divisée. Aucune personnalité politique d'envergure n'a désobéi à son mot d'ordre de boycottage. Certains petits partis religieux extérieurs au MRD ont également décidé de ne pas participer au scrutin.



Le Monde

politique

M. Giscard d'Estaing invite l'opposition à refuser toute réforme électorale pour 1986

Les trois coups

Il semble bien loin le temps où l'on s'interrogeait, perplexe, sur le rôle que pourrait bien tenir un ancien président de la République. Celui d'un sage, disait-on parfois, retiré des affaires... Lundi matin, sous les lambris dorés de l'ancien hôtel du palais d'Orsay, M. Giscard d'Estaing a tenu à montrer qu'il voulait occuper la première place.

Encore faut-il, pour retrouver ce rang, organiser la pièce, maîtriser le décor et ses changements, veiller à l'harmonie de la troupe et à la distribution avisée des seconds rôles.

Et, quelques jours avant la générale — *« quatre cents jours »* disent certains, — bien connaître son texte, soigner la forme, pour faire admettre à nouveau le personnage. Recueillir enfin les applaudissements d'un public qu'on charme en *lui faisant* découvrir *« autre chose »*. Voilà. Le rideau est levé, les trois coups sont donnés... « Giscard » apparaît...

Depuis le printemps dernier, l'ancien chef de l'Etat compte les jours... Il est plus que temps, pense-t-il, de *« préparer »* l'alternance, car, il en est sûr, la *« situation actuelle »* ne pourra pas continuer. Que l'opposition se mette à la tâche : *« 1985 doit être une année utile »*. Alors, M. Giscard d'Estaing organise une première conférence de presse — une seconde est prévue dans l'année, — comme le général de Gaulle, qu'il citera plusieurs fois, avait pu le faire quand il était éloigné du pouvoir et cherchait les voies du redressement de la France.

A l'opposition, il donne — ou dicte — les grandes lignes de son plan de bataille pour 1986, tout en laissant entendre au passage que le premier ministre pour la circonstance devrait être *« celui que l'opposition jugera „le plus qualifié pour conduire le redressement. »* *« Il y a deux choses à faire,* dit-il : *« réunir une majorité de gouvernement et donc faire l'union ; préparer avec soin les mesures à prendre (...) pour (...) engager la France dans la voie du libéralisme »*. Ces grands axes, M. Giscard d'Estaing les avaient déjà évoqués avec précision au cours de son voyage dans le Nord (*le Monde* du 19 décembre 1984). Il travaille à les traduire en mesures concrètes avec ses clubs et les clubs proches de M. Chirac *(lire encadré)*. Lundi, il a voulu faire mieux que les autres sur le terrain de l'union. Et pour bien montrer qu'il n'écarte personne et ne pratique pas l'exclusive (comme le lui reprochent les barristes), il annonce publiquement, par avance, les intiatives qu'il compte prendre pour réunir sur une estrade autour de lui M. Barre et M. Chirac, et pour voir opposées au bas de ses propositions de lois leurs signatures à côté de la sienne.

Trouve-t-on qu'il bouscule un peu l'UDF ? Il invoque l'urgence de la situation, des priorités incontournables et, comme il le disait récemment, cette *« espèce d'obligation historique de l'union »*.

Il n'est vraiment plus temps de déplorer — comme avait pu le faire M. Pinay notamment — que M. Giscard d'Estaing *« replonge »* dans la vie politique. La campagne des législatives d'abord et de la présidentielle ensuite est ouverte. *« Nous l'avons tous senti en écoutant M. Mitterrand »,* devait remarquer M. Giscard d'Estaing. Il se tient prêt. Longtemps en attente du meilleur moment pour prendre le départ, l'ancien président de la République s'est décidé.

Il organise l'opposition, dénonce les erreurs du gouvernement et les fautes du président de la République, et, comme rien ne doit être laissé au hasard pour 1986, il abandonne, provisoirement, l'idée développée dans son livre *Deux Français sur trois* d'un système mixte introduisant la représentation proportionnelle dans les douze départements les *plus peuplés*. *Bref, la machine* « Giscard » est bel et bien dégrippée.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

Lundi 21 janvier, M. Valéry Giscard d'Estaing a tenu une conférence de presse très « élyséenne », la première depuis qu'il a quitté le pouvoir. Très critique à l'égard de M. Mitterrand et de son bilan à la moitié du septennat, il a surtout exposé les grandes lignes d'un programme d'action de l'opposition, qui doit se préparer à gouverner « unie » au lendemain des élections législatives de 1986, qu'elle gagnera *« de toute façon »*. En 1985, il faut poursuivre *« deux actions utiles »*, a notamment expliqué l'ancien chef de l'Etat : *« L'union pour le redressement »* et *« la préparation des objectifs de gouvernement »*. Pour assister à cette conférence de presse, deux cents journalistes avaient été réunis lundi, à quelques pas du secrétariat général de M. Giscard d'Estaing, rue François-1er à Paris.

M. Valéry Giscard d'Estaing, qui a tenu lundi matin 21 janvier à Paris une conférence de presse, a souligné dans un propos liminaire : *« Dans quatre cents jours les électrices et les électeurs français pourront, s'ils le veulent, mettre fin à la politique socialiste. Mais déjà une chose est certaine et ne dépend pas du résultat des élections : de toute façon, la situation actuelle ne pourra pas continuer. »* Et d'expliquer que les socialistes ne pourront *« dans aucun cas »* disposer de la majorité absolue à l'Assemblée nationale après les élections législatives de 1986.

Pour préparer l'alternance, l'ancien président de la République compte tenir désormais deux conférences de presse par an.

« Car, a-t-il insisté, *1985 doit être une année utile. François Mitterrand nous propose une durée passive, les yeux fermés, je vous propose une durée active, les yeux ouverts. »* En 1985 il faut, d'une part, *« réunir une majorité de gouvernement et donc faire l'union, non seulement pour gagner (...) mais aussi pour gouverner, ce qui est plus difficile »*, et d'autre part, *« préparer avec soin les mesures à prendre dans le court délai où l'on disposera d'une liberté d'action pour engager fermement et calmement la France dans la voie du libéralisme. »* *« Le libéralisme*, a-t-il précisé, *n'est pas une machine de guerre des uns contre les autres »* mais *« le type de fonctionnement qui correspond à notre société d'aujourd'hui »*.

Pour *« redresser »* la situation économique et sociale, M. Giscard d'Estaing, après avoir rappelé notamment que *« nous connaissons le record historique du chômage en France »*, a proposé trois *« remèdes »* : *« reprendre une croissance suffisante (...) ; favoriser la mutation d'ensemble de nos activités économiques en les adaptant toutes à des créneaux nouveaux ; mettre fin à la panique devant l'embauche éprouvée par les chefs d'entreprise »*.

M. Giscard d'Estaing s'est déclaré partisan de la réduction des prélèvements obligatoires mais a jugé qu'il n'est *« pas honnête de dire aux Français »* que cette réduction pourra s'opérer *« du jour au lendemain »*. Après avoir déclaré : *« de 1978 à 1980, j'ai totalement supprimé le contrôle des prix »*, il a souhaité que ce contrôle soit maintenant *« complètement éradiqué »*. Evoquant les négociations sur la flexibilité de l'emploi, il a estimé que c'était *« un malheur qu'elles aient échoué »*. Cela confirme, selon lui, la nécessité de procéder autrement en *« privilégiant partout la négociation au niveau le plus proche du terrain »*. Il a proposé que *« les pouvoirs publics ne traitent que les aspects globaux de notre législation sociale et laissent la négociation contractuelle, au niveau de l'entreprise, régler le reste »*. Interrogé sur la situation du franc, l'ancien chef de l'Etat a admis qu'elle *« ne pose pas de problème à court terme »*.

Chercher les solutions pour trouver les hommes

S'intéressant aux *« conditions politiques du redressement »*, M. Giscard d'Estaing a suggéré que l'on se préoccupe moins des hommes et a proposé : *« Cherchez les solutions et vous trouverez les hommes ! »* Selon lui, *« le sens profond de l'union, c'est qu'aucun homme ni aucune formation politique n'a en lui-même toutes les solutions donc,* a-t-il souligné, *il faut les rechercher en commun. »* Et comme l'union à ses yeux n'est pas encore *« suffisante »*, il s'interroge *« sur la meilleure manière de faire se rencontrer les grandes personnalités de l'opposition pour manifester cette union. »*

Il a annoncé, à cet effet, plusieurs initiatives. Il invitera au vingtième anniversaire des clubs Perspectives et Réalités, le 8 juin, MM. Chirac, Barre, Lecanuet, Léotard et Toubon. De plus, il proposera le dépôt de trois propositions de loi qu'il signerait avec MM. Chirac et Barre et les présidents des groupes UDF et RPR à l'Assemblée nationale : un texte fondamental sur la liberté de communication en France qui serait *« l'équivalent »* de la loi de 1901 sur la liberté d'association ; l'abrogation de l'ordonnance de 1945 sur le contrôle économique qui permet le contrôle des prix ; la possibilité pour les personnes arrivant à l'âge normal de la retraite de choisir entre celle-ci et la poursuite de leur travail en cotisant à un régime de retraite complémentaire par capitalisation.

Enfin, le député du Puy-de-Dôme a proposé à l'opposition d'adopter une *« proposition commune sur la réforme électorale »*. M. Giscard d'Estaing rejette toute modification du mode de scrutin pour les élections législatives de 1986 parce *qu'on « ne change pas les règles du jeu pendant la partie »*. Pour lui, cette position n'est pas dictée par quelque souci *« tactique »* ; celle répond à un souci de respect de la *« dignité démocratique »*. *« Je ne veux pas,* a-t-il insisté, *que la France apparaisse comme un pays en sous-développement politique »*. M. Giscard d'Estaing estime que le gouvernement ne devait pas attendre d'être à moins d'un an des élections pour faire connaître sa réforme. Si bien que lorsque celle-ci viendra en discussion, il invitera les députés de l'opposition à déposer une motion de censure et à ne pas participer, ensuite, aux débats à l'Assemblée nationale.

Interrogé sur ses rapports avec MM. Chirac et Barre, l'ancien chef de l'Etat a estimé qu'il est *« normal »* que ceux-ci *« songent »* à être président de la République, mais, a-t-il remarqué, ceci ne *« veut pas dire que la campagne présidentielle soit ouverte en France »*. A propos de sa propre candidature, il a simplement dit : *« On verra bien »*. A un journaliste qui lui demandait si l'union de l'opposition devait s'étendre à M. Le Pen, M. Giscard d'Estaing a répondu : *« Il faut que l'union soit constituée par l'UDF et le RPR, les formations qui sont au voisinage et celles qui seront en accord avec leurs objectifs de gouvernement. »*

Un référendum en 1987 ?

Au sujet de la cohabitation, M. Giscard d'Estaing a remarqué que *« depuis l'été dernier »* il n'était pas intervenu. *« Il faut,* a-t-il souligné, *traiter les problèmes qui dépendent de nous. »* Il a prévenu qu'il *« soutiendrait les actions qui s'inscriront dans le respect strict de nos institutions et seulement celles-là »*. Il a cependant remarqué que *« les périodes de redressement sont des périodes d'exception (...) »*. *« S'il y a une majorité unie, capable de prendre des initiatives, elle pourra accomplir des actions qui marqueront fortement l'opinion, et qui prépareront les échéances suivantes »*, a-t-il ajouté.

Il a notamment expliqué que le gouvernement en accord avec la majorité du Parlement pourrait, *« sans aucune intervention du président de la République »*, prendre l'initiative, au printemps 1987, d'un référendum sur la réforme des institutions, concernant, par exemple, la durée du mandat présidentiel ou les garanties de certaines libertés.

M. Giscard d'Estaing n'a pas désapprouvé M. Léotard qui s'était déclaré prêt à accepter le poste de *premier ministre* au lendemain des législatives. Il a affirmé qu'il jugeait, comme le secrétaire général du PR, qu'on ne peut pas dire aux électeurs *« voilà ce qu'il faut faire, votez pour moi, je ne le ferai pas. »*

Si l'ancien chef de l'État s'est *« réjoui de voir émerger de jeunes talents »*, il a expliqué que ceux-ci devaient se former à de hautes responsabilités. Par exemple, il verrait bien M. Léotard prendre en charge dans un futur gouvernement *« les problèmes de l'éducation et de la jeunesse »*.

Enfin M. Giscard d'Estaing a parlé de la Nouvelle-Calédonie en précisant tout d'abord qu'il ne *« recevrait pas M. Tjibaou aussi longtemps que celui-ci n'aura pas fait connaître sa volonté d'agir dans le respect des lois de la République »*. Il a ensuite jugé *« essentiel »* que les Néo-Calédoniens décident de leur avenir *« dans l'ordre, d'une façon régulière et dans la sécurité individuelle »*. Il a reproché au président de la République de parler de *« l'intérêt des communautés »* alors qu'il *« faut voir l'intérêt des personnes »*. Il a rappelé que, lors de son voyage, en 1979, il s'était promené à Nouméa *« au milieu de la foule »*.

J'irai en Nouvelle-Calédonie

Après avoir annoncé qu'il irait sur place *« soutenir la solution française »*, il a expliqué que celle-ci permettrait aux Néo-Calédoniens de *« conserver tous les droits de la citoyenneté française »*, de *« bénéficier des chances de promotion que peut offrir la société française »*. Qu'elle impliquait aussi qu'il y ait *« des institutions qui protègent les particularismes culturels et les parties du droit coutumier que telle communauté calédonienne souhaiterait protéger ou développer »*. Il a estimé, de plus, que le *« débat sur les garanties* [en cas d'indépendance] *est un faux débat »* car *« les garanties juridiques que l'on apporte à une population pour la rassurer quand elle a peur sont des garanties dont elle n'obtient jamais l'application »*. Il s'est référé aux accords d'Évian qui ont mis fin à la guerre d'Algérie.

M. Giscard d'Estaing a conclu sa conférence de presse en citant le général de Gaulle qui, le 30 janvier 1959, parlait de la *« belle et bonne chance »* qui s'offrait *« à nouveau »* au pays.

M. JOSPIN : La « nostalgie présidentielle »

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, n'a pas trouvé *« grand-chose de décisif »* dans l'intervention de M. Giscard d'Estaing, qui, selon lui, manifeste une *« étonnante nostalgie présidentielle »*.

A propos de la Nouvelle-Calédonie, M. Jospin a déclaré que l'ancien président n'était *« pas tout à fait à la hauteur de l'enjeu historique »*. Il a aussi jugé que, puisque M. Giscard d'Estaing, comme M. Jacques Chirac, est contre l'indépendance de l'archipel, *« il pratique la prédétermination qu'il nous reproche »*.

Au sujet des propositions économiques de l'ancien président de la République, il a estimé que sa *« vision libérale »* débouche sur *« une politique beaucoup plus dure »* que celle actuellement menée. *« C'est la pratique socialiste qui s'est révélée libérale »* a ajouté M. Jospin. Quant à l'attitude de l'opposition d'ici à 1986, M. Jospin s'est déclaré entièrement d'accord avec M. Giscard d'Estaing. Pour lui, il faut *« en finir avec les programmes morts-nés, avec les affirmations d'un soir »*.

Pour l'après-86 et un éventuel retour de l'ancien chef de l'État, M. Jospin a affirmé : *« Cela ne doit pas recommencer, surtout en pire. »*

A propos de la réforme du mode de scrutin pour 1986, le premier secrétaire du PS a remarqué que, si l'on refuse de changer *« la règle du jeu »* en cours de partie, il n'est jamais possible de modifier le mode de scrutin.

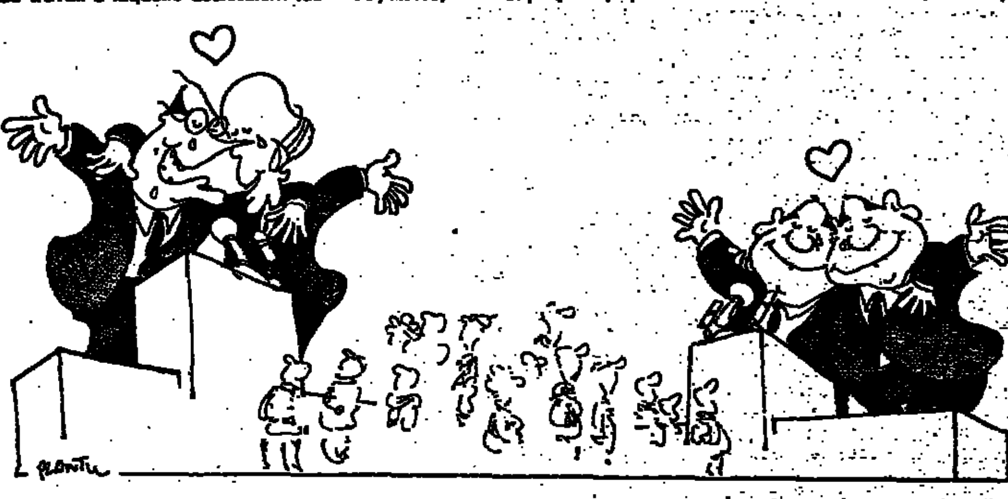
● *M. Mermaz : retrouver l'union de la gauche.* — M. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale, affirme, dans une interview publiée par l'hebdomadaire *le Point* daté 21 janvier 1985, qu'*« Il faudra (...) retrouver* [l'union de la gauche]. *Le plus tôt sera le mieux. Les électorats communiste et socialiste restent d'ailleurs largement unitaires »*. Pour M. Mermaz, face aux *« outrances »* ou aux *« attaques injustes »* du PC *« les socialistes ont, eux, la responsabilité de développer leur mouvement et de refaire l'union de la gauche »*.

La « cellule » chiraquo-giscardienne

Avant de trouver les hommes, il faut chercher les *solutions*, a affirmé en substance M. Giscard d'Estaing, au cours de sa conférence de presse, lundi 21 janvier. Cette méthode présente incontestablement des avantages, notamment celui de laisser de côté les rivalités de personnes, de donner l'impression qu'elles sont même *dépassées dans le souci d'aller à* l'essentiel : la réflexion sur les conditions du redressement de la France. Une réflexion que l'ancien président de la République a engagée — comme d'autres — depuis un peu plus de trois ans et que très vite il a voulu mener avec *« des femmes et des hommes d'expérience » susceptibles par exemple* de lui faire parvenir *« les aspirations de la base, les attentes de l'opinion »*. A ses côtés, très vite, il a installé un conseil — le Conseil pour l'avenir de la France (CAF) — et plus récemment, peut-être parce qu'il désespérait de pouvoir mener à son rythme une UDF déjà trop atteinte par le virus Barre, il a repris en main les clubs Perspectives et Réalités dont il avait été le fondateur et leur a précisé leur mission.

Mais cela ne suffisait pas. Pour préparer l'alternance, il fallait bien sûr travailler à l'élaboration d'un projet mais il fallait aussi obtenir que l'opposition se mette d'accord sur des objectifs pour éviter tout cacophonie regrettable une fois celle-ci au pouvoir. Alors tout naturellement sans doute, M. Giscard d'Estaing s'est tourné vers M. Chirac. N'est-il pas le président du RPR avec lequel devra se constituer une majorité de gouvernement ?

Dans un premier temps, l'ancien chef de l'État a jugé utile, cependant, de multiplier les gestes symboliques marquant qu'entre les deux hommes *« la rancune »* avait *été « jetée à la rivière »*. Une fois le message lancé si ce n'est accepté, M. Giscard d'Estaing a franchi un pas supplémentaire en veillant à la mise en place d'un groupe de travail réunissant des représentants du club 89 (proche du RPR) et des représentants des « organismes » que, de son côté, il « inspire » ; autrement *dit les clubs* Perspectives et Réalités et le CAF (1). Et comme ni M. Chirac ni M. Giscard d'Estaing ne sauraient être sectaires, il fut annoncé, le 20 décembre lors d'une réunion de ce groupe de travail à laquelle assistaient les



deux « parrains », d'inviter les autres clubs ou conseils à apporter *leur contribution à ce travail de* réflexion.

Il va sans dire que la mise en place de cette « cellule » chiraquo-*giscardienne, s'ajoutant aux déjeu*ners et rencontres réunissant MM. Chirac et Giscard d'Estaing n'a pas été sans susciter quelques remous dans l'opposition ou, du *moins, dans cette partie de l'UDF* qui compte un nombre non négligeable de barristes et de « non-alignés » qu'ils appartiennent au PR, au CDS ou au *Parti radical*. Ceux-là ont commencé à trouver que les signes d'un rapprochement entre le RPR et le PR tendaient à se multiplier et prenaient un tour terriblement concret.

Un tel rapprochement effectué au nez et à la barbe de l'UDF avait peut-être *quelque chose d'humi*liant... Il paraissait en tout cas pour le *moins regrettable voire « inconséquent »* — selon le mot de M. Stasi (CDS) — dans la mesure où il pouvait traduire une volonté *de marginaliser M. Barre et ses* trop fidèles supporters. Mais il est vrai aussi que l'ancien premier ministre, en refusant à plusieurs reprises de s'associer à des manifestations d'union jugées trop voyantes, en expliquant, pour répondre à une proposition de M. Chirac de constituer une « commission du bilan », qu'il ne disposait pas d'experts attachés à son service, a confirmé son choix d'une voie solitaire et offert la possibilité à MM. Chirac et Giscard d'Estaing de protester de leur bonne volonté.

A l'occasion, M. Raymond Barre n'hésite pas à souligner le peu de cas qu'il fait des programmes. Dans le dernier numéro de sa lettre mensuelle, *Faits et arguments*, il écrit notamment : *« Face aux programmes qui leur seront offerts, puissent* [les Français] *se souvenir que les « marchands de bonheur » ne sont souvent que des « marchands de sable »*. Et un peu plus loin il ajoute : *« L'avenir de la France ne dépend pas d'idéologies quelles qu'elles soient, ni de compromis élaborés par les professionnels des combinaisons politiciennes. »* Jugeant sans doute trop sévère pour s'adresser aux deux autres chefs de file de l'opposition... Quoi qu'il en soit, si M. Barre choisit la voie solitaire, il *en mesure les risques.*

Ces risques existent aussi pour ceux qui se réclament plus ou moins de lui. Ce sont eux qui ont réagi et entraîné avec eux l'ensemble de l'UDF. Prise d'une soudaine frénésie d'organisation, et impatiente de mettre à jour ses réflexions, l'UDF, sous leur impulsion, constitue des groupes de travail nouveaux, une commission de synthèse et se donne un calendrier qui devrait la conduire à la publication d'une plate-forme au printemps 1985. Époque à laquelle justement les clubs Perspectives et Réalités et le club 89 pourraient de leur côté être prêts. Heureuse coïncidence. *Alors, finalement, tout ne* va pas si mal dans l'opposition !

C. F.-M.

(1) Pour les clubs Perspectives et Réalités : MM. Alain Lamassoure, délégué général, et Paul Mentré, vice-président du conseil d'orientation ; pour le CAF, M. Raymond-François Lebris, secrétaire général. Pour le club 89 : MM. Michel Aurillac, président, et Alain Juppé, vice-président, tous deux membres du RPR et Mme Nicole Catala, vice-présidente. A ce groupe de travail ont été associés deux « conseillers », M. Alain Chevalier, à la demande de M. Giscard d'Estaing, et M. Jacques Friedmann, à la demande de M. Jacques Chirac.

Le Monde

société

L'AFFAIRE DE L'HOPITAL DE POITIERS

Le docteur Diallo va porter plainte en diffamation contre le professeur Mériel

L'affaire de l'hôpital de Poitiers entre dans une nouvelle phase. Après la remise du rapport des professeurs Lassner et Cara (*le Monde* des 15 et 18 janvier), M. Pierre Hovaere, premier juge d'instruction au tribunal de grande instance de Poitiers, a demandé à deux experts une nouvelle expertise toxicologique.

De leur côté les défenseurs du docteur Bakari Diallo, toujours inculpé d'assassinat et sous contrôle judiciaire, ont entrepris de contre-attaquer notamment en portant plainte pour diffamation contre le professeur Pierre Mériel, chef du département d'anesthésie-réanimation du CHU. Une plainte à laquelle devrait s'associer prochainement le docteur Denis Archambeau, inculpé lui aussi.

Comme on pouvait le prévoir, l'affaire du *CHU* de Poitiers commence à se transformer en querelle d'experts. Question centrale : de quoi est morte Nicole Berneron ? Questions annexes : si le décès est dû à une asphyxie au protoxyde d'azote, qui en est responsable ? Et le professeur Mériel a-t-il fait tout ce qu'il devait faire pour sauver sa patiente ? Ce dernier point pose *semble-t-il au magistrat de Poitiers* un délicat problème juridique. Une réponse est néanmoins attendue dans les prochains jours.

Une nouvelle expertise toxicologique est ordonnée

Après réception du rapport des experts en anesthésiologie des professeurs Lassner et Cara, M. Hovaere a décidé de commettre à nouveau les docteurs Roger Le Breton et Juliette Garat (Institut médico-légal de Paris), experts en toxicologie. Pourquoi ?

On se souvient des très mauvaises conditions de prélèvements sanguins lors de l'autopsie de Nicole Berneron, le lendemain de son décès. Ces prélèvements destinés à mesurer une concentration de gaz dans le sang auraient dû être faits à l'abri total de l'air. Cela n'a pas été le cas. *« Des prélèvements du sang de Mme Berneron,* écrivent les professeurs Lassner et Cara dans leur rapport, *ont été faits au moment de l'autopsie, soit environ vingt-quatre heures après sa mort. Le plus important, de 120 millilitres, a été obtenu par ponction de la veine sous-clavière droite sur le cadavre non encore ouvert. Trois transvasements dans le bocal ont été nécessaires (...) et ont duré environ dix minutes, et ce bocal était d'une capacité d'un litre. Les deuxième et troisième prélèvements de sang ont été faits une fois le corps ouvert au moment de la section des gros vaisseaux et au niveau de la gouttière pleurale droite où le sang était mêlé de liquide interstitiel. Ni au moment du prélèvement ni dans les récipients, les échantillons n'ont été à l'abri de l'air, notamment de l'air contenu dans les flacons qui ont été acheminés au laboratoire de toxicologie des docteurs Le Breton et Garat, à Paris. Le résultat des analyses de ces derniers est à interpréter à la lumière de ces conditions de prélèvement de conservation. »*

C'est à partir de ces prélèvements et grâce à un travail d'analyse de chromatographie en phase gazeuse que les docteurs Le Breton et Garat conclurent, le 26 novembre dernier, à des pourcentages de 6,2 %, 17,9 % et 6,7 % de la concentration maximum observée en cas d'asphyxie au protoxyde d'azote. Des chiffres pourtant impossibles à interpréter, compte tenu des fautes méthodologiques commises à Poitiers.

Reprenant ce qu'ils pensaient être *« le meilleur »* des trois prélèvements (celui de 120 millilitres qui a été placé dans un bocal de 1 litre) et après un calcul basé sur un travail expérimental, les professeurs Lassner et Cara conclurent que le taux réel du sang de Nicole Berneron en protoxyde d'azote était 11,5 fois supérieur, soit *« au moins de 71,3 % »* (6,2 × 11,5). Informés d'un tel calcul, les défenseurs du docteur Diallo en contestent le principe.

« Une situation choquante »

Ils devaient, le 22 janvier, demander sur ce point une contre-expertise. M. Hovaere aura anticipé leur demande. Le juge d'instruction a demandé aux docteurs Le Breton et Garat de reprendre cette question. *« Nous y travaillons actuellement,* nous a déclaré le docteur Le Breton, *après avoir reçu l'ordonnance que nous attendions. Nos travaux portent sur une expérimentation* in vitro *: il s'agit d'étudier l'évolution des concentrations en protoxyde d'azote dissous dans le sang équivalent à celui de Mme Berneron et replacé dans les mêmes conditions et dans les mêmes délais de conservation ».* Ces conclusions, *essentielles en ce qui concerne la* suite de l'affaire, ne seront pas connues tout de suite : on se souvient que les échantillons de sang avaient été reçus à Paris plus de quinze jours après leur prélèvement à Poitiers.

Me Pierre Chaigne, du barreau de Paris, et Bernard Drouineau, du barreau de Poitiers, défenseurs du docteur Diallo, ont, de leur côté, *annoncé leur intention* de porter très prochainement plainte pour diffamation contre le professeur Mériel. Ils pourraient, en cela, être rejoints par Me Jean Damy, du barreau de Poitiers, défenseur du docteur Archambeau.

Ces plaintes se fonderont sur les propos tenus par le professeur Mériel lors de sa conférence de presse du 7 novembre dernier. En présence du directeur-adjoint du CHU, le chef du département d'anesthésie-réanimation avait alors accusé sans hésiter ses deux collaborateurs, parlant d'un *« crime monstrueux »* et évoquant pour le docteur Diallo un *« crise de folie »* ainsi que sa *« paranoïa ». « Mais le docteur Diallo avait-il un mobile ? »*, lui avions-nous demandé au lendemain de cette conférence de presse. *« Mais parfaitement,* nous avait répondu le professeur Mériel, *il m'en voulait ! »*

Les défenseurs du docteur Diallo veulent aussi demander la suppression du contrôle judiciaire, une nouvelle autopsie de Nicole Berneron *« dans la mesure du possible »* et surtout une nouvelle expertise d'anatomopathologie. *« Il est pour le moins curieux,* nous a déclaré Me Chaigne, *que l'un des experts commis, le professeur Jean Payen soit membre du conseil d'administration du CHU qui s'est porté partie civile dans cette affaire. Sans mettre en cause son honorabilité il y a là une situation choquante. »*

JEAN-YVES NAU.

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE MARSEILLE

Les peines prononcées au procès des fausses factures sont inférieures à celles qui avaient été requises

Marseille. — Au terme d'un jugement de 318 pages, la sixième chambre correctionnelle *du tribunal* de Marseille, présidée par M. Henri Aldemar — devant laquelle avait été débattu, du 17 septembre au 25 novembre 1984, le procès dit des fausses factures, qui a amené devant elle quatre-vingt-deux prévenus — a prononcé soixante-seize condamnations et six relaxes.

Les plus fortes sanctions frappent les six inculpés qui restent détenus dans cette affaire, c'est-à-dire Julien Zemour, ancien inspecteur central des impôts à Nice, Roger Salel, Pierre Truc, Jacques Cohen, Jacques Venturi, et son père Dominique. Tous sont des dirigeants de sociétés auxquels il était reproché de s'être constitués des caisses noires, par la délivrance de fausses factures à d'autres entreprises privées et d'avoir, avec une partie de cet argent, corrompu une quinzaine de fonctionnaires municipaux pour s'assurer la délivrance de divers marchés de la ville.

Cependant, ces condamnations sont, pour la plupart, inférieures aux peines qu'avaient requises les représentants du ministère public, Mme Solange Moracchini et M. Guy Raysseguier.

Révision en baisse

Ainsi, Julien Zemour, contre lequel avaient été demandés dix ans de prison ferme, est condamné à neuf ans dont trois avec sursis et 300 000 francs d'amende. Roger Salel, ancien secrétaire parlementaire du sénateur Antoine Andrieux, aujourd'hui décédé, pour lequel le ministère public souhaitait huit ans de prison, est frappé de six années dont deux avec sursis et 300 000 francs d'amende. Pierre Truc, PDG de la Générale Sucrière à cinq ans de prison dont un avec sursis et 200 000 francs d'amende « gagne », si l'on peut dire un an par *rapport au réquisitoire.*

De leur côté, Jacques Benturi, condamné à cinq ans de prison, dont deux avec sursis, et son père Dominique à quatre ans dont un avec sursis, notamment pour leurs agissements au sein de la coopérative d'*entreprise générale du Midi* (CEGM) ont bénéficié, eux aussi, d'une certaine indulgence puisque l'accusation réclamait contre eux six et huit ans. En revanche, les réquisitions visant Guy Halimi, gendre de Julien Zemour, ont été suivies : six ans de prison et mandat d'arrêt à l'audience pour ce prévenu libre qui ne s'était pas présenté au matin du jugement, sont plus conformes aux réquisitions, la peine de prison comportant, cependant, deux ans avec sursis.

Le jugement fait preuve d'une même révision en baisse à l'égard de

De notre envoyé spécial

M. Jules Dias, directeur à Nice de la Banque populaire des Alpes méridionales. Dans cet établissement, la police avait saisi l'ensemble d'une comptabilité faisant apparaître d'importants retraits d'argent en espèces par certains des inculpés qui y disposaient de comptes. Contre M. Dias, le ministère public avait donc estimé que sa responsabilité était grande et méritait cinq ans d'emprisonnement. Le tribunal s'est contenté de lui infliger trois ans avec sursis accompagnés, comme pour MM. Sepour, Salel, Venturi, Jacques Cohen et Truc, de cinq ans de mise à l'épreuve et d'une obligation à réparer les préjudices résultant de leurs agissements.

Les condamnations qui sont infligées aux autres prévenus contre lesquels étaient aussi retenus, notamment, *les délits de faux en écritures* de commerce et de corruption active, sont, elles aussi, toutes assorties du bénéfice du sursis partiel ou total et vont de trois ans à un mois, selon les cas.

Quant aux fonctionnaires municipaux auxquels il était reproché une corruption passive, ils sont condamnés selon l'importance des sommes dont ils ont bénéficié et, pour les plus compromis, en raison du délit supplémentaire de faux en écritures de commerce. Ainsi, M. Jacques Carbuccia, qui était, à la mairie de Marseille, chef du service de révision des marchés passés avec les entreprises, est condamné à trois ans de prison dont dix-huit mois avec sursis et 100 000 francs d'amende.

De même, deux ans de prison, dont un avec sursis, sanctionnent MM. Alfred Bernard et Philippe Esposito. Pour les autres fonctionnaires de moindre rang, les peines varient de neuf mois à six mois, toujours avec sursis.

Défaut de surveillance

On retiendra aussi que le jugement a dans de nombreux cas modifié la qualification des inculpations initialement retenues par la parquet, comme s'il avait voulu donner une triple leçon jugeant par exemple que Julien Zemour et quelques autres ne furent pas coauteurs du délit de faux en écritures, mais seulement complices. Deux autres condamnations sont à relever : en premier lieu, au chapitre de cette relative indulgence générale, la peine d'un an avec sursis et 10 000 F d'amende prononcée contre M. Paul Cassini, qui est expert comptable ou commissaire aux comptes de plusieurs des sociétés en cause et contre lequel avait été requise une peine ferme de deux années.

Ensuite, il faut noter le passage du jugement relatif à la constitution *de partie civile de la ville de Marseille* qui invoquait un préjudice moral et un préjudice matériel. Lorsque l'affaire avait éclaté, au printemps 1982, quelques semaines après la mort tragique de René Lucet, directeur de la caisse primaire d'assurance-maladie, et qui fut le point de départ de l'enquête financière, M. Gaston Defferre, en sa qualité de maire, avait annoncé qu'il serait « sauvage »...

Le tribunal a pourtant estimé que la demande du franc symbolique de la ville pour réparation de son préjudice moral était mal fondée. Il déclare sur ce chapitre que *« l'ampleur et le durée de la fraude dénote (...) que les contrôles auxquels étaient soumises les opérations dévolues aux adjoints techniques et au personnel administratif et comptable du service d'architecture, étaient inappropriés à la nature de leurs fonctions et à l'importance des sommes versées, voire même inexistants ».*

Il en conclut, dès lors, que *« le défaut de surveillance imputable aux organismes supérieurs de la ville de Marseille, exclut qu'une indemnité, même symbolique, puisse être alloué en réparation d'un préjudice moral résultant des actes délictueux commis par les fonctionnaires municipaux qui leur étaient subordonnés ».*

En revanche, le préjudice matériel est admis, mais là encore le tribunal formule une réserve. S'il chiffre le montant de ce préjudice à, environ, 1 050 000 francs, la ville ne recevra des condamnés que les deux tiers de cette somme, en raison du partage des responsabilités résultant du défaut de surveillance. Ce ne sont pas là les moindres des attendus. Du côté de l'opposition, en tout cas à Marseille, on ne manque pas déjà de les relever et... de les savourer.

Quant à l'État, représenté par son agent du Trésor, il obtient que les prévenus déclarés coupables d'escroquerie à la TVA, lui versent une somme totale d'environ 1 350 000 francs.

D'une façon générale, les inculpés et, particulièrement, les plus compromis, ont accueilli cette décision *sans protestation ni révolte, en dépit* des fort savantes explications que les uns et les autres avaient pu fournir afin de soutenir qu'ils n'étaient pas les coupables que l'on dépeignait. Quant au ministère public, s'il n'est visiblement pas satisfait de certaines indulgences, il attend de lire par le menu les attendus de ce jugement fleuve pour décider ou non d'un appel a minima.

J.-M. THÉOLLEYRE.

EN BREF

Grève de la faim à la prison de la Santé

Régis Schleicher et Jean Asselmeyer, incarcérés à la prison de la *Santé à Paris pour leur participation* ou leur soutien aux actions du mouvement d'extrême gauche dissous Action directe ont commencé, samedi 19 janvier, une grève de la faim *« en solidarité avec les membres de la Fraction armée rouge (RAF), grévistes de la faim dans les prisons allemandes depuis quarante-cinq jours ».* Régis Schleicher, vingt-sept ans, est notamment inculpé du meurtre de deux policiers, avenue Trudaine, à Paris, le 31 mai 1983. Jean Asselmeyer, quarante ans, conseiller d'éducation populaire, accusé d'avoir fourni un soutien logistique à Action directe, est inculpé, depuis le 13 décembre 1984, d'association de malfaiteurs.

M. Jean-Louis Bruguière, juge d'instruction à Paris, chargé des dossiers concernant Action directe, a, d'autre part, lundi 21 janvier, signé les ordonnances de mise en liberté sous contrôle judiciaire de Dominique Baudrillard, trente et un ans, et Karine Benoit, vingt-trois ans, incarcérées depuis le 13 décembre 1984 et inculpées de recel de vol et de recel de faux documents administratifs.

● *Accord à Sèvres (Hauts-de-Seine) entre le Centre culturel et la municipalité.* — Les trois associations qui avaient été expulsées du Centre culturel par le maire de Sèvres, M. Jean Caillonneau (UDF) — *Issue de secours, Possible* et *Coup de pouce,* — ont accepté les propositions de relogement qui leur ont été faites par la municipalité. Cet accord, réalisé lors d'une réunion à la préfecture, a mis fin au *conflit* qui opposait à la *mairie,* depuis l'été, les responsables de ces associations, créées par l'équipe municipale précédente d'union de la gauche (*le Monde* du 5 janvier).

Un témoin surprise dans l'affaire Orsoni ?

Un témoin surprise dans *l'affaire Orsoni ? C'est du moins* ce que promettent quatre avocats corses des sept militants autonomistes incarcérés à la prison Saint-Paul de Lyon, dans le cadre du double assassinat commis à l'intérieur de la prison d'*Ajaccio, le 7 juin 1984*, afin de « venger » Guy Orsoni, militant nationaliste disparu, et très probablement assassiné, en juin 1983. Ils ont assuré, vendredi 18 janvier, qu'un important *« témoin »* viendrait confirmer que cette disparition *« est une affaire politique ».* Ce témoin ne devrait cependant se manifester qu'à l'ouverture, en juin probablement, devant la cour d'assises du Rhône, du procès des meurtriers de Jean-Marc Leccia et *Salvatore Contini.*

Il s'agirait d'un homme informé des mobiles, et peut-être même de l'identité des commanditaires, de l'exécution de Guy Orsoni, qui aurait brusquement *« changé de camp ».* Me Antoine Sollacaro, l'un des défenseurs des sept militants corses, a déclaré à notre correspondant régional à Lyon, Claude Régent : *« Ceux qui ont eu dans le passé certaines garanties, des protections en cas d'« ennuis », ne les auraient plus et chercheraient à se couvrir de l'autre côté. »* Autrement dit : l'un des anti-autonomistes compromis dans l'*affaire Orsoni aurait* choisi, se sachant identifié, la « protection » du FLNC.

Condamnation au Maroc de deux Français pour enlèvement d'enfant mineur

Deux Français, M. Paul Groyer, trente-neuf ans, et son amie, Mme Chantal Barraud, trente-six ans, inculpés *« d'enlèvement d'enfant mineur »*, ont été condamnés, vendredi 18 janvier, par le tribunal de première instance de Fès (Maroc), à des peines respectives de huit et quatre mois de prison avec sursis assorties d'amendes de 400 dirhams (autant en francs français), chacun.

Agent commercial vivant à Nantes, M. Groyer, divorcé d'une épouse marocaine, Mme Zhor Mekouar, avait *tenté de récupérer* à Fès, à 220 kilomètres au nord-est de Rabat, Patrick, neuf ans et demi, né de ce mariage (*le Monde* du 19 janvier). L'épouse marocaine avait — aux yeux de la loi française — illégalement ramené avec elle au Maroc, en 1980, le jeune Patrick alors que le jugement de divorce avait confié la garde de l'enfant à son père. — *(AFP).*

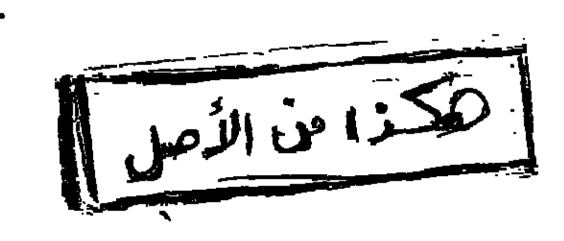
Arrestation à Nantes du meurtrier d'un fonctionnaire des relations extérieures

Antonio Arturo, ancien légionnaire, âgé de trente ans, a été inculpé d'homicide volontaire et écroué, vendredi 18 janvier, après avoir avoué être le meurtrier de Didier Andrieu, âgé de trente-huit ans, fonctionnaire du ministère des relations extérieures en poste à Nantes. Ce dernier avait été retrouvé, le 6 janvier, le corps criblé de balles dans sa voiture, en plein centre de Nantes. Le meurtrier avait servi comme mercenaire au Congo alors que la victime était consul adjoint à Brazzaville. Selon les enquêteurs, une liaison platonique se serait établie à Nantes entre le légionnaire et l'*épouse de* l'ex-consul adjoint, en instance de séparation de corps. Cependant, la police judiciaire assure que l'enquête continue, *« car nous n'excluons pas l'hypothèse d'un meurtre commandité par une tierce personne pour un tout autre mobile que l'amour ».*

Accident d'avion de Reno : soixante-cinq morts

Soixante-cinq *personnes* — au moins — auraient péri lors de l'accident d'avion qui s'est produit, lundi 21 janvier, près de l'aéroport de Reno (Nevada) *(nos dernières éditions).* Il y aurait trois survivants dont le pilote de l'appareil. Mais les autorités ignorent encore si toutes les places de l'appareil — un Lockheed Electra de la compagnie de charters Galaxy Airlines — étaient occupées. L'avion, qui ramenait à Minneapolis des passagers venus passer le week-end à Reno, s'est écrasé peu après le décollage et a pris feu près d'un ensemble d'immeubles. L'accident a provoqué un début d'incendie dans un magasin de meubles.

● *Explosion de gaz à Montauban : deux enfants tués.* — Deux enfants, âgés de huit et dix ans, ont trouvé la mort lors d'une explosion de gaz qui a détruit le lundi 21 janvier, en fin d'après-midi, trois immeubles à Montauban (Tarn-et-Garonne). Vingt-neuf personnes ont été blessées. Le drame a été causé par une rupture de canalisation dont on ignore, pour l'instant, l'origine. M. Martin Malvy, secrétaire d'État à l'énergie, qui était sur les lieux, a ordonné une enquête.



La situation en Nouvelle-Calédonie

Le Parlement se réunira en session extraordinaire à partir du mercredi 23 janvier à 18 heures pour examiner le projet de loi prolongeant l'état d'urgence en Nouvelle-Calédonie, projet qui aura été adopté le matin même par le conseil des ministres. L'Assemblée nationale devrait consacrer la soirée et une partie de la nuit de mercredi à sa discussion, le Sénat n'étant, lui, saisi que jeudi en début d'après-midi. Il y aurait ainsi une rupture de quelques heures dans l'état d'urgence, puisque, légalement, *il doit prendre fin jeudi à 2 heures du matin, heure de Paris.*

M. Jean-Pierre Soisson, député (UDF-PR) de l'Yonne, s'est dit, mardi, favorable à la prorogation de l'état d'urgence, mais, a-t-il ajouté *« pourquoi faire ? Tel est le débat de fond que souhaite l'UDF ».*

Nouveaux incidents dans le centre minier de Thio

De notre correspondant

Nouméa. – La mine de Thio, dont M. Mitterrand a annoncé la réouverture, est inactive depuis deux mois. Mais on ne redémarre pas une telle exploitation comme une chaîne de voitures interrompue par une grève.

L'essentiel du problème technique est apparu, le lundi 21 janvier, lors d'une inspection du site *d'extraction du Camp* des Sapins, effectuée par un ingénieur de la société Le Nickel (SLN) et par la gendarmerie, qui a révélé la destruction complète d'une partie des installations : six camions de quarante-cinq tonnes servant à transporter le minerai ont été totalement détruits, et trois autres gravement endommagés, a précisé la SLN.

« Indépendamment de tout problème politique, a indiqué le directeur de la SLN, M. Jacques Barisain, *cela retarde de plusieurs mois le redémarrage complet du centre de Thio ».* La production de ce site ne représente que la moitié de celle de l'autre mine de Thio, située en bord de mer. Celle-ci, dite du « plateau » ne pourra non plus reprendre ses activités immédiatement. Sur les vingt-cinq véhicules volés, seuls deux ont été récupérés. Il manque *aussi trois bulldozers utilisés par* le FLNKS pour le percement des voies qui devaient relier Thio à la côte ouest.

Se pose aussi le problème du retour des familles des employés du centre. Actuellement quatre-vingt-trois d'entre elles sont réfugiées à Nouméa et beaucoup n'ont *plus envie d'aller revivre à Thio. En* outre, celles qui accepteront d'y retourner auront bien du mal à retrouver une vie normale. Dans la ville fantôme, pratiquement tous les commerces ont fermé, toute activité a cessé. Enfin, la première phase de la remise en route de Thio, qui doit donc durer en principe trois à quatre *semaines*, est *supposée permettre* l'ouverture de négociations entre la SLN et le FLNKS, avec l'administration comme intermédiaire.

Celles-ci ont déjà commencé entre salariés de la société sympathisants du FLNKS et le sous-préfet de la subdivision administrative, M. Jean-Claude Vincent. Mais la *SLN refuse de discuter avec* les indépendantistes et déclare que le travail au centre de Thio reprendra avec le personnel qui était en activité le 17 novembre.

Les indépendantistes affirment qu'il n'ont aucune responsabilité dans le sabotage des installations de la mine du camp des Sapins. Le *FLNKS va jusqu'à accuser* d'autres propriétaires miniers du territoire, ceux qu'on appelle *« les petits mineurs »*, d'avoir organisé une expédition héliportée le 16 janvier (un hélicoptère civil aurait effectivement été aperçu par la gendarmerie de Thio dans cette région) visant à détruire une partie des installations de la mine du camp des Sapins.

Le FLNKS a, en outre, durci sa position, et a posé des conditions : 1°) la reconnaissance de la souveraineté du peuple canaque sur la région de Thio ; 2°) l'annulation de toutes les poursuites judiciaires déposées depuis le 18 novembre 1984 à l'encontre des militants FLNKS ; 3°) la remise en liberté de tous les militants FLNKS (quatre-vingt-dix sont incarcérés à ce jour) ; 4°) la libre circulation de tous les militants du FLNKS ; 5°) le retrait de Thio des forces de l'ordre.

Quels que soient les auteurs du sabotage de Thio, un seul fait pourrait ramener un peu de confiance *dans le village* : l'*arrestation* des coupables. La gendarmerie s'y emploie.

FREDERIC FILLOUX.

LA PRÉPARATION DU 25e CONGRÈS

La direction du PCF doit faire face à une résistance qui se concentre dans quelques régions

Les débats des conférences de section et des premières conférences fédérales du Parti communiste, au cours du dernier week-end, font apparaître une réalité contrastée. Acquise à l'unanimité ou à la quasi-unanimité dans certains départements, parfois nuancée d'amendements, l'adoption du projet de résolution élaboré par la direction du parti a revêtu, ailleurs, un aspect inhabituel pour le PCF, puisqu'il a fallu dénombrer une assez forte proportion d'abstentions et de votes contre. Au total, indiquait *l'Humanité* le lundi 21 janvier, 90 % des délégués aux trente conférences fédérales qui se sont réunies ont approuvé le projet de résolution, 7 % d'entre eux votant contre et 3 % s'abstenant.

10 % de votants refusant leur confiance à la direction ou s'opposant à elle, c'est à la fois peu et beaucoup. *M. Georges Marchais et ses* amis peuvent se prévaloir d'un appui très large au regard des normes démocratiques, et leur maîtrise du congrès ne paraît pas contestée. Si l'on rapproche les votes du week-end du recul électoral subi par le PCF en juin dernier, on peut considérer que l'ébranlement provoqué par ce résultat a été efficacement amorti par la direction ou, si l'on préfère, que celle-ci a su répondre aux interrogations soulevées, chez les militants et les cadres, par la baisse persistante de l'influence communiste.

Cependant, le niveau du désaccord au sein du Parti semble d'autant plus élevé qu'il est subi par la direction. Celle-ci avait fait le choix d'un congrès unanime, non seulement dans ses débats et ses votes finaux (ce qui n'est plus certain), mais, aussi, dans sa phase préparatoire à quelques cellules, voire à quelques sections près. *A titre de comparaison, le projet de réso*lution du dernier congrès (le vingt-quatrième, réuni en février 1982) avait été approuvé par *20 189 délégués aux conférences fédérales sur* 20 514, soit 98,41 % (86 cellules sur 27 541 et 5 sections sur 3 090 avaient rejeté le texte).

Cette proportion ne se retrouve pas, cette année, dans les votes des trente premières conférences fédérales, la moyenne de 10 % de votes contre et d'abstentions devant être appréciée en tenant compte du fait qu'elle associe des départements très soudés autour de la direction det d'autres, beaucoup plus divisés. Enfin, la résistance rencontrée par la direction au niveau des conférences fédérales est le résidu d'un triple filtrage, d'abord sur l'ensemble des adhérents, qui ne participent pas tous aux réunions de cellule ; puis dans le choix de ceux qui sont délégués aux conférences de section ; enfin, de conférence de sections aux conférences fédérales.

PATRICK JARREAU.

De la Lorraine au Roussillon

Les indications recueillies à diverses sources, avec l'aide des correspondants du *Monde*, montrent *que l'effort de* la direction et de la hiérarchie du parti pour faire « passer » les positions adoptées à l'été et à l'automne dernier connaît un succès inégal et que les méthodes adoptées pour y parvenir n'ont pas été partout les mêmes, la place faite à des amendements étant variable.

Dans le Bas-Rhin, par exemple, où la conférence fédérale a approuvé le projet de résolution à l'unanimité de ses quelque soixante-dix délégués, quatorze amendements ont été adoptés. Ceux-ci, selon M. Francis Wurtz, représentant à l'Assemblée européenne, membre du comité central du PCF, *« ne contredisent en rien l'orientation, mais enrichissent le texte ».* M. Wurtz a précisé, toutefois, que *« l'unanimité n'était pas acquise d'avance »*, ce qui incite à penser que le recours à l'amendement n'a peut-être pas été de pure forme.

Parmi les départements où le projet de résolution a été adopté sans opposition vraiment notable figurent la Corrèze, où les cent cinquante délégués ont émis un vote unanime ; les Vosges, où le projet a été approuvé par 70 voix sur 72, avec 2 abstentions ; les Ardennes, où l'on a compté 2 voix contre sur environ 90 ; la Savoie, *qui a donné* 90 voix à la direction, avec 4 abstentions ; le Pas-de-Calais, où, sur 440 délégués, on a dénombré 5 voix contre et 13 abstentions. Dans ce dernier département, le projet de résolution avait été adopté à l'unanimité par 70 conférences de section, à la majorité par 9 autres, une conférence de section (*le Monde* du 17 janvier) le repoussant.

Ces quelques exemples montrent que les fédérations où les positions de la direction sont le mieux acceptées se situent parmi les départements d'implantation marginale (le Bas-Rhin) ou forte (le Pas-de-Calais ou la Corrèze), au nord comme au sud. Le *vote massif du Pas-de-Calais* contraste, par exemple, avec la situation plus difficile du Nord voisin, où la conférence fédérale ne s'est pas encore réunie.

Des rapprochements géographiques se dessinent, toutefois, assez nettement. La région lyonnaise manifeste une nette résistance face à la direction du parti. Dans la Loire, en présence de M. Charles Fiterman, le projet de résolution a été adopté par 169 délégués, avec 6 voix contre seulement, mais il y a eu 36 abstentions (la conférence fédérale a aussi appris, sans qu'une explication politique ait été donnée de ce changement, que M. Joseph Sanguedolce, ancien maire de Saint-Etienne, sera remplacé, au comité central, par M. Philippe Rambaud, adjoint au maire de Roanne). Dans l'Ardèche, sur 113 délégués, 12 ont voté contre le projet de résolution et 9 autres se sont abstenus. Dans l'Ain, 77 délégués ont voté pour, 6 ont voté contre et 6 autres se sont abstenus.

Les résultats de ces conférences fédérales sont corroborés, dans cette région, par ceux des conférences de section de l'Isère et, surtout, du Rhône, où les abstentions et les votes contre ont été nombreux, cette semaine comme la semaine précédente. Cela a été le cas, notamment, dans plusieurs sections locales ou d'entreprise de Lyon, ainsi qu'à Vaulx-en-Velin (dont le maire est communiste) et à Villeurbanne. Cette situation explique peut-être en partie les rumeurs mettant en cause Mme Francette Lazard, membre du bureau politique, qui « suit » cette région.

La défiance vis-à-vis de la direction se concentre aussi dans une partie du Languedoc-Roussillon. La conférence fédérale de l'Hérault a adopté le projet de résolution par 206 voix contre 15, avec 14 abstentions, l'ampleur des votes contre et des abstentions n'ayant été limitée, semble-t-il, que grâce à l'acceptation d'amendements de fond. Dans les Pyrénées-Orientales voisines, où la conférence fédérale ne s'est pas encore réunie, plusieurs conférences de section (Céret et Thuir, notamment) ont confirmé l'existence de sensibles désaccords.

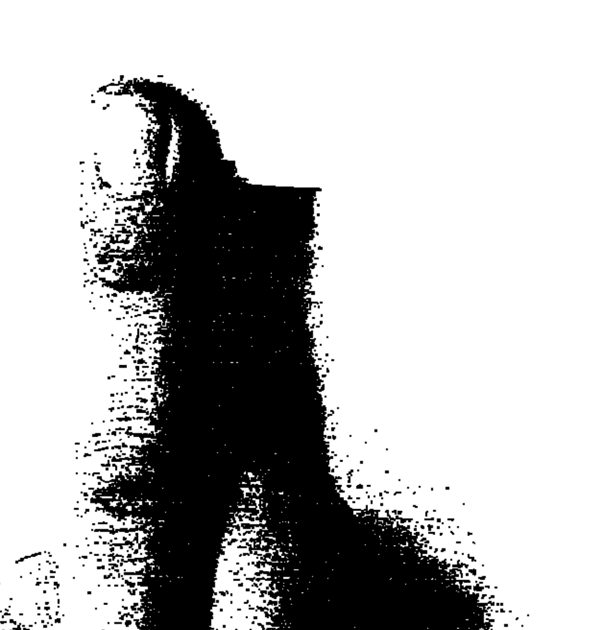
Dans l'Est, où la fédération de la Meurthe-et-Moselle continue de poser de sérieux problèmes à la direction du parti, la conférence fédérale de la Moselle a enregistré 13 % de votes contre et 7 % d'abstentions. En revanche, dans la Marne, le *projet de résolution a été* approuvé par 91 % des délégués, 9 % d'entre eux s'abstenant.

Autour de la Haute-Vienne, autre fédération difficile pour la direction du parti, la défiance envers celle-ci s'est concrétisée dans les votes de deux conférences fédérales. Celle de la Creuse a donné 48 voix pour le projet de résolution et 15 contre, avec 17 abstentions. Dans la Charente, 83 délégués ont voté pour, mais 39 autres se sont abstenus, parmi lesquels M. André Soury, député. Quinze amendements ont été adoptés, dont plusieurs réclament davantage de démocratie dans le fonctionnement du PCF.

La direction du parti se heurte donc à une résistance non négligeable, qui s'exprime aussi dans la région parisienne, comme l'ont montré plusieurs conférences de section. Dans la capitale, la proportion des votes contre et des abstentions tourne autour de 25 % à 30 % des délégués à ces conférences. Le cas de la Seine-Saint-Denis est plus problématique encore pour les dirigeants communistes, qui escomptaient des responsables fédéraux qu'ils leur garantissent un congrès sans histoire. Or, après celle de Montreuil, la section d'Aubervilliers a enregistré à son tour une forte proportion (30 % environ) de votes contre et d'abstentions. A Saint-Denis, les abstentions et les votes contre ont représenté 20 % des délégués, et M. Pierre Zarka, député, élu au comité de section à bulletin secret, a été rayé sur 13 % des bulletins.

L'ensemble de ces résultats laisse augurer d'un congrès moins unanime que d'ordinaire. Plusieurs départements, en effet, enverront à Saint-Ouen des délégations comprenant des militants ayant voté contre ou s'étant abstenus sur le projet de résolution. Certains de ces délégués devraient, logiquement, s'exprimer à la tribune.

P. J.



Deux mille peines d'intérêt général en 1984

Deux mille peines d'intérêt général ont été prononcées en France au cours de l'année 1984, a déclaré M. Robert Badinter, garde des sceaux, qui assistait récemment à la rentrée du tribunal de Bobigny (Seine-Saint-Denis). Le travail d'intérêt général a été introduit dans le code pénal par la loi du 10 juin 1983. Y sont soumis, avec leur accord, les délinquants qui encourent une courte peine d'emprisonnement. Cette loi est entrée en vigueur le 1er janvier 1984.

La chancellerie espère que le nombre de peines de ce genre passera de deux mille à quatre mille en 1985, ce qui correspond au nombre de postes de travail d'intérêt général actuellement disponibles.

« Je préfère décider pour qui je travaille »

De notre correspondant régional

Lyon. – A l'heure où la RATP ouvre ses stations pour éviter des drames dus au froid, la SNCF défend ses... couvertures. Daniel Kesserling, vingt-deux ans, a comparu, lundi 21 janvier, devant la sixième chambre du tribunal correctionnel de Lyon, pour avoir dérobé, le 27 décembre dernier, une couverture et un drap au préjudice de la Société nationale. L'accusé, arborant une superbe coupe de cheveux « à l'iroquoise », n'a pas nié les faits : *« Je voulais les donner à des amis qui en avaient besoin. »* Les amis, des squatters d'un appartement du centre ville, étaient venus en renfort et ont distribué un tract : *« Pas de pitié pour les voleurs de couverture ! Qu'on leur coupe les mains ! »*

Le tribunal a préféré une répression moins spectaculaire : quinze jours de prison avec sursis et 500 francs d'amende. Daniel Kesserling, qui s'est présenté sans avocat à la barre, a refusé une peine de « travail d'intérêt général » : *« Je préfère décider moi-même pour qui je travaille »*. Hilare, il a expliqué au président que le plus désagréable pour lui était la confiscation des deux couteaux de poche qu'il avait sur lui au moment de son interpellation. *« Cette sanction est de droit »*, a argumenté le magistrat, plutôt désarçonné par la réplique du jeune homme : *« Comment vais-je couper mon saucisson, maintenant ? »*

C. R.

VENDANT SANS AUTORISATION UN PRODUIT CONTRE LE CANCER

La famille Solomidès est accusée « d'exercice illégal de la pharmacie »

Une saisie de matériel et de documents comptables a été effectuée dans les locaux de la société Oléa-Centre de Sceaux (Hauts-de-Seine) productrice des substances du docteur Solomidès. Ces produits généralement dénommés *« physiatrons synthétiques »* sont présentés par leur fabricant comme susceptibles de traiter efficacement les cancers humains. Il s'agit là d'une thérapeutique marginale qui est depuis plusieurs années au centre d'une très vive controverse médicale. Selon les cas, le docteur Solomidès est présenté comme un inventeur génial et méconnu, ou comme un charlatan.

Après sa mort, en 1979, son épouse et son fils ont poursuivi la fabrication des physiatrons au sein de la SARL Oléa-Centre. Aucune autorisation de mise sur le marché de ces produits n'a jamais été obtenue faute d'expérimentations suffisantes. En 1983, (*le Monde* du 5 janvier 1983) les responsables de l'Institut Solomidès estimaient que leur produit était utilisé par environ deux mille malades cancéreux, un millier de médecins étant, selon eux, des prescripteurs potentiels.

En 1982, dans le cadre de la concertation nationale sur le cancer, on avait évoqué la possibilité d'une expérimentation scientifique des *« physiatrons synthétiques »*. Les ponts semblent aujourd'hui définitivement coupés. Une plainte a en effet été déposée par le secrétariat d'Etat à la santé. La saisie a été effectuée dans le cadre d'une information *« pour exercice illégal de la pharmacie, infraction à la législation sur les médicaments et exercice illégal de la médecine »*.

L'affaire a été confiée à M. Gérard Poirotte, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Nanterre. La société Oléa-Centre a cessé sa production à la suite de la saisie du matériel de fabrication.

J.-Y. N.

Au Conseil d'Etat

La commission des études et du rapport serait élevée au rang de section

La commission des études et du rapport au Conseil d'État, dont M. Guy Braibant est le président, serait bientôt élevée au rang de section de l'assemblée du Palais-Royal. L'Elysée avait renoncé à la dernière minute à nommer M. Braibant à la tête de la commission du contentieux, à la suite de la publication, par de nombreux journaux, d'articles rappelant l'appartenance de l'ancien chargé de mission au cabinet de M. Charles Fiterman au Parti communiste (*le Monde* du 5 janvier).

Elever la commission du rapport que M. Braibant préside au rang de section, c'est peut-être atténuer l'effet de la décision dont il a été victime et qu'avait dénoncée *l'Humanité*, mais c'est aussi reconnaître le rôle grandissant qu'a eu la commission depuis sa création en 1963. Elle est notamment chargée de veiller à l'exécution par l'administration des décisions des tribunaux administratifs et du Conseil d'Etat. Elle réalise aussi des études à la demande du gouvernement et du vice-président du Conseil d'Etat sur les sujets les plus variés, comme, récemment, la gestion de la fonction publique.

SELON UN RAPPORT DE L'OICS

Toutes les régions du monde sont touchées par le trafic des stupéfiants

La production, le trafic et l'abus de la drogue ont augmenté en 1984. Le phénomène n'est guère nouveau. Il se répète depuis plusieur années. Telle est la première conclusion qu'on peut tirer du rapport annuel de l'Organe international de contrôle des stupéfiants.

Cet organisme des Nations unies, qui siège à Vienne, tire, une fois de plus, le signal d'alarme en soulignant que toutes les régions du monde sont atteintes. Seule l'Europe de l'Est paraît épargnée, mais elle ne l'est pas totalement dans la mesure où elle est un lieu de transit.

Les opiacés (opium, héroïne, morphine) sont cultivés, produits, consommés, « commercialisés » aux Moyen et Proche-Orient, et en Asie du Sud, de l'Est et du Sud-Est. Les premiers producteurs du monde de feuilles de coca sont les Caraïbes, l'Amérique centrale et le continent sud-américain. Quant au cannabis, on le trouve dans toutes les régions tempérées.

L'héroïne détient le record de la consommation en Europe occidentale et aux États-Unis. Mais l'usage de la cocaïne et du cannabis a aussi considérablement augmenté en Europe. Les saisies y ont elles-mêmes progressé avec une fréquence spectaculaire : moins de 1 kilogramme de cocaïne il y a quinze ans en Europe ; plus de 1 tonne en *1983* ; 40 % de plus d'héroïne de 1982 à 1983. Ailleurs aussi... Mardi 15 janvier, le département américain a annoncé le démantèlement d'un réseau qui, en dix ans, a *réalisé plus* de 100 millions de dollars de profit en revendant 293 tonnes de marijuana et de haschisch aux Etats-Unis.

Le rapport de l'Organe international de contrôle des stupéfiants met en exergue les risques pour la santé accrus par l'*« abus simultané de plusieurs de ces drogues, souvent en combinaison avec l'alcool, et par des modes de consommation de plus en plus dangereux »*. Mais il relève aussi que la production illicite, ainsi que le trafic des drogues *« continuent d'être financés et menés par des criminels internationaux bien organisés »*.

Or, ajoute-t-il, ces activités illégales sont si répandues et drainent des capitaux si importants *« que l'économie des pays s'en trouvent désorganisée »* et parfois la sécurité de certains Etats *« menacée »*. A tel point que des gouvernements ont lancé des *« contre-offensives »*, en particulier sur le continent américain. L'organe de l'ONU se félicite de la conclusion de nouveaux accords d'extradition en 1984, tout en notant que de *« gros trafiquants se voient imposer des peines relativement légères »*.

Dans les pays de l'Est aussi...

Il est sans doute un peu rapide d'affirmer, comme le fait l'Organe international de contrôle des stupéfiants, où les représentants des Etats socialistes ne tiennent pas à soulever un sujet quasi tabou dans leurs pays, que l'Europe de l'Est est épargnée par le phénomène de la drogue. Des articles de la presse attirant l'attention sur les dangers des drogues douces ou dures, les peines exemplaires infligées aux trafiquants ou aux consommateurs, les rapports de médecins et d'experts restés le plus souvent confidentiels, montrent assez que le problème se pose aussi dans cette partie du monde, sans parler de l'alcoolisme, qui a des conséquences médicales et démographiques très graves, notamment en URSS et en Pologne.

La Bulgarie est un point de passage très fréquenté par les trafiquants d'héroïne entre le Croissant d'or (Afghanistan, Pakistan, Iran) et l'Europe occidentale. Selon les Américains, l'agence officielle de voyages bulgare *Kintex serait elle-même* impliquée dans ce trafic. Par son intermédiaire, des armes s'échangeraient contre de la drogue avec les pays du Moyen-Orient.

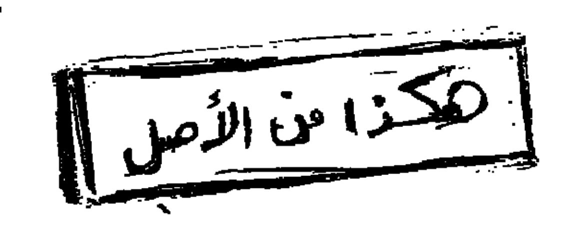
En URSS, les soldats soviétiques servant en Afghanistan consomment eux-mêmes de l'« herbe » et en revendent quand ils rentrent en permission dans *leur pays. Les Moscovites savent*, d'autre part, que la place de l'Arbat est le rendez-vous favori des drogués et des revendeurs.

En Tchécoslovaquie, *Rude Pravo*, organe du PC, a récemment dénoncé l'augmentation de la consommation de marijuana. *Mais*, les drogues *traditionnelles* étant trop chères, les toxicomanes ont plutôt recours à des produits qu'ils fabriquent eux-mêmes à partir de médicaments usuels. *La presse tchécoslovaque* a donné une grande publicité, à la fin de l'année dernière, à la condamnation à mort d'un jeune drogué accusé de meurtre.

En Hongrie, enfin, les jeunes ont commencé à respirer de la colle dès la fin des années 60, et un rapport officiel, qui n'a pas été publié, indiquait, en mars 1984, *que, selon une enquête réalisée* auprès d'un millier de jeunes, 5 % d'entre eux avaient consommé de la drogue ou s'y adonnaient encore.

D.V.

● *Un Français gracié par le roi de Thaïlande.* – Un ressortissant français, M. Yves Ruillier, vingt-huit ans, détenu depuis cinq ans et demi à Bangkok pour trafic de stupéfiants, *vient d'être gracié par le* roi de Thaïlande. C'est le quatrième Français à bénéficier d'une telle mesure depuis novembre dernier. Trente de nos compatriotes restent incarcérés en Thaïlande, la plupart pour les mêmes motifs. M. Ruillier, qui avait été arrêté en possession de 304 grammes d'héroïne pure et qui avait été condamné à vingt-cinq ans de prison, doit, selon l'ambassade de France à Bangkok, regagner son pays d'ici à la fin de la semaine.



LE POINT SUR...

Le premier vol militaire de la navette américaine

MOINS *d'un siècle aura suffi pour qu'à l'avion succède un engin capable de participer à sa propre satellisation autour de la Terre et, une fois sa mission terminée, de revenir au sol de façon autonome. Avec l'avènement de la navette spatiale américaine (*shuttle*), un nouveau pas a été franchi : celui de la récupération et de la réutilisation des véhicules spatiaux. En un peu plus de trois ans et demi, la flotte des navettes spatiales américaines, composée de *Columbia*, *Challenger* et *Discovery* (1), a permis d'effectuer un total de quatorze missions habitées et de mettre en orbite une douzaine de satellites. Dans le même temps, un des vols a permis, en novembre 1984, de corriger la « bavure » survenue neuf mois plus tôt. La navette a récupéré, dans des conditions spectaculaires, deux satellites de télécommunications – *Palapa-B2* et *Westar-6* – dont la mise sur orbite avait été défectueuse.

Que la quinzième mission, le 23 janvier, soit militaire, ne devrait pas altérer la bonne image du concept navette que quelques pays s'apprêtent à reprendre à leur compte ou ont déjà repris. Ainsi en va-t-il des Soviétiques, dont les experts estiment qu'ils mettent *actuellement au* point deux types de navettes habitées et réutilisables.

La première d'entre elles, comparable au *projet français Hermès, serait une mini-navette* mise en orbite par une nouvelle fusée soviétique de 400 tonnes. Ce véhicule de transport pèserait une quinzaine de tonnes et pourrait transporter un équipage de quatre à cinq astronautes en orbite basse. Un modèle réduit de cet engin a déjà été photographié à l'occasion de sa récupération en mer lors de ses premiers essais en vol entre juin 1982 et décembre 1983.

La seconde est une copie de la navette spatiale américaine, dont la masse serait d'environ 95 tonnes et qui pourrait mettre sur orbite une charge utile de quelque 60 tonnes, soit le double de ce que le « shuttle » américain peut accomplir. Ce véhicule, dont la mise en service opérationnelle ne devrait pas intervenir avant la *fin de la décennie*, serait, si l'on en croit les informations publiées par certaines revues spécialisées américaines, sur le point d'effectuer ses premiers essais en vol atmosphérique.

De cette course à l'espace à des fins civiles, mais aussi militaires comme le prouve le prochain vol de *Discovery*, la France n'est pas absente. Elle se propose en effet de développer, en relation avec les partenaires européens qui sont habituellement les siens pour les questions spatiales, une mini-navette portant le nom d'*Hermès* (2). Cet engin, dont le coût de développement est estimé à quelque 12,3 milliards de francs, serait un véhicule d'environ *16,5 tonnes au décollage*. Sa taille ne dépasserait pas 16 à 17 mètres, contre 37 mètres au shuttle américain. Il serait mis en orbite par le lanceur lourd Ariane-5, que les Européens s'apprêtent à construire. Il pourrait prendre dans sa soute une charge utile de 6 tonnes lors d'un vol automatique, et de 4,5 tonnes seulement lorsqu'un équipage de deux astronautes serait aux commandes. Planeur hypersonique, *Hermès* pourrait, s'il était réalisé dans les délais souhaités par les Français, effectuer son premier vol à partir de 1997.

(1) Un quatrième exemplaire de la navette devrait prochainement entrer en service. Il porte le nom d'*Atlantis*. Au début du programme, un autre véhicule, *Enterprise*, a été construit, mais il n'est jamais allé dans l'espace et n'a servi que de banc d'essais, en particulier pour tester le comportement dynamique de l'engin dans l'atmosphère.

(2) Le Japon envisage aussi de réaliser une telle navette. Il est à noter qu'en 1965 déjà une étude préliminaire avait été menée en France sur une sorte *d'avion-navette destiné à mettre plusieurs tonnes sur* orbite basse. Le projet portait le nom de *Mistral*.

Le moyen de vérifier l'application des accords SALT

La date est connue. C'est le 23 janvier. Les hommes d'équipage sont connus. En effet, seront présents pour ce vol de *Discovery* le commandant de bord Thomas Mattingly, *le pilote Loren Schriber*, les deux spécialistes mission Ellison Onizuka et James Buchli et le spécialiste charge utile Gary Payton (1). La mission réelle de ces cinq hommes est aussi connue. Mais dans ses grands principes seulement : il s'agirait pour l'équipage de la navette *Discovery* d'effectuer le lancement d'un satellite à vocation militaire.

Quoi qu'il en soit, le Pentagone a demandé à la NASA de prendre pour cette quinzième mission de la navette des mesures de sécurité tout à fait exceptionnelles, notamment en ce qui concerne les journalistes, qui ne seront pas autorisés à s'approcher du pas de tir à une distance inférieure à 5 kilomètres. Pour couronner le tout, l'horloge digitale qui, dans la salle de presse, égrène normalement les minutes et les secondes du compte à rebours ne *fonctionnera pas afin* d'empêcher de se faire une idée exacte de l'heure du lancement. Une chose est sûre cependant. La mise à feu des moteurs de la navette, si l'on en croit *des informations* des *services* de l'armée de l'air, devrait avoir lieu entre 13 h 15 et 16 h 15, heure locale, soit entre 19 h 15 et 22 h 15, heure de Paris.

Tant de précautions sont-elles nécessaires pour « assurer la sécurité » de cette mission dont la durée réelle ne sera connue que seize heures seulement avant le *retour sur* Terre de l'équipage ? Sans doute. Est-il nécessaire encore que les conversations de l'équipage avec les contrôleurs au sol soient tenues *secrètes dix minutes après que Discovery* aura décollé ? Sans doute aussi. Mais à trop retenir l'information, ou à ne la révéler que par bribes, ce qui n'a pas empêché récemment un quotidien *américain*, le *Washington Post*, de brûler la consigne en révélant le contenu de la charge utile militaire emportée par la navette, on finit par alimenter la polémique au-delà de ce que l'on souhaitait.

Le « nerf de la guerre »

Si l'on en juge par les quelques informations publiées sur ce sujet, ce satellite de 350 millions de dollars serait un engin de type « Sigint » (Signal Intelligence), lourd d'une quinzaine de tonnes, et destiné *en orbite* géostationnaire à enregistrer les informations (signaux de télémesures) échangées entre le commandement militaire soviétique et ses bases de lancement de missiles expérimentaux. Cette opération n'est pas innocente : elle est indirectement destinée à vérifier si Moscou respecte les accords de limitation d'armements stratégiques (SALT) *déjà conclus avec* Washington, comme le font actuellement les Etats-Unis avec des stations au sol ou avec des avions spécialisés, mais à une échelle plus modeste.

Il peut y avoir de quoi justifier l'indignation des Soviétiques. Difficile de rester silencieux à l'idée que ce satellite placé en orbite géostationnaire – en position apparemment fixe, à 36 000 kilomètres au-dessus de l'équateur – puisse en permanence, et cela pour une longue période, *« écouter aux portes »* pour toute la partie ouest de l'Union soviétique. Mais c'est oublier, et les Soviétiques se gardent bien de le souligner, qu'eux-mêmes ne se sont guère privés d'utiliser leurs stations orbitales Saliout à des fins militaires quand elles ne participent pas à des vols à caractère scientifique. C'est oublier aussi que, les premiers, ils ont développé un système de « satellites-tueurs » qu'ils ont mis en œuvre avec succès ces dernières années.

Que cela plaise ou non, c'est ainsi. Le « nerf de la guerre » des activités spatiales a toujours beaucoup dû aux budgets militaires. Le développement de la navette spatiale américaine *comme*, à un moindre degré, celui des lanceurs de satellites civils doivent beaucoup aux programme de missiles balistiques.

Un transport cher

Comment en serait-il allé autrement lorsque l'on sait les formidables possibilités offertes par *Discovery, Columbia, Challenger* et, demain, *Atlantis* ? Ces engins sont, en effet, capables de mettre en orbite basse une charge utile d'une trentaine de tonnes, quitte ensuite à la placer, si nécessaire, sur une orbite plus élevée grâce à des moteurs d'apogée et de périgée. Mais il est aussi un avantage indéniable que la navette offre par rapport à tous les systèmes de lancement existants : c'est celui de la réparation et de la réalimentation en combustible des satellites en orbite. A deux reprises, les astronautes de la NASA ont montré, l'année dernière, qu'ils étaient capables d'accomplir de pareilles tâches qui intéressent au plus haut point les militaires.

Aussi la NASA et l'US Air Force discutent-elles sur ce point. Elles envisagent de mener de telles opérations *sur les gros satellites* de reconnaissance photographique dont la durée de vie, généralement courte, pourrait être prolongée. Depuis 1970, en effet, plus de cinquante-*cinq satellites* de ce type, *réclamant* pour leur mise en orbite les lanceurs américains les plus puissants, ont été lancés par les États-Unis. Vingt-cinq d'entre eux, environ, étaient des satellites de reconnaissance de type Big-Bird ou KH-11 qui, pour mener à bien leur mission, sont contraints à de fréquentes corrections d'orbite ou de contrôle d'attitude pour photographier tel ou tel objectif. Toutes manœuvres qui réduisent d'autant leur durée de vie en orbite.

Ces engins coûtant cher, le Pentagone souhaiterait pouvoir les maintenir en vie en ayant recours au « shuttle », qui est d'ores et déjà programmé pour toute une série de lancements de satellites et quelques missions plus particulières. En juin 1982, n'a-t-on pas embarqué sur *Columbia*, dont Thomas Mattingly était déjà – coïncidence ? – le commandant de bord, un télescope infrarouge (Cirris) destiné à la détection des missiles ennemis ? N'est-il pas prévu de faire voler différents matériels permettant de préparer certains *équipements de pointage des futurs* lasers destinés à la guerre de l'espace ? Les missions de la navette, qu'elles soient civiles ou militaires, ne manquent donc pas.

Reste – et c'est là sans doute un problème aussi bien pour les civils que pour les militaires – que la navette est chère, ce qui a conduit à *réduire le nombre de ses tirs*. Sans doute est-ce là l'une des raisons pour lesquelles beaucoup poussent aux États-Unis au développement d'un nouveau et puissant lanceur, fabriqué à partir de certains des éléments de la navette, qui pourrait mettre en orbite de lourdes charges et cela à bas prix.

(1) Gary Payton n'appartient pas au corps des astronautes de la NASA. Il est le premier homme d'un corps d'astronautes militaires relevant du DOD.

Une base spéciale pour 4,6 milliards de dollars

Les activités militaires jouissent d'une certaine politique de secret. Ainsi est-il rare de voir rassemblés, en un même lieu, un aéroport civil et une base aérienne destinée à la chasse. C'est la raison pour laquelle les Américains ont décidé de doter leur armée de l'air d'une base de lancement spéciale pour qu'elle puisse mettre en œuvre avec une discrétion relative les vols de navette dont elle a besoin.

A cette fin, il a été décidé d'installer sur la base califor*nienne de Vandenberg un pas de* tir navette qui devrait être opérationnel à la fin d'octobre 1985. La navette décollerait de ces installations et, au terme de sa mis*sion, se poserait sur une piste de* 5 000 mètres construite non loin de là, à partir de celle déjà existante, mais trop courte (2 600 mètres).

Ce projet, d'un coût total de 4,6 milliards de dollars, donnerait ainsi plus de libertés aux militaires américains, qui devraient disposer à leur seul usage d'une navette : *Discovery*, celle-là même qui doit lancer pour eux, le 23 janvier, un satellite à vocation militaire. Bien que mis en œuvre par l'armée de l'air, *Discovery*, le troisième et le plus performant des « shuttles » de la NASA, resterait cependant la propriété de l'agence spatiale américaine.

La plupart des installations du *complexe de lancement* de Vandenberg sont terminées et, dans le courant de décembre 1984, l'armée de l'air américaine a fait savoir que le bâtiment d'assem*blage de la navette (SAB) – un* ensemble de vingt étages destinés à réunir les différents éléments composant la navette (*orbiter*, fusées d'appoint à poudre, réservoir extérieur, etc.) était achevé.

Un engin très vulnérable en cas de conflit

A chaque mission de la navette spatiale, l'agence Tass crie au scandale de la militarisation de l'espace. Sans raisons dans le passé, mais avec quelques arguments cette fois-ci puisque la mission est pour l'essentiel consacrée à la mise en orbite d'un satellite militaire. S'ils ne s'estiment pas suffisamment renseignés par la lecture de diverses revues américaines, les Soviétiques vont avoir tout le loisir d'observer la mise *en orbite*, d'enregistrer *pour éven*tuel décryptage ultérieur les messages échangés entre la navette et le sol, puis les émissions du satellite à la condition de pouvoir les décoder.

La navette transporte un satellite militaire, sous contrôle du Pentagone. Cela suffit-il à en faire un engin militaire ? La réponse est difficile à donner *ou, alors, il faudrait* classer bateaux de guerre les nombreux cargos qui « firent la navette » entre Etats-Unis et Grande-Bretagne durant la dernière guerre. Car la navette est encore plus vulnérable que ces cargos, qui furent des objectifs aisément menacés et dont beaucoup n'achevèrent pas leur traversée.

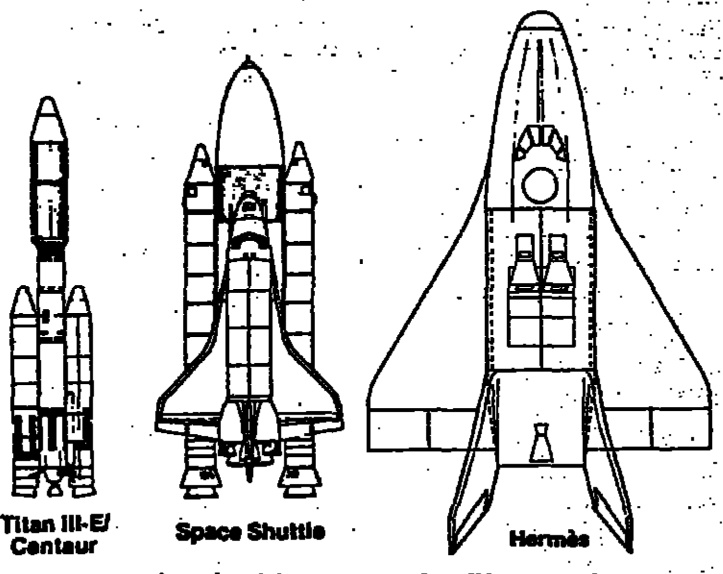
Une première faiblesse de la navette spatiale est son revêtement de tuiles de silice. On sait le mal qu'eut la NASA pour mettre en place les quelque trente mille tuiles qui recouvrent la carcasse d'aluminium et lui évitent de brûler lors du retour dans l'atmosphère. A plusieurs reprises, lors des missions précédentes, certaines tuiles se sont détachées. Cela n'eut pas de conséquence grave, *mais ces incidents ont tou*jours affecté des zones où l'échauffement n'était pas trop grand.

Autre point vulnérable : les portes *de la soute. Quand la navette est en* orbite, elles sont en général ouvertes, et doivent l'être pour toutes les opérations de dépôt ou de reprise des satellites, ainsi que pour la plupart des expériences scientifiques. Mais lors du retour au sol, elles doivent impérativement être refermées. Cette nécessité a été prise en compte : il y a une redondance dans les mécanismes, et une fermeture manuelle est possible, au prix de la sortie dans le vide d'un astronaute. Mais il est clair que toute agression contre la *navette a de bonnes chances de blo*quer les portes, et d'interdire tout retour au sol.

Le tour du globe en 1 h 30

Mais la faiblesse la plus grave est probablement la quasi-impossibilité pour la navette d'éviter une agression directe (par *missile* ou satellite-tueur) ou indirecte (par des mines spatiales). Elle transporte des hommes et des électroniques fragiles, qui ne supporteraient pas des accélérations brutales. De plus, comme son retour dans l'atmosphère et son atterrissage se font en vol plané, suivant une trajectoire pratiquement imposée, l'orbite de la navette doit toujours la conduire à survoler à brève échéance une des zones d'atterrissage possibles. Ce qui rend aisé le calcul des quelques *changements d'orbite autorisés*. Si l'on ajoute que les lois de la gravitation imposent à la navette de faire le tour du globe en une heure et demie environ, donc de passer fréquemment à proximité des bases d'où pourraient partir ces « satellites-tueurs » que l'Union soviétique a plusieurs fois essayés avec succès, on mesure la vulnérabilité du système de transport spatial américain.

Il faut considérer aussi que la navette n'est pas réellement autonome. Elle doit établir des contacts fré*quents, sinon* permanents, avec le sol. Elle dépend donc d'un réseau de stations terrestres dotées de grandes et fragiles antennes, et des satellites relais TDRS dont la fixité sur l'orbite géostationnaire rend *très facile* le brouillage. Le Pentagone fait construire, dans le Colorado, un centre de contrôle plus discret que celui de Houston, mais qui n'est pas indestructible et serait une cible toute désignée en cas de conflit (actions-commandos, sabotages ou missile nucléaire).



Sont représentés ci-dessus deux des éléments clés des programmes spatiaux militaires américains : le véhicule récupérable et réutilisable que constitue la navette et le lanceur lourd consommable Titan. La mini-navette française *Hermès*, pour autant que l'on sache, n'a pas de vocation militaire, mais on ne voit guère de raison technique qui puisse un jour l'empêcher de faire, par exemple, de l'observation de la Terre comme les Soviétiques et les Américains le font déjà, soit à partir de leurs satellites de reconnaissance, soit à partir de leurs véhicules habités. Plus petite que le « shuttle » américain, *Hermès* est ici représentée à une échelle très différente.

LES QUATORZE MISSIONS PRÉCÉDENTES

DATE	NAVETTE	NOMBRE D'ASTRONAUTES	MISSIONS
12 au 14 avril 1981	Columbia	Deux	Test des éléments du système de transport spatial (STS).
12 au 14 novembre 1981	Columbia	Deux	Test du STS, du bras télémanipulateur et d'instruments d'observation de la Terre.
22 au 30 mars 1982	Columbia	Deux	Expériences scientifiques.
27 juin au 4 juillet 1982	Columbia	Deux	Expériences scientifiques, dont l'une de nature militaire.
11 au 16 novembre 1982	Columbia	Quatre	Expériences scientifiques et largage de deux satellites de télécommunications (Anik-C3 et SBS-3).
4 au 9 avril 1983	Challenger	Quatre	Première sortie dans l'espace et mise en orbite du satellite TDRS-1.
18 au 24 juin 1983	Challenger	Cinq, dont la première femme astronaute américaine	Mise en orbite de deux satellites de télécommunications (Anik-C et Palapa-B). Largage et récupération du satellite porte-instruments SPAS-01. Expériences scientifiques.
30 août au 5 septembre 1983	Challenger	Cinq	Mise en orbite du satellite de télécommunications et de météorologie INSAT-1 B.
28 nov. au 8 déc. 1983	Columbia	Cinq astronautes, dont un chercheur ouest-allemand	Laboratoire spatial européen Spacelab.
3 au 11 février 1984	Challenger	Cinq	Première sortie dans l'espace à l'aide de « sacs à dos » à propulsion et simulation de la réparation d'un satellite. Echec de la mise en orbite de deux satellites de télécommunications (Westar-6 et Palapa-B2).
6 au 13 avril 1984	Challenger	Cinq	Récupération et remise en orbite du satellite en panne Solar Max. Mise en orbite de la plate-forme scientifique LDEF.
30 août au 5 septembre 1984	Discovery	Six, dont le premier « passager *payant* » *de la navette*	Mise en orbite de trois satellites de télécommunications (Syncom-4, *Telstar-3B* et SBS-4). Déploiement d'un prototype de panneau solaire. Fabrication de produits pharmaceutiques.
5 au 13 octobre 1984	Challenger	Sept, dont deux femmes	Observation de la Terre : largage du satellite ERBS et observation à partir de la navette.
8 au 16 novembre 1984	Discovery	Cinq	*Mise en orbite de deux satellites de télécommunications (Anik-D2 et* Syncom-4-1). Récupération des satellites Westar-6 et Palapa-B2.

Dossier réalisé par
MAURICE ARVONNY
JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU
ELISABETH GORDON
et JACQUES ISNARD

MÉDECINE

POUR OBTENIR UNE RÉVISION DU CODE PÉNAL

Le Planning familial s'accuse de pratiquer des avortements illégaux

Plus de dix mille femmes en France ont avorté illégalement en 1984, soit sur le territoire national soit à l'étranger (en Grande-Bretagne et aux Pays-Bas), selon un rapport de la Confédération nationale du mouvement français pour le planning familial (MFPF) (1).

Les responsables du MFPF s'accusent elles-mêmes de pratiquer ou de faire pratiquer des avortements illégaux, tout comme le font les membres de l'Association nationale des centres d'IVG et de contraception (ANCIG).

Le mouvement qui, depuis sa création en 1960, milite en faveur de l'avortement *« libre et gratuit »* réclame l'abrogation de l'article 317 du code pénal. Cet article prévoit des peines d'emprisonnement et d'amende pour toute personne pratiquant ou se livrant à l'avortement, sauf lorsque celui-ci s'impose pour des motifs thérapeutiques (risques pour la santé de la mère ou handicaps graves pour l'enfant à venir) ou s'il se fait dans un établissement hospitalier avant la fin de la dixième semaine. Il est fait obligation aux mineures de présenter une autorisation parentale et aux étrangères une preuve de leur résidence en France depuis au moins trois mois.

Dans son rapport, le MFPF analyse 2 141 demandes d'IVG tombant sous le coup de la loi (sur les 3 000 demandes de ce genre reçues au Planning en 1984) : 1 456 dossiers émanaient de Françaises majeures (soit 68 %) ; 317 de mineures (15 %), et 368 d'étrangères (17 %). Les responsables du mouvement constatent que les mineures sont de moins en moins nombreuses à avorter illégalement, peut-être grâce à une meilleure information sur la contraception dans les établissements scolaires, mais aussi grâce à la disparition de certains « tabous », qui fait que les jeunes filles hésitent moins qu'autrefois à venir dans les centres de planification.

La peur de parler aux parents reste tout de même vivace et représente la cause principale des demandes d'avortements hors cadre légal chez les jeunes. L'étude de l'ensemble des demandes d'avortements « illégaux » montre aussi que 33 % d'entre eux (soit 713 dossiers dans le cas de l'étude) concernaient des grossesses de plus de seize semaines et provenaient en grande majorité de femmes économiquement défavorisées.

Quand on demande aux femmes pourquoi elles formulent aussi tardivement leurs demandes, elles évoquent de plus en plus rarement des difficultés rencontrées au cours de leur démarche. En revanche, les problèmes physiologiques (dysfonctionnement du cycle ovarien cachant les grossesses) se font plus nombreux, tout comme est importante la part de l'ignorance ou des pressions socioculturelles. Mais ce sont principalement l'abandon du partenaire (divorces, séparations 80 % des cas) et le chômage (93 %) qui poussent les femmes à avorter coûte que coûte.

Les responsables du MFPF estiment qu'il faut responsabiliser les femmes en levant le délai des dix semaines ainsi que les exigences concernant les étrangères et les mineures. *« Une loi pénale a pour objet de réprimer ce qui porte atteinte à l'ordre public. Est-ce vraiment le cas aujourd'hui ? »* interroge le Planning. *« L'ordre public n'est-il pas plus « atteint » par le fait que, tous les ans, un certain nombre de femmes trouvent la solution à leur avortement à l'étranger, voire en France, comme c'est le cas actuellement de plus en plus souvent. »*

Mais le rapport du MFPF ne concerne pas seulement les IVG *« hors cadre légal »*. Il livre également une analyse de toutes les demandes dont le Planning a été saisi en 1984 : soit, environ, 35 000 dossiers répartis dans ses 250 centres en France.

Alors que, en novembre 1983, le Planning familial avait expliqué que les responsables hospitaliers et les médecins en général mettaient la plus mauvaise volonté du monde à pratiquer les IVG permises par la loi, il se déclare aujourd'hui globalement satisfait. Il souligne les progrès quantitatifs obtenus : ainsi en 1984 on comptait 416 établissements publics pratiquant des IVG, alors qu'il en existait 405 en 1983. De même, le nombre des centres de planification qui informent sur la contraception est passé de 777 au début de 1983 à 910 au 1er mars 1984.

Restent cependant des points noirs que le planning dénonce. Ainsi certains départements tardent à répondre aux demandes d'IVG : Dordogne, Haute-Marne, Seine, Yvelines, Moselle, Jura, Vosges, Loire, Puy-de-Dôme et Eure sont cités en exemples.

Un certain nombre d'établissements publics ou privés invoquent le manque de moyens pour refuser de pratiquer les avortements, même dans le cadre des dix semaines. Ces refus, explique le Planning, sont encore plus importants pendant les périodes de congés, le personnel n'étant pas remplacé. Enfin, le mouvement remarque que des hôpitaux fixent le premier rendez-vous souvent très tard, et d'autres exigent pour les mineures la présence effective d'un des parents. Or cette pression, non prévue par la loi, ne peut que retarder l'avortement qui, de bénin dans les premières semaines, risque d'entraîner des complications lorsque les jours s'accumulent.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

(1) L'INED évalue à 182735 le nombre d'avortements enregistrés en 1983. Un chiffre que l'Institut estime approximatif, compte tenu de l'imperfection du système de collecte des statistiques et de la non-comptabilisation des IVG faites « illégalement ».

La synthèse de la rénine humaine devrait permettre de mieux traiter l'hypertension

Une société américaine spécialisée dans les techniques des manipulations génétiques vient d'annoncer la synthèse de rénine humaine par des bactéries au patrimoine génétique transformé. Cette première fait suite à une récente série de résultats importants concernant cette enzyme, qui joue un rôle essentiel dans le contrôle de la pression artérielle de l'organisme. Ces travaux ouvrent de nouvelles perspectives thérapeutiques concernant l'hypertension artérielle.

La pression artérielle de l'organisme est contrôlée par de très nombreux facteurs, parmi lesquels la rénine. Cette hormone est principalement synthétisée au niveau de certaines cellules rénales. Elle est aussi contrôlée par un système enzymatique complexe (système rénine-angiotensine). Pendant longtemps, on a supposé que la rénine existait, sans en connaître la structure : cette molécule ne représente qu'une protéine sur 400 000 synthétisées par le rein. Faute de disposer de quantités suffisantes, on ne pouvait la purifier. Plusieurs équipes y parvenaient néanmoins dans les années 80. On découvrit alors de quelle molécule il s'agissait (une glycoprotéine d'un poids moléculaire de 40 000) et de quelle manière elle intervenait dans le contrôle de la tension artérielle.

Par la suite, le recours aux techniques de génie génétique devait se révéler très fructueux. On a en particulier découvert quel fragment du patrimoine génétique dirigeait dans les cellules la synthèse de rénine. En 1981, l'équipe du professeur Rougeon (Institut Pasteur de Paris) réussissait le clonage de la rénine de souris, puis, en association avec l'équipe du professeur Corvol (INSERM), en établissait la séquence complète. Avec la même stratégie, des équipes australienne, japonaise et américaine réussissaient, avec l'équipe française, le clonage de la rénine humaine.

L'annonce faite par la société américaine California Biotechnology de la production de rénine humaine par des bactéries au patrimoine héréditaire transformé constitue une nouvelle et importante étape. Elle permet en particulier d'espérer la production en grande quantité de cette hormone. Dans le même temps, elle ouvre — indirectement — de nouvelles possibilités thérapeutiques. On sait, en effet, qu'une des possibilités de contrôler et de traiter l'hypertension artérielle consiste à inhiber l'action de la rénine. Le fait de disposer de quantités importantes d'une hormone jusqu'à présent très rare devrait considérablement aider à la mise au point de nouveaux médicaments anti-hypertenseurs.

JEAN-YVES NAU.

UN NOUVEAU MICROSCOPE GROSSIRAIT VINGT MILLIONS DE FOIS

Un microscope électronique, *qui serait le plus puissant du monde*, sera peut-être construit à l'université de Chicago par le professeur Albert Crewe, qui fut en 1968 le premier à « voir » *des atomes. Le microscope* grossirait vingt millions de fois et il pourrait distinguer des objets séparés entre eux par moins d'un dix-millionième de millimètre (angström). *L'appareil coûterait* 2,5 millions de dollars et pourrait être *réalisé* en 1986. M. Crewe a obtenu une aide de l'industrie métallurgique américaine d'un montant de 500 000 dollars.

D'après M. Jouffrey, directeur du laboratoire d'optique électronique et de l'institut de *recherches du CNRS à Toulouse*, l'originalité du projet de M. Crewe tient à l'invention par celui-ci d'un nouveau type de lentille, qui aurait un défaut de *convergence moindre que celui* de toutes les autres lentilles actuellement fabriquées.

Les trois prix de l'Institut des sciences de la santé

Les prix de l'Institut des sciences de la santé *pour 1984 ont été remis* le mercredi 9 janvier par M. Alain Poher, lors d'une cérémonie au Sénat.

— **Le prix Recherche et Médecine** (*150 000 francs*) : *au professeur* et à Mme André Capron, du Centre d'immunologie et de biologie parasitaire à l'Institut Pasteur de Lille, dont les travaux ont ouvert des voies nouvelles dans le domaine de l'allergie, de l'immunopharmacologie, du cancer et, surtout, de la lutte contre les atteintes parasitaires.

— **Le prix Socio-économie de la santé** (30 000 francs) : au professeur François Steudler, du Centre de recherches en sociologie de la santé (Paris) pour ses travaux de socio-économie de la santé.

— **Le prix Médecine et Culture** (30 000 francs) : au professeur Yves Pélicier, psychiatre à l'hôpital Necker, l'un des maîtres de la psychopharmacologie clinique, de la psychiatrie *sociale*, *dont* l'œuvre écrite est considérable.

SPORTS

● SKI ALPIN : *Girardelli et Figini au commandement.* — Quatrième victoire de la saison en slalom pour l'Autrichien Marc Girardelli qui court sous licence luxembourgeoise : à Wengen, *le 21 janvier, il a* devancé de 1 sec 38 le Suédois Ingemar Stenmark et repris du même coup la tête du classement de la Coupe du monde au Suisse Pirmin Zurbriggen, *immobilisé par une opération* du ménisque droit. A noter que le Français Michel Vion a remporté la première place du combiné (descente-slalom), épreuve dont il est champion du monde en titre. A Saint-Gervais, la Suissesse Michaela Figini a obtenu son sixième succès de la saison : elle a gagné le slalom géant devant l'Autrichienne Ericka Kirchler et la Française Anne-Flore Rey. Elle occupe également la première place du classement général de la Coupe du monde.

● SKI NORDIQUE : *deuxième titre pour Annette Boe.* — La Norvégienne Anette Boe a gagné le 21 janvier sa deuxième médaille d'or aux Championnat du monde de ski nordique disputés a Seefeld (Autriche). *Après s'être imposée sur 10 kilomètres* devant la Finlandaise *Marja-Liisa Hamalainen*, la championne olympique, et sa conpatriote Grete Nykkelmo, Anette Boe s'est donc avérée à nouveau invincible sur le sprint de 5 kilomètres devant les *deux mêmes concurrentes, ce qui ne* s'était jamais produit dans l'histoire des compétitions internationales. La reine des courses de Seedeld se révèle, sur le tard, à l'âge de vingt-sept *ans*.

● TENNIS : *un tournoi super-série à Bercy en 1986.* — Le Conseil du tennis professionnel, réuni à New-York après le tournoi des Masters, a décidé d'accorder la semaine du 3 au 9 novembre 1986 pour l'organisation d'un tournoi de super-série du Grand Prix au palais omnisports de Paris-Bercy. Ce tournoi, placé sous la responsabilité technique et financière de la Fédération française de tennis, sera doté de 600 000 dollars pour un tableau de trente-deux joueurs et précédera de trois semaines le tournoi des Maîtres. Il sera disputé sur des surfaces synthétiques aménagées dans la salle principale (14 000 places), dans l'annexe Marcel-Cerdan *(1 000 places)* et éventuellement dans la salle d'échauffement.

ÉDUCATION

L'évêque d'Evreux explique pourquoi il a critiqué l'enseignement privé

Mgr Jacques Gaillot, évêque d'Evreux, a été vivement critiqué par *le Figaro* pour avoir signé un *« Appel pour les libertés »* syndicales des personnels de l'enseignement privé, dénonçant notamment des *« pressions, sanctions, mutations arbitraires »* et *« interdictions d'expression »*. Ce texte, rédigé par le SNUDEP (Syndicat national pour l'unification du service public d'éducation et la défense des personnels de l'enseignement privé, affilié à la FEN), avait été publié, sous forme de placard publicitaire, dans *le Monde* du 15 janvier. Il portait également, entre autres signatures, celles de M. Georges Marchais, secrétaire général du PCF, et de M. Michel Bouchareissas, secrétaire général du CNAL (Comité national d'action laïque), qui a rendu hommage, mardi 22 janvier, au *« courage »* de l'évêque.

« Je ne suis pas un « évêque en dissidence, comme cela a été écrit », nous a expliqué Mgr Gaillot. *La formule est d'une ambiguïté tendancieuse. Dans la communion de l'Eglise, les évêques comme les chrétiens, peuvent avoir des sensibilités et des options différentes dans les domaines où ils ne sont pas liés par les exigences strictes de l'orthodoxie. L'Eglise est une communion d'hommes libres.*

» Mon intervention n'est pas un geste contre l'école catholique. Elle exprime ma solidarité avec ceux qui y travaillent. Je suis de ceux qui pensent que la cause de la liberté est sacrée partout, et particulièrement dans la vie des institutions qui se veulent chrétiennes. Le concile Vatican II a invité à la liberté de conscience partout et pour tous. Aucune frontière ne peut interdire la requête du respect de la liberté.

» Lorsque l'on signe un texte, on ignore souvent qui le signera également. Mais je suis de ceux qui constatent que le combat pour la liberté fait partout se lever les hommes, quelles que soient leurs appartenances. Je considère comme une valeur inestimable le fait que des chrétiens s'associent à des hommes de toutes opinions chaque fois qu'ils se battent pour une liberté menacée. Je suis de ces chrétiens qui sont heureux de rencontrer partout des hommes qui suscitent la liberté. »

LE SYNDICAT DES INSTITUTEURS NE PARTICIPERA PAS A LA GRÈVE DU 5 FÉVRIER

Le Syndicat national des instituteurs et professeurs de collège (SNI-PEGC) ne s'associera pas à la grève organisée le 5 février par les syndicats nationaux des enseignements de second degré (SNES) et de l'éducation physique (SNEP), qui veulent protester contre les *« conditions catastrophiques »* de la prochaine rentrée scolaire.

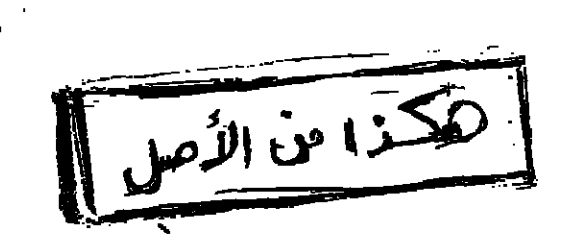
Aux élections des parents d'élèves

LA FÉDÉRATION ANDRIEU RECULE ET RESTE EN TÊTE

Les résultats des élections aux comités de parents (écoles maternelles et élémentaires) et aux conseils d'établissements (collèges et lycées) font apparaître une plus grande participation des familles. Malgré cette progression du nombre des électeurs (41,29 % dans le premier degré et 36,6 % dans le second dégré), les suffrages recueillis par la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE présidée par M. Jean Andrieu) sont toujours en diminution. Une constante depuis quelques années même si cette association reste toujours la première de toutes les fédérations de parents.

● *Dans les écoles maternelles et élémentaires*, la participation est supérieure à celle de l'an dernier (+ 0,42 %), confirmant une tendance amorcée en 1981, après une période de désaffection. La FCPE obtient la plus grande part des suffrages (46,29 % au lieu de 48,16 % en 1984). La Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP, présidée par M. Jean-Marie Schléret) continue sa progression avec 11,63 % des voix (11,48 % en 1984). Les listes *« divers »* progressent, obtenant 30,75 % des suffrages (29,14).

● *Dans les collèges et lycées*, le taux de participation augmente de près de 1 %. Les parents ont voté plus dans les collèges que dans les lycées d'enseignement professionnel. La FCPE conserve la première place avec 56,7 % des suffrages mais continue à perdre un peu de son audience puisqu'elle obtenait l'an dernier 57,2 %. Pour sa part, la PEEP conserve la même audience que l'an dernier (31 %). L'Union nationale des associations autonomes de parents d'élèves (UNAAPE) progresse légèrement passant de 2,1 % à 2,5 %.



هكذا من الأصل

INFORMATIONS « SERVICES »

VIE ASSOCIATIVE

La prothèse du pauvre

Les guerres cassent les hommes. Opération Handicap Internationale (OHI) remplace leurs membres amputés par des prothèses en bois, en caoutchouc, en cuir, en fer... Et remet les blessés debout.

OHI est née dans les camps de la frontière entre la Thaïlande et le Cambodge, où affluent, depuis 1979, les réfugiés fuyant le conflit qui oppose, au Cambodge, les Khmers rouges aux Vietnamiens. Au camp de Khao I Dang, des membres de Médecins sans frontières, formés par les frères Pierre et Raymond Jaccard aux techniques simples de fabrication de prothèses pour les handicapés du tiers-monde, réappareillent des amputés pour le compte de SOS-Enfants sans frontières. L'ampleur des dégâts, la multiplication des camps et l'afflux continuel de nouvelles victimes sont tels que l'équipe a dû créer sa propre association.

La simplicité de la méthode des frères Jaccard a fait son succès : elle utilise les matériaux locaux (bambou, pneus usés, cuir, bois, fer) pour fabriquer des prothèses adaptées au climat et peu coûteuses (75 F en moyenne), et des fauteuils roulants sur mesure (en bois). L'utilisation du caoutchouc donne de la souplesse aux articulations. L'outillage – couteaux, planes pour travailler le bois, clés pour tordre le métal, – artisanal, est fabriqué par le forgeron du camp ou du village.

« Nous avons dans la tête un « schéma corporel » avec deux jambes », explique le docteur Philippe Chabasse, responsable de l'antenne parisienne d'OHI. *« Il faut vite compter avec ce schéma pour que la rééducation à la marche soit facilitée. »*

Béquilles à l'épaule

Une rééducation qui demande un « sacré effort ». Il faut avoir confiance dans sa prothèse, oser s'appuyer dessus, compenser les irrégularités du sol ailleurs qu'à la cheville : au genou, à la hanche ou au bassin. La rééducation recrée les automatismes : *« On ne peut passer sa vie à regarder le sol ».*

OHI forme d'abord les handicapés qui ont participé à la fabrication de leur prothèse pour pouvoir la réparer et enseigner la technique à d'autres. Puis des techniciens locaux. Trois mille prothèses ont été posées depuis le début des programmes.

OHI s'emploie à donner aux handicapés un métier. Certains sont prothésistes à l'hôpital, d'autres ont repris leurs anciennes occupations. Les prothèses permettent de marcher dans la boue, de travailler dans les rizières, mais aussi de circuler à bicyclette, de jouer au foot et de participer à des compétitions...

« Il vaut mieux marcher avec une jambe en bois que se traîner dans la poussière », dit Patrick Ségal, collaborateur de OHI. Paralysé des deux jambes à la suite d'un accident en France en 1972, il parcourt depuis lors le monde au service de ses frères handicapés.

La revue trimestrielle de OHI est illustrée de photos suggestives : regardez ce handicapé asiatique qui s'en va, ses béquilles sur l'épaule. Trois axes : un récit donne le témoignage direct d'une vie brisée par un accident et qui repart ; un dossier – Thaïlande, Cambodge, et, dans le dernier numéro, Angola, – campe le décor; une page « solutions » présente des problèmes techniques.

OHI est présente à la périphérie des conflits, là ou les mines anti-personnel éclatent sous les pieds des gens : en Thaïlande (cinq ateliers dans cinq hôpitaux mais aussi des unités mobiles), au Tchad (une kinésithérapeute travaille depuis deux mois à l'hôpital central de N'Djamena), dans les camps de réfugiés afghans du Pakistan, et en Angola, à la demande de l'UNITA.

La rage de vivre, les vingt-cinq membres d'OHI l'ont tous rencontrée sur le terrain. Patrick Ségal, au terme d'une journée de discussion – il faut traduire, mimer, – avec un Cambodgien paralysé depuis trois ans, lui explique la *« routine ».* Il interroge ce handicapé maigre, fiévreux, qui a des escarres : *« Avez-vous une question ? » « Oui,* répond l'homme. *Quand commence-t-on ? »*

DANIELLE TRAMARD.

★ Opération Handicap Internationale, 1, impasse de l'Aigas, 69160 Tassin la Demi-Lune. Tél. : *(7) 834-00-33. CCP : 508-11 C* Lyon. OHI reçoit des subventions d'organisations internationales (ONU, CEE, Haut Comité pour les réfugiés), du ministère des relations extérieures, de la Fondation de France, de Misereor, d'Emmaüs, pour 60 %. Le reste (40 %) provient de dons qui sont consacrés au lancement des programmes.

ACCESSIBLE AUX HANDICAPÉS

Une enquête sur l'accessibilité des personnes handicapées aux édifices publics et privés sera menée à la mi-avril dans le 10e arrondissement de Paris par le Groupement pour l'insertion des personnes handicapées physiques (GIHP) et par l'Association des paralysés de France (APF). Il s'agira de recueillir les réactions du public à une affiche apposée dans les banques, postes, restaurants et commerces qui se porteront volontaires. Les personnes, valides ou handicapées, qui souhaitent participer à l'enquête peuvent contacter le GIHP, 24, rue des Ecluses Saint-Martin, 75010 Paris. Tél. : 238-23-31/238-28-55 (le matin) ou l'APF, délégation de Paris, 22, rue du Père-Guérin, *75013 Paris. Tél. : 580-82-40.*

D'autre part, le barreau de Paris ouvre un service de consultations juridiques gratuites pour les personnes handicapées et leur famille. Ces consultations ont lieu sur rendez-vous un jeudi sur deux, à la permanence parisienne de l'Association d'entraide des polios et handicapés, 194, rue d'Alésia, 75014 *Paris. Tél. : 545-40-30.*

LE SALON DE LA CHASSE DE L'ARME ET DU TIR

Le deuxième Salon international de la chasse, de l'arme et du tir (SICAT) se tiendra du vendredi 25 au mardi 29 janvier 1985 au Parc des expositions de la porte de Versailles, bâtiment 7 niveau 1.

Il sera ouvert au public : le vendredi 25 janvier de 15 heures à 21 heures, le samedi 26 janvier de 9 heures à 19 heures, le dimanche 27 janvier de 9 heures à 19 heures. Prix d'entrée : *32 F plein tarif. 20 F* (enfants de sept à douze ans et groupes).

Le SICAT sera réservé aux professionnels : le lundi 28 janvier de 9 heures à 18 heures et le mardi 29 janvier de 9 heures à 14 heures.

Organisé par l'ANGICT (Association nationale des groupements industriels de la chasse et du tir), regroupant la Chambre syndicale nationale de l'industrie de l'arme et de la distribution en gros des armes, munitions et accessoires et le SNAM (Syndicat national des articles métalliques, section munitions), *le SICAT réunit, sur près de* 8000 m² d'exposition, quelque cent cinquante exposants directs représentant près de trois cents sociétés.

PARIS EN VISITES

JEUDI 24 JANVIER

« L'Opéra de Paris », 13 h 30, hall d'entrée à droite (Approche de l'art).

« L'Opéra », 14 heures, hall, D. Bouchard.

« Place des Vosges », 14 h 30, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« Le Poitou roman », 15 heures, Musée des Monuments français « Rois de France et d'Angleterre » (Histoire et archéologie).

« Le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 21 et mardi 22 janvier 1985 :

DES DÉCRETS

• Du 16 janvier 1985 portant publication du protocole relatif à la protection de la mer Méditerranée contre la pollution d'origine tellurique (ensemble trois annexes), fait à Athènes le 17 mai 1980.

• Du 21 janvier 1985 modifiant le statut particulier des techniciens de la météorologie.

DES ARRÊTÉS

• Du 10 janvier 1985 autorisant la création dans les commissariats de police urbaine d'un traitement *automatisé des faits constatés.*

• Du 14 janvier 1985 portant ouverture de la session 1985 des brevets d'études professionnelles.

ÉCHECS

Le championnat du monde

UNE NULLE DE FEU

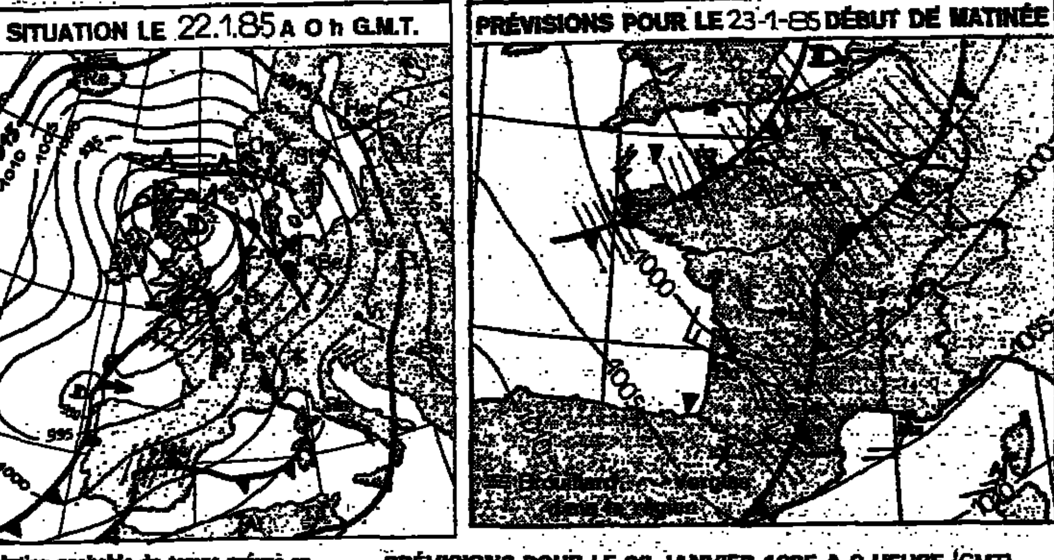
Attaques, contre-attaques, pièges, contre-pièges : l'échiquier a brûlé pendant toute la quarante-quatrième partie du championnat du monde jouée lundi. Si elle s'est terminée par la nullité (la trente-huitième), cette partie a bien été, comme le note Taimanov, *« une des plus intéressantes du match par sa tension et sa richesse de jeu ».*

Après un début classique, la bataille commençait dès le douzième coup de Karpov pour ne plus cesser jusqu'à la fin. Dans une position très complexe, les deux joueurs dépensaient beaucoup de temps jusqu'au vingtième coup, où Kasparov semblait dominer la situation. Selon le grand maître soviétique Goufeld, il aurait dû alors jouer 21:Ta3 au lieu de éxd6, qui a permis à Karpov de contre-attaquer. La lutte finale, en *crise de temps,* des cavaliers du champion du monde contre les fous du challenger a été acharnée. Ayant brûlé toutes leurs forces, les deux champions convenaient de la nullité sur proposition de Kasparov, qui reste toujours mené 5 à 1. Quarante-cinquième partie mercredi.

Blancs : KASPAROV
Noirs : KARPOV
Quarante-quatrième partie
Partie espagnole

1. é4	é5	20. Cxb5	axb5
2. Cf3	Cç6	21. éxd6	Fxd6
3. Fb5	a6	22. Fd2	Dç7
4. Fa4	Cf6	23. Db1	Dd7
5. 0-0	Fé7	24. Cé5	Fxé5
6. Té1	b5	25. Txé5	Txé5
7. Fb3	d6	26. dxé5	ç5
8. ç3	0-0	27. Dé4	ç4
9. h3	Fb7	28. Fd1	Cd3
10. d4	Té8	29. Fg4	Db7
11. a4	h6	30. Dd4	Db6
12. Cbd2	éxd4	31. Dxd5	Dxf2+
13. çxd4	Cb4	32. Rh2	Dxd2
14. Dé2	Ff8	33. Tf1	Dg5
15. é5	Fç6	34. Df7+	Rh8
16. axb5	Fxb5	35. é6	Cé5
17. Dd1	Cfd5	36. Df5	Cxg4+
18. Cé4	ç6	37. hxg4	Té8
19. Cç3	Tb8	38. Dxg5	Nulle.

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps prévue en France entre le mardi 22 janvier à 0 heure et le mercredi 23 janvier à 24 heures.

La France reste sous l'influence d'un courant perturbé de sud-ouest. Les zones de mauvais temps vont continuer à se succéder.

Mercredi matin, une première zone pluvieuse du Nord et des Vosges au Massif Central et aux Pyrénées-Orientales, une deuxième zone se situera du nord de la Loire. Ailleurs, ciel couvert ou très nuageux. Temps doux en toutes régions, 2 degrés à 4 degrés sur le Nord-Est, 6 degrés à 8 degrés sur les autres régions et même 10 degrés à 12 degrés sur le bord de la Méditerranée.

Au cours de la journée, les deux zones de pluies vont se rejoindre sur la moitié est du pays, il neigera en montagne vers 1 000 mètres à 1 200 mètres. Sur la moitié ouest, ciel plus variable avec des averses. Les températures seront en légère baisse, il ne fera pas plus de 6 degrés à 8 degrés sur la moitié nord et, sur le Midi, les températures maximales resteront comprises entre 10 degrés et 12 degrés au mieux.

Une nouvelle offensive de la pluie se manifestera sur la Bretagne en soirée.

Sens d'évolution pour la fin de semaine : Après un rafraîchissement provisoire jeudi matin, une circulation océanique d'air doux et humide se rétablira sur la France. Les perturbations pluvieuses se succéderont dans un courant de secteur ouest dominant. Elles seront momentanément interrompues par des épisodes de temps plus variable.

Temps prévu pour la fin de semaine : jeudi matin, il fera relativement froid. Les gelées seront nombreuses dans l'intérieur mais ne descendront pas en dessous de –2 degrés ou –3 degrés. Quelques averses se produiront encore sur la Corse ainsi que de la Manche orientale aux Vosges, où elles pourront tomber sous forme de neige même en plaine. En Aquitaine, quelques formations brumeuses réduiront la visibilité. Ailleurs, prédominera un temps peu nuageux mais, près de la Méditerranée, le mistral soufflera encore assez fort.

En Bretagne, le ciel se couvrira rapidement, les vents de sud-ouest se renforceront et il pleuvra dès la mi-journée. Ensuite, cette zone de temps très nuageux et passagèrement pluvieux progressera vers l'intérieur. Les pluies pourront être parfois précédées d'un peu de verglas. En soirée, elles n'épargneront plus que les régions méditerranéennes.

Les températures maximales atteindront 2 degrés à 5 degrés sur le quart nord-est, 7 degrés à 10 degrés près de l'Atlantique, 10 degrés à 13 degrés près de la Méditerranée, 4 degrés à 7 degrés ailleurs.

Vendredi, un temps doux et humide prédominera. Les pluies seront plus marquées le matin dans l'Ouest et le soir des Pyrénées au Massif Central et au Nord-Est. Les régions méditerranéennes seront un peu moins touchées par ce temps maussade. Les vents souffleront fort près de la Manche et de l'Atlantique. Ils viendront du sud-ouest le matin mais, en soirée, ils tourneront à l'ouest-nord-ouest sur la Bretagne où quelques éclaircies feront leur apparition. Les températures atteindront les normales saisonnières et les dépasseront même parfois de 1 degrés à 3 degrés.

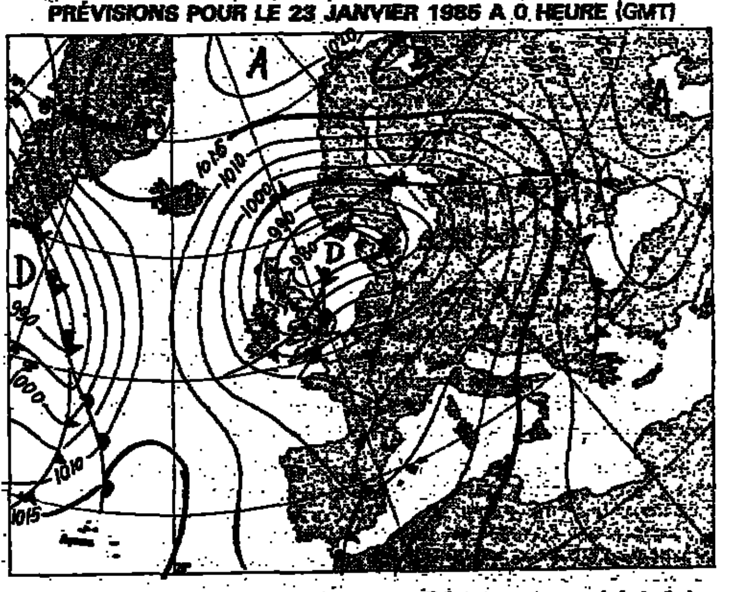
Samedi, les pluies (neige à basse altitude) achèveront de traverser en cours de journée les régions de l'Est. Sur le reste du pays, une amélioration se développera et des éclaircies apparaîtront. Quelques averses pourront quand même se produire encore au nord de la Loire. En soirée, de nouvelles pluies aborderont l'extrême nord-ouest. Les températures ne subiront pas de grandes variations par rapport à vendredi.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 22 janvier, à 7 heures, de 990,8 millibars, soit 743,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 21 janvier ; le second, le *minimum de la nuit du 21 au 22 janvier*) : Ajaccio, 11 et 11 degrés; Biarritz, 17 et 13; Bordeaux, 15 et 7; Bourges, 11 et 7; Brest, 11 et 6; Caen, 9 et 8; Cherbourg, 9 et 5; Clermont-Ferrand, 12 et 6; Dijon, 4 et 3; *Grenoble-St-M.-H., 7 et 2; Grenoble-*St-Geoirs, 7 et 2; Lille, 5 et 5; Lyon, 7 et 4; Marseille-Marignane, 12 et 12; Nancy, 7 et 5; Nantes, 13 et 9; Nice-Côte d'Azur, 9 et 7; Paris-Montsouris, 9 et 7; Paris-Orly, 8 et 6; Pau, 15 et 9; *Perpignan, 10 et 2;* Rennes, 12 et 8; Strasbourg, 4 et 4; Tours, 10 et 7; Toulouse, 11 et 6; Pointe-à-Pitre, 30 et 20.

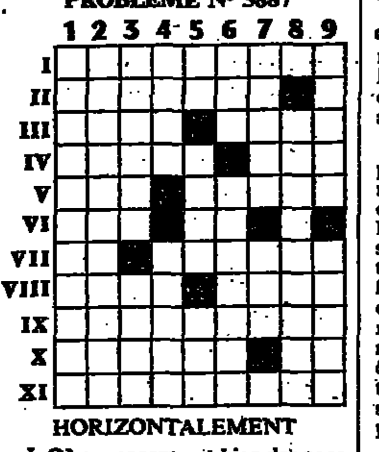
Températures relevées à l'étranger : Alger, 22 et 8; Amsterdam, 3 et 2; Athènes, 15 et 7; Berlin, –1 et –1; Bonn, 5 et 4; Bruxelles, 5 et 5; Le Caire, 21 et 12; Iles Canaries, 25 et 16; Copenhague, –3 et –4; Dakar, 24 et 16; Djerba, 19 et 9; Genève, 2 et 1; Istanbul, 8 et 4; Jérusalem, 12 et 8; Lisbonne, 16 et 10; Londres, 9 et 4; Luxembourg, 4 et 3; Madrid, 13 et 9; Montréal, –18 et –22; Moscou, –19 et –27; Nairobi, 28 et 13; New York, –13 et –14; Palma-de-Majorque, 16 et 9; Rome, 15 et 12; Stockholm, –3 et –3; Tozeur, 18 et 8; Tunis, 19 et 7.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3887



HORIZONTALEMENT

I. Où se rencontrent bien des gens qui ne se sont pas donné rendez-vous. – II. Filles de joie. – III. Un homme à la mer. Un bossu. – IV. Elles portent ou on les porte. Epoque. – V. Son Cap et sa pointe sont essentiellement méridionaux. Façon de rester pour qui n'en revient pas. – VI. Calaurie dans un pays chaud. Lus dans le quotidien. – VII. Le duo de Mireille. Un tel repas ne peut repaître. – VIII. Tira sur le cordon. Le ténor de l'orphéon. – IX. Membres d'une bande des bas-fonds. – X. Créer une communauté. Champion. – XI. Inconsistante mais prometteuse compagne grâce à laquelle on vit.

VERTICALEMENT

1. Fait preuve, avec son cran, d'une bonne tenue au feu. – 2. Imposent un changement de directions. – 3. Sans légende. On l'accorde franc pour la victime d'un agissement qui ne l'est pas. – 4. Assaut collectif. Un monde bête. – 5. Préposition. Devenu gendarme après avoir quitté la *flotte.* Nettoie quand on l'essuie. – 6. Religieuse du Maghreb. Opéra en cave ou en filou. – 7. Servies pour être avalées crues. Coupe-fil. – 8. Ses rossignols ne sont pas plus frais que ses coucous. – 9. Mènent rondement. Presque sur les genoux.

Solution du problème n° 3886

Horizontalement

I. Cul-de-sac. – II. Armures. – III. Races. Clé. – IV. Etel. Chai. – V. Ortie. – VI. Ré. Niepce. – VII. Duel. – VIII. Impie. Les. – IX. Lierre. Fa. – X. Larissa. – XI. Es. Tang.

Verticalement

1. Cure-oreille. – 2. Atre. Mia. – 3. Lacet. Opéré. – 4. Drelin. Iris. – 5. Ems. Eiders. – 6. Su. Eu. Est. – 7. Archipel. Aa. – 8. Cela. Clef. – 9. Seine. Sang.

GUY BROUTY.



Le Monde

culture

EXPOSITIONS

Hans Holbein au Pavillon de Flore

(Suite de la première page.)

Dûment nettoyé lui aussi, ce panneau sur bois de Warham gagne tellement en précision et en finesse qu'il est clairement devenu l'original dont l'exemplaire de Lambeth Palace, qui passait pour le « bon » aux dépens de l'ouvrage du Louvre, devient maintenant la copie. Les dossiers du département des peintures servent à régler ce genre de petites questions. On est frappé par la qualité des fourrures brunes de zibeline dont ces clercs distingués s'entouraient le col et les manches ; elles se retrouvent d'ailleurs dans certains portraits d'Erasme.

Là aussi la profession est proclamée : une croix, une mitre, un missel ; ils sont traités avec cette attention à la matière dure et ferme et à l'éclat spécifique des objets, caractéristique du courant auquel appartient Holbein : son art bénéficie du « renouveau eyckien » des grands Flamands du début du XVI[e] siècle comme Quentin Metsys et Joos Van Cleve. C'est un siècle plus tôt que Van Eyck avait apporté cette définition rigoureuse du visage traité comme une matière dure au milieu *d'objets impitoyablement précis.*

« Quelque chose d'Erasme »

Dans le portrait équilibré et fort de Warham, on est attiré par les mains. C'est la grande spécialité de Holbein : les dessins qui accompagnent l'exposition montrent avec quel soin il travaillait cet élément de la figure, qu'il met *toujours* en évidence. Que font les mains de l'évêque sur le coussin luxueux, où elles reposent ? Nul n'en sait rien. On observa seulement qu'elles traînent devant le buste, exactement comme les mains d'Erasme sur le portrait peint par Holbein en 1523 (à Longford Castle), où elles se posent sur un traité des *Travaux d'Hercule* — choix facile à interpréter. L'Erasme du Louvre est plus simple : l'humaniste écrit et les mains, plus rondes, sont au travail ; l'homme est vu de profil, ce qui est un parti destiné, comme les médailles, à imprimer dans la mémoire une image plus pure et plus désintéressée en quelque sorte, comme le catalogue l'expose bien.

Portrait de Nicolas Kratzer par Hans Holbein, dit Le Jeune (Musée du Louvre).

Un vrai portrait d'intellectuel, sec et précis, sur un fond de rideau vert semé de fleurettes rouges, qui ne l'égaie pas.

C'est le portrait que le grand humaniste et polémiste, l'inlassable Erasme, préférait. Il n'avait pas été enthousiasmé par celui de Quentin Metsys (1517), encore moins par la gravure à l'eau-forte de Dürer (1526). Holbein, qui avait débuté en illustrant en 1515 l'*Eloge de la folie*, ce pamphlet acide qui avait fait sensation, avait probablement mieux attrapé dans quelque soirée bâloise la physionomie trop mobile d'Erasme. Dans un article de 1969, qu'il ne convient pas d'oublier, E. Panofsky avait fait le tour des relations d'Erasme avec les artistes ; il ne faut pas se faire d'illusion. Humaniste, théologien, pur intellectuel — et de grande classe, certes, — le modèle d'Holbein considère l'art du peintre et du graveur comme purement instrumental. Leur fonction est de léguer l'image des hommes de mérite à la postérité.

Au bon Warham, qui fut son protecteur, son financier, son « sponsor », tout au long de sa vie, Erasme *envoie son portrait pour laisser* — dit-il — au prélat *« quelque chose d'Erasme ».* Il ne négligeait rien pour modeler son image. Le portrait brossé par le solide Holbein et si souvent répété à l'époque, n'a jamais cessé d'être interrogé, et même probablement plus que ne le souhaitait Erasme. Et nous ne l'aimons pas pour les mêmes raisons que lui.

ANDRÉ CHASTEL.

★ LES PEINTURES DE HANS HOLBEIN LE JEUNE AU LOUVRE. Catalogue par L. Foucart-Walter ; examen dendrochronologique par P. Klein (dossier du département des peintures, numéro 29). Jusqu'au 15 avril.

VARIÉTÉS

ZIZI JEANMAIRE AU THÉATRE DES CHAMPS-ELYSÉES

Souvenirs d'Hollywood

Dans les années 60, des chorégraphes-metteurs en scène ont renouvelé à Broadway la comédie musicale avec un style par rafales ascendantes si profondément ancré dans la tradition américaine, avec ses moments de tension et d'humour, de rythme trépidant et de pureté. Il y a deux ans, un échantillon de cette écriture nous a été proposé à Paris par Bob Fosse, la figure de proue de ces chorégraphes-metteurs en scène.

Face à ces artistes flamboyants, Roland Petit, du moins dans la comédie musicale et la revue, est dépourvu de style. Toute la première partie d'*Hollywood Paradise*, représentée au Théâtre des Champs-Elysées, apparaît comme une suite de séquences de jogging, accompli avec comme fond sonore une série de musiques américaines des années 50, diffusées par haut-parleur.

La deuxième partie, grâce à Luigi Bonino, le soliste de la compagnie Petit est moins incolore, même si elle est conventionnelle et terriblement étriquée.

Hollywood Paradise raconte le *séjour de Zizi Jeanmaire dans ce qui* était alors, en 1950, la capitale du cinéma. Il y a les illusions et les désillusions de la danseuse, qui venait de chanter pour la première fois sur scène pour le ballet *la Croqueuse de diamants.* Il y a les rencontres avec Fred Astaire, Gene Kelly, Howard Hughes. Le tout est ponctué par un commentaire plutôt stupide de Jean Poiret, qui fait dire notamment à Zizi Jeanmaire : *« Mon rêve, c'était de danser comme Elvis »...*

Aucune invention n'éclaire cette *revue rétro où Zizi Jeanmaire danse* et chante à l'économie (et souvent en play-back). Le côté sympathique de l'entreprise, c'est le désir évident de la danseuse-chanteuse de continuer à faire de la scène avec toute la volonté dont elle est capable. Elle qui, autrefois, ajouta à la tradition de gouaille du music-hall français un certain « chic parisien ».

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30.

■ BARBARA HENDRICKS, souffrante, ne pourra pas interpréter *la Création*, de Haydn les 24 et 25 janvier à la salle Pleyel. Elle sera remplacée dans le rôle de l'Archange Gabriel pour la Britannique Joan Rodgers. Joan Rodgers reviendra dans la capitale au printemps prochain pour chanter Zerline, dans *Don Giovanni*, accompagnée par l'Orchestre de Paris.

■ CONCERT POUR « NAITRE ET VIVRE ». — Un concert au profit de l'Association Naître et Vivre aura lieu dimanche 27 janvier à 17 h 30 à la Conciergerie. Au programme : *Les Quatre Saisons* de Vivaldi, interprétées par l'Académie royale de musique de Paris.

■ RECTIFICATIF. — A propos de la critique du film *Train d'enfer* (*le Monde* du 12 janvier), le général Clarke de Dromantin, commandant l'Ecole d'application de l'infanterie à Montpellier, nous demande de rectifier un détail erroné dans le rappel du fait divers dont s'est inspiré Roger Hanin. Le meurtre d'un Algérien en novembre 1983 n'a pas été commis, comme nous l'avons indiqué, par des légionnaires, mais par *« trois candidats à l'engagement à la légion étrangère, qui se rendaient par le train à Aubagne pour y passer les tests qui devaient décider de l'acceptation ou du rejet de leur candidature ».* Dont acte, avec nos excuses au corps de la légion.

THÉATRE

« LE MISANTHROPE », à l'Escalier d'or

Signes de jeunesse

Deux jeunes compagnies, La Poursuite et Le Nouvel An, s'associent pour monter *le Misanthrope* à l'Escalier d'or. Pourquoi, quand on est jeune, c'est-à-dire pauvre, s'attaquer à un tel classique, objet de nombreuses relectures, souvent représenté avec des moyens considérables. Pourquoi ? Parce que Célimène — elle le dit — a vingt ans. Elle n'est pas une cocotte en quête d'un protecteur ni une adolescente prolongée en quête d'un père. Elle est une femme gourmande de plaisirs. On ne voit pas pourquoi elle s'entourerait de vieillards. Et pourquoi Alceste serait-il un barbon ? La naïveté de ses colères est signe de jeunesse impatiente. Il n'accepte ni la société ni Célimène. Il les voudrait différentes, pourtant il ne peut pas s'en arracher. Jeune, il frise le ridicule, mais reste émouvant. Plus âgé, il paraîtrait odieux, confit dans l'amertume.

Alceste — Jean-Michel Dupuis — n'a pas trente ans, les autres appartiennent à la même génération, y compris Oronte-Marc de Jonge, malgré son teint fripé de parasite mondain. Le drame de ces gens, c'est justement leur âge, le vide des corps vigoureux, étouffés par l'obéissance aveugle à une étiquette qui laisse seulement la liberté d'être frivole. Louis XIV connaissait son monde, pour savoir si bien le réduire à sa merci.

La mise en scène de Philippe Ferran tente de reconstituer l'atmosphère de fête désabusée. Le premier acte se passe à l'aube d'un bal masqué chez Célimène, dans des oripeaux *dont on ne sait* s'il faut déplorer davantage la laideur ou le côté *« cheap ».* Défaut de jeunesse, comme aussi ce besoin de surajouter des situations parallèles impossibles à développer, de se *chercher un style* hybride, qui peut servir de cache-misère quand il est réussi. Mais il est très difficile à réussir.

La difficulté du *Misanthrope* est ailleurs : c'est à la fois une comédie de caractères et un jeu théâtral. On peut imaginer que Molière a construit ses personnages en fonction de ses comédiens, et sa pièce en fonction de l'équilibre voulu par les coutumes de son temps. Elles ne sont plus les mêmes aujourd'hui, et on a du mal à passer brusquement des lois de la psychologie à des conventions hors d'usage. Les comédiens doivent trouver en eux cohérence et vitalité, s'engager à plein. La grande qualité du spectacle de Philippe Ferran est là, dans la manière dont les acteurs se lancent sans garde-fou — en particulier Jean-Michel Dupuis, dont la personnalité éclate à tout instant. *Ils font* oublier les gaucheries de jeunesse.

COLETTE GODARD.

★ Escalier d'or, 21 h.

« LE MOINE », d'après Tchekhov, à Dejazet

Nos songeries d'une vie moins médiocre

La nouvelle de Tchekhov, *le Moine*, est la description d'un phénomène de conscience poignant ou dérisoire selon les points de vue, à savoir qu'il arrive assez souvent *qu'une femme, un homme, n'importe* qui, se mette à imaginer qu'ils sont « quelqu'un ». Qu'ils tiennent, dans la société, un rôle plus marquant que le leur.

Par exemple, il n'est pas exclu que François Mitterrand, lorsqu'il était, à trente ans, député, se soit mis parfois à rêver qu'il était le président de la République. D'habitude ces songes éveillés ne sont pas si présomptueux, ils ne se « réalisent » jamais, ils ne sont pas assimilables à une folie des grandeurs. Ce n'est qu'une façon d'échapper, quelques instants, au cafard, à la tristesse de ne pas être « arrivé » à grand-chose, jusqu'ici, dans sa vie, alors que la mort prend l'aspect d'un butoir au-delà duquel il *n'y aura pas de rattrapage.*

Le *« rêveur d'un mieux »* que raconte Tchekhov est un philosophe, il s'emploie au projet d'une métaphysique des sciences, il publie d'excellents articles, ce n'est déjà pas rien. Ce n'est pas assez, et voici qu'il s'imagine recevant, la nuit, les visites d'un inconnu au visage *noir*, vêtu de bure, qui lui annonce qu'il est, lui, ce jeune philosophe, un *« élu de Dieu »*, et qu'il *« avance de plusieurs millénaires l'avènement de la vérité éternelle ».*

Ce garçon n'a pas perdu la raison, mais tout de même c'est un grand anxieux, et qui plus est, Tchekhov en fait un tuberculeux (Tchekhov connaît la question). Inquiet, diminué *par la maladie, ce sont les conversa*tions imaginaires à haute voix, la nuit, avec le moine qui l'aident à ne pas sombrer. Or sa femme et son beau-père surprennent ces échanges avec quelqu'un qui n'est pas là. Ils le font soigner par un médecin de l'âme. Ils le persécutent. Le moine imaginaire cesse de venir la nuit. Le jeune homme en meurt.

Tchekhov a dit qu'il n'avait pas voulu écrire, avec *le Moine, quelque chose de « pessimiste ». Mais* peu de moments sont aussi moroses, dans nos vies, que ces prises de conscience, périodiques, de notre médiocrité, de notre obscurité. Cette nouvelle est en tout cas très belle.

Il pouvait sembler hasardeux de l'adapter au théâtre, elle comprend *peu de dialogues, elle est construite* bizarrement, avec des échappées constantes hors du propos. Or l'adaptation et les dialogues d'Odile Ehret sont excellents, les décors et les costumes de Michèle Houbline sont simples, naturels, la mise en scène de Julian Negulesco est très attachante.

Le jeu des acteurs est intéressant : Bernadette Le Saché (l'épouse), Charles Gonzales (le beau-père), François Frapier (le moine), Julia Victor (une amie qui assiste le rêveur dans ses derniers instants). Peut-être Serge Frédéric (le jeune philosophe) est-il un peu trop opaque, ce serait le seul point faible de cette soirée intelligente, émouvante.

MICHEL COURNOT.

★ Dejazet, 21 heures.

« TEMPORALE », AU THÉATRE DE L'EUROPE

Dernier oubli

Georgio Strehler accueille à l'Odéon-Théâtre de l'Europe *Temporale* (Orage), de Strindberg, spectacle qu'il a monté avec le Piccolo Teatro. C'est la première fois qu'il aborde l'« enfer bourgeois » de Strindberg, mais sa conception n'est pas celle de la critique sociale. Dans l'histoire de cet *homme* qui, après sept ans, retrouve et laisse partir sa femme, qu'il a quittée parce qu'il se sentait vieillir, Strehler retrouve un thème qui obsède son théâtre : le *lent arrachement à la vie.*

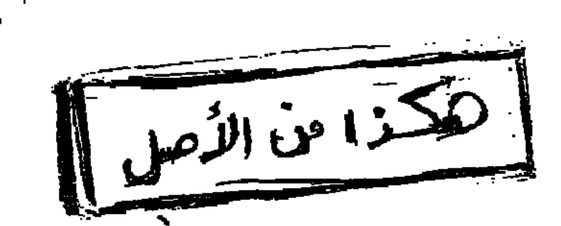
Le décor de Frigerio est abstrait : des panneaux de plexiglas noir *qui font miroir*, sur lesquels se brisent les brefs éclats de *l'orage. Derrière, la pluie tombe et* se devinent des chambres, des meubles, formes floues d'une mémoire embrumée. Les acteurs jouent devant les panneaux, sur *un espace étroit, très près du public.* A l'Odéon, du moins. A Milan, la pièce s'est donnée au Lirico, qui est plus grand, avec un effet d'éloignement. Depuis, la mise en scène s'est dépouillée, centrée sur les personnages : le Monsieur (Tino Carraro) et son double, son frère (Franco Graziosi), la jeune servante silencieuse (Pamela Villoresi), le pâtissier (Lino Troisi), sa fille (Elisabetta Torisaco) et la femme (Elena Zo), truculente et même vaudevillesque dans la scène où elle affronte le Monsieur, son ex-mari...

Il est *le* personnage du spectacle. Les autres vont et viennent entre son monde subjectif et le *monde extérieur. Lui s'abandonne* sur le chemin sans retour du dernier oubli. Il pourrait retrouver une fois encore la chaleur de l'amour, mais il regarde les gens tourner en *rond dans la prison de leurs senti*ments, de leurs désirs. Il préfère la prison du renoncement. La souffrance, il l'a sans doute éprouvée quand il a quitté sa femme et sa fille. Après tant d'années, il se cramponne au calme du vide.

Bien loin de la paix glacée de l'homme du Nord, Tino Carraro se montre comme un homme qui, en *tout cas, ne renonce pas à la sé*duction des apparences. Costume blanc, chapeau de biais, volubile, il a quelque chose de Jules Berry, un sourire gourmand, des yeux *qui pétillent, une théâtralité exa*cerbée, une force vitale qui affleure, menace d'éclater. Mais l'orage passe, et l'homme qui, orgueilleusement, se détruit pour *échapper au déclin demeure seul*, bravache et pathétique, avec toute sa force inutile.

C. G.

★ Odéon-Théâtre de l'Europe. *20 h 30, jusqu'au 2 février. Spectacle en italien.*



هكذا من الأصل



SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

MILLE FRANCS DE RÉCOMPENSE : *Cité universitaire, grande salle* (589-38-69), 14 h.

LA DROLESSE : Épicerie (272-23-41), 20 h 30.

LOVE : Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h 45.

TAILLEUR POUR DAMES : Bouffes Parisiens (296-60-24), 21 h.

TOUS AUX ABRIS : Splendid Saint-Martin (208-21-93), 20 h 30.

UN DROLE DE CADEAU : Mathurins (265-90-00) *20 h 45.*

TEMPORALE (l'Orage, en italien) : Odéon-Théâtre de l'Europe (325-70-32), 20 h 30.

GAMES : Théâtre de Paris, petite salle (280-09-30), 21 heures.

Les salles subventionnées

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : Rue de la Folie-Courteline.

ODÉON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32), 20 h 30 : Temporale (Orage, d'A. Strinberg, en langue italienne).

TEP *(364-80-80) Théâtre : 20 h 30, Clair d'usine.*

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), 20 h 30 : la Chauve-souris.

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), 20 h 30 : Richard III.

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34), 21 h : le Moine noir.

AKRAKAS CENTER (258-97-62), 24 h : Opus Anomique.

ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71), 20 h 30 : le Sablier.

ARTS-HEBERTOT (387-23-23), 21 h : Poil de carotte — Un voyageur.

ATELIER (606-49-24), 21 h : la Danse de mort.

ATHÉNÉE (742-67-27), 19 h, les Serments indiscrets ; 18 h 30 : Voyages d'hiver.

BASTILLE (357-42-14), 19 h 30 : Conversation chez les Stein sur monsieur Gœthe absent ; 21 h : Still Life.

BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 21 h : Tailleur pour dames.

BOUVARD ex-POTINIÈRE (261-44-16), 21 h : Théâtre de Bouvard.

CARTOUCHERIE, Epée de Bois (808-39-74), 20 h : le Paradoxe sur le comédien. Th. de la Tempête (328-36-36), 20 h 30 : Rêves.

CENTRE MANDAPA (589-01-60), 20 h 30 : Un rite pour le dire.

CITÉ UNIVERSITAIRE (589-38-69), La Resserre 20 h 30 : le Train était à l'heure ; Galerie 20 h 30 : le Plus Heureux des trois.

CITHEA (357-99-26), 22 h : le Crime anglais.

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), 20 h 45 : Leocadia.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 45 : Messieurs les ronds-de-cuir. 22 h 30 : Lili.

DAUNOU *(261-69-14), 21 h : le Canard à l'orange.*

DÉCHARGEURS (236-00-02), 19 h : Mystère bouffe ; 21 h : Et si je mettais un peu de musique.

DIX HEURES (606-07-48), 20 h 30 : Repas de famille ; 22 h : Scènes de ménage.

EDOUARD VII (742-57-49), 20 h 30 : Chapitre II.

EPICERIE (272-23-41), 20 h 30 : la Drôlesse.

ESCALIER D'OR (523-15-10), 21 h : le Misanthrope.

ESPACE KIRON (373-50-25), 20 h 30 : *Coelina ou l'enfant du mystère.*

ESPACE MARAIS (271-10-19), 18 h 30 : les Hivernants ; 22 h 30 : Madras.

ESSAION (278-46-42), I. 19 h : Hiroshima mon amour 85 ; 20 h 30, : Un habit d'homme. II. 18 h 30 : la Tour d'amour ; 21 h : Caméléon.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Love.

GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Pink Thunderbird.

HUCHETTE *(326-38-99), 19 h 30 : la* Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

JARDIN D'HIVER (255-74-40), 21 h : Usinage.

LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Guérison américaine.

LUCERNAIRE (544-57-34). I. 18 h : le Pupille veut être tuteur ; 20 h : les Eaux et les Forêts ; 21 h 45 : le Prophète. — II. 18 h 00 : la Gazelle après minuit ; 20 h : *Pour Thomas* ; 22 h : *Hiroshima mon amour.* Petite salle, 18 h : Parlons français, nº 2 ; 20 h : M. Lourie ; 21 h 30 : Cocktail Bloody M.

LYS-MONTPARNASSE *(327-88-61),* 19 h 30 : Hedda Gabler ; 21 h 30 : la Plus Forte.

MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : l'Ouest, le vrai.

MARIE-STUART (508-17-80), 22 h : Savage Love.

MAISON DE LA POÉSIE (236-27-53), 20 h 30 : Paul-Louis Rossi.

MARIGNY (256-04-41), 20 h 30 : Napoléon ; Salle Gabriel (225-20-74) 21 h : la *Berlue.*

MATHURINS (265-90-00), 20 h 45 : Un drôle de cadeau ; Petite salle 21 h : Louki que quoi dont où.

MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Bluffeur.

MONTPARNASSE (320-89-90). Grande salle 21 h : Duo pour une soliste. *Petite* salle 21 h : Arbres de vie.

NOUVEAUTÉS *(770-52-76), 20 h 30 :* Louloute.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : le Dindon.

PALAIS DES GLACES (607-49-93), 21 h : A l'ombre des années en fleurs.

POCHE MONTPARNASSE (548-92-97), 21 h : Kidnapping.

PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53), 20 h 30 : Deux hommes dans une valise.

QUAI DE LA GARE (585-88-88), *20 h 30 : la Fille de Rappaccini.*

RENAISSANCE (208-18-50, 203-71-39), 21 h : Une clé pour deux.

SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45 : On m'appelle Emilie.

SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93), 20 h 30 : Tous aux abris.

STUDIO BERTRAND (783-64-66), 20 h 30 : le Café par exemple.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82), 20 h 45 : De si tendres liens.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h, sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (633-48-65), 21 h : les Bâtisseurs d'empire.

THÉATRE DU MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Androclès et le lion.

THÉATRE 14 (545-49-77), 20 h 45 : le Malentendu.

THÉATRE DE PARIS (280-09-30), Petite salle 21 h : Games.

THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Lysistrata.

THÉATRE TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 20 h 15 : Rattraper le temps.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80). Grande salle 19 h : Cinq Nô modernes.

THÉATRE DE L'UNION (246-20-83), 20 h 45 : Dis à la Lune qu'elle vienne.

TOURTOUR (887-82-48), 20 h 30 : Calamity Jane ; 22 h 30 : Carmen cru.

TRISTAN BERNARD (522-08-40), 21 h : Chacun pour moi.

TROU NOIR (570-84-29), 21 h 30 : la Démarieuse.

VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : les Temps difficiles.

VINAIGRIERS (245-45-54), 20 h 30 : Deux sous pour tes pensées.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : le Président ; *22 h : Baby or not Baby.*

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II. 20 h 15 : Super Lucette ; 21 h 30 : Deux pour le prix d'un ; 22 h 30 : Limite !

BOURVIL (373-47-84), 20 h 15 : Y en a marr...ez vous ?

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 21 h : Impasse des morts.

CAFÉ D'EDGAR *(322-11-02) I. 20 h 15 :* Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; *21 h 30 : le Chromosome chatouilleux* ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Fenêtre sur cœur ; 22 h 15 : Bonjour les ordures.

POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Bonjour les clips.

SENTIER DES HALLES (236-37-27), 21 h 30 : Marshall nous voilà.

TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : *Le cave habite au rez-de-chaussée* ; 22 h 30 : Dédé s'tire.

VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h 30 : Shakespeare, j'expire.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.

CIRQUE D'HIVER (700-12-25), 20 h 30 : Gala de la presse.

GYMNASE (246-79-79), 21 h : Thierry Le Luron.

MARIE-STUART (508-17-80), 20 h 30 : L. Klein.

MOGADOR (285-28-80), 20 h 30 : Bye-Bye Show-Biz.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : Ch. Couture.

REX (293-60-99), 20 h 30 : J. Iglesias.

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), 20 h 30 : Hollywood Paradise.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : La gauche mal à droite.

DEUX ANES (606-10-26), 21 h : Les zéros sont fatigués.

La danse

18 THÉATRE *(226-47-47), 20 h 30 : Cie* du Bijave.

PALAIS DES GLACES (607-49-93), 21 h : Cie A. Germain.

TH. DE PARIS (280-09-30), 20 h 30 : J. Baiz.

TH. PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : Petites Pièces ringardes mais sympathiques — le Passeur de puits.

Opérettes

ELDORADO (241-21-80), 20 h 30 : Hourra Papa.

FONTAINE (874-74-40), 20 h 30 : Orphée aux enfers.

Mardi 22 janvier

Les concerts

Salle Pleyel, 20 h 30 : Ensemble Orchestral de Paris, dir. : J.-P. Wallez, Ensemble vocal M. Piquemal. (Bach).

Eglise Saint-Roch, *20 h 30* : Chœur mixte arménien de Paris. dir. : G. Aprikian (Sipan, Komitas).

Théâtre de la Plaine, 20 h 30 : Trio de guitares de Paris (Bach, Vivaldi, Carulli...).

Eglise Saint-Louis des Invalides, 21 h : Chœurs du Marais, dir. : P. Merle-Portalès (Haydn).

Eglise Saint-Germain-des-Prés, 21 h : Orchestre S. Bequet (Bach, Haendel).

Salle André-Marchal, 20 h 45 : Récital de piano par F. Duprey (Schubert, Brahms, Chopin).

Radio-France, Auditorium 106, 18 h 30 : Cycle de musique russe, concert nº 2, H. Vassilieva, M. Hacquard, L. Tsan, K. Riveaux (Rachmaninov, Moussorgsky, Glinka, etc...).

Jazz, pop, rock, folk

ATMOSPHÈRE (249-74-30), 20 h 30 : Jazz d'échappement ; 22 h 30 : Dunes.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : M. Saury.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), 22 h : Roy Lega ; 0 h 30 : J. Bonard ; dim. : M. Battlefield.

MONTANA (548-93-08), 22 h : R. Urtreger.

MUSIC'HALLES (261-96-20), 23 h : E. Barret, M. Texier, J.-P. Mas, A. Ceccarelli.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : F. Cahen, D. Malherbe, Tito Puente.

PETIT JOURNAL (326-28-59) : *21 h 30* : S. Levitt.

PETIT OPPORTUN (236-01-36) 23 h : S. Guérault, A. Fougeret, M. Gaudry, *V. Cordelette.*

ROSE BONBON (806-59-68), 23 h : Follies, Déraxés.

En région parisienne

CRETEIL, Maison des Arts A.-Malraux *(899-94-50), 20 h 30 : Momix 20 h 30 :* Eté.

GENNEVILLIERS, Théâtre (793-26-30), 20 h 30 : le Songe d'une nuit d'été.

RIS-ORANGIS, *MJC* (906-30-95), 20 h 30 : Il était une fois dans l'x ; le Plan (943-11-14), 22 h : B. Baxter.

SARTROUVILLE, Théâtre (914-23-77), 20 h 30 : Othello.

SCEAUX, Les Gémeaux (660-05-64), 21 h : l'Ami retrouvé.

VINCENNES, CHEZ IVT *(365-63-63)*, 21 h : l'Enchanteur pourrissant.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

16 h : Hommage à R. *Burton* : L'espion qui venait du froid, de M. Ritt : 19 h : Cinéma chinois. *Florilège : Piété filiale*, de F. Mu et L. Mingyou ; 21 h : 70 ans d'Universal : l'Enfer des hommes, de J. Hibbs.

(*) Les films chinois seront présentés avec traduction simultanée.

BEAUBOURG (278-35-57)

Relâche.

Les exclusivités

AIDA (It., v.o.) (inédit) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

ALSINO EL CONDOR (Nicaragua, v.o.), Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

AMADEUS (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; *UGC Odéon*, 6e (225-10-30) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V. f. Rex, 2e (236-83-93) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75).

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).

ANOTHER COUNTRY (Histoire d'une trahison) (Brit., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-26).

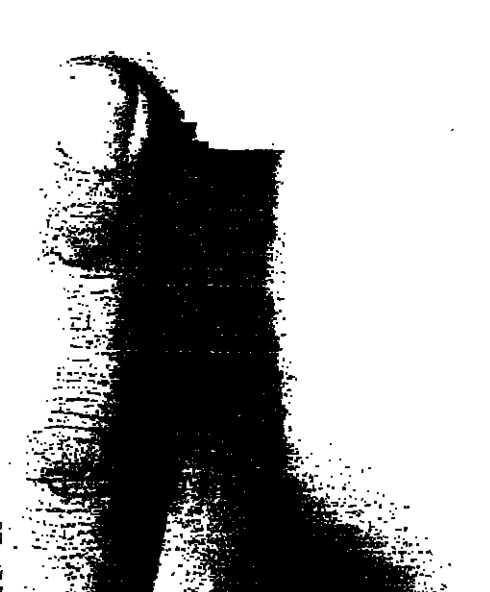












SPECTACLES

A NOUS LES GARÇONS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 12e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 15e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

ATTENTION LES DÉGATS (It., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

BÉBÉ SCHTROUMPF (Belg.) : George V, 8e (561-41-46) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Grand Pavois, 15e (554-48-85) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

BOLERO (A., v.o.) (*) : UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Ermitage, 8e (563-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

BOY MEETS GIRL (F.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Olympic, 14e (544-43-14).

BRIGADE DES MŒURS (Fr.) (**) : George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

BROADWAY DANNY ROSE (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (354-42-34).

CARMEN (Esp., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

CARMEN (Franco-it.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

LE CONTE DES CONTES (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32).

DON GIOVANNI (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

EMMANUELLE IV, George V, 8e (562-41-46).

LES ENRAGÉS (Fr.) (*) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Bastille, 12e (307-54-40) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

L'ÉTÉ PROCHAIN (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

GREMLINS (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). – V.f. : Français, 9e (770-33-88).

L'HISTOIRE SANS FIN, (All., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; Grand Pavois (H. sp.), 15e (700-89-16).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (561-94-95). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; 14 Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (351-90-81) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LOVE STREAMS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George V, 8e (562-41-46) ; Action Lafayette, 9e (329-79-89) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Écoles, 5e (354-07-76) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Calypso, 17e (380-30-11).

LE MEILLEUR (A, v.o.) : Boîte à Films (H. sp.), 17e (622-44-21).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47) ; Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

1984 (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

LE MOMENT DE VÉRITÉ (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

NEMO (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46).

LE PAPE DE GREENWICH VILLAGE (A. v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; UGC Champs-Elysées, 8e (561-94-95) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

PAROLES ET MUSIQUE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

PARTENAIRES (Fr.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; George-V, 8e (563-41-46).

LE PAYS OU RÊVENT LES FOURMIS VERTES (All., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38).

LA POULE NOIRE (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).

QUILOMBO (Brésilien, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

RÉVEILLON CHEZ BOB (Fr.) : Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

LES RIPOUX (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Ranelagh, 16e (288-64-44).

RIVE DROITE, RIVE GAUCHE (Fr.) : Marbeuf, 8e (561-94-95).

REUBEN REUBEN (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47).

LES RUES DE L'ENFER (A.) (**) v.o. : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; v.f. : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

SAUVAGE ET BEAU (Fr.) : Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

LA 7e CIBLE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Paris Ciné I, 10e (770-21-71) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

SHEENA, LA REINE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

SOLLERS JOUE DIDEROT (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

SOS FANTOMES (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George V, 8e (561-41-46) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

SOUVENIRS SOUVENIRS (Fr.) : Reflet Quartier Latin (H. sp.), 5e (326-84-65).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.), **LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI** : Escurial, 13e (707-28-04) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (251-52-36) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

TRAIN D'ENFER (Fr.) Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Studio Galande, 5e (H. sp.) (354-72-71).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

UN ÉTÉ D'ENFER (Fr.) (*) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LA VENGEANCE DU SERPENT A PLUMES (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06).

LES FILMS NOUVEAUX

LES AMANTS TERRIBLES, film français de Danièle Dubroux : 7e Art Beaubourg, 3e (278-34-15) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

L'ARBRE SOUS LA MER, film français de Philippe Muyl : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

L'AUBE ROUGE, film américain de John Milius, v.o. : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount Odéon (325-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LA CORDE RAIDE (*), film américain de Richard Tuggle (v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (575-94-94) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16). V.f. : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Nations, 12e (343-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (564-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LE CRIME D'OVIDE PLOUFFE, film canadien-français de Denys Arcand : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LES FOLIES ORDINAIRES DE CHARLES BUKOWSKI, film français de Barbet Schroeder : Studio 43, 9e (770-63-40).

GLAMOUR, film français de François Merlet : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Français, 9e (770-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

PHILADELPHIA EXPERIMENT, film américain de Stewart Raffil. V.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). V.f. : Lumière, 9e (247-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Images, 18e (522-47-94).

RENDEZ-VOUS A BROAD-STREET, film américain de Peter Webb. V.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

LES SAINTS INNOCENTS, film espagnol de Mario Camus. V.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14). V.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Fauvette, 13e (331-60-74).

RADIO-TÉLÉVISION

Mardi 22 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Jeu : Enigmes du bout du monde.
Proposé par J. Antoine et C. Savarit.
Enigmes en vingt-six épisodes. Un jeu remake de « La course autour du monde », de « La chasse au trésor » ou du « Grand Raid ».

21 h 35 L'odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau.
Autour de la tragique migration des saumons rouges. En Alaska, l'équipe du commandant et la Calypso *plongent.*

22 h 35 Tintam'art : Jean-Sébastien Bach aurait trois cents ans...
Le trois centième anniversaire de Bach. Avec l'un des plus grands biographes du musicien, Alberto Basso. Gustav Leonhardt, clavecinistes, Bonna Brown, soprano. La vie de l'auteur des Cantates. Et les actualités de la semaine.

23 h 35 Journal.

23 h 55 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2



20 h 40 Cinéma : l'Armée des ombres.
Film français de Jean-Pierre Melville (1969), avec L. Ventura, P. Meurisse, S. Signoret, J.-P. Cassel, P. Crauchet, C. Barbier. (Rediffusion).
En France, en 1942-1943, les activités d'un réseau de résistance, dont font partie un ingénieur et un grand bourgeois. Melville s'est inspiré d'un livre de Joseph Kessel et de ses propres souvenirs, pour une chronique de la clandestinité, avec tous les dangers de la vie quotidienne, face à la police de Vichy et à la Gestapo.

23 h Magazine : Lire c'est vivre.
De Pierre Dumayet, réalisation R. Bober. *Le Vin pur*, de Ludovic Massé.
Un écrivain malheureusement oublié : Ludovic Massé, ami de Cendrars, Dufy, Dubuffet. D'un côté Pierre Dumayet, très effacé, donne le texte brut, le Vin pur, *de l'autre les reproductions vivantes, des instituteurs, des vignobles confrontés au roman.*

23 h 50 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma : Si elle dit oui... je ne dis pas non.
Film français de C. Vital (1982), avec M. Darc, P. Mondy, P. Freeman, J.-F. Garreaud, A. Luce, G. Hérold.
Une journaliste, déçue par sa liaison avec un homme d'affaires américain, rencontre à Deauville un cadre déprimé, qui veut se suicider. Un vaudeville banal, dont la réalisation est nulle. Les acteurs font ce qu'ils peuvent, pour ne pas sombrer.

22 h 15 Journal.

> Les dons en faveur des Juifs d'Ethiopie sont à libeller à l'ordre de A.U.J.F. - Juifs d'Ethiopie et à adresser à A.U.J.F.
> 19, rue de Téhéran - 75008 Paris
> CCP 7917-80 L Paris.

22 h 45 Document : Falachas.
Emission d'E. Lenchener. Réalisation F. Margolin.
Autour de l'opération Moïse, une équipe est allée quasi-clandestinement voir les juifs noirs d'Ethiopie, dans la région où ils vivent près du lac Tana dans les montagnes du Siémen.

23 h 30 Folies ordinaires : Charles Bukowski.
Buk, écrivain américain, en gros plan.

23 h 35 Prélude à la nuit.

FR3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5, Dessin animé ; 17 h 12, Cycle western : Libre comme le vent, de R. Parrish ; 18 h 37, Contes des prés et des bois ; 18 h 53, Feuilleton : Foncouverte ; 19 h 6, Atout pic ; 19 h 15, Journal.

CANAL PLUS

20 h 30, le Grand Pardon, film d'Alexandre Arcady ; 22 h 45, L'Ombre rouge, film de Jean-Louis Comolli ; 0 h 30, SLAM ; 1 h 18, Girls, Girls, Girls, film de Norman Taurog.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Pour ainsi dire : les poètes du monde.
21 h Entretiens avec Tàpies.
21 h 30 Musique, diagonales ou l'actualité de la chanson française et étrangère.
22 h 30 Nuits magnétiques : séance tenante.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert : Ouverture tragique, concerto pour violon et orchestre en ré majeur de Brahms ; *Orphée*, de Liszt ; *le Mandarin merveilleux*, de Bartok, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. C. Badea, sol. V. Tretiakov, violon.
23 h Les soirées de France-Musique.

Mercredi 23 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 ANTIOPE.
11 h 45 La Une chez vous.
12 h Feuilleton : Buffalo Bill.
12 h 30 La bouteille à la mer.
13 h Journal.
13 h 40 Vitamine.
Dessins animés, feuilletons, variétés...
16 h 20 Info jeunes (et à 18 h 25).
16 h 40 Série : Star Trek.
17 h 30 La chance aux chansons.
18 h Dessin animé : Aglaé et Sidonie.
18 h 5 Le village dans les nuages.
18 h 40 Série : Papa et moi.
19 h 15 *Emissions régionales.*
19 h 40 Cocoricocoboy.
19 h 55 Tirage du Tac-o-tac.
20 h Journal.
20 h 35 Tirage du Loto.
20 h 40 Série : Dallas.
Filouteries : Charlie, contrariée par la rupture avec sa mère, rend visite à Bobby... Des informations importantes de JR.

21 h 25 Série documentaire : L'aventure spéléologique.
Des rivières sous la jungle, réal. G. Favre.
Sous la jungle de Papouasie-Nouvelle-Guinée se dissimulent les plus grands abîmes de la planète. Des étendues aquatiques, des cratères, des rivières souterraines. Un spectacle naturel.

22 h 25 Branchés musique.
Spécial Prince, extrait des films Purple Rain *et* Darling Nikki, *séquences sur les fans.*

23 h 10 Journal.
23 h 30 C'est à lire.
23 h 40 Tify s'il te plaît, raconte-moi une puce.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

6 h 45 Télévision du matin.
8 h 30 Feuilleton : Escalier B, porte 4.
10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal et météo.
12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 30 Feuilleton : les Amours des années 50.
13 h 46 Dessins animés.
14 h 15 Récré A 2.
16 h 50 Micro-Kid.
17 h 25 Platine 45.
17 h 55 Les carnets de l'aventure.
Oztotl, l'écriture des eaux.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : L'une cuisine, l'autre pas.
De R. Michaels, avec J. Bologna, S. Pleshette...
Le patron d'une agence immobilière débordé entre sa toute jeune femme et son ex-épouse, venue s'installer chez lui parce qu'elle ne peut plus payer son loyer. Quand le comique américain ressemble au théâtre de boulevard.

22 h 10 Mœurs en direct : Profession exorciste.
Réal. J.L. Roy et J. Roy.
Un reportage impressionnant, mais sérieux, qui, en cette fin du vingtième siècle, montre des croyances, des pratiques qui remontent au Moyen Age, envoûtements, exorcismes...

23 h 10 Journal.
23 h 35 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 55 Dessin animé : Lucky Luke.
20 h 5 Les jeux.
20 h 35 Ring-parade : Cadence 3.
Emission de Guy Lux.
Invité d'honneur : Enrico Macias.
22 h Journal.
22 h 20 Documentaire : De la Basse Alsace à la Haute-Judée.
Réal. B. Kurt.
Le portrait d'une région par Maud Vigée, poète, auteur d'essais et de journaux intimes : autour de trois axes. L'Alsace natale, l'Amérique en exil, et enfin l'Alsace. Jérusalem, lieu de rayonnement spirituel, place forte du judaïsme.

23 h 5 Bleu outre-mer.
Recto Carnaval 1984 ; les perles noires de Gambiers.
0 h Folies ordinaires : Charles Bukowski.
Les aventures du grand Buk.
0 h 5 Prélude à la nuit.
L'invitation au voyage *(poème de Baudelaire)*, *J.-M. Duparc, interprété par U. Reinemann, baryton, D. Selig, piano.*

CANAL PLUS

7 h, 7/9 de Michel Denisot ; 9 h, Cabou Cadin (les Minipouss, Benji, Gil et Jo) ; 10 h 10, Série : Robin des bois ; 11 h 5, Girls of Paris ; 12 h 5, Série : Ma cousine Rachel ; 13 h 5, Jeu ; 13 h 30, Rue Carnot (et à 18 h 45) ; 14 h, Cabou Cadin (Max Romana, Sherlock Holmes, Paul et les dizygottes, Mister T, les Quatre filles du docteur March) ; 16 h, Série : Ellis Island ; 17 h 15, Rock concert ; 18 h 4, SLAM ; 19 h 15, Tous en scène ; 20 h 5, Top 50 ; 20 h 30, Série : Mill-Street blues ; 21 h 15, Série : Soap ; 21 h 50, le Retour des agents très spéciaux, film de Ray Austin ; 23 h 20, SLAM ; 0 h 6, Survivance, film de Jeff Lieberman ; 1 h 36, Série : Robin des bois ; 2 h 25, Batman.

FRANCE-CULTURE

7 h, Le goût du jour ; 8 h 15, Les enjeux internationaux ; 8 h 30, Les chemins de la connaissance : Lorsque le Moyen Age mit son dieu au tombeau (et à 10 h 50 : Le corps tel qu'on le pense) ; 9 h 5, Matinée : La science et les hommes, le cantique des quantiques ; 10 h 30, Musique : Miroirs (et à 17 h) ; 11 h 10, Le livre, ouverture sur la vie : « Contes du septième jour », de J.-O. Heron ; 11 h 30, Feuilleton : « Han d'Islande » ; 12 h, Panorama ; 14 h, Un livre, des voix : « Les vrais durs ne dansent pas », de Norman Mailer ; 14 h 30, Passage du témoin, avec Ph. de Parseval (diff. le 19 janvier) ; 15 h 30, Lettres ouvertes ; 17 h 10, Le pays d'ici, en direct de la Creuse ; 18 h, Subjectif : Agora ; à 18 h 35, Tire ta langue ! ; à 19 h 15, Rétro ; à 19 h 25, Jazz à l'ancienne ; 19 h 30, Perspectives scientifiques : La génétique aujourd'hui ; 20 h, Musique, mode d'emploi : Heinrich Strobel, homme orchestre.
20 h 30 Antipodes : La littérature orale tunisienne.
21 h 30 Musique : Pulsations. Forum des percussions avec Steve Reich et le groupe canadien Nexus.
22 h 30 Nuits magnétiques : Bruits du monde.

FRANCE-MUSIQUE

2 h, Les nuits de France-Musique ; 7 h 10, L'imprévu : magazine de l'actualité musicale ; 9 h 8, Le matin des musiciens : Carl Philipp Emanuel Bach - Sans souci ; 12 h 5, Le temps du jazz : feuilleton « la Chanson de Louis » ; 12 h 30, Concert : Les Japonais ; œuvres de Takemitsu, Tamba, Taira, Makino par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. Y. Prin, sol. T. Prevost, flûte, J. Vandeville, hautbois, J. Bernard, harpe, K. Fuji, piano ; 14 h 2, Jeunes solistes : œuvres de Saint-Saëns, par A. Lamasse, violoncelle, et C. de Voguë, piano ; 15 h, Les après-midi de France-Musique : esthétique de la mélancolie ; 18 h 2, Les chants de la terre ; 18 h 30, Jazz d'aujourd'hui : Où jouent-ils ? ; 19 h 15, Spirales : magazine de la musique contemporaine ; 20 h 4, Avant-concert : *Hungaria, de Liszt.*
20 h 30 Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : *Danses de Galanta*, de Kodaly ; *Concerto pour violon et orchestre en ré majeur*, de Stravinsky ; *Concerto pour orchestre*, de Bartok, par l'Orchestre national de France, dir. I. Fischer, sol. A. Dumay, violon.
23 h Les soirées de France-Musique : dix-neuvième siècle, le Scherzo dans tous ses états ; œuvres de Schubert, Beethoven, Chopin, Mendelssohn, Schumann.

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 22 JANVIER

– *M. Jean-Claude Gayssot*, membre du bureau politique du PCF, participe à un « Face au public » exceptionnel sur France-Inter, à 19 h 20.

MERCREDI 23 JANVIER

M. Alain Juppé, secrétaire national du RPR, participe à un « Face au public » exceptionnel sur France-Inter, à 19 h 20.

هكذا من الأصل

COMMUNICATION

LES TÉLÉVISIONS PRIVÉES

Le gouvernement souhaite tirer parti de la crise

Face au vent de déréglementation qui soufflait en rafales depuis l'Elysée, les membres du gouvernement ont dû plier l'échine. Comment s'opposer à la volonté du président de la République, même si l'on pense que l'avènement des télévisions privées met en péril deux ans de politique audiovisuelle ? Mais le premier choc passé, les ministres des PTT, de la culture et de la communication ont décidé d'utiliser pleinement les trois mois de réflexion instaurés par la mission confiée à M. Jean-Denis Bredin et de tirer avantage de la crise.

Si l'heure est à la révision radicale des grands équilibres de la communication, autant en profiter pour mettre fin à certaines incohérences ou situations bloquées : telle semble être là devise commune de MM. Jack Lang, Georges Fillioud et Louis Mexandeau.

Ce dernier a marqué d'ailleurs le premier point de cette contre-offensive : les décrets sur la télévision par câble, qui traînent depuis plusieurs mois, ont été signés par huit ministres en une seule journée, *après leur sortie du Conseil d'Etat* (*le Monde* du 22 janvier). L'état de crise a donc profité aux PTT : le gouvernement a réaffirmé sa volonté de mener à bien le plan câble, et il en facilite le démarrage en assouplissant la réglementation pour le début de l'exploitation des réseaux. Mais MM. Lang et Fillioud n'ont rien perdu dans l'affaire : le décret du 19 janvier rassemble pour la première fois toutes les dispositions protégeant le cinéma et l'industrie nationale des programmes et constitue, de l'aveu même du secrétariat d'Etat chargé des techniques de la communication, *« un véritable corpus de règles pour l'audiovisuel, qui doivent s'imposer à chacun »*. Un acquis juridique non négligeable dans le débat sur les télévisions privées.

Deuxième dossier brûlant : le satellite de télévision directe. L'onde de choc des déclarations du chef de l'Etat ne peut manquer d'ébranler la stratégie de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CTL), premier client potentiel du satellite TDF 1. Le gouvernement luxembourgeois cherche même à ressusciter le projet Coronet avec d'autres partenaires.

Cela n'inquiète pas outre mesure M. Fillioud, qui précise qu'aucun *accord ferme ne lie encore* la *France* et le Luxembourg. Si la CLT renonce à TDF 1, M. Jacques Pomonti, chargé récemment du dossier satellite, aura les mains beaucoup plus libres pour négocier avec des chaînes françaises ou étrangères un marché publicitaire désormais *ouvert au plus offrant. C'est ainsi* que, devant le retard du câble en Grande-Bretagne, Sky Channel, la chaîne européenne lancée par M. Rupert Murdoch, s'intéresse aujourd'hui au satellite TDF 1.

Canal Plus : abonnements en baisse

Le sort de Canal Plus est plus délicat car, là, des investissements lourds sont déjà engagés. L'annonce d'éventuelles télévisions privées a eu un effet dissuasif sur les demandes d'abonnement qui sont tombées de douze mille à quatre mille par semaine depuis le début janvier. La quatrième chaîne restera-t-elle à péage ou se transformera-t-elle en télévision commerciale accessible à *tous ? Son président*, M. André Rousselet, est catégorique : *« Cryptés nous sommes et cryptés nous resterons ; ce statut de chaîne payante nous permet d'offrir des programmes plus attractifs que n'importe quelle télévision classique et nous allons en faire la démonstration en renforçant notre spécificité »*.

Pour être plus concurrentiel, Canal Plus fait à M. Fillioud trois propositions de modification de son cahier des charges : l'ouverture à la publicité, qui donnerait en échange aux chaînes publiques la possibilité de recourir au « sponsoring » ; la réduction de la diffusion aux zones géographiques *les plus rentables* ; ou encore la programmation des films sans contrainte de jour et d'horaire. Si ces trois modifications se révélaient insuffisantes ou impossibles, *Canal Plus* devrait *se résigner à une* reconversion coûteuse en chaîne gratuite.

Aucune négociation n'est encore officiellement ouverte. Mais une concertation discrète devrait permettre à M. Rousselet de définir sa *stratégie avant le conseil d'administration* de Canal Plus, le 29 janvier.

Reste le dossier le plus lourd, celui du services public. M. Fillioud a déjà indiqué, le 6 janvier, que l'éventuelle création de télévisions privées s'accompagnerait nécessairement d'un *réexamen* du financement des chaînes publiques. Le secrétaire d'Etat pourrait faire sauter le pla*fond de 25 % qui limite actuelle*ment les recettes publicitaires du services public mais aussi hâter l'ouverture de nouveaux secteurs économiques à la publicité télévisée. Il est soutenu sur ce dossier par le ministère de la culture, qui espère que ces nouvelles ressources permettront aux chaînes publiques de produire davantage sans être obligées de passer par la Société française de production. Cette dernière aurait, avec les télévisions publiques et privées, un *marché suffisamment* large pour renoncer à sa position de monopole.

Certains, au gouvernement comme à la Haute Autorité de la communication audiovisuelle, songent même à aller plus loin et à profiter *de cette révision générale* pour mettre un terme à la concurrence néfaste entre les chaînes publiques, introduite par la loi de 1974 et non corrigée par celle de 1982. Le dossier avait été *sérieusement* étudié l'été dernier à l'Elysée mais abandonné car toute réforme nécessitait un nouveau passage devant le Parlement. Echaudé par les débats sur la loi sur la presse, le secrétariat d'Etat chargé des techniques de la communication n'avait alors nulle envie de *rallumer une polémique* sur *les* libertés.

Aujourd'hui, la situation a changé. La mission confiée à M. Jean-Denis Bredin n'a aucune raison de se limiter au simple problème des télévisions privées. Elle *peut proposer, au nom de la cohé*rence de la politique de la communication, une réforme de la loi de 1982. Avec cette fois l'avantage de se retrouver devant les parlementaires au nom de l'ouverture et des libertés.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

La Fédération française des sociétés de journalistes apporte son soutien au « Monde »

Nous avons reçu de la Fédération française des sociétés de journalistes (FFSJ) le communiqué suivant :

Les sociétés de rédacteurs soussignées estiment qu'il serait peu convenable de leur part de s'immiscer dans les affaires intérieures du quotidien *le Monde*. Mais elles ne peuvent, sans réagir, laisser se développer *une campagne de rumeurs* et de dénigrement selon laquelle les difficultés présentes de ce journal viendraient essentiellement du fait que, par le canal de leur société des rédacteurs, les journalistes y sont actionnaires et y détiennent d'importantes responsabilités statutaires.

Ces attaques proviennent d'horizons politiques et syndicaux opposés, mais qui ont en commun le fait de ne pouvoir admettre que les journalistes aient leur mot à dire *dans le journal où ils* travaillent.

Le but de ces manœuvres est évident : il est de tenter d'accréditer dans l'opinion l'idée que tout système de participation dans la presse *serait voué à l'échec économique* et mettrait en cause l'autorité de la direction.

Le but de cette campagne est de mettre à bas des structures qui s'inspirent d'une éthique *dont personne* n'ose contester la validité mais que l'on s'acharne hypocritement à démolir et à déconsidérer.

Un journal d'information générale et politique est, rappelons-le, une entreprise commerciale, soumise à ce titre à des impératifs financiers, mais qui a une fonction d'intérêt général d'information des citoyens.

L'autorité du directeur doit être pleinement assurée, spécialement dans ce secteur, *la presse*, où les décisions doivent être prises sans délai sous la pression de l'actualité. Les sociétés de journalistes en sont pleinement conscientes et n'ont jamais revendiqué une quelconque autogestion. Elles estiment simplement qu'une publication ne peut se développer *harmonieusement* que s'il existe un consensus entre son directeur et l'équipe rédactionnelle.

La finalité des sociétés de rédacteurs est de conforter l'indépendance du journal.

Aussi tenons-nous à manifester publiquement à la Société des rédacteurs du *Monde* notre estime et notre solidarité.

Ont signé les sociétés de rédacteurs de : *l'Alsace, l'Equipe, l'Est Républicain, Libération, le Matin de Paris, le Nouvel Economiste, Sud-Ouest, le Télégramme de Brest*, membres de la Fédération française des sociétés de journalistes.

« LE MONITEUR-JOURNAL » NOUVEAU QUOTIDIEN POUR LES PHARMACIENS

Le Moniteur-journal des pharmaciens et des laboratoires, nouveau quotidien spécialisé, diffusé par abonnement, a fait paraître son premier numéro le 21 janvier. Il comporte douze pages (de format tabloïd) d'*informations générales*, divisées en six rubriques traitant de l'actualité professionnelle, thérapeutique et industrielle, ainsi qu'une partie politique.

Lancé deux *semaines seulement* après le *Quotidien du pharmacien*, de Mme Marie-Claude Tesson-Millet (*le Monde* du 5 janvier), *le Moniteur-journal* dépend du groupe *le Moniteur*, hebdomadaire qui continuera à paraître sous sa formule actuelle. Le groupe *le Moniteur édite une quarantaine* de titres spécialisés dont *Points de ventes* et *Liaisons sociales*. L'hebdomadaire, qui existe depuis quarante ans, annonce trente-deux mille abonnés et 97 % d'audience auprès des vingt-cinq mille pharmaciens d'officines. M. Jean-Claude Andréani dirigera *l'équipe de vingt-cinq personnes* chargée du *Moniteur-journal* quotidien, qui paraît cinq jours par semaine.

★ *Le Moniteur-journal*, 11, rue Godefroy-Cavaignac, 75011 Paris. Tél. : 379-06-30 (Abonnement pour un an : 130 F).

● *M. Célérier chargé de mission à la présidence de FR3.* – M. Jean-Jacques Célérier, récemment démis de ses fonctions de directeur régional de FR3 Paris-Ile-de-France-Centre (*le Monde* du 19 décembre 1984), vient d'être nommé chargé de mission auprès de M. André Holleaux, président de la troisième chaîne. M. Célérier sera chargé de suivre des opérations à caractère institutionnel en relation avec divers ministères ; il assurera également la liaison avec la mission confiée à M. Pierre Desgraupes pour la future chaîne publique du satellite TDF 1.

LE GALA DE LA PRESSE

Les enfants de la plume

Ils sont vraiment *« too much »* ces journalistes. Sérieux, honnêtes, courageux, ça on le savait. Un sondage récent nous l'avait appris. Mais artistes... Pour la deuxième année, le Gala de la presse a révélé, sous le chapiteau du Cirque d'hiver Bouglione, de nouveaux talents dans la profession. On les a vus, lundi soir, en avant-première de la soirée « chic » et publique que présidera M. Hervé Bourges, PDG de TF1, le mardi 22 janvier.

Antenne 2 avait été, l'an dernier, la marraine de ce gala. TF1 a pris, cette fois-ci, le relais, apportant son aide à la réalisation de ce spectacle créé et organisé par Michèle Barbier. Ils sont une trentaine, venus de la presse audiovisuelle ou écrite, parisienne ou provinciale, à avoir, sans défaillir, troqué plumes ou micros contre exercices de voltige, de funambule, de magie ou de dressages en tous genres. Des semaines durant, ils se sont entraînés, et c'est un vrai spectacle de cirque qu'ils ont réussi à monter.

Il serait injuste de ne pas les citer tous, ces saltimbanques d'un soir. Mais comment résister à dire qu'on s'est écroulé de rire à voir et à entendre le numéro de clowns des compères Poli et Masure de TF1, qui nous ont concocté une cuisine tout à fait spéciale : *« C'est ça la télé »*. Et chapeau à leur invitée d'honneur, la cocogirl Manuela, *alias* Denis Vincenti (la pluie et le beau temps sur la chaîne). Superbe, cette Manuela, plus cocogirl que nature.

Plus sérieux, mais séduisants en diable, Pierrette Brès et Pierre-Luc Séguillon, scintillants, tout de blanc vêtus, ont exécuté une série de voltiges à cheval dignes de professionnels. Dans un autre genre, Rachid Arhab (FR3) et Paul Wermus (*le Quotidien de Paris*) ont fort bien mimé un ralenti de règlement de comptes au couteau et au revolver.

Bravo les artistes ! Et bravo, aussi, d'avoir décidé d'offrir les recettes de la soirée de gala à l'Action internationale contre la faim.

ANITA RIND.

LE CARNET DU Monde

Décès

– La famille Bammate et ses proches ont l'immense douleur de faire part du rappel à Dieu de

Nadjm uddin BAMMATE,
professeur à l'université Paris-VII.

Les obsèques auront lieu à la mosquée de Paris, 39, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, à Paris-5e, le jeudi 24 janvier, à 10 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– La direction du SNE-Sup a la douleur de faire connaître le décès de

Renée COICADAN,

dont le travail et le dévouement étaient inséparables de l'histoire du syndicat (dont elle tenait la documentation) depuis 1971.
Elle invite tous ceux qui l'ont connue et estimée à s'associer à sa mémoire.

– Geneviève Cuisset,
sa nièce,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Geneviève CUISSET,
avocat honoraire.

Les obsèques seront célébrées le mercredi 23 janvier 1985, à 15 h 45, en l'église Notre-Dame-des-Champs, *91, boulevard du Montparnasse, à Paris-6e.*

151, avenue de Choisy,
75013 Paris.

– M. et Mme Etienne Dailly,
M. et Mme Yves Dailly,
M. et Mme Henri Froment-Meurice,
ses enfants,
M. et Mme Louis Dailly,
Mme Catherine Dailly,
M. et Mme Pierre Cuypers,
M. et Mme Jean-François Bauer,
M. et Mme Didier Dailly,
M. et Mme Philippe Keime,
M. et Mme Thierry Dailly,
M. et Mme François Froment-Meurice,
M. et Mme Jean Froment-Meurice,
M. et Mme Marc Froment-Meurice,
Mlle Isabelle Froment-Meurice,
Mlle Elisabeth Evain,
M. et Mme Franck Quinat,
M. Bernard Evain,
ses petits-enfants,
ses vingt-deux arrière-petits-enfants,
M. et Mme Lucien Kermeur,
ses fidèles serviteurs,

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Gérard FROMENT-MEURICE,
née Elisabeth Lefèvre-Pontalis,

leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,
survenu le 19 janvier 1985, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Les obsèques auront lieu le jeudi 24 janvier, à 10 h 45.
Selon les volontés de la défunte, elles seront célébrées en la chapelle Notre-Dame *de l'hôpital du Perpétuel-Secours*, 72, rue de Villiers, Levallois-Perret.

Ni fleurs ni couronnes.

– Mme Hoang Xuan Man,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Hoang Xuan et Vo Dinh,
Ainsi que leurs familles alliées,

ont la douleur de faire part du décès du

docteur HOANG XUAN MAN,

survenu le 22 décembre 1984.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale.

21, boulevard Saint-Germain,
75005 Paris.

– Pascale Dapremont
et Lorène Cousin,
ses filles,
Carol Bucher
et Rafaël Bucher-Cousin,

ont la douleur d'annoncer le décès de

Mme Jacqueline L'HOMMÉE-VALTER

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. l'abbé Jean-Marie Loizillon,
M. et Mme Jacques Loizillon,
M. et Mme Bernard Loizillon,
M. et Mme Pierre-Paul François,
M. et Mme Alain Guillon,
M. et Mme Noël Loizillon,
leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Loizillon et Gauguier
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Paul LOIZILLON,
née Marie-Thérèse Gauguier,

survenu le 19 janvier 1985, en sa quatre-*vingt-deuxième année.*
La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 23 janvier, à 14 h 30, en l'église Notre-Dame-du-Calvaire de Châtillon, 1, avenue de la Paix.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Mennecy (Essonne).

Maison Sainte-Anne,
5, rue de Fontenay,
92320 Châtillon.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

– Marcelle Marini,
sa femme,
Valéria et Hélène Marini,
ses filles.
Sa famille et ses amis
ont la douleur de faire part de la mort de

Antoine MARINI,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure
de Saint-Cloud,
professeur agrégé
au lycée J.-B.-Say,

survenue le 18 janvier 1985, à l'âge de cinquante-cinq ans.
Les obsèques ont eu lieu le 19 janvier *1985, à Porto-Vecchio, sa ville natale.*

122, avenue du Général-Leclerc,
75014 Paris.
Contra Salvatica-Ospedale,
20137 Porto-Vecchio.

– Eugène. Etienne. Hennaya.
Nice. Daux. Palaiseau.

Mme Jean-Claude Bernard,
née Annie Berand-Catala,
sa fille,
M. Jean-Claude Bernard
et Joseph Etienne,
M. Valéro Catala, son frère,
et Mme, née Lucie Jacomo,
M. Charly Catala et Mme,
Olivier et Mathieu,
M. et Mme Bernard Catala,
Thomas et Laure,
M. et Mme Serge Catala,
Sophie et Marion,
Ses parents et tous ses amis,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Mme veuve Charles MARQUET,
née Marie Catala-Devese,

survenu à Nice, le 20 janvier 1985.
La messe des funérailles sera célébrée le 23 janvier, à 14 heures, en l'église de Daux, 31700 par Blagnac, avant l'inhumation dans le caveau familial.

12, rue de la Butte-de-Rheims,
91120 Palaiseau.
7, place Marshall,
06000 Nice.
Daux 31700 Blagnac.

– Lyon.

M. et Mme Roger Nerson,
M. et Mme Robert Cahen
et leurs enfants,
M. et Mme Maurice Karsenty
et leurs enfants,
M. et Mme Olivier Becqué
et leurs enfants,
M. et Mme Claude Rosen
et leurs enfants,
M. Jacques Nerson,
Les *familles* Vialla, de Blasi, Becqué, Murgue

ont la douleur de faire part du décès de

M. Roger NERSON,
professeur émérite
à l'université J.-Moulin Lyon-III,
directeur de l'Institut de droit comparé,
doyen honoraire de la faculté de droit,

survenu le vendredi 18 janvier 1985.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité le mardi 22 janvier 1985 au cimetière de Sainte-Maxime.

– Mme Edouard Patard,
M. Michel Patard,
Le docteur *Monique* Patard,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Edouard PATARD,
professeur agrégé de l'Université,
ancien membre des CAPN,

survenu le 12 janvier 1985, à l'âge de soixante-trois ans.
L'inhumation provisoire a eu lieu le 17 janvier.
13, rue Marius-Aufan,
92300 Levallois.

– *Lyon*. Paris.
Saint-Alban-de-Roche.

Le docteur et Mme Jacques Rougier,
M. et Mme Jacques Allix,
M. et Mme Michel Rougier,
M. et Mme Henri Dufer,
Le docteur et Mme Denis Rougier,
M. et Mme Charles-Antoine Rougier,
MM. Jérôme et Bruno Allix,
Mlles Françoise et Sylvie Allix,
ses petits-enfants,
Renaud, Raphaël, Claire Dufer,
Marie Rougier,
Charlotte Allix,
ses arrière-petits-enfants,
Mlle Marie Rougier,
sa sœur,
Mme Louis Rougier,
sa belle-sœur,
M. et Mme Jean Varille
et leurs enfants,
M. et Mme Jacques-Michel Robert
et leurs enfants,
Mme France Varille
et sa fille,
M. et Mme Demoris
et leur fille,
Les familles David, Bietrix, Martin,
Mme Climenia da Silva,
son aide fidèle,
ont la douleur de faire part du retour à Dieu de

M. Antoine ROUGIER,

chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre *1914-1918*,

le 18 janvier 1985, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.
Ses funérailles religieuses seront célébrées le mercredi 23 janvier, à 9 heures, en l'église Saint-Joseph-des-Brotteaux, Lyon-6 (corps déposé).
L'inhumation aura lieu à Saint-Alban-de Roche (Isère), dans l'intimité familiale.

– Berthe et Aby Silberstein,
ses parents,
Emilie, Michel, François Raffoul,
ses enfants,
Simon, Mayer, Paul Silberstein,
ses frères,
Eric Rouleau,
Toute sa *famille* et ses proches,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Rosy ROULEAU,
née Silberstein,

survenu le 15 janvier 1985.
L'inhumation aura lieu au cimetière du Père-Lachaise, le vendredi 25 janvier.
Rendez-vous à 11 heures, devant le portail principal, boulevard de Ménilmontant.

107, rue Mouffetard,
75005 Paris.

– Mme Léon Samuel,
son épouse,
M. et Mme Gérard Moïse,
ses enfants,
Laurence et Didier,
ses petits-enfants,
M. et Mme André Molina
et leurs enfants,
M. André Teitelbaum,
ses beaux-frères, belle-sœur et nièces,
Et toute sa famille,
font part du décès de

M. Léon SAMUEL,

survenu le 20 janvier 1985 à Paris, à l'âge de soixante-seize ans.
Les obsèques auront lieu le jeudi 24 janvier.
On se réunira à la porte principale du cimetière parisien de Bagneux, à 10 h 45 précises.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
1, rue du Général-Foy, 75008 Paris.

Remerciements

– Les enfants, petits-enfants, arrière-petit-fils de

Mme Victoria SAIDE,
née Ades,

remercient pour les nombreux témoignages de sympathie qu'ils ont reçus lors de son décès, survenu à Marseille, le 8 janvier 1985.

Messes anniversaires

– A l'occasion du dixième anniversaire *de la mort* de

Jacques LECOMPTE-BOINET,
compagnon de la Libération,

un service sera célébré le 26 janvier 1985, à 10 heures, en la chapelle Saint-Louis des Invalides.

Communications diverses

– L'Ecole nationale supérieure d'arts et métiers organise le 26 janvier, à 21 heures, au centre des congrès d'Angers, un concert de gala avec la participation du nouvel orchestre de la Radio-Télévision belge. Les bénéfices de cette manifestation seront remis intégralement à la Ligue nationale contre le cancer.

– *OCCAJ* Contact et les éditions Gallimard organisent le vendredi 25 janvier, à 19 h 30, au centre Sèvres (35, rue de Sèvres, 75006 Paris), une rencontre débat sur le thème : « Le débat des idées en France » avec la participation de Pierre Nora (directeur de collections). Prix : 25 F par personne. Inscriptions et renseignements : OCCAJ Contact, 281-40-08.

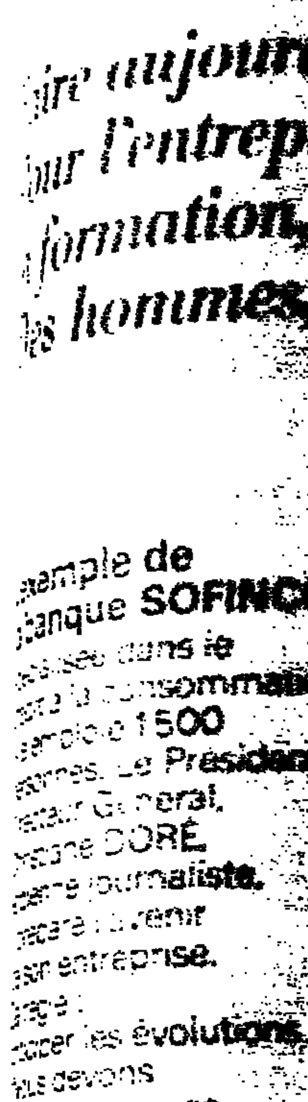
– La New York University organise les vendredi 25 janvier et samedi 26 janvier quatre séances publiques sur le thème : « Où en sont les idéologies aujourd'hui ? » Seront examinés, le vendredi à 15 heures : « Les mutations idéologiques » ; à 20 h 30 : « Le défi libéral » ; le samedi 26, à 10 h : « Les idéologies politiques » ; à 15 h : « Culture et idéologies ». Parmi les participants, des économistes, des sociologues, des politologues et des journalistes (dont notre collaboratrice Nicole Bernheim). Ce colloque aura lieu dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, 47, rue des Ecoles, 75005 Paris. Langues officielles : anglais et français. Renseignements tél. : (1) 288-52-84.

– Le centre culturel « Les Fontaines » et l'institut Robert-Schuman pour l'Europe, organisent les vendredi 25 janvier et samedi 26 janvier un colloque sur le thème : « Vers une défense européenne ? » Inscriptions et renseignements : Les Fontaines, P. 205, 60500 Chantilly. Tél. : (4) 457-24-60.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ETAT

UNIVERSITÉ PARIS-VI, jeudi 24 janvier, à 9 h 30, au laboratoire d'évolution des êtres organisés, 105, boulevard Raspail, Paris-6e, Mme Denise Cesana : « Recherches sur les foraminifères, ultrastructure, reproduction ».



Faire aujourd'hui, pour un jeune, c'est se former pour préparer son avenir.
Pour l'entreprise, faire aujourd'hui, avec les jeunes, c'est créer, c'est développer la formation, une des clés de sa réussite.
Des hommes, des femmes ayant réussi dans leur domaine, donnent l'exemple.

Christiane Doré, PDG de SOFINCO

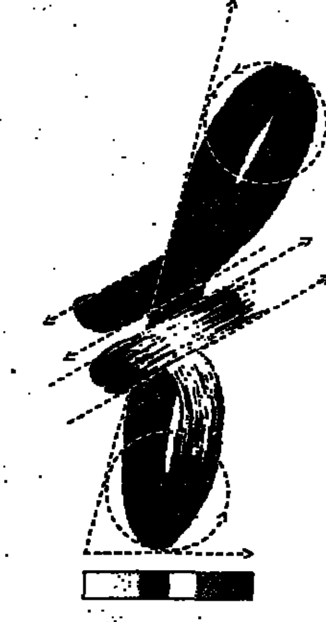
« Nous devons former des jeunes, responsables, volontaires... »

L'exemple de la banque SOFINCO : spécialisée dans le crédit à la consommation, elle emploie 1500 personnes. Le Président-Directeur Général, Christiane DORÉ, ancienne journaliste, y prépare l'avenir de son entreprise. Sa règle : anticiper les évolutions. "Nous devons former des jeunes, responsables, volontaires, mobiles... Il faut qu'ils croient en quelque chose et qu'ils aient envie d'en faire un métier, voire plusieurs métiers grâce à la formation".

Faire aujourd'hui même :

- Pour les services publics du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle c'est **faciliter** la rencontre entre les jeunes et les entreprises.
- Pour l'entreprise et pour la Société c'est **préparer dès maintenant** son avenir : les forces vives des dix prochaines années ont aujourd'hui entre 16 et 25 ans.
- Pour chaque jeune c'est **agir** aujourd'hui même pour son projet professionnel ; c'est une activité et une rémunération.

6 ouvertures vers l'Emploi
6 voies adaptées à ceux qui ont un projet professionnel et à ceux qui ne l'ont pas encore déterminé, à ceux qui désirent compléter une qualification et à ceux qui veulent en acquérir une.
Les stages d'orientation insertion pour choisir son métier et découvrir l'entreprise : des formations alternées en centre et en entreprise.
Les stages de qualification pour perfectionner sa qualification : des formations alternées conduisant à un diplôme et des stages de longue durée.
Le contrat d'apprentissage pour obtenir un CAP : une formation pratique de 2 ans chez un employeur et un enseignement professionnel.
Le contrat emploi-formation pour se former dans l'entreprise.
Les contrats de formation en entreprise pour travailler et acquérir une qualification adaptée.
Les Travaux d'Utilité Collective (TUC) pour s'insérer dans la vie professionnelle en étant rémunéré pour une activité à mi-temps.



Pour vous informer :
- L'Agence Nationale pour l'Emploi
- La Direction Départementale du Travail et de l'Emploi
- La Permanence d'Accueil, d'Information et d'Orientation (PAIO)
- La Mission Locale
- Le Centre d'Information et d'Orientation (CIO).

Les 6 ouvertures :
Stages d'orientation insertion
Stages de qualification
Contrat d'apprentissage
Contrat Emploi-Formation
Contrats de formation en entreprise
Travaux d'Utilité Collective.

« Faire, aujourd'hui même »

pour la jeunesse, 6 ouvertures vers l'emploi

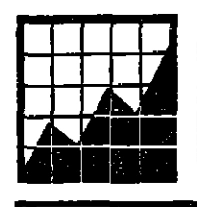
MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOI	90,00	106,74
DEMANDES D'EMPLOI	27,00	32,02
IMMOBILIER	60,00	71,16
AUTOMOBILES	60,00	71,16
AGENDA	60,00	71,16
PROP. COMM. CAPITAUX	177,00	209,92

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col*	La mm/col. TTC
OFFRES D'EMPLOI	51,00	60,48
DEMANDES D'EMPLOI	15,00	17,79
IMMOBILIER	39,00	46,25
AUTOMOBILES	39,00	46,25
AGENDA	39,00	46,25

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

Directeur financier HF

DECS complet

Paris-Nord (93) - 195 000 F+

Nous sommes une importante société de services (environ 50 personnes), filiale d'un groupe multinational. Nous recherchons notre **Directeur financier.**

De formation supérieure et possédant **obligatoirement le DECS complet**, vous avez prouvé vos compétences au cours d'une expérience de quelques années, de préférence **dans un groupe anglo-saxon.**

La pratique de l'anglais (lu, écrit et parlé) **est obligatoire.**

Dépendant directement de la Direction générale, vous **encadrerez un service de 10 personnes.**

Vous aurez la responsabilité du service facturation, du recouvrement, de la comptabilité générale, de l'établissement du reporting du Groupe selon les normes anglo-saxonnes.

Si vous êtes l'homme (ou la femme) de cette situation, merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétent. en précisant sur l'enveloppe la réf. 3334/LM à **MEDIA P.A. - 9, boulevard des Italiens - 75002 PARIS, qui transmettra.**

MEDIA PA

Organisme public

recherche le

DIRECTEUR

de sa filiale d'Edition et de Diffusion.

Il sera le responsable de l'organisation, de l'animation et de la gestion de la Société.

Une formation de gestionnaire (HEC, ESSEC, etc.) est indispensable.

Le candidat devra, en outre, avoir une réelle connaissance du milieu de l'édition et une expérience de plusieurs années en entreprise.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous n° 8.866 le Monde Pub.
SERVICE ANNONCES CLASSÉES
5, rue des Italiens, 75009 Paris, qui transmettra.



Directeur des ventes LYON
produits grand public
dans une PME du 3e type

• Vous exercez déjà cette responsabilité, vous pouvez avoir plus de satisfactions.
Ici, partenaire de la DG, vous serez partie prenante dans la stratégie et définirez la politique commerciale. Vous aurez «plus à manager» en utilisant tous les moyens d'une grande entreprise, la souplesse en plus.
Vous animerez une équipe de 5 chefs de région, 26 exclusifs et l'administration des ventes.
Vous traiterez personnellement avec les Centrales nationales.

• La société est en développement rapide en France et à l'export : 53 MF en 83, 65 MF en 84, 80 MF en 85...
Elle est filiale autonome du groupe SOLITAIRE. Le consommateur la connaît par deux gammes leaders : TEINTURES IDEAL (Vivez dans la couleur !), DAISIF (accessoires ménagers). Vous serez sur un marché non saturé : augmentation de la consommation + distribution à 50 % du potentiel exprimé en DN/DV.
Dans cette entreprise, chacun compte et le sait.
C'est une des raisons de son efficacité et de son excellent climat.

SCHNEIDER RECRUTEMENT
Gérard Schneider étudiera votre candidature avec discrétion.
Merci d'envoyer votre CV en indiquant votre salaire actuel, sous réf. WE, 55 montée de Choulans 69323 Lyon Cédex 05.

AFCOREM

L'Institut Régional de Formation et de Recherche sur l'Education Permanente

IRFREP POITOU-CHARENTES
(Association loi 1901)

Recherche

SON DIRECTEUR

- **Formation supérieure.**
- **Expérience de la formation** (animation et administration), de l'entreprise, des collectivités.
- **Expérience de direction d'un service.**
- **Désireux de créer et développer en Poitou-Charentes un organisme nouveau au sein d'un réseau national.**

Renseignements : IRFREP - CROLEP, 33, rue Saint-Denis, 86035 POITIERS CEDEX.

Importante société française de Prestations de Services non informatiques, *distributrice de produits grand public*
via un réseau de 100 concessionnaires et agents commerciaux
recherche son

Directeur commercial

Votre formation : HEC, ESSEC, ESCP, ou similaire.
Votre expérience : celle d'un «manager» qui possède 10 ans de pratique. Vous avez déjà conçu et mis en oeuvre une politique commerciale et dirigé des «actions commando» avec succès.
Votre objectif : prendre en main et développer une force de vente à fort potentiel chargée d'animer et de contrôler le réseau.

Votre lieu de travail sera situé à Paris, votre «terrain» sera national.

Si vous souhaitez en savoir davantage, adressez votre curriculum vitae, sans oublier une lettre manuscrite, une photo (indispensables) et rémunération souhaitée, à : PRAGMA Recrutement - 86 bis rue Amelot - 75011 Paris, sous la réf. LM-L-2.



Recrutement de cadres

Strasbourg

PA France, filiale du groupe PA International, (1300 consultants dans le monde), est implanté à Paris, Lille, Lyon, Nantes, Strasbourg et Toulouse. Continuant son développement, l'agence de Strasbourg qui couvre tout l'Est de la France recherche un nouveau collaborateur pour compléter son équipe de quatre consultants. Basé à Strasbourg, il interviendra progressivement dans des missions de recrutement de cadres de tous niveaux, par voie d'annonces ou en recherche directe, sur l'ensemble de la région Est. Nous recherchons un candidat âgé d'au moins 28 ans, impérativement diplômé de l'enseignement supérieur (grandes écoles ou université), et qui peut justifier d'une expérience de plusieurs années, soit dans le recrutement et la gestion du personnel, soit dans une fonction de type commercial ou de conseil l'ayant mis en rapport avec de nombreuses entreprises diversifiées. La connaissance de l'allemand ou de l'anglais est souhaitée. La rémunération dépendra de l'expérience et pourra atteindre 200.000 francs. Ecrire à D. HATT en précisant la référence A/062SM.

PA

3, Quai Kléber - 67055 STRASBOURG Cedex - Tél. (88) 22.01.54

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Importante industrie 1000 personnes, trois usines recherche pour son siège de Strasbourg

DIRECTEUR DU SERVICE RELATIONS HUMAINES

Maîtrise Droit, Sciences Economiques ou équivalent.

Mission :
- Gestion du Personnel,
- Politique des salaires et avantages sociaux,
- Amélioration de conditions de travail et de sécurité,
- Formation.

5 à 10 ans d'expérience : gestion du personnel, relations industrielles, problèmes du droit du travail, sont nécessaires.

Adr. CV dét. ss. réf. 1105 à **seletec** Conseil 67009 STRASBOURG CEDEX

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

Direction Industrielle

AM ou équivalent — 250.000

Notre objectif de croissance est de 50% en 1985. L'ingénieur de 30-35 ans que nous recherchons, issu d'une Grande Ecole à dominante mécanique (AM, ESTACA, etc...), bénéficie d'une première expérience de quelques années en Fabrication ou Entretien (faisant appel si possible à des connaissances en hydraulique ou pneumatique) et s'exprime couramment en allemand. Directement rattaché au Directeur Général, il se verra confier la responsabilité des relations industrielles avec notre Maison Mère et de l'ensemble de nos activités techniques -industrialisation des nouveaux produits et définition des équipements nécessaires, amélioration et entretien des équipements en place, etc... Filiale française d'un important **Groupe Germano Américain**, *nous fabriquons et commercialisons des systèmes* d'assemblage perfectionnés destinés à équiper des produits industriels et grand public aux technologies en constante évolution. Le lieu de travail est situé à une trentaine de kilomètres à l'**Est de Paris.**

ORION, à qui nous avons confié ce recrutement, vous garantit une discrétion absolue et vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence M501343 en précisant si vous le désirez les sociétés auxquelles vous ne souhaitez pas qu'il soit transmis.

35, rue du Rocher 75008 Paris



AFCOREM



emplois internationaux emplois internationaux

(et départements d'Outre Mer) (et départements d'Outre Mer)

IMPORTANTE SOCIETE MINIERE AU NIGER
recherche

CHEF DE DIVISION ENTRETIEN ENGINS

La mission : maintenance d'un parc de + 100 engins de T.P., participation à la gestion des stocks, contrôle de la sous-traitance lors de la réfection des sous-ensembles. Il dispose d'un atelier de 1800m² et d'une station service.

Le candidat : Ingénieur mécanicien diplômé A.M., E.N.S.I., I.N.S.A. ...

Expérience de plusieurs années dans l'entretien et la gestion d'un important parc d'engins de haut de gamme pour carrières ou T.P.

Avantages liés à l'expatriation : vie en famille, *villa, école, complexe sportif, hôpital.*

Ecrire avec C.V. explicite sous réf. SO/DE à CETAGEP 30, avenue Amiral Lemonnier *78160 MARLY LE ROI*

CETAGEP

Futur directeur dans notre filiale canadienne.

No 1 du Nettoyage Industriel en France, notre force réside dans le professionnalisme de nos équipes et un excellent rapport qualité du service rendu/prix. Notre implantation récente au Québec connaît une expansion rapide (actuellement 2.500 personnes dans 8 agences), et nous souhaitons encore développer et créer de nouvelles agences au Canada et aux USA. Cette mission, nous la confierons à un **candidat jeune, de nationalité canadienne ou américaine, parfaitement bilingue français-anglais.**
Son bon niveau de culture générale, sa connaissance de ces pays (il doit y avoir vécu), la formation très complète - technique, commerciale, gestion, management - que nous lui donnerons en France, et sa volonté d'entreprendre et de réussir, lui permettront de prendre à moyen terme la responsabilité complète d'une agence au Canada.

om Merci d'adresser votre dossier de candidature, C.V. et photo sous référence 2378 CA à OM

4, rue Quentin Bauchart - 75008 PARIS

Organisation et Publicité

---

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

BUREAU D'ÉTUDES ÉCONOMIQUES

cherche

POUR SÉJOUR
AFRIQUE FRANCOPHONE

MACRO-ÉCONOMISTE

(planification - programmation)

Minimum 5 ans d'expérience.

Adresser C.V. à RÉGIE-PRESSE sous n° 300.303 M
7, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

URGENT

Rech. pour missions ponctuelles 3 semaines chaque 2 mois (env.)

TECHNICIEN TANNEUR TRÈS QUALIFIÉ

en cuirs veaux pour superviser usine en Asie. Préférence donnée à personne connaissant bien la région. Parlant anglais, familière des produits chimiques. Connaissance de l'italien un atout. Prière de répondre s/réf. S-18-115018 à PUBLICITAS CH 1211 GENÈVE 3

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

un poste d'avenir : chef de fabrication

RESINES SYNTHETIQUES — NORD DE LA FRANCE

Notre spécialité : l'élaboration, la fabrication et la transformation des résines synthétiques au champ d'application varié (lamifiés, abrasifs, imprégnants, agglomérants...).

Filiale d'un important Groupe, nous disposons d'usines automatisées, dotées de matériels modernes.

Le Chef de Fabrication que nous recherchons pour l'une d'elles aura la double mission d'optimiser nos fabrications et de rendre ses équipes performantes.

Votre formation d'ingénieur, vos compétences en **MECANIQUE** et chimie ainsi que votre expérience professionnelle vous permettent de gérer techniquement nos procédés de fabrication. Vous décidez des études d'amélioration et de l'adoption de toute mesure susceptible de réduire les coûts. Mais nous attendons également de vous l'aptitude à former et motiver vos équipes, une **personnalité** apte à la décision et habile à la faire accepter.

Votre réussite à cette fonction vous conduira à évoluer rapidement au sein de notre société.

Merci d'adresser C.V. et prétentions sous référence CF 13 à notre Conseil qui traitera les candidatures confidentiellement.

COGEPLAN Tour de Lyon - 185, rue de Bercy 75012 PARIS

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

École Supérieure de Commerce Expertise Comptable

La Société **DIEPAL** *– 1 Md de F de C.A., 1200 personnes – a une position de leader sur plusieurs marchés* alimentaires et de diététique avec des marques renommées : Blédine, Blédina, Phosphatine, Cracottes, Materne, Gayelord Hauser...

Pour accompagner sa croissance, elle s'est dotée de moyens de gestion et d'organisation très performants. Dans le domaine de la comptabilité, les outils mis en place sont particulièrement efficaces : résultats mensuels sortis au 6ᵉ jour ouvré, systèmes d'engagements de dépenses...

Le Directeur Administratif et Financier recherche le **RESPONSABLE DES SERVICES COMPTABLES** qui devra poursuivre l'amélioration des performances en matière de délais, de fiabilité et d'efficacité de l'organisation. Il animera et coordonnera l'activité d'une vingtaine de personnes. Il aura un rôle important de contact avec les différents services de la société, avec l'extérieur (clients, fournisseurs, banques) ainsi qu'avec la Direction des Affaires Comptables du Groupe.

Ce poste particulièrement évolutif – le titulaire actuel va prendre la Direction Financière d'une filiale du Groupe – conviendrait à une personne possédant une expérience de 6 à 10 ans acquise dans le domaine de la comptabilité ou de l'audit.

Poste situé à Villefranche-sur-Saône (25 km de Lyon).

GROUPE BSN

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. M 15 M, en précisant rémunération actuelle, à : BSN – Service Recrutement Cadres – 7, rue de Téhéran – 75381 Paris Cedex 08.

HAVAS CONTACT

Filiale informatique d'un groupe international de premier plan

Dans le cadre du développement de ses activités dans le sud de la France recherche pour MARSEILLE

INFORMATICIEN, CHEF DE PROJET

Grande école ou équivalent, 5 à 10 ans d'expérience en informatique de gestion.

Le candidat retenu devra maîtriser les matériels BURROUGHS (B 3900, XE 520, B 25...) et les outils de *développement associés, plus particulièrement* LINC.

La connaissance de MERISE serait très appréciée.

Ecrire sous nº 1.845 *le Monde* Pub.
SERVICE ANNONCES CLASSÉES
5, rue des Italiens, 75009 Paris.

ACOUSTIQUE SOUS-MARINE
Recherche et développement
Côte-d'Azur

UN ORGANISME DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT DE LA DÉLÉGATION GÉNÉRALE A L'ARMEMENT propose un poste attractif d'**INGÉNIEUR ACOUSTICIEN** au sein de services dotés de puissants moyens et d'équipes performantes travaillant dans des secteurs de techniques de pointe.

Ce poste peut convenir à un candidat ECP, ENSTA, AM... (connaissance de l'acoustique appréciée mais non indispensable) débutant.
Au sein d'une équipe "études acoustiques", il travaillera sur des problèmes d'environnement d'antenne sonar (acoustique sous-marine).
Ce poste implique la connaissance de l'anglais, un sens marqué du travail en équipe, un niveau technique et scientifique élevé.

Écrire sous référ. MY 314 CM
Discrétion absolue



4. rue Massenet 75116 Paris

Membre de Syntec

La Société Mécanique de Florange S.A.
SOMEFLOR

Entreprise du groupe OERLIKON BUEHRLE HOLDING S.A. ZURICH

Spécialisée dans la fabrication en grande série de pièces métalliques extrudées à froid

recherche, suite au départ du titulaire appelé à d'autres fonctions, son :

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

pour son usine de FLORANGE en Moselle.

En cette qualité il sera chargé :

- des finances et de la comptabilité
- de l'administration du personnel
- des problèmes juridiques et fiscaux
- des questions relatives aux douanes (import-export)
- des relations extérieures.

Ce poste s'adresse à un candidat de formation commerciale supérieure (ESSEC, HEC), ayant de manière prépondérante d'excellentes connaissances en finances et comptabilité.

Une expérience confirmée du reporting financier, du contrôle de gestion, du suivi des budgets et de l'établissement de bilans dans une société industrielle, serait particulièrement appréciée.

La maîtrise de la langue allemande écrite et parlée est indispensable.

Si l'ensemble de ces responsabilités vous motive, nous vous remercions d'adresser lettre manuscrite, c.v. détaillé, photo récente, copies de certificats et prétentions à notre conseil chargé du recrutement :

AG für Personalberatung Talstrasse 20, CH 8001 ZURICH



emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

L'UNIVERSITÉ DE GENEVE
ouvre une inscription pour :

Un poste de professeur ordinaire de philosophie analytique.

Charge : plein temps (6 heures hebdomadaires de cours et de séminaires ; direction de recherches).

Titre exigé : doctorat ou titre équivalent.

Entrée en fonction : 1-10-85 ou date à convenir.

Les dossiers de candidature doivent être adressés avant le 15 mars 1985 au secrétariat de la Faculté des lettres, rue de Candolle 3, 1211 Genève 4 (Suisse) où peuvent être obtenus des renseignements complémentaires sur le cahier des charges et les conditions.

ingénieur grandes écoles
pour
ordonnancement central

PROUVOST S.A.
(*C.A. 7 milliards, 18000 personnes*)
PREMIER GROUPE TEXTILE FRANÇAIS

recherche pour sa plus importante unité de production (3000 per*sonnes) située en Région NORD, un*

JEUNE INGENIEUR GRANDES ECOLES CONCERNE PAR TOUT CE QUI EST LOGISTIQUE ET ORGANISATION INDUSTRIELLES

Dans un premier temps, il sera l'Adjoint du **Directeur du Contrôle de Gestion et de l'Ordonnancement.** Il aura à acquérir la connaissance de tous les circuits de production. Sa fonction évoluera vers la responsabilité des services Ordonnancement et Contrôle de Gestion.

Il est indispensable qu'il possède une bonne connaissance de l'informatique et qu'il ait une première expérience valorisante pour ce type de fonction.

Ecrire avec C.V. détaillé à M. CHERMAT

PROUVOST S.A.
11, Boulevard de la Madeleine - 75001 Paris

IMPORTANTE BANQUE PRIVEE
Filiale d'un Groupe International
recherche dans le cadre du renforcement de sa **représentation en Province pour Bordeaux - Région Bordelaise**

UN DELEGUE REGIONAL H/F DE HAUT NIVEAU

- Formation supérieure.
- *Connaissant parfaitement les opérations bancaires et les produits financiers.*
- Rompu aux contacts avec les particuliers et les entreprises.
- Disposant d'une expérience diversifiée dans le secteur bancaire d'au moins dix années.

Une rémunération attractive est proposée pour ce poste qui requiert de solides qualités commerciales.

Merci d'adresser C.V. et prétentions sous référence 3571 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, *qui transmettra.*

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 296.10.65

LE CHEF COMPTABLE

actuel est promu audit interne.

Nous recherchons son remplaçant pour un groupe de sociétés spécialisées dans la distribution

sur le GABON

Celui-ci sera chargé de diriger les services comptables.

Disposant d'une large autonomie, son action portera sur les aspects classiques de la fonction ainsi que sur l'amélioration constante des procédures comptables et administratives. Vous avez une formation de type *DECS et/ou* ESC option finances/comptabilité, une expérience de 2 ans en cabinet ou entreprise et êtes motivé par un poste opérationnel à l'étranger.

Dans ce cas, adressez votre lettre de candidature à



BORDEAUX RECRUTEMENT
9, rue Calvimont
33100 BORDEAUX

JRP/Jean Regnier Publicité

jeunes ingénieurs procédés génie chimique

Pour répondre au défi des années 1990, un Groupe Chimique français de dimension internationale souhaite intégrer plusieurs jeunes ingénieurs à fort potentiel, **à la recherche du premier emploi ou dotés d'une première expérience.**

En première insertion ils seront intégrés au sein d'une équipe de production dans une optique de développement technique.
Leur mission comportera 3 grands axes : assister la fabrication, améliorer les procédés existants, étudier et mettre en place de nouveaux procédés.

Une formation Grande Ecole : CENTRALE, ARTS ET METIERS, ECOLE SUPERIEURE DE CHIMIE, + GENIE CHIMIQUE est indispensable pour pouvoir à terme, prendre d'importantes responsabilités au niveau des Directions d'Usines ou Centres de Profit.

Les postes à pourvoir sont situés en Province.

Adresser au **Cabinet RCC** *lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo en précisant la référence* **523-M**

RCC Recherche / Conseil / Cadres
6, AVENUE DU COQ - 75009 PARIS

Techniphone S.A. société spécialisée dans les systèmes de *télémesure et d'acquisition de données, basée à proximité d'Aix-en-Provence, recherche :*

INGENIEURS ELECTRONICIENS ET INFORMATICIENS

AGENTS TECHNIQUES
BTS ou DUT électronique et informatique
Expérience informatique. Formation électronique.

- Missions :

Ils assureront après une formation en usine d'un an (à Aix-en-Provence) et par roulement à bord et à terre, l'assistance technique et la maintenance d'un important système d'expérimentation embarqué à bord d'un navire.

- Profils :

- expérience de travail de chantier au niveau système.
- Connaissance des systèmes informatiques temps réel souhaitée.
- Aptitude physique aux conditions de navigation en mer.

Adresser CV + photo à TECHNIPHONE S.A.,
Service du Personnel, BP 22, 13610 Le Puy Sainte Réparade.



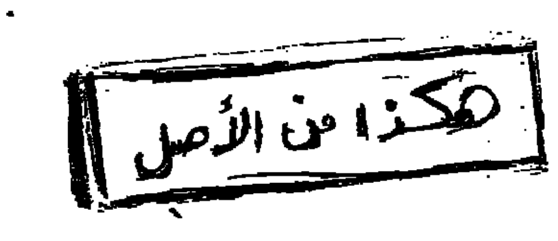
URGENT

RECHERCHONS POUR LE MAGHREB UN

TECHNICIEN AUDIO-VIDÉO

TRÈS HAUT NIVEAU
SÉRIEUSES RÉFÉRENCES EXIGÉES
SALAIRE EN FONCTION

Adresser C.V. pour RENDEZ-VOUS à :
M.S.A., 54, rue Vauvenargues,
75018 PARIS.

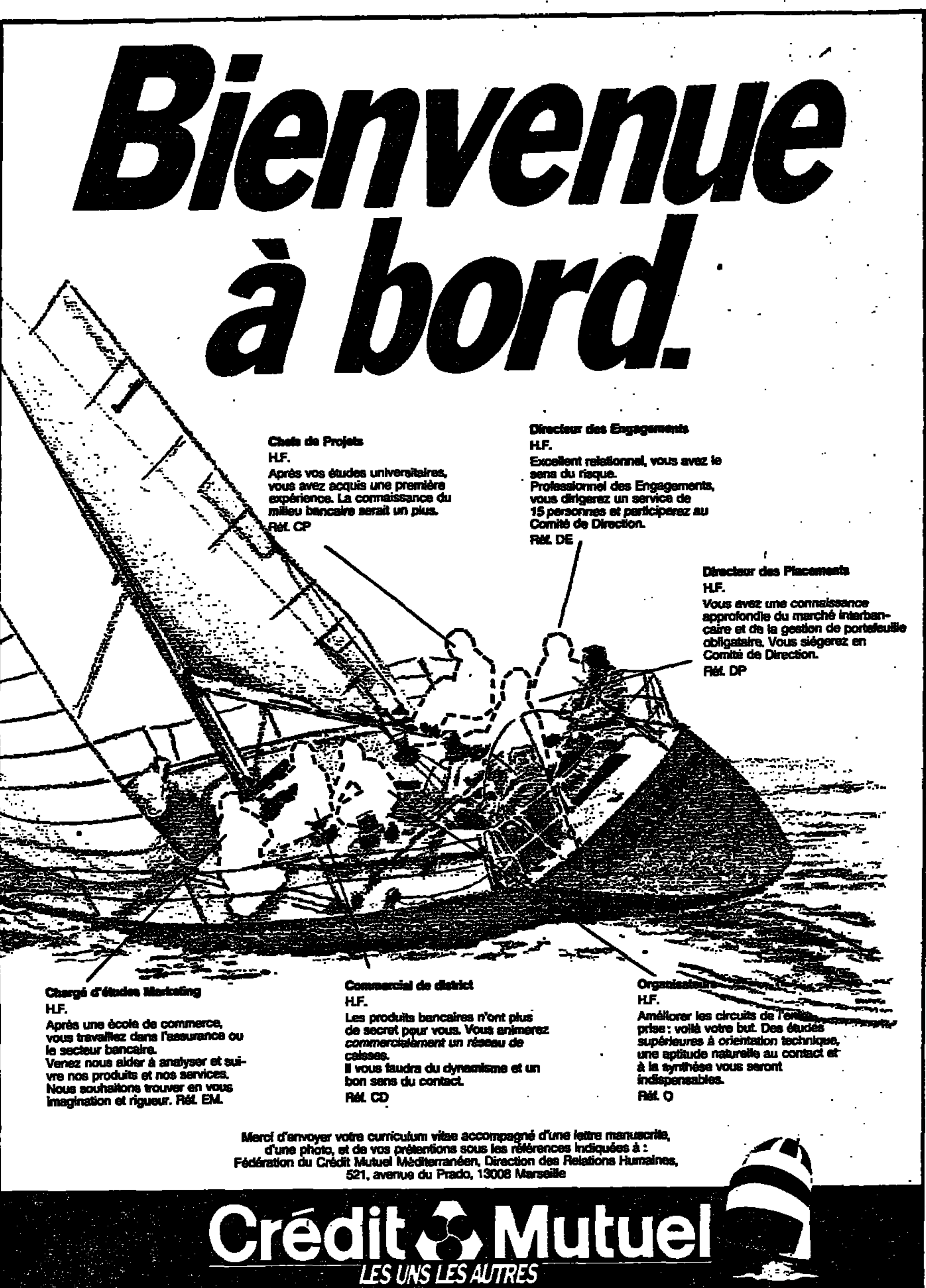


هكذا من الأصل



emplois régionaux emplois régionaux

Bienvenue à bord.



Chefs de Projets
H.F.
Après vos études universitaires, vous avez acquis une première expérience. La connaissance du milieu bancaire serait un plus.
Réf. CP

Directeur des Engagements
H.F.
Excellent relationnel, vous avez le sens du risque.
Professionnel des Engagements, vous dirigerez un service de 15 personnes et participerez au Comité de Direction.
Réf. DE

Directeur des Placements
H.F.
Vous avez une connaissance approfondie du marché interbancaire et de la gestion de portefeuille obligataire. Vous siégerez en Comité de Direction.
Réf. DP

Chargé d'études Marketing
H.F.
Après une école de commerce, vous travaillez dans l'assurance ou le secteur bancaire.
Venez nous aider à analyser et suivre nos produits et nos services.
Nous souhaitons trouver en vous imagination et rigueur. Réf. EM.

Commercial de district
H.F.
Les produits bancaires n'ont plus de secret pour vous. Vous animerez commercialement un réseau de caisses.
Il vous faudra du dynamisme et un bon sens du contact.
Réf. CD

Organisateur
H.F.
Améliorer les circuits de l'entreprise : voilà votre but. Des études supérieures à orientation technique, une aptitude naturelle au contact et à la synthèse vous seront indispensables.
Réf. O

Merci d'envoyer votre curriculum vitae accompagné d'une lettre manuscrite, d'une photo, et de vos prétentions sous les références indiquées à :
Fédération du Crédit Mutuel Méditerranéen, Direction des Relations Humaines,
521, avenue du Prado, 13008 Marseille

Crédit Mutuel
LES UNS LES AUTRES

P U B L I C I T E

Responsable régional

Bretagne et Pays de Loire

Après l'ouverture de ses agences de LYON et de LILLE, MEDIA P.A. poursuit son développement et recherche son RESPONSABLE REGIONAL BRETAGNE-PAYS DE LOIRE. (RESIDENCE : NANTES).

Agé de 30 ans environ, de formation supérieure commerciale ou littéraire, vous êtes actuellement Chef de publicité ou Chef de groupe dans une agence (publicité générale ou de recrutement) depuis au moins 5 ans.

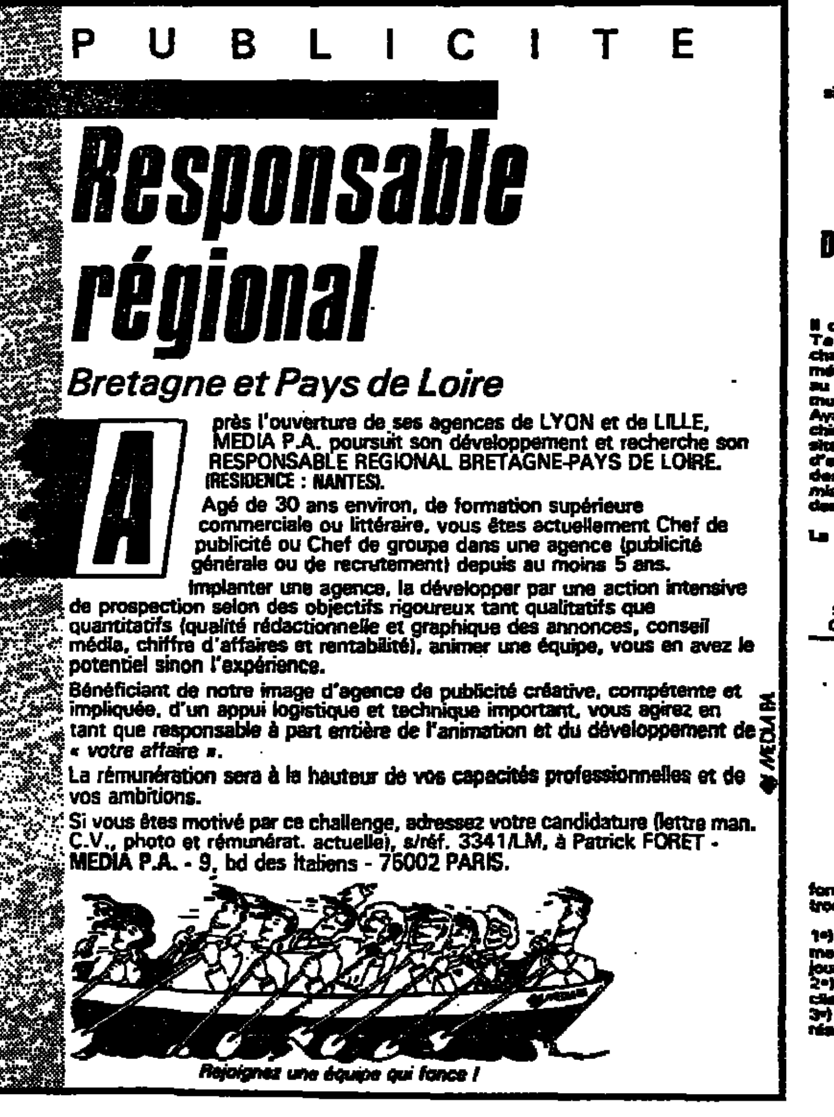
Implanter une agence, la développer par une action intensive de prospection selon des objectifs rigoureux tant qualitatifs que quantitatifs (qualité rédactionnelle et graphique des annonces, conseil média, chiffre d'affaires et rentabilité), animer une équipe, vous en avez le potentiel sinon l'expérience.

Bénéficiant de notre image d'agence de publicité créative, compétente et impliquée, d'un appui logistique et technique important, vous agirez en tant que responsable à part entière de l'animation et du développement de « votre affaire ».

La rémunération sera à la hauteur de vos capacités professionnelles et de vos ambitions.

Si vous êtes motivé par ce challenge, adressez votre candidature (lettre man. C.V., photo et rémunérat. actuelle), s/réf. 3341/LM, à Patrick FORET - MEDIA P.A. - 9, bd des Italiens - 75002 PARIS.

MEDIA PA



Rejoignez une équipe qui fonce !

LE CENTRE DE RECHERCHE PHARMACEUTIQUE

SEARLE

situé à Sophia-Antipolis (06) *recherche* pour son unité d'analyse

RESPONSABLE DU LABORATOIRE DE DÉVELOPPEMENT DES MÉTHODES

Il devra animer une équipe de Techniciens Supérieurs, chargés de mettre au point les méthodes d'analyse destinées au support des études de formulation et de toxicologie. Ayant un diplôme d'ingénieur chimiste (ou équivalent universitaire), il aura une expérience d'environ 5 ans de la pratique des méthodes physico-chimistes d'analyse et, si possible, des méthodes physiques d'analyse structurale.
La maîtrise de la langue anglaise est nécessaire.

Adresser lettre + C.V. à SEARLE (sous réf. M) Sophia-Antipolis, B.P. 23, 06561 VALBONNE Cedex.

SODESEP

recherche

INGENIEUR LOGGING

formation mécanique ou électromécanique. 5 ans mini. expérience de champ pour :
1°) mise en service équipements logging sur site avec séjour courte durée à l'étranger.
2°) relations sociales avec clients.
3°) Participation à études et réalisations nouveaux projets.

Ecr. avec C.V. détaillé Z.A. Bastide Blanche 13127 VITROLLES.

NICE, ÉCOLE DE FRANÇAIS pr adultes étrangers, recherche

PROFESSEUR

expérience pratique VIF et DUV exigée, parlant bien l'anglais, plein temps, poste permanent. Écrire avec C.V. détaillé (ne pas oublier) sous n° 300.400 M RÉGIE PRESSE
7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

L'A.I.D.A.
Association de Développement Industriel du Département de l'Ardèche recherche un

CHARGÉ DE MISSION

qui devra négocier et concrétiser des implantations ou développements d'entreprises.

PROFIL SOUHAITÉ :
École de commerce ou d'ingénieur + complément de gestion d'entreprise + expérience en entreprise (2 à 5 ans).
La pratique de la micro-informatique serait appréciée.

Envoyer C.V. et prét. à A.I.D.A. 1, avenue de Chomérac 07000 PRIVAS.

Etablissement public à vocation internationale recherche

UN INGÉNIEUR MINÉRALURGISTE

pour traitement chimique des minerais dans une grande ville à 150 km sud de Paris.

En plus des études en ce domaine, notamment sur l'or et l'argent, il participera au démarrage des futures installations du Groupe, assurera l'encadrement des techniciens et rédigera des rapports techniques.
Une formation — soit de niveau BTS avec 5 à 10 ans d'expérience, soit de niveau ingénieur avec 4 à 5 ans d'expérience — de même nature est requise.
Expérience en usine et anglais indispensables.

Adr. lettre de candidature, C.V., références et prétentions sous réf. n° 1280 à EMPLOIS ET ENTREPRISES 18, rue Volney, 75002 Paris.

OFFRES D'EMPLOIS

ENERTEC

Société du Groupe **Schlumberger**
recherche pour son **Département Acquisition Enregistrement Magnétique**

Ingénieur informatique industrielle

Il participera au développement d'un banc de mesures destiné au contrôle d'enregistreurs magnétiques et aura la responsabilité de l'architecture du logiciel.
Diplômé d'une Grande Ecole d'Electronique, ses connaissances en informatique acquises lors de stages ou d'une première expérience, lui permettront de prendre rapidement de plus larges responsabilités. Son sens du travail en équipe sera déterminant.

Le poste est basé à **Vélizy.**

Nous offrons à un jeune ingénieur de réelles possibilités d'évolution au sein d'un groupe de dimension internationale.

Adressez CV, photo et prétentions sous réf. 3611/M au Service du Personnel, ENERTEC, 1 rue Nieuport 78140 Vélizy.

ENERTEC
Schlumberger

BANQUE POPULAIRE FEDERALE DE DEVELOPPEMENT
BPFD

Etablissement spécialisé du groupe des BANQUES POPULAIRES recherche dans le cadre du développement de son activité affacturage « FACTOREM »

CADRES COMMERCIAUX

- *Ils établiront et maintiendront des relations personnalisées avec les Banques Populaires afin de favoriser la diffusion du produit.*
- *Ils seront chargés de l'approche des prospects (PME) et de la négociation des contrats.*
- *Résidant à Paris ils interviendront régulièrement en province.*
- ***Ils seront responsables de l'étude et du diagnostic des prospects.***

- *Agés de 28 ans environ, ils auront une formation supérieure en gestion et de bonnes connaissances comptables.*
- *Ils feront preuve de dynamisme commercial et seront des négociateurs confirmés.*
- *Ils justifieront d'une expérience de 3 à 5 ans soit dans l'affacturage soit dans la banque ou en entreprise.*

Adresser lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions à
***BPFD** - Service du Personnel - réf. 650*
31, quai de Grenelle - 75738 PARIS Cédex 15.

INFORMATIQUE ET FONCTION PERSONNEL

Paris

De formation DUT option personnel, vous avez acquis en 4 ans une bonne compétence en gestion de personnel et appris à mettre en œuvre l'informatique en participant à l'implantation d'un progiciel.

Nous vous proposons de concrétiser cette expérience en collaborant à la mise en place du **système de gestion informatisée GIP SIGA PAIE** que nous venons de retenir et dont vous assurerez les développements ultérieurs.

La dimension de notre groupe (7.000 personnes), la qualité de l'outil choisi (travail en TEMPS REEL en mode conversationnel), la motivation de l'équipe (3 personnes) dans laquelle vous devrez vous insérer, le prix que nous accordons à la réussite de ce projet, constituent les éléments attractifs de notre offre auxquels s'ajouteront pour le candidat retenu (27 ans minimum) une rémunération substantielle ainsi que de nombreux avantages sociaux.

Son évolution ultérieure au sein du Groupe pourra aussi bien passer par l'informatique que par des responsabilités différentes dans la fonction personnel.

Nous vous remercions d'adresser votre lettre de candidature avec C.V. complet, photo et prétentions ss référence 3534 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

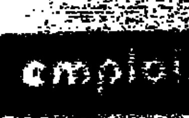
CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 296.10.65



CLAUDE JACQUEMAIN
Conseil en Recrutement

a le plaisir de vous communiquer sa nouvelle adresse où elle serait ravie de vous accueillir.

16, rue de la Paix, 75002 PARIS. Tél. 296.34.32







UNE PASSION : L'INFORMATIQUE
UNE VOLONTE : Y FAIRE CARRIERE

Notre groupe, de réputation mondiale, est l'un des grands de l'industrie française. Ses activités sont résolument tournées vers les technologies de pointe et les marchés grand public.

L'outil informatique y occupe une place très importante et pour en optimiser les performances, nous recherchons **deux jeunes ingénieurs**.

Les structures d'accueil qui vous sont proposées - notamment au niveau des matériels - sont particulièrement stimulantes. Jugez-vous même : réseau informatique IBM, micro informatique à base d'IBM PC, accès au système Télétel, Infocentre/Focus, traitement de textes et de données intégré.

Pour faciliter votre intégration, et donner ainsi rapidement la dynamique que vous souhaitez apporter à votre carrière, nous vous assurons une solide formation. Vous pouvez donc postuler si vous êtes ingénieur débutant ou doté d'une courte expérience.

Merci d'adresser CV, photo et prétentions sous référence 677M à notre Conseil ALPHA CDI - 181 av. Charles de Gaulle - 92200 NEUILLY SUR SEINE.

ALPHA-CDI

DIRECTION INFORMATIQUE

Cette opportunité vous est proposée par l'un des plus importants et puissants groupes alimentaires mondiaux.

Partenaire efficace des Responsables de Département, vous saurez promouvoir et défendre votre service car vous pourrez vous appuyer sur une équipe solide et professionnelle.

Etre un bon Manager, mûr et «successfull», vendre des idées et des services, avoir un excellent dialogue avec les utilisateurs, une bonne sensibilité «Marketing», faire profiter notre «business» du développement rapide de la technologie de la communication avant nos concurrents, être un homme capable de bâtir le long terme, tout en gérant le court terme, optimiser notre service informatique : voilà le profil que nous recherchons pour notre futur DIRECTEUR INFORMATIQUE.

Si vous êtes diplômé d'une grande Ecole d'Ingénieurs ou équivalent, vous avez forcément dirigé des groupes d'études et mené des projets de très grande envergure pour le compte d'importantes entreprises (si possible anglo-saxonnes).

Compte tenu du contexte international, une bonne maîtrise de l'anglais est impérative.
Ce poste est évolutif pour un homme de talent (Lieu de travail : banlieue ouest).

Vous pouvez en toute confiance adresser *votre CV photo et prétentions sous* réf. 667M, en mentionnant les sociétés auprès desquelles vous ne souhaitez pas que l'on communique votre dossier, à notre Conseil ALPHA CDI, 181 avenue Charles de Gaulle - 92200 NEUILLY SUR SEINE

ALPHA-CDI

Spécialiste du leasing international

Banque - Paris

Une importante banque française, située à Paris, recherche pour sa **Direction des Affaires Internationales** un spécialiste du leasing.
Il se verra confier la responsabilité du **montage d'opérations** de leasing, en matière aéronautique et maritime, ainsi que les **démarches commerciales** auprès des constructeurs de matériels et courtiers internationaux.
Le jeune cadre recruté justifiera d'une **expérience de 4 à 5 ans** du leasing international, et si possible d'une formation supérieure.
Bon négociateur, il devra se montrer capable d'apprécier les risques inhérents à chacune des opérations envisagées.
Des déplacements courts en France et à l'étranger sont à prévoir. Bien sûr la **pratique courante de l'anglais et du français** *s'avère indispensable pour réussir* à ce poste, qui, pour un élément de valeur, présentera à moyen terme de très intéressantes perspectives d'évolution.
Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions en précisant sur l'enveloppe la référence 3589 et le nom des sociétés avec lesquelles vous ne désirez pas entrer en contact à rscg carrières 48, rue St Ferdinand 75017 PARIS.

INGENIEUR COMMERCIAL
INGENIERIE ASSISTEE PAR ORDINATEUR

Rémunération attractive en fonction de l'expérience.

Notre client est une société de petite taille mais possédant de grandes ressources. Elle doit faire face à une croissance importante.
Filiale française d'un puissant groupe américain, elle est *reconnue comme étant le leader dans le domaine de l'ingé*nierie mécanique et des logiciels appliqués.

Leader du marché Gamme de produits sans rivale

L'activité de notre client en Europe-Sud (France, Italie, Espagne) est orientée autour de 3 marchés principaux : **automobile, aéronautique-défense, ingénierie.**

Vous avez probablement une formation d'ingénieur. En tant qu'ingénieur commercial logiciels, vous êtes déjà au fait des techniques de support avant-vente, vente et marketing.

Croissance exceptionnelle et opportunités de carrières

Vous aurez la responsabilité de développer et augmenter notre prestigieuse base de clients de l'**industrie automobile.**

Pour cela il est nécessaire que vous soyez apte aux négociations à haut niveau, et que votre connaissance de l'anglais (et si possible de l'italien) soit parfaite.

Nous vous offrons une rémunération attractive ainsi que de nombreuses opportunités de développement de carrière en France et à l'étranger.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous *référence* 675 à notre Conseil ALPHA CDI
181 *avenue Charles de Gaulle* - 92200 NEUILLY SUR SEINE.

ALPHA-CDI



emplois régionaux emplois régionaux



DOWELL SCHLUMBERGER

Nous sommes une compagnie internationale de services appliqués à l'industrie pétrolière, spécialisée dans les opérations de cimentation et de stimulation de puits pétroliers. Nous mettons en œuvre dans plus de 50 pays des techniques très élaborées.
A la suite du transfert aux USA des deux responsables, nous recrutons pour notre

centre de recherche et de développement
de St-Etienne

CHEF DE DEPARTEMENT ENGINEERING

300 000 F +

A la tête d'une équipe de 40 personnes dont 20 ingénieurs, il aura la responsabilité de développer les nouveaux équipements nécessaires à nos opérations de chantiers : ensembles de mixage/dosage, capteurs, systèmes d'acquisition et de traitement de données.
Le candidat, de formation ingénieur grande école, aura au moins 10 ans d'expérience industrielle dans des fonctions impliquant la mise au point de nouveaux équipements électriques et ou mécaniques *ainsi que* les compétences nécessaires à la direction d'une équipe scientifique pluridisciplinaire.
S'agissant d'une fonction recherche et développement, le candidat sera ouvert aux nouvelles technologies.

CHEF DE LA SECTION SOFTWARE D'APPLICATION

220 000 F +

A la tête d'une équipe de 7 ingénieurs, il sera chargé du développement des logiciels scientifiques d'application pour la définition, l'exécution, l'évaluation des opérations de traitement de puits. Ces logiciels sont utilisés par les ingénieurs de chantier dans plus de 50 pays sur des micro-vax.
Le développement s'effectue dans un environnement scientifique de haut niveau disposant de : 2 VAX 785, plus de 120 terminaux et de nombreux équipements graphiques.
Le candidat de formation ingénieur grande école aura des bases solides en analyse numérique des systèmes d'équations aux dérivées partielles. Il aura acquis une expérience de 5 à 6 ans au sein d'une équipe de développement de logiciels scientifiques si possible dans un environnement pétrolier.

INGENIEUR PHYSICO-CHIMISTE

possédant quelques années d'expérience dans l'un ou l'autre des domaines suivants :
- rhéologie - modélisation de réservoirs - écoulement en milieu poreux - polymères *hydrosolubles*.

Pour ces 3 postes et particulièrement pour le premier, une excellente pratique de l'anglais, acquise au cours de séjours prolongés dans un pays anglo-saxon est nécessaire.

Adressez votre candidature en précisant le poste choisi au Service du Personnel,
EFDS, ZI Molina La Chazotte, BP 90, 42003 Saint-Etienne Cédex.

Pour un 1er contact, appeler J. GEOURJON, au (77) 32.64.23.

média-system

INGENIEUR HF
SPECIALISTE EN SOUS TRAITANCE ELECTRONIQUE

Une société industrielle recrute pour son SERVICE ACHATS un ingénieur à qui sera confiée la charge de rechercher les fournisseurs susceptibles de réaliser des sous-ensembles électroniques destinés à équiper ses fabrications.
Diplôme Grande Ecole spécialisée exigé.
Expérience Achats et sous traitance nécessaire.
Goût et autorité pour l'animation d'une petite équipe d'acheteurs techniques.
Courts déplacements fréquents au départ de Paris.

Merci d'adresser CV, photo et prétentions sous N° 9173 à PARFRANCE ANNONCES - 4, rue Robert Estienne - 75008 PARIS qui transmettra



Synthélabo

Groupe Pharmaceutique Français
cherche pour son Centre de Recherche en Nutrition Artificielle (CERNEP) Nanterre

INGENIEUR AGRONOME
ou
DOCTEUR EN CHIMIE

pour prendre en charge la recherche concernant l'élaboration et la purification de nouvelles matières premières.

C'est un chercheur (Doctorat 3ème cycle apprécié) qui possède une solide expérience de la chimie d'extraction et de purification dans le domaine agro-alimentaire.

Il est capable, grâce à ses qualités personnelles et à sa compétence, de créer autour de lui une véritable équipe et en même temps de maintenir, par ses relations extérieures, les liens avec le secteur industriel.

Maitrise de l'anglais exigée.
Courts déplacements en France et à l'Etranger.



Adresser lettre manuscrite, curriculum-vitae, photo et prétentions sous la référence 11 à l'attention de :
D. VOLTZ - SYNTHELABO -
22, avenue Galilée - 92350 LE PLESSIS ROBINSON.

média-system

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS



BERTIN & Cie

La Société BERTIN et Cie spécialisée dans la recherche, le développement d'applications industrielles, recherche pour sa direction MARKETING

DEUX INGENIEURS COMMERCIAUX

chargés de détecter et d'identifier les besoins techniques et technologiques dans les secteurs suivants :

- **PETROCHIMIE**
- **METALLURGIE - SIDERURGIE.**

Fonctions :
- contact de la clientèle,
- suivi de l'activité du secteur industriel concerné (évolution technique, orientation du secteur, stratégie d'investissement),
- *élaboration et mise en place d'une stratégie* commerciale,
- soutien des équipes techniques dans la négociation des contrats.

Ces postes s'adressent à des ingénieurs connaissant les hommes et les entreprises de l'un de ces secteurs ainsi que les process utilisés et souhaitant valoriser leur expérience en orientant leur carrière vers des fonctions :
- *de synthèse* de notre savoir-faire vis-à-vis de cette profession,
- de communication et de négociation.

Ils sont motivés pour un travail en équipe avec les ingénieurs opérationnels.

Envoyer C.V. et prétentions, sous la référence AMB /1O, à
BERTIN et Cie
BP N° 3 - 78373 PLAISIR Cédex.

Les Laboratoires Pharmaceutiques
SMITH KLINE &FRENCH
recherchent

attaché scientifique H/F

POSTE :
- Assister nos médecins dans l'organisation et le suivi des essais thérapeutiques, depuis la rédaction du protocole jusqu'au rapport final.
- Basé à Paris, il implique des déplacements fréquents de courte durée en province.

PROFIL :
- Formation scientifique sanctionnée par un diplôme (biologie, physiologie, pharmacologie).
- Connaissances en statistiques médicales souhaitées.
- Notions d'informatique appréciées.
- Anglais indispensable.
- Qualités d'organisation et de méthode.
- Goûts et sens des contacts.

Ecrire avec C.V., photo et desiderata à Direction du Personnel (Réf. : DP) - 12, Place de la Défense Cédex 26 - 92090 PARIS LA DEFENSE.
Réponse et discrétion assurées.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 296.10.65

URGENT

filiale société américaine industrie des SEMI-CONDUCTEURS recrute pour banlieue Sud

TECHNICIEN MAINTENANCE BTS ELECTRONIQUE

Notions mécanique, vide appréciées.
2 à 3 années d'expérience.
Anglais indispensable.
Formation aux Etats-Unis.
Voiture fournie.

Env. C.V., prét. et photo à l'attention de Christophe NAUDET - EATON Semi-conductor EQUIPEMENT 62-70, rue Yvan Tourgueness 78380 BOUGIVAL - Tél. : (3) 969.80.04

INNOVATION ET DIALOGUE
Chef du personnel usine

UN IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS, un des leaders mondiaux dans son domaine, recherche le Chef du Personnel d'une grande usine (900 personnes).

Dans le cadre d'une politique du personnel basée sur le dialogue et la concertation et visant à développer conjointement productivité et progrès social, il sera chargé de poursuivre les actions déjà engagées, d'initier de nouvelles opérations, de jouer un rôle déterminant dans le maintien d'un bon climat social et un rôle moteur dans la gestion dynamique des ressources humaines.
Ce poste attractif et évolutif conviendrait à un candidat de formation supérieure : HEC, ESSEC, Sciences Po, Droit... ayant environ 5 ans d'expérience "terrain" dans la fonction personnel, ouvert, imaginatif et réaliste, organisateur, animateur et négociateur.

Poste : ville universitaire sud-ouest.
Ordre de grandeur de rémunération : 250.000 F +

Ecrire sous réf. DP 306 AM
Discrétion absolue

Membre de Syntec

4, rue Massenet 75116 Paris — etap

RESSOURCES HUMAINES
Conseil et gestion

NOUS SOMMES UN GRAND GROUPE FRANÇAIS de 12.000 personnes comprenant 35 filiales réparties sur tout le territoire et nous sommes leader dans notre profession.

Notre Groupe est décentralisé et dans le domaine social, chaque directeur de filiale est responsable du personnel.
Pour les assister dans le domaine du Droit social, pour participer à l'élaboration des politiques sociales et des systèmes communs de gestion au niveau de l'ensemble, nous recherchons un **Responsable** qui sera directement rattaché au *Directeur Général du Groupe.*
Ce poste représente une excellente opportunité pour un candidat, Maîtrise de Droit, Sciences Po, HEC..., ayant environ 5 ans d'expérience de la fonction personnel, acquise en cabinet spécialisé, organisme professionnel ou entreprise, *témoignant de qualités marquées de contact et de dynamisme.*

Poste à Paris.

Ecrire sous réf. JY 302 AM
Discrétion absolue

Membre de Syntec



4, rue Massenet 75116 Paris — etap

Ingénieur débutant
études et développement mécaniques

PUISSANT ORGANISME D'ÉTAT recherche pour l'un de ses services spécialisé dans le domaine de l'amélioration acoustique des bâtiments de la Marine Nationale un **Ingénieur débutant.**

Au sein de la division application, cet ingénieur sera chargé de la conception et du développement des organes mécaniques : machines tournantes, transmissions, roulements, engrenages... Le candidat retenu possédera une formation d'ingénieur mécanicien ECL, ENSAM... avec si possible des stages dans le domaine précité, des capacités d'initiative et des qualités certaines de contacts.

Lieu de travail : Toulon.

Ecrire sous réf. GS 308 AM
Discrétion absolue

Membre de Syntec

4. rue Massenet 75116 Paris — etap

Une filiale de la C.G.E., leader mondial dans son domaine (biens d'équipement électro-technique) propose deux postes intéressants et évolutifs à des ingénieurs de valeur.

• Futur chef du service développement et assistance technique aux clients

Il sera d'abord solidement formé aux produits de la société afin de le rendre à même d'exercer des responsabilités importantes impliquant :
- *la valorisation des produits existants,*
- le développement de produits nouveaux,
- l'assistance technique, à l'échelon international auprès de la clientèle et l'appui aux réseaux de vente.

La réussite dans ce poste nécessite :
- une formation ingénieur grande école : ECP, ESE, Mines, AM...,
- une parfaite maîtrise de l'anglais (connaissance supplémentaire de l'allemand ou de l'espagnol appréciée),
- quelques années d'expérience dans des postes d'ingénieur de développement ou dans des fonctions technico-commerciales,
- un dynamisme marqué conjugué avec d'excellentes capacités de contact, d'animation et le goût de la technique.

Poste : région Auvergne. — **référence IU 310 AM**

• Chef d'un laboratoire d'essais

Il sera rapidement responsable d'un laboratoire décentralisé, équipé de moyens importants, chargé de l'ensemble des essais "haute tension". Il animera une équipe de 6 techniciens.
Ce poste conviendrait à un ingénieur électricien ou mécanicien, ayant quelques années d'expérience dans le domaine électro-technique, ayant des qualités de rigueur scientifique et aussi de gestionnaire, d'animateur et de contact, capable de maintenir et de développer la renommée et l'efficacité de ce laboratoire, tant à l'intérieur de la société que vis-à-vis de l'extérieur.
Bonne connaissance de l'anglais nécessaire.
Poste : ville sud-ouest. — **référence JV 311 AM**

Ecrire en précisant la référence
Discrétion absolue

Membre de Syntec



4, rue Massenet 75116 Paris — etap

VALORISER LA RECHERCHE
Ingénieur d'affaires

UN GROUPE INDUSTRIEL DE PREMIER PLAN propose un poste particulièrement motivant à un ingénieur ouvert d'esprit, d'excellent contact, sagace et réalisateur.

Il sera chargé :
- de détecter, au sein du groupe, les inventions et les savoir-faire à protéger et à valoriser,
- de réaliser cette protection : dépôts de brevets, marques, modèles...,
- de valoriser cet acquis, en particulier par la recherche de partenaires industriels en France et à l'étranger.

La réussite dans ce poste implique :
- une formation ingénieur grande école généraliste : ECP, Mines, AM...,
- quelques années d'expérience professionnelle acquise soit dans un cabinet de brevet, soit dans la recherche, soit dans une activité technico-commerciale,
- la capacité d'acquérir rapidement l'éventail des connaissances nécessaires,
- une bonne connaissance de l'anglais.

Poste très polyvalent permettant une évolution de carrière ultérieure dans plusieurs orientations.

Poste : grande banlieue nord Paris.

Ecrire sous réf. KZ 303 AM
Discrétion absolue

Membre de Syntec

4, rue Massenet 75116 Paris — etap

---

ingénieur entretien et travaux neufs
MANTES LA JOLIE

Un secteur spécialisé de **haute technologie** s'adressant à l'**électronique, l'électrotechnique, l'électroménager** ; une politique de développement ; des produits de plus en plus performants ; un C.A. France-Export en progression constante ; filiale d'une multinationale américaine, nous sommes le n° 1 français dans notre domaine.
Rattaché à notre Directeur Technique, vous avez la **RESPONSABILITE** de notre service Entretien - Travaux Neufs.
Supervisant une équipe très compétente, vous gérez d'une part le parc machines, les énergies et le stock de pièces de rechange. D'autre part, vous concevrez et réaliserez un programme Travaux Neufs afin d'améliorer la productivité de nos équipements.
Votre expérience et vos compétences techniques en **ELECTROMECANIQUE,** votre formation (AM ou équivalent), votre sens de l'organisation et vos qualités d'animation feront que votre service aura un rôle clé dans notre entreprise.

Merci d'adresser C.V. et prétentions sous référence IM 80 à notre Conseil, qui traitera les candidatures confidentiellement.

COGEPLAN Tour de Lyon - 185, rue de Bercy 75008 PARIS

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

INGENIEURS COMMERCIAUX
LE BON TOURNANT, PRENEZ-LE AVEC UN LEADER INFORMATIQUE



International Leasing, filiale française d'un important groupe européen, est spécialisée dans la location, l'achat et la vente d'ordinateurs IBM.
Pour faire face à son développement (croissance annuelle : 30 %), **International Leasing** recherche de nouveaux ingénieurs commerciaux de haut niveau.

Profil : De formation supérieure, type ESC ou ingénieur, vous possédez une solide expérience de la vente de gros systèmes IBM, vous avez surtout une bonne pratique de la négociation à haut niveau. La connaissance de l'anglais est un atout.

Mission : Vous prendrez en charge le suivi de notre clientèle et son développement, vous vendrez en assurant un rôle de conseil tant sur le plan technique que financier auprès des directions financières, informatiques et directions générales.

Avantages : Rémunération motivante et élevée, liée aux résultats. Voiture de fonction fournie.

Envoyez vos dossiers de candidature sous la réf. IC/M à notre Conseil ECL - 55, rue Hermel - 75018 PARIS. (Réponse et discrétion assurées.)

AI/MEDIA PA



Jeunes Ingénieurs
Grandes Ecoles

Nous sommes une importante Société de Construction de matériel électro-mécanique mondialement connue.

Nous recherchons, pour nourrir notre expansion et mettre en valeur des technologies de pointe des INGENIEURS grandes écoles qui se sentent concernés par l'électronique et les grands projets.

Ils *participeront à l'étude et à la réalisation d'équipements* à base de micro-processeurs et de semi-conducteurs de puissance avec tous les moyens que donnent une grande Entreprise.

Leur personnalité nous intéresse, car nous tenons à ce qu'ils accèdent au fil du temps, à des responsabilités de plus en plus larges, qu'ils soient notre avenir.

Merci, si de participer à cette évolution technologique vous attire, d'envoyer lettre manuscrite, C.V. sous référence 85702 M à Madame Claude FAVEREAU.

EMPLOI centor
13 bis, rue Henri Monnier
75009 PARIS
Tél. : 285.15.53

AFCOREM

REJOIGNEZ UN LEADER
POUR COMMERCIALISER L'IBM PC



International Leasing, filiale française d'un important groupe européen, est spécialisée dans la location, l'achat et la vente de petits, moyens et gros systèmes IBM.

Pour renforcer sa position sur le marché informatique et développer une structure propre à la vente d'IBM PC, **International Leasing** recherche un commercial de haut niveau.

A partir d'une clientèle existante, vous mettrez en place un réseau de distribution propre à la micro-informatique.

International Leasing recherche un homme ou une *femme de formation type ESC ou ingénieur,* complétée par une expérience probante de la vente de petits systèmes informatiques.



Son atout : Une bonne connaissance des circuits de distribution des matériels IBM PC.

Notre Société garantit à terme une évolution vers la création et la gestion d'une division destinée à assurer la vente de matériels IBM PC.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, s/réf. IC/PC, à notre Conseil ECL - 55, rue Hermel - 75018 PARIS. (Réponse et discrétion assurées.)

AI/MEDIA PA



OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

ASSURANCES
Un manager
commerçant et créatif

UNE DES PREMIÈRES SOCIÉTÉS D'ASSURANCES FRANÇAISES étoffe ses structures et crée un poste commercial de bon niveau et évolutif.

Son profil : de formation Ecole Supérieure de Commerce ou équivalente, le titulaire du poste devra disposer d'une expérience (environ 5 ans minimum) de marketing, de vente terrain, d'animation et d'encadrement de personnel.
Sa mission : *ce chef de Service Commercial IARD sera chargé :*
- d'animer le réseau de vente nationale,
- de concevoir et réaliser des supports de diffusion et de publicité visant à intensifier la promotion commerciale,
- de mettre en œuvre sur le terrain une méthode commerciale impliquant des outils de vente performants.

Ce poste suppose des qualités marquées de dynamisme et de contact alliées à un réel sens commercial et à une forte volonté de réussite.

Rémunération motivante pour candidat performant.

Poste basé à Paris.

Ecrire sous réf. PA 274 AM
Discrétion absolue

Membre de Syntec

etap — 4, rue Massenet 75116 Paris

Ingénieur
Chef de service commercial



GLAENZER SPICER

SOCIÉTÉ D'ÉQUIPEMENTS MÉCANIQUES (1 milliard de francs de CA), **filiale d'un groupe international (50.000 personnes), en bonne santé économique et financière, recherche un Ingénieur Chef de Service Commercial.**

Placé sous l'autorité du Directeur Commercial, il lui sera confié la responsabilité complète de la commercialisation et du développement en chiffre d'affaires et en marge d'une ligne de produits techniques (170 millions de francs) :
- définition et mise en œuvre de la stratégie commerciale,
- maîtrise de l'évolution produits/marché,
- animation d'une équipe en place.

Ce poste convient à un ingénieur de formation grande école (ECP, ENSAM...) possédant une expérience professionnelle d'environ 8 ans dans le domaine mécanique au travers de laquelle ses qualités de négociateur, de "manager" rigoureux ainsi que son sens aigu des réalités techniques et économiques lui permettront non seulement d'être efficace dans le poste défini, mais également de pouvoir évoluer *à terme dans la société. Anglais nécessaire.*

Poste : Poissy (78). **Rémunération élevée pour candidat de valeur.**

Ecrire sous réf. LX 313 CM
Discrétion absolue

Membre de Syntec

etap — 4, rue Massenet 75116 Paris

Nous sommes une société internationale basée à Paris.
Nous mettons à la disposition de nos clients, par téléphone, une information triée et traitée par 150 spécialistes.

L'équipe d'experts du Département FISCAL se renforce de

2 cadres fiscalistes

pour conseiller ses interlocuteurs :
Chefs d'entreprises, responsables juridiques, directeurs financiers, experts comptables, fiduciaires...

Vous avez une expérience pratique de 3 ans minimum dans un des domaines suivants :
- Fiscalité et comptabilité des entreprises
- Droits et taxes frappant les actes et le patrimoine des personnes physiques et morales.

De surcroît, vous êtes un homme de conseil et de communication.

Adressez votre candidature détaillée, ainsi que vos prétentions à SVP
Mme E. LIPUSCEK.
54, rue Monceau 75384
Paris Cedex 08



Ingénieur grande école
responsable études générales
techniques et économiques

UN GRAND GROUPE FRANÇAIS (12.000 personnes) renommé et leader dans son domaine, recherche le Responsable des Etudes Générales d'une de ses divisions comprenant 15 filiales.

Il aura comme fonction d'éclairer les choix du Directeur de Division et des Directeurs de Filiales par la réalisation d'études et la proposition d'investissements concernant :
- des domaines techniques variés : mécanique, TP, informatique, urbanisme,
- la gestion industrielle : organisation d'ateliers, études des coûts...,
- les stratégies de développement : plans à moyen et long terme.

Il aura un rôle de conseil et d'expert, mais également de négociateur et d'homme de terrain.
Ce poste conviendrait à un ingénieur grande école (X, ECP, Mines, IDN, AM...) ayant 5 à 10 ans d'expérience, impliquant études et suivis de projets (type engineering ou cabinet d'organisation). Selon ses aptitudes, il pourra ultérieurement soit progresser dans des postes fonctionnels, soit assumer des responsabilités opérationnelles de Directeur de filiales.
Le poste peut être basé soit au Mans, soit à Paris.

Ecrire sous réf. FR 307 CM
Discrétion absolue

Membre de Syntec

etap — 4, rue Massenet 75116 Paris

X, ESE, Télécom, Sup Aéro...
électronicien ou informaticien
niveau
jeune ingénieur en chef

UN GROUPE FRANÇAIS DE PREMIER PLAN recherche un ***Ingénieur de haut niveau*** *pour animer le développement de techniques d'exploitation d'un système automatisé à haute performance.*

Il s'agit d'une première réalisation mondiale qui dans les prochaines années doit connaître un développement important en France et à l'étranger.
Ce poste conviendrait à un candidat ayant minimum 3 ans d'expérience dans le domaine des systèmes automatisés. Outre son goût pour les techniques avancées, il témoignera de bonnes capacités d'autonomie, de solides qualités pédagogiques et d'excellentes facilités de contact à haut niveau.
Rémunération attractive en fonction de la valeur et de l'expérience du candidat.

Poste à Lille.

Ecrire sous réf. HT 309 CM
Discrétion absolue

Membre de Syntec

etap — 4, rue Massenet 75116 Paris

INGENIEURS
participez à notre réussite

(Expansion 1984 : 100%)
Société d'informatique spécialisée en

TELECOMMUNICATIONS
PROCESS INDUSTRIEL
LOGICIEL DE BASE

recherche en création de postes

1) des ingénieurs CONFIRMÉS
2) des ingénieurs DÉBUTANTS
ayant une première expérience acquise au cours de stages

pour concevoir et réaliser des logiciels TEMPS RÉEL sur minicalculateurs et microprocesseurs.

La QUALITÉ des relations dans notre entreprise, l'INTÉRET des projets qui nous sont confiés permettent d'offrir un travail enrichissant, compatible avec les aspirations de chacun.

Envoyer C.V. et prétentions sous référence 61 à
Jean TASSON
6 bis / 8 rue Firmin Gillot
75015 PARIS.

pmp

SEGIME INDUSTRIE

Jeune
ingénieur organisation

TRÈS PUISSANT GROUPE ALIMENTAIRE DIMENSION INTERNATIONALE, nombreuses filiales France et étranger, offre une *réelle opportunité de carrière au sein de son Service Organisation.*

Son profil :
Un jeune ingénieur ENSIA, AM, ENSI, **débutant ou 1 à 2 ans d'expérience,** motivé par l'organisation et l'utilisation des méthodes modernes (informatique, *bureautique*).
Sa mission :
Il participera à l'ensemble des projets du service concernant tous les différents secteurs de l'entreprise et devra faire preuve de qualité de contact, de rigueur et de goût des réalisations concrètes.
Son évolution :
Sa réussite lui permettra d'accéder à moyen terme (3 à 5 ans) au sein du groupe, à des responsabilités opérationnelles dans les domaines technique, commercial ou de gestion.

Poste proche banlieue sud-est de Paris.

Ecrire sous réf. BN 304 AM
Discrétion absolue

Membre de Syntec

etap — 4, rue Massenet 75116 Paris

Jeune juriste droit social

UN IMPORTANT ORGANISME PROFESSIONNEL, plan national recherche un **Juriste** pour l'intégrer dans son service "Sécurité sociale – Accidents du travail – Régimes complémentaires de retraites".

Il aura un rôle d'information, de conseil et d'assistance auprès des entreprises adhérentes, appuyé sur des études et analyses approfondies des dossiers contentieux.
Ce poste conviendrait à un candidat :
- maîtrise de droit privé + spécialisation en droit social ou droit du travail,
- *débutant ou ayant 1 à 2 ans d'expérience acquise au sein d'un cabinet* conseil ou d'une direction de personnel,
- témoignant de qualités marquées de rigueur, de contact et d'esprit d'équipe et ayant une bonne maîtrise de l'expression écrite et orale.

Poste à Paris.

Ecrire sous réf. PO 305 AM
Discrétion absolue

Membre de Syntec

etap — 4, rue Massenet 75116 Paris

Société Nationale Paris
recherche

TECHNICIENS DE MAINTENANCE
pour matériels audio

Formation : D.U.T. génie électrique ou B.T.S.
Spécialité : électronique.
Débutants ou une ou deux années d'expérience.
Lieu de travail : Paris.
Les candidats masculins devront être libérés du service national.

Ecrire avec c.v., photo et prétentions à
RÉGIE-PRESSE sous n° 300.433 M
7, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

Jeunes Ingénieurs :
Quand la technique devient un atout commercial

Votre formation d'ingénieur vous permet incontestablement de tenir un discours efficace auprès d'interlocuteurs de haut niveau. Désireux de concilier votre goût pour une technologie performante et votre attrait pour les contacts commerciaux, vous avez là une excellente occasion de rejoindre notre réseau ventes France. Vendre ENERTEC, c'est imposer les produits du leader européen de la mesure et de la régulation en électricité. Nos parts de marché augmentant, nous recherchons aujourd'hui plusieurs jeunes **INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX** pour vendre du matériel d'équipement de réseau EDF et des appareils de mesures auprès de grands installateurs, incorporateurs...

Ces postes, opérationnels depuis notre établissement de Montrouge, nécessitent bien sûr de nombreux déplacements. Ils ouvrent de larges perspectives d'évolution au sein d'un groupe de dimension internationale.

Adressez votre dossier de candidature au Service du personnel, ENERTEC, 12 place des Etats-Unis - BP 620 - 92542 MONTROUGE.

ENERTEC
Schlumberger

ENERTEC

Société du Groupe **Schlumberger**
recherche pour son **Département Acquisition Enregistrement Magnétique,** deux

Ingénieurs mécaniciens

Au sein de son Service **Etudes,** l'Activité enregistreurs d'essais développe plusieurs projets d'enregistreurs magnétiques de haute performance.

EQUIPE ENREGISTREURS A *TETES TOURNANTES*
- Conception et réalisation d'un programme d'essais.
- Participation à l'étude et à la réalisation de la machine.
- Suivi de l'industrialisation. réf. 3612/1/M

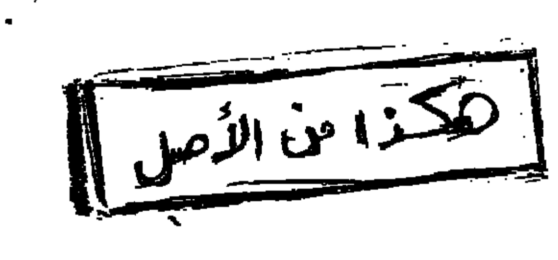
EQUIPE ENREGISTREURS *LINEAIRES*
- Développement de prototypes embarquables.
- Participation à tout problème mécanique des autres projets.
- Suivi de la production.

réf. 3612/2/M.

Diplômés d'une Grande Ecole de Mécanique, les ingénieurs que nous recherchons auront le goût de l'électronique et de l'automatique. Ils sont débutants ou ont acquis une première expérience dans le domaine de la micro-mécanique. Ils auront la réelle responsabilité de leur partie technique et devront motiver une équipe de techniciens.
Les postes sont basés à **Vélizy.**
Nous offrons à de jeunes ingénieurs de réelles possibilités d'évolution au sein d'un groupe de dimension internationale.

Adresser CV, photo et prétentions, en précisant la référence choisie, au Service du Personnel, ENERTEC, 1 rue Nieuport 78140 Vélizy.

ENERTEC
Schlumberger



هكذا من الأصل

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

PARIS

ORGANISME PROFESSIONNEL SECTEUR AGRO-ALIMENTAIRE

recherche

pour les intégrer dans son équipe

DEUX COLLABORATEURS

– UN RÉVISEUR COMPTABLE CONFIRMÉ.

AYANT 2 A 3 ANS D'EXPÉRIENCE EN CABINET

Il sera chargé d'audits comptables, de missions de commissariat aux comptes et d'animations de stages de formation.

– UN CHARGÉ D'ÉTUDES ÉCONOMIQUES.

Formation économique et (ou) agronomique accompagné de solides notions de comptabilité et gestion.

DÉPLACEMENTS FRÉQUENTS EN PROVINCE

Adresser lettre manuscrite, curriculum vitae, photo et rémunération actuelle sous nº 8.867 *Le Monde* Pub.
service ANNONCES CLASSÉES
5, rue des Italiens, 75009 PARIS.



Technico-Commercial en Télématique

Nos activités, SYSTEMES et RESEAUX, AUTOCOMMUTATEURS, TERMINAUX ASC II/VIDEOTEX, TELEPHONIE, RADIO-TELEPHONIE, nous permettent d'être leaders en COMMUNICATION. Nous sommes 2500 personnes et notre CA dépasse un Milliard de Francs

Après avoir passé quelques années en laboratoire d'études et développement, vous souhaitez vous orienter vers un métier relationnel et diversifié. Nous vous proposons au sein de notre DIRECTION COMMERCIALE, située à BOIS D'ARCY (78) les postes de : (H/F)

Ingénieurs Technico-Commerciaux

Vous assisterez les équipes de ventes directes ou les réseaux de distribution, dans leur analyse des configurations clients et la recherche de solutions optimales intégrant nos produits et leur connexion vers des systèmes globaux.

Les candidatures d'INGENIEURS ELECTRONICIENS / INFORMATICIENS ayant entre 2 et 5 ans d'expérience ou d'ATP seront examinées avec la plus grande attention.

Connaissance de l'anglais appréciée.

Merci de bien vouloir adresser votre C.V. + photo au Service du Personnel de BOIS D'ARCY - Rue J.P. Timbaud – B.P. 26 – 78390 BOIS D'ARCY

MATRA COMMUNICATION



CONSULTANTS EN INFORMATIQUE

SRI International (précédemment Stanford Research Institute), leader mondial du Conseil en Stratégie, Management et Systèmes d'Information poursuit son expansion en France.

Nous recherchons pour notre nouveau département Systèmes d'Information

plusieurs candidats de haut niveau, 30 ans minimum :
X, Mines, Centrale, Telecom, Ensimag
M.S. (Etats-Unis)
parlant couramment anglais.

Ces candidats devront :

- avoir une solide expérience de la conception et de l'audit de systèmes d'information, et schémas directeurs informatiques, acquise si possible au sein de banques ou d'organismes financiers
- être attirés par la mise en œuvre des nouvelles technologies : ateliers logiciels, systèmes experts, monétique, sécurité...

Prière d'adresser C.V. détaillé à :
SRI International, Bureau de Paris,
17, avenue Hoche, 75008 Paris

Seules les candidatures (par écrit) répondant aux critères ci-dessus seront prises en considération.

IDA® PREMIER OUTIL DE CONCEPTION ASSISTEE DES APPLICATIONS INFORMATIQUES

A BESOIN DE VOUS :

- **INGÉNIEUR COMMERCIAL**
  ayant déjà vendu avec succès des logiciels importants,
- **INGÉNIEUR SYSTÈME**
  formé MVS-TSO et-ou VM-CMS
  Expérience ISPF et PC appréciée.
- **ANALYSTES CONCEPTEURS**
  avec une expérience de la modélisation MERISE ou AXIAL.

Anglais souhaité.

Formation IDA assurée.

Lettre manuscrite, curriculum vitae, photo et prétentions.

METSI DISTRIBUTEUR EXCLUSIF, 16, rue Saint-Simon, 78000 VERSAILLES.

UN GRAND CONSTRUCTEUR INFORMATIQUE DE BUREAUTIQUE ET INFORMATIQUE DISTRIBUEES.
Des produits de haute technologie.
Des projets ambitieux.

Ingénieurs Logiciels

désireux de valoriser une expérience mini ou micro temps réel

Votre mission :
participer aux activités de conception, développement et suivi de logiciels de pointe sur nos stations multi-fonctions dans les domaines d'application suivants :
- réseaux de télécommunication (TRANSPAC, SNA, ISO),
- transactionnels et émulations,
- applications bureautiques.

Un contexte technologique appelant l'enrichissement des compétences : celui d'un groupe à dimension internationale.

Un environnement humain stimulant : celui de petites équipes motivées par des réalisations de qualité.

Autant d'atouts que nous pouvons offrir et qui devront favoriser votre évolution personnelle.

Lieu de travail : Banlieue Sud (RER ligne B).

Merci d'adresser, votre candidature complète (lettre manuscrite, C.V. et prétentions) sous référence 4516 M (à noter sur l'enveloppe) à l'Agence AFFLUENTS - 49, avenue Trudaine 75009 PARIS - qui transmettra.

Indiquez-nous les Sociétés auxquelles vous ne voulez pas que nous transmettions votre candidature.

Constructeur informatique

Chefs de Produits Formation

Domaines : ● Télécommunications ● Matériels périphériques

Missions : ● Définir la stratégie globale de formation dans l'un des domaines précités ● Elaborer les spécifications de cours ● Vérifier l'adéquation de l'offre formation du service, vis-à-vis de nos utilisateurs en termes de qualité et quantité ● Réaliser les premiers stages sur les produits

Profil :

de **Formation Ingénieur**

● Techniquement expérimentés ● Hommes ou femmes de contact, capables d'allier diplomatie et force de caractère ● Motivés par l'animation de séminaires

Pratique de la langue anglaise indispensable.
Lieu de travail : proche banlieue Sud (accès direct RER ligne B).

Adresser dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence 4759 sous double enveloppe en précisant le nom des sociétés auxquelles vous ne voulez pas que votre dossier soit transmis, à l'agence DESSEIN - 69 rue de Provence - 75009 Paris.

DESSEIN

Région parisienne : manutention et automatique industrielle

Notre Société est leader en France dans ses spécialités de la manutention automatisée. Nous subdivisons nos activités en départements très autonomes et renforçons notre encadrement technique de haut niveau. Nous recherchons

2 ingénieurs chefs de départements

Monorails électrifiés (Réf. IME/LM)
Ingénieur électromécanicien reconverti à l'automatique moderne

Chariots filiguidés (Réf. ICF/LM)
Ingénieur automaticien très orienté vers l'informatique industrielle

- Vous avez au moins 30 ans et quelques années d'expérience de l'encadrement d'équipes techniques pluridisciplinaires.
- Vous souhaitez élargir vos domaines de responsabilités et prendre en charge l'activité d'un département que vous créerez peu à peu à partir des structures existantes.
- Technicien dans l'âme, vous avez aussi les qualités d'un excellent gestionnaire, menant à bon terme la réalisation d'affaires pouvant atteindre 10 millions de francs et d'un C.A. annuel de l'ordre de 50 millions de francs.

Merci d'adresser votre dossier (lettre manuscrite + C.V. détaillé + photo + prétentions) à notre Conseil Alain CHABANE, Consultant Ingénieur INPG, qui vous garantit toute discrétion.

MEDIA BA

AFCOREM



Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

CNEH **Centre National de l'Equipement Hospitalier**
recherche pour sa

DIVISION DES TECHNOLOGIES BIOMEDICALES

ingénieur

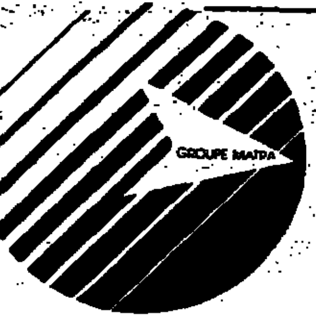
GRANDE ECOLE
OU FORMATION UNIVERSITAIRE 3ème CYCLE

Chargé, au sein d'une équipe (30 personnes) d' :
- animer des études et des sessions de formation,
- organiser et conduire des évaluations de matériel,
- fournir une assistance technique aux hôpitaux, sur des matériels biomédicaux (anesthésie, matériel utilisé à domicile, monitorage, ...).

Ce poste, très ouvert sur l'extérieur, demande un réel sens des contacts. Une première expérience en milieu hospitalier serait appréciée.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions au
CNEH - DTBM - Les Quadrants - 3, avenue du Centre
78182 SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES





Marketing en Télématique

Nous sommes leader sur le marché européen des TELEPHONES. Notre diversification nous a permis d'être présent dans tous les domaines de la Communication (SYSTEMES et RESEAUX, AUTOCOMMUTATEURS, TERMINAUX ASC II/VIDEOTEX, RADIO-TELEPHONIE). Notre C.A., plus d'un Milliard de Francs, est réalisé par 2500 personnes réparties en 5 établissements.

Afin d'assurer notre compétitivité sur les marchés de demain, nous renforçons notre DIRECTION MARKETING *située à BOIS D'ARCY (78) et créons les postes (H/F)*

Chefs de Produits Systèmes et Terminaux

Vous aurez la responsabilité complète du Marketing de votre domaine :

•Analyse et segmentation du marché. •Elaboration d'une stratégie produits/marché à court et moyen terme. •Conception et mise en oeuvre des politiques produits, prix, promotion, distribution. •Suivi et analyse des performances.

Nous souhaitons rencontrer des candidats ayant déjà l'expérience de ce métier.

Chef de Produit Junior en Téléphonie

Vous prendrez en charge la gestion opérationnelle des produits existants et vous assisterez le responsable de l'activité pour la définition et la mise en oeuvre de la stratégie produits/marché à moyen terme. Ce poste conduira un candidat de valeur vers la responsabilité complète d'une gamme de produits.

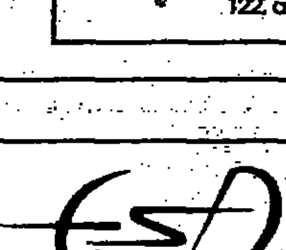
Les candidatures de DEBUTANTS / 2 ans d'expérience seront examinées.

Merci de bien vouloir adresser votre C.V. + photo au Service du Personnel de BOIS D'ARCY - Rue J.P. Timbaud – B.P. 26 – 78390 BOIS D'ARCY

MATRA COMMUNICATION

PARFRANCE ANNONCES

Produits d'entretien
LACROIX - MIR - MINIDOU



ingénieur chimiste, recherche et développement

Votre responsabilité : le développement et la performance de notre gamme de produits d'entretien ménagers.

Ingénieur, diplômé d'une Grande Ecole de Chimie, vous avez une bonne connaissance des **techniques modernes d'analyse, de solides notions de statistiques et d'informatique,** l'aptitude au travail en groupe, l'expérience de la formulation.

Venez apporter votre concours de spécialiste à notre **CENTRE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT** en pleine expansion, dans les travaux de recherche réalisés sur les produits nouveaux et produits existants.

Si vous souhaitez vivre avec nous cette expérience, adressez-nous lettre manuscrite, CV et photo *en précisant la référence 179 à*
LESIEUR-COORDINATION/Recrutement Cadres
122, avenue du Général Leclerc - 92103 BOULOGNE

GROUPE LESIEUR

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 296.10.65

ELECTRONIQUE SERGE DASSAULT

recherche

UN INGENIEUR LOGICIEL CONFIRME
(Position III)

Afin de pourvoir un poste à responsabilités dans le domaine des systèmes temps réels.

UN INGENIEUR ELECTRONICIEN
(Position II)

Ayant une première expérience des microprocesseurs 16 bits, pour application temps réel.

DES INGENIEURS ELECTRONICIENS

Débutants ou première expérience pour participer à des études nouvelles de matériels et de systèmes embarqués de haute performance faisant appel aux techniques de pointe dans le domaine du traitement du signal numérique et analogique.

Ces postes évolutifs s'adressent à des **DIPLOMES GRANDES ECOLES** passionnés par les techniques de pointe.

Merci d'adresser C.V., photo et prétentions :
ELECTRONIQUE SERGE DASSAULT - Administration du Personnel - 55, Quai Carnot 92214 SAINT CLOUD

benson

Société du groupe Schlumberger. La Direction Service Europe à Créteil recherche

2 Ingénieurs électroniciens

ENSI, ESIEE, ESME... + première expérience

Formateur technique

Vous organiserez et animerez des formations techniques sur nos produits pour nos Ingénieurs et Techniciens Field (Hard et Soft).

Support technique produit

Pour une gamme de produit, vous serez l'interface entre les études et le réseau international du Service Après-Vente :
- support technique de haut niveau auprès des équipes du service Field européen,
- responsable de la maintenabilité du matériel auprès des études et ce dès la conception.

Vous avez une solide expérience étude ou Field et le goût pour les contacts techniques de haut niveau dans un environnement international. Bien sûr, vous parlez couramment anglais.

Envoyez CV manuscrit et prétentions, à la Direction du Personnel de BENSON, sous réf. M 3606, 1 rue Jean Lemoine, Z.I. des Petites Haies, 94015 Créteil.

benson



Ingénieurs

HF Levallois-Perret

Ingénieurs Electroniciens

Pour étude d'équipements à base analogie et microprocesseurs pour l'automobile. Formation Grandes Ecoles à dominante électronique. Débutants ou courte expérience. Réf.C15

Ingénieur Synthèse Projets

Pour prendre en charge la synthèse technique concernant les projets et animer les équipes chargées de leur réalisation. Formation Grandes Ecoles à dominante électronique. Débutant ou courte expérience. Réf.C20

Ingénieur de Projets

Responsable des Etudes et Recherches de produits nouveaux destinés *aux véhicules automobiles et utilisant les techniques les plus avancées.* Formation Grandes Ecoles avec spécialisation technique moteurs de préférence. Expérience d'au moins 3 années. Réf.C33

Envoyer CV et prétentions en rappelant référence indiquée à
Pierre STOFATI – Gestion des Cadres JAEGER
2 rue Baudin – 92303 LEVALLOIS–PERRET

PARFRANCE ANNONCES



Bernard Krief Communication

BK Communication, Agence conseil leader en communication et relations publiques, recherche

UN(E) JEUNE HEC, ESCP, ESSEC
UN(E) JEUNE I.E.P. Paris
UN(E) JEUNE UNIVERSITAIRE - Lettres -
- débutants acceptés -

L'OFFRE

Les 3 jeunes recrutés participeront au développement d'une grande agence. Ils apprendront un vrai métier, passionnant et valorisant. Ils bénéficieront d'une formation rigoureuse avec des techniques modernes. Ils travailleront avec des clients prestigieux : Chefs d'entreprises, Parlementaires, Maires, Leaders d'opinion, Journalistes... *chez «B K Com» ils pourront faire carrière.*

LA DEMANDE :

Nous demandons à nos collaborateurs beaucoup de dynamisme, de rapidité, de disponibilité et d'agilité intellectuelle. Il est nécessaire de bien rédiger, d'aimer l'expression orale et la pédagogie. Il faut aussi être audacieux et... modeste.

Merci de nous adresser C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la réf. 409 M (à mentionner sur l'enveloppe).

BKC PARIS–NEW YORK

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
115, rue du Bac - 75007 PARIS.

INGENIEUR *HF* PRODUCTION

Pour Poste d'Adjoint au Chef d'Atelier

Il aura pour mission d'assurer l'ordonnancement des pièces et sous-ensembles nécessaires au montage des véhicules prototypes (véhicules lourds tout terrain) et d'aider l'Ingénieur Chef d'Atelier dans ses missions d'administration et d'organisation.

Ce poste nécessite, outre un esprit méthodique et rigoureux, un ascendant nécessaire à l'animation et à la conduite de plusieurs équipes de mécaniciens hautement qualifiés.

Une formation Grande Ecole est exigée, sanctionnée par un diplôme de type ICAM, ECL, ECP, A et M, IDN, etc.

Une expérience de Production situe l'âge entre 30 ans et 45 ans.

Lieu de travail : PARIS.

Merci d'adresser CV, photo et prétentions en précisant la référence 9171 à PARFRANCE ANNONCES - 4, rue Robert Estienne - 75008 PARIS - qui transmettra

THOMSON-TITN

société d'ingénierie de systèmes informatiques
recherche pour son département **INFORMATIQUE REPARTIE**

INGENIEUR INFORMATICIEN

expérimenté, ayant le goût des contacts, pour assurer le support d'un produit logiciel de gestion de bases de données, comportant des aspects : gestion de terminaux et gestion de communications.

Il sera chargé :
— de la mise en place des produits en clientèle,
— de l'assistance technique et de la formation,
— de la diffusion de documents techniques.

Adresser lettre, C.V., photo et prétentions à
Madame CHARTIER - THOMSON-TITN
1 à 5, *rue Gustave Eiffel - 91420 MORANGIS - sous réf.* R / T.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل



ÉLECTRONIQUE SERGE DASSAULT

dans le cadre de son expansion, recherche pour plusieurs postes à différents niveaux de responsabilité

ingénieurs
DÉBUTANTS ou CONFIRMÉS
de formation supérieure
(E.S.E., TÉLÉCOM, ISEN, ISEP...)

Au sein d'équipes projet, mettant en œuvre des technologies de pointe, ils participeront à l'étude, la réalisation, la mise au point et l'intégration d'ensembles complexes, faisant appel à différents aspects de la technique: logiciel, hyperfréquence, circuits analogiques et logiques...

Animés du souci de recherche de la qualité et de la fiabilité des matériels, ils seront intégrés à des équipes suffisamment souples et dynamiques pour que leurs qualités personnelles puissent pleinement s'exprimer.

Les dossiers de candidatures – sous réf. 2958 M. à préciser sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC.



Groupe MATRA

Pour une de ses filiales performantes (CA 1 milliard) offre un poste motivant et évolutif à

Jeune trésorier fort potentiel

Ce cadre financier ESSEC-HEC ou équivalent devra disposer d'environ 3 ans d'expérience en trésorerie acquise au sein d'un grand groupe industriel (une familiarisation avec l'outil informatique serait très appréciée).
Il assurera des responsabilités intéressantes:

- en traitant les problèmes d'une trésorerie diversifiée, complexe et internationale,
- en assurant les contacts avec un grand nombre de banques et en participant activement à l'amélioration des procédures.

L'expérience très riche qu'il pourra acquérir dans ces fonctions et sa réussite lui ouvriront de réelles possibilités de carrière au sein de la Société ou du Groupe.

Poste à pourvoir à Paris.

Ecrire sous réf. UJ 291 AM
Discrétion assurée

4, rue Massenet 75116 Paris
etap

IMPORTANTE SOCIETE MUTUALISTE
recherche un professionnel
pour assister le Chef du Service Informatique au poste de :

RESPONSABLE DE LA PRODUCTION INFORMATIQUE

MISSION :
- consolider le fonctionnement de l'outil de production actuel;
- organiser et diriger le groupe système et le groupe exploitation;
- assurer «service et qualité» aux utilisateurs;
- participer à la mise en place du plan informatique.

PROFIL EXIGE :
- expérience pratique de l'encadrement de techniciens de haut niveau et de la conduite des grands systèmes IBM dans un environnement de réseau : VSE ; MVS ; CMS ; CICS ; DL1 ; VTAM ; X25 ; ...
- formation supérieure : A.M. ; INSA...
- âge : 35 à 40 ans maximum.

Lieu de travail : PARIS 13ème.

Adresser dossier de candidature complet (lettre manuscrite, CV, prétentions et photo) sous référence 4011 à CONTESSE PUBLICITE - 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.



1985 ; un créateur-innovateur ouvre l'emploi des études quantitatives

Lauréat en 1983 du concours des "Créateurs-Innovateurs" du **Groupe LESIEUR, Maurice MANTOUX**, après dix années passées dans le Marketing, crée **PREMISSES SA**, première agence-conseil en Marketing qui, dès sa naissance, dispose d'actionnaires et de clients de premier plan.
Pour l'assister dans la promotion de cet **outil original**, pour l'optimisation et l'exploitation des panels et des modèles, Maurice MANTOUX recherche un

INGENIEUR COMMERCIAL, CONSEIL EN MARKETING

pour participer au développement de cette toute jeune société.
Vous avez une formation supérieure, une expérience du marketing opérationnel, une bonne connaissance des études de marchés, vous maîtrisez la micro-informatique, et vous possédez l'Anglais.
Adressez très vite votre curriculum vitae à : PREMISSES SA, 238, Route de l'Empereur, 92500 RUEIL-MALMAISON.

CONTESSE



PRÉVISIONS • MARKETING • INFORMATIQUE • SIMULATIONS ET STRATÉGIES

Cet ingénieur de développement ira bientôt à la DG

Nous allons présenter cet homme à un groupe industriel performant (1 milliard de F de CA, dont 50 % à l'export-2000 personnes) qui cherche le responsable développement de l'un de ses départements de production. Le directeur de cette unité recherche un second qui, avec le souci de la qualité et des coûts, élaborera le plan de développement et suivra sa mise en application. Une mission primordiale pour cette affaire qui veut introduire des nouvelles technologies, de nouveaux matériaux et élargir les applications de la CAO.

Tâche passionnante pour un familier de l'usinage, de la mécanique et des matériaux composites. Bien sûr, vous êtes apte à vous intégrer dans une équipe parce que vous allez traiter avec tous les responsables opérationnels, surtout avec le commercial et le technique, dans une attitude de compréhension des besoins et d'assistance. Ainsi, vous aimez ce métier d'ingénieur d'usine et vous vous sentez attiré par la vie en province, dans une agréable ville du centre.

Vous êtes ingénieur, sorti(e) d'une grande école généraliste depuis 5 ans ou plus, mais vous possédez également des compétences de gestionnaire qui vous seront très utiles le jour où on vous proposera des responsabilités plus grandes dans le groupe. En effet, vous accéderez à un poste de direction générale en moins de 5 ans. Adressez votre curriculum vitae, précisant votre traitement actuel, sous réf. 284 151 M , aux consultants de SIRCA qui l'étudieront avec intérêt.



Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

SOURCES

Contrôle Bailey
GROUPE CGEE ALSTHOM

1ère ENTREPRISE FRANCAISE DE SYSTEMES DE PROCESS-CONTROL
recherche

Département Ingénierie - Bureau d'Etudes

RESPONSABLE SYSTEME CAO
réf. BEA 1/85

Cet Ingénieur ou Technicien supérieur de formation informatique connaîtra le langage Fortran et aura 2 ans d'expérience sur système VAX 750 sous opérating system VMS.

Département Recherche et Développement

3 INGENIEURS GRANDE ECOLE
réf. RD 1/85

option Electronique et Informatique pour réaliser au sein d'une équipe de développement des études d'analyse et de programmation sur microprocesseur.
2 à 3 ans d'expérience en langage évolué - structuré souhaités.

Envoyer CV et prétentions à Contrôle BAILEY - Service du Personnel
5, avenue Newton - 92142 CLAMART Cedex
en précisant la référence du poste choisi.

L'attrait de projets variés, la solidité d'un grand groupe pour 2 DUT informatique

Filiale du Groupe Compagnie Bancaire, l'UCB, premier établissement privé spécialisé dans le financement immobilier doit son succès à l'adaptation permanente de ses produits «crédits» aux besoins mouvants du marché et à l'appui d'une équipe informatique créative (IBM 30 81 et 30 33 mais aussi IBM 34, micros,...).

Si vous avez une formation DUT ou MIAGE et (ou) une première expérience de 2 à 3 ans en informatique de gestion, venez participer à notre développement.

Analyste-Programmeur au sein d'une équipe performante, vos projets seront aussi variés que dans une société de services : gestion de prêts immobiliers, planification, opérations de marketing direct, télématique ou bureautique ,...

Pour donner pleine mesure à votre actif et grandir avec notre équipe ou au sein du Groupe, adressez votre dossier de candidature (lettre manuscrite + CV + photo) sous réf. M 957 à Sophie Guénot, Service Orientation Recrutement - 5 Av. Kléber - 75116 Paris.



compagnie bancaire
UFB/LOCABAIL • UCB • CETELEM • COFICA • CARDIF • SINVIM • SIS

SOURCES

ETABLISSEMENT FINANCIER

recherche :

GERANT DE PORTEFEUILLE DEBUTANT HF

Obligatoirement diplômé de l'enseignement supérieur, pour participer à la gestion des fonds communs de placement et SICAV du groupe.

Le candidat retenu aura une parfaite maîtrise des techniques de calcul actuariel.

Il sera amené à suivre les valeurs mobilières, tant françaises qu'étrangères.

Une bonne maîtrise de la langue anglaise est indispensable pour ce poste.

Envoyer C.V., photo, lettre manuscrite et prétentions à N: 4376 PUBLICITES REUNIES - 112, Bd Voltaire - 75011 Paris

Cullinet

recherche pour faire face à sa forte expansion

Ingénieurs Support Clients

Basés à Paris, ils seront appelés à de nombreux déplacements de courte durée sur la France, pour intervenir chez les clients pour participer à la mise en place du Système de **GESTION DE PRODUCTION CULLINET.**
Les personnes recherchées ont une formation supérieure et l'expérience de quelques années d'implantation de systèmes de gestion de production informatisée.
Adresser C.V. détaillé, en précisant votre rémunération actuelle et rappelant la référence BR 501 à :

EGS CARRIERES
55 Bd Gouvion-Saint-Cyr 75017 PARIS



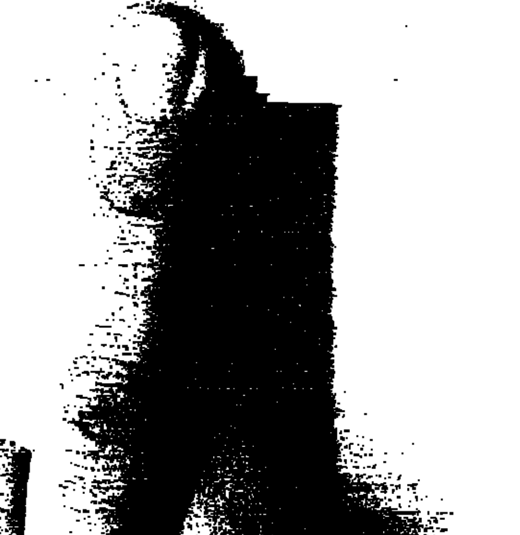
tréfimétaux

Groupe PECHINEY
recherche pour usine de GIVET (Ardennes)
900 personnes - Fabrication de tubes de cuivre et alliages de cuivre

UN INGENIEUR DEBUTANT

capable, après formation, d'assurer la maintenance d'un atelier d'Outillage de Fabrication *(filage, laminage, étirage),* rattaché au Chef de Production.

Adresser C.V. à TREFIMETAUX - Gestion Cadres
10, rue du Général Foy - 75008 PARIS



LE NOUVEL ESPACE INFORMATIQUE



C'est une opportunité exceptionnelle de sortir des sentiers battus.

C'est celui de la conception et du développement d'une gamme de super-micros et stations de travail qui constitue les outils attendus par les professionnels scientifiques et techniques pour leur productivité quotidienne.

C'est l'alliance de la performance des systèmes NORSK DATA avec l'expertise du GROUPE MATRA dans la maîtrise des technologies avancées et des projets complexes qui rend possible la réalisation de ces services au plus haut niveau de leur état de l'art.

PROGRAMME MANAGER

De formation Grande Ecole, vous avez une expérience d'au moins 10 ans dans la direction de projets chez un constructeur de systèmes. Vous avez maîtrisé avec succès tous les aspects de votre étude : logiciels, matériels et industriels; vous avez animé et coordonné vos équipes et réussi dans le délai convenu.

Avec nous, votre objectif sera d'assurer la réussite d'un produit (ensemble logiciel ou matériel et logiciel de base) qui contribuera à notre succès réciproque. Vous aurez à gérer votre programme en termes de technique, de coût, de délai et de ressources humaines.

Réf. 161M

SPECIALISTE TELECOM-RESEAUX

De formation Grande Ecole, votre expérience a fait de vous un spécialiste des protocoles et de l'architecture des réseaux (SNA, DSA, X 25, . . .) ainsi que des services de communications (Télétex, Vidéotex, Architel, . . .). Votre objectif, en tant que Chef de Projet Logiciel est non seulement de mettre en oeuvre vos compétences techniques mais aussi d'entraîner une équipe vers la réussite du développement de produits logiciels.

Avec nous, votre première mission sera de définir et développer les services de communication de nos réseaux de micro-ordinateurs, en relation avec les réseaux des autres constructeurs. *Réf. 171M*

Vous serez basé à BOIS D'ARCY. Notre environnement international nécessite une bonne connaissance de l'anglais.

Veuillez adresser lettre manuscrite, CV et rémunération en indiquant la référence choisie à DDRH, MATRA DATASYSTEME, BP 77 – 78391 BOIS D'ARCY CEDEX

MATRA DATASYSTEME

THOMSON-TITN

société d'ingénierie de systèmes informatiques recherche pour son département TEMPS REEL dans le cadre de ses activités systèmes d'acquisition

CHEF DE PROJET

possédant 3 à 4 ans d'expérience de la gestion de projets dans le domaine des applications temps réel à base de microprocesseurs (6809, 68000 de préférence).

La connaissance du C, du PDL et la pratique du VAX seraient appréciées.

INGENIEURS D'ETUDES

expérience moniteurs multitâches, compétence logiciel de base et connaissance microprocesseurs souhaitées.

Adresser lettre, C.V., photo et prétentions à
Madame CHARTIER - **THOMSON-TITN**
1 à 5, rue Gustave Eiffel - 91420 MORANGIS - sous réf. T / A.

SLIGOS SLIGOS SLIGOS SLIGOS

Carte Blanche pour des Projets Monétiques

Vous êtes aujourd'hui un informaticien de métier, confiant dans votre compétence "Études", mais désireux de dépasser la maîtrise de la technique pour évoluer vers une fonction d'envergure : **Le Conseil et la Réalisation de systèmes monétiques.**

Notre SSII, leader européen dans le domaine des moyens de paiement, vous propose d'être un de nos :

Ingénieurs en Chef

Vous aurez la responsabilité de conseiller nos clients, de définir les cadres d'intervention, de préciser les modalités techniques et financières de réalisation, d'animer les équipes que vous aurez réunies à cet effet.

De formation Ingénieur et doté d'une solide expérience acquise soit en SSII et/ou en entreprise (constructeurs, banques...), vous souhaitez rejoindre, à 35 ans environ, une société qui offre des prestations situées au plus haut niveau des techniques informatiques.

Thierry de CARNE, notre Conseil, vous remercie de lui adresser votre dossier complet (lettre manuscrite + C.V. + photo + prétentions), sous référence I.M/ICS à : **RAYMOND POULAIN CONSULTANTS** 74, rue de la Fédération, 75015 PARIS.

GROUPE SLIGOS

HAVAS CONTACT

BANQUE INTERNATIONALE
recherche pour son Siège Social à
PARIS

Journaliste financier

Ayant une formation supérieure (grandes écoles de Commerce, Sciences Po, Sciences Eco), *il devra posséder ou acquérir très rapidement une bonne connaissance des* techniques bancaires françaises et internationales.

Il sera chargé, dans le cadre de son Département du Développement et de la *Communication, des relations avec la presse française et étrangère.*

Plus généralement, sa mission sera de développer un système d'information des entreprises clientes de la Banque sur les activités et les opérations qu'elle réalise. *Pour mener à bien cette mission, une maîtrise parfaitement opérationnelle de l'Anglais* est indispensable.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération souhaitée *sous référence 4901 à :*

Organisation et Publicité

2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

UN DES TOUS PREMIERS GROUPES INDUSTRIELS FRANCAIS RECHERCHE

INGENIEUR QUALITE *HF*

En matériel électronique

La fonction consiste à assurer la qualité des pièces et sous-ensembles électriques et électroniques approvisionnés chez les fournisseurs et les sous-traitants, et à s'assurer de l'application des critères de qualification tant chez les fournisseurs que dans l'usine où ces produits équipent nos fabrications.

Ce poste s'adresse à un ingénieur diplômé dans la spécialité électronique, électromécanique, l'informatique d'application industrielle et, ayant une expérience de méthodes fabrication et de contrôle qualité *dans l'industrie électronique.*

Déplacements courts à prévoir au départ de PARIS.
Réf.A.

En assemblage de constructions mécaniques

Responsable des méthodes contrôle (gammes et instructions) suivi des résultats des mesures, contrôle, tests.

Le candidat recherché doit avoir eu une expérience de Production en atelier d'assemblage de mécanique lourde (véhicules industriels, matériel agricole, construction navale).

Diplômé d'une grande école d'ingénieur, très au fait des outils de métrologie, il est motivé par les problèmes de contrôle et qualité en tant que fabricant.

La fonction nécessite des qualités humaines de contact de dynamisme et de rigueur intellectuelle.

Lieu de travail : BANLIEUE SUD DE PARIS. Réf.B.

Merci d'adresser CV, photo et prétentions en précisant la référence du poste choisi sous N° 9168 à PARFRANCE ANNONCES 4, rue Robert Estienne – 75008 PARIS – qui transmettra

---

benson

Société du Groupe Schlumberger
recherche un

Ingénieur physico-chimiste

Pour prendre en charge les «supplies»
ENSPC - Doctorat

Ils sera responsable de toute la partie (fournitures, supports et organes d'écritures) des produits Pen Plotter et Electrostatiques de Benson.
Il sera chargé de la recherche de nouvelles Supplies, de la création de produits originaux à partir de nouvelles technologies d'inscription.
Il devra définir et faire réaliser les essais ainsi que les homologations (ceci en liaison avec le Marketing et les fournisseurs).

La connaissance de l'anglais est indispensable.
Les personnes intéressées doivent envoyer leur CV manuscrit et prétentions, sous réf. M 3605, à la Direction du Personnel de BENSON - Zone Industrielle des Petites Haies, 1 rue Jean Lemoine 94015 Créteil.

benson

SEMA·METRA

INGENIEURS CONSULTANTS

SEMA-METRA renforce ses équipes d'intervention pour concevoir puis planifier le développement de systèmes *d'information dans les entreprises.*

Elle recherche des ingénieurs pour :

- **Réaliser des missions d'organisation et d'étude** de schémas directeurs dans les secteurs suivants :
  • Banque et finance • Bureautique • Gestion de production • Distribution *Réf. 10545/M*
- **Conduire des actions de formation et d'assistance méthodologique** au sein d'opérations de schémas directeurs, *d'études préalables et d'études détaillées :*
  • Conception et animation de séminaires • Assistance à la conduite d'opérations
  • *Monitorat méthodologique* *Réf. 10546/M*

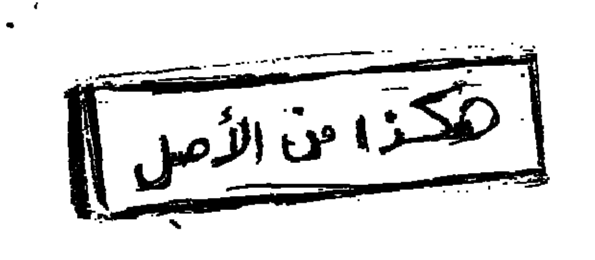
Nous confierons ces responsabilités à des femmes et des hommes de formation supérieure, expérimentés en informatique ou dans l'un des secteurs cités.

Nous leur proposons de les former à MERISE et RACINES, s'ils ne sont déjà rompus à ces méthodes, ce qui serait un atout pour eux. Leur carrière se déroulera dans le contexte du plein développement d'un groupe à dimension internationale.

Si ces opportunités de carrière vous intéressent, transmettez votre dossier de candidature en précisant la référence à
R. COLLETTI, Directeur de la division Etudes et Conception de Systèmes
Centre Metra 16/18, rue Barbès 92126 MONTROUGE.

MEMBRE DE SYNTEC

SEMA·METRA



OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

UN JEUNE INGENIEUR TELECOM POUR RESEAU IMS

Ingénieur Grande Ecole ou équivalent, vous avez déjà une expérience d'environ 2 ans dans le domaine des réseaux et moniteurs de télétraitement IBM, en particulier VTAM/NCP et IMS.

Dans le cadre du démarrage de notre réseau IMS, nous vous proposons de prendre en charge la méthodologie d'exploitation, le support technique et la formation de l'équipe télétraitement.

Vous assisterez d'autre part les équipes chargées de l'exploitation du réseau interbancaire SWIFT, et participerez aux études dans le domaine des réseaux.

Pour ce poste basé à Paris, nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (CV et photo) sous référence DM 23 à

Banque Indosuez - Service recrutement - carrières - formation
44 rue de Courcelles - 75008 Paris.

BANQUE INDOSUEZ
Tout un monde d'opportunités

SOURCES

RADIALL

Fabricant de composants Électroniques passifs No 1 des connecteurs coaxiaux en Europe, recherche un

ANALYSTE-MARKETING

Mission :
Au sein de notre direction du marketing, vous sérez chargé de la planification, du suivi des résultats par ligne de produits et d'études permettant de préciser notre stratégie française et internationale.

Profil :
- Vous avez environ 25 ans.
- Un diplôme d'école d'ingénieur ou Fac scientifique + formation économique
- Vous parlez l'anglais couramment et avez peut-être une première expérience professionnelle.

Si vous êtes attiré par de réelles responsabilités dans une entreprise particulièrement performante, envoyer C.V. et prétentions à :

RADIALL
101, rue Philibert-Hoffmann
93116 ROSNY-SOUS-BOIS

Bleu

Analyste de gestion

GESA ASSISTANCE fortement implantés à l'étranger et leader dans notre branche, nous recherchons pour compléter une équipe dynamique internationale directement rattachée à la Direction Générale, un jeune cadre qui sera chargé après formation de définir, étudier, contrôler et exploiter les données nécessaires à l'élaboration des tarifications internationales et du suivi de la rentabilité des contrats.

Ce poste, basé à PARIS, comportera quelques missions ponctuelles à l'étranger et pourra déboucher à moyen terme sur un poste de Contrôleur de Gestion.

Il intéresse un(e) candidat(e) d'une trentaine d'années, diplômé(e) d'une grande école d'ingénieurs ou de gestion, ayant un ou deux ans d'expérience dans un service de gestion et maîtrisant parfaitement l'anglais. La connaissance d'une ou plusieurs autres langues et l'expérience du micro-ordinateur seront des atouts complémentaires.

Merci d'adresser lettre manuscrite et C.V. détaillé mentionnant *votre rémunération actuelle à D. de LARIVIERE s/réf. 11704/M qui étudiera* votre dossier en toute discrétion. Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux, 92516 BOULOGNE CEDEX.

Publival

Filiale d'un important groupe industriel français de l'electronique, nous occupons une place de première importance dans la réalisation des systèmes situés au carrefour des techniques de transmission, d'automatisation et du traitement des informations en temps réel.

Nous recherchons un

chef de département études

Cet ingénieur de haut niveau, de formation grande école, possède une *expérience de plusieurs années tant en logiciel qu'en électronique (en* particulier axee sur les microprocesseurs 8 et 16 bits).

Ajoutees à sa pratique de la direction de projets, des compétences « télecom » seraient un atout supplementaire pour réussir dans les *responsabilités que nous lui confierons : l'animation et l'encadrement d'une* équipe d'une cinquantaine d'ingénieurs et techniciens pour réaliser « en clés en main » d'importants projets de téléconduite, télésurveillance..., dans les domaines industriels, bancaires...
Poste situé banlieue ouest.

Merci d'adresser lettre, C.V., photo et prétentions à
PIERRE LICHAU S.A. - sous réf. 8098 -
BP 220 - 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

Le 3ᵉ homme pourrait être 1 femme...

Notre croissance très rapide nous conduit à intégrer un consultant.
Selon votre personnalité et votre potentiel, les conditions de votre intégration seront très ouvertes.

N'hésitez pas à nous contacter
15, rue du Louvre 75001 PARIS. Discrétion totale.



nervet pont conseil en recrutement



METROLOGIE recherche pour sa Division Industrielle orientée sur les systèmes INTEL et produits compatibles associés

1 Ingénieur de vente confirmé

ayant une expérience de 2 ans dans un domaine similaire. Vente sur la région parisienne. *réf. IVC*

2 Responsables produits

l'un sera orienté **entrées et sorties industrielles,** et l'autre orienté **mini-calculateurs INTEL.**

Ils seront responsables des relations avec les fournisseurs et de la promotion interne et externe des produits. L'anglais est indispensable. *réf. RP*

Lieu de travail : ASNIERES

Envoyer votre CV, lettre manuscrite, photo et prétentions en rappelant la référence du poste choisi, à Madame BERT - METROLOGIE *Tour d'Asnières - 4, avenue Laurent Cély 92606 ASNIERES.*

METROLOGIE

COMPAGNIE D'ASSURANCES

RECHERCHE

2 FORMATEURS

chargés au sein d'une équipe dynamique, *d'effectuer* la formation des collaborateurs aux techniques de vente et de s'assurer du suivi auprès des organisations commerciales.
Les candidats devront avoir un niveau BAC+2, une expérience commerciale ou pédagogique.
Etre âgés de 30 ans minimum.
Une grande disponibilité est exigée pour leur formation personnelle et des missions futures en province.
Domicile PARIS.
Véhicule indispensable. Salaire fixe + frais. Évolution vers position cadre en 2 ans maximum.
Ecrire avec C.V. à
BI ANNONCES Nº 7010
95, rue Taitbout, 75009 PARIS.

Leader Bureautique nous recherchons

ING. ÉLECTRONICIENS

connaissant 8086
URGENT – 784-74-52.

Importante Société de Prestation Services Comptables recrute pour missions :

10 COMPTABLES

BAC G2, BTS, DUT de gestion
Lieu : INVALIDES.
Durée : 3 mois. Travaux : *analyses déclarations revenus professions libérales.*
Envoyer C.V. et photo à :
AMP sous réf. nº 4402/JR
40, rue Olivier-de-Serres,
75015 PARIS, qui transmettra.

Cherche pour emploi immédiat, pour une durée de 3 mois dans centre d'hébergement à Créteil, fonctionnement internat, travailleur social ayant plus de 25 ans.
S.C.F., 237, av. Gal-Leclerc, 94000 Créteil.

« QUE CHOISIR ? » recherche pour sa revue JOURNALISTE confirmé (e)
Salaire 145.000 F annuels.
Adresser C.V. à U.F.C.
14, rue Froment, 75011 Paris.

ARILAIT

(Association pour le développement de la recherche dans l'industrie laitière)
souhaite engager, pour contrat à durée déterminée,

JEUNES INGÉNIEURS OU UNIVERSITAIRES

Désireux de préparer une thèse dans le cadre de recherche appliquée aux industries laitières.

Faire offre de candidature à :
M. le Directeur d'ARILAIT,
140, boulevard Haussmann,
75008 Paris.

Recherchons enseignants
1) pour technique sonore 2 heures hebdo ;
2) pour technique cinématographique, 2 heures hebdo.
Tél. pour R.-V. 281-28-30.

Sté Etudes de marché rech.

CHARGÉ D'ÉTUDES

capable réaliser et quali. quanti. Expérience mini. 3 ans en cabinet d'études. C.V. ESOP, 92, avenue d'Ivry, 75013 PARIS.

LE CENTRE HOSPITALIER SPÉCIALISÉ DE VILLEJUIF

organise le 23 mars 1985, un examen probatoire *pour l'accès aux fonctions*

D'ÉLÈVE INFIRMIER INFIRMIÈRE

Nationalité française exigée.

Age minimum : 17 ans.
Age minimum : 45 ans.

Jouir des droits civiques.

Scolarité en 33 mois à l'établissement en vue de l'obtention du diplôme D'INFIRMIER DE SECTEUR PSYCHIATRIQUE

Traitement en cours de scolarité.
Salaire net : 4.568,23 F.
Roulement assurant 2 jours *de repos par semaine.*
Avant. soc., cantine, crèche.

Les candidats(es) titul. du bac. ou dipl. équiv. (C.F.E.S.) seront disposés(ées) de subir les épreuves écrites.

Adresser candidatures avant LE 23 FÉVRIER 1985 à

M. le DIRECTEUR CENTRE HOSPITALIER SPÉCIALISÉ, Service formation permanente 54, avenue de la République, 94806 VILLEJUIF CEDEX.

GÉNIE CIVIL NUCLÉAIRE

Société de Services recherche

INGÉNIEUR EXPÉRIMENTÉ

- Etudes et calculs, B.A. et B.A.P. ;
- Au moins 10 ans d'expérience professionnelle ;
- Dont calculs ;
- Connaissance B.A.E.L. ;
- *Domaine : situations accidentelles hypothétiques ;*
- Lieu de travail : banlieue sud de Paris.

Tél. : 687-25-72, poste 139 pour informations réciproques.

GROUPE INDUSTRIEL IMPORTANT RECHERCHE POUR PARIS

INGENIEUR ACHAT

POUR POSTE

CHEF DE GROUPE MECANIQUE

HF

Achat de pièces usinées ou de sous-ensembles auprès de fournisseurs européens.

Ce poste requiert une autorité de compétence pour traiter avec les fournisseurs et une autorité naturelle pour animer une équipe.

Il est exigé une expérience d'Achats et de Production étayée par une formation Grande Ecole. Déplacements correspondant à la fonction.

Merci d'adresser CV, photo et prétentions en précisant la référence 9167 à PARFRANCE ANNONCES - 4, rue Robert Estienne - 75008 PARIS - qui transmettra

Au menu : maquette et illustration...

Filiale d'un grand groupe de Communication notre agence est spécialisée dans la publicité de recrutement et les produits de communication sociale (brochures plaquettes...)

Vous l'avez remarqué, ce marché est en pleine mutation créativité et innovation sont au programme. Pour étoffer notre studio, nous recherchons un

MAQUETTISTE-ILLUSTRATEUR H/F

Vous avez une bonne expérience et vous maîtrisez parfaitement l'illustration et l'exécution

Créatif, vous ne jouez pas les divas et vous participez à la vie de studio sans rechigner.

Réaliste, vous avez le goût du dialogue et vous acceptez bien les suggestions et les critiques de nos clients.

Nous vous prions d'adresser C.V., lettre man. et prétentions (en précisant la ref 4867) à Organisation et Publicité - 2 rue Marengo - 75001 PARIS

secrétaires secrétaires



GESA ASSISTANCE

L'assureur disposant du plus puissant réseau mondial d'assistance aux voyageurs recherche, pour sa direction internationale,

SECRÉTAIRES BILINGUES ANGLAIS-FRANÇAIS

- **Secrétaire de la direction commerciale :** chargée d'assister les négociateurs internationaux dans la préparation et le suivi de la prospection d'une **clientèle en provenance de plus de 30 pays.**

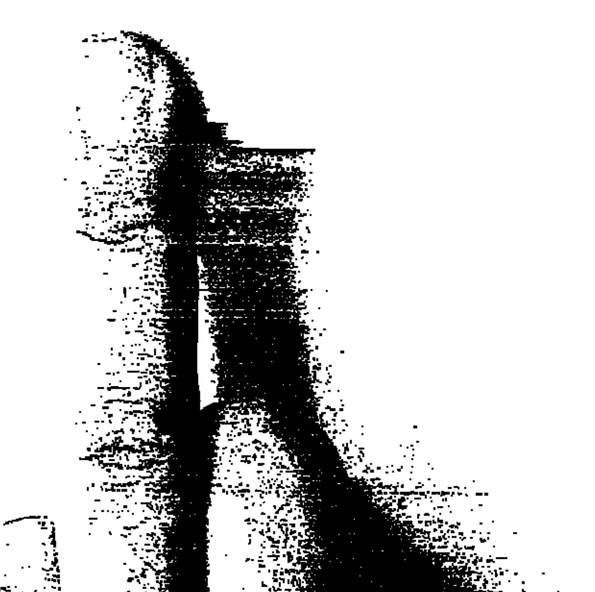
IL EST DEMANDÉ :
- Une parfaite capacité de rédaction en anglais (de préférence langue maternelle) ;
- Une expérience professionnelle d'entreprises britanniques ou américaines ;
- La sténographie anglaise/française.

- **Secrétaire de la direction médicale :** chargée d'assurer à temps partiel le secrétariat du médecin directeur et le suivi des relations avec le réseau mondial des correspondants organisé par les **17 centrales d'assistance GESA réparties sur tous les continents.** Il est demandé pour ce poste :
  - Un très bon niveau de conversation en anglais ;
  - Une bonne pratique du secrétariat téléphonique.

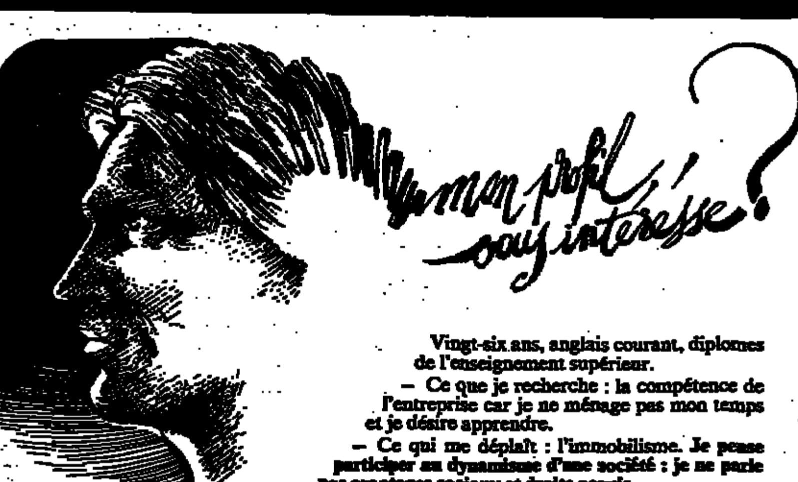
L'excellente qualité des relations humaines entre les établissements de la société et au sein de ceux-ci exige pour chacun de ces postes une personnalité très orientée vers le travail d'équipe. L'un et l'autre demandent une bonne capacité d'initiative.

Des atouts supplémentaires seront constitués par la bonne maîtrise d'une autre langue internationale (espagnol, allemand...) et l'expérience des outils bureautiques à utiliser (traitement de textes, terminaux d'ordinateurs...).

Merci d'adresser lettre manuscrite et c.v. détaillés et rémunération actuelle à Mˡˡᵉ FAILLE (Tél. 266-93-23, poste 4314), GESA Assistance, 67, boulevard Haussmann, 75008 PARIS.



DEMANDES D'EMPLOIS



Vingt-six ans, anglais courant, diplomes de l'enseignement supérieur.

– Ce que je recherche : la compétence de l'entreprise car je ne ménage pas mon temps et je désire apprendre.

– Ce qui me déplaît : l'immobilisme. Je pense participer au dynamisme d'une société ; je ne parle pas avantages sociaux et droits acquis.

Téléphoner au 527-40-38 ou écrire sous n° 6714 *le Monde* service annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

JNE HME 25 ans, libéré serv. militaire, bac + 3, ayant effectué stage enrichissant, 6 mois, dans impt Cabinet de conseil en gestion ressources humaines. Goût des relations humaines et de la communication. Désir de faire carrière dans la fonction personnel, rech. poste très opérationnel conformité avec des réalités de terrain, dans entreprise Paris ou Province pouvant offrir perspectives d'avenir.
Écrire sous réf. 222 à
CURRICULUM
28, rue du 4-Septembre, 75002 PARIS.

DIRECTEUR PRODUCTION

38 ans, ing. chimiste + IAE + informatique. Exp. : recherche appliquée, contrôle qualité, production petite et moyenne série, secteur parachimie, consommables techniques. Connais. gestion informatique, recherche direction technique, gestion de production dans une Sté souhaitant dynamiser une production performante.
Écrire sous n° T 069.559 M
RÉGIE-PRESSE
7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

12 ans organisation, homme 34 ans
Psycho + gestion + informatique.
Exp. industrie, services, Banque. Cherche poste secrétaire général, chef départemental restructuration, développement Paris/province.
Écrire n° 1.807 Le Monde pub. services annonces classées 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H. 21 ans bil. italien, niveau BEP rech. poste aide-comptable. Excellent Anglais. M. TRENTINI. E. 10, rue de Paris 95350 SAINT-BRICE
Téléphone : 992-08-34.

RESP. INFORMATIQUE ET ORGANISATION
Gestion et C.F.A.O.

- Ingénieur 36 ans ;
- IBM 43 XX et 30 XX, BULL, DEC VAX, HP ;
- Schéma directeur (Moyens et gros systèmes) ;
- Système d'information ;
- Architecture de système hétérogène ;
- Gestion de production ;
- Méthodologie : MERISE, AXIAL, MIMOSA

recherche poste responsabilité région parisienne.
Ecrire s/n° 1.833 *le Monde* Pub.
Service ANNONCES CLASSÉES
5, rue des Italiens 75009 PARIS.

J.F. Allemande, trilingue, dynamique, universitaire, vivant actuellement France sud-est, cherche tous travaux, enseign., traduction, import, export, hôtesse, franchising, tourisme, relations d'affaires, etc.
Ecr. s/n° 8.862 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Fme 35 ans, Secrétaire sténodactylo, 15 ans expérience secrét. commercial et direct. recherche poste stable. Intérim s'abstenir. Ecr. s/réf. 3850 à Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Animateur-gestionnaire, act. dirigeant dans l'industrie, 43 ans, marié, quadrilingue, expér. animat. vie associat. Cherche fonction direction ASSOCIATION CARACTÈRE SOCIAL
Ecr. Havas St-Raphaël, n° 972.

CADRE LOGISTIQUE

Achat, stocks, entrepôt, animat. réseaux production, distribut. fortes capacités conceptuelles, 17 ans prat. et 6 ans consultant, rech. responsab. ou direction, angl. cour. Disp. Paris ou ville ouest ou sud France. Ecr. s/n° 8.843 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

DIRECTEUR COMMERCIAL EXPORT
parf. connaissance RFA, G.-B., BENELUX, parf. quadrilingue, 43 ans, organisateur, gestionnaire. Cherche direction export, création filiale, etc.
Ecr. Havas St-Raphaël, n° 977.

URGENT

J.F. 31 ans SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO, exp. recherche emploi à Montpellier, étudie ttes propositions. Tél. (67) 41-44-64, à part. de 19 h.

J.F. 28 ans, Bac G 1, bonnes connaissances audio-visuelles, cinéma, cherche emploi dans SECTEUR AUDIO-VISUEL, étudie ttes propositions.
Ecr. s/n° 6.717 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Ingénieur A.M. 30 ans. Directeur technique PME, secteur *mécanique tôlerie* + études essais secteur spatial, très disponible, rech. poste équivalent. 249-82-29.

COMMERCIAL HAUT NIVEAU
Rompu toutes négociations France-Afrique, longue expér. *Afrique noire, disponibil.* géograph. totale étud. ttes propos.
Téléphone : 047-10-78.

Si vous recherchez une COLLABORATRICE en architecture intérieure pouvant en plus s'occuper de vos problèmes administratifs et commerciaux, téléphonez au 781-61-55.

H. 35 ans, études sup. gestion, 8 années exp. PME, fort potentiel, ch. poste responsabilité effective. Tél. apr. 19 h. 507-143-29.

J.F. cadre expér. dans PME, 6 ans recouvrem. contentieux, comptab. gestion rech. à temps partiel travail de 25 à 30 h. la semaine. Étudie ttes propos. dans le secteur Nord-Ouest, dispose d'un véhicule.
Téléphone : 799-72-02.

capitaux propositions commerciales

Sté de production vidéo rech. suite désist. maladie 70.000 F à 25 % pr 1/2/85.
Téléphone : (96) 72-92-75.

formation professionnelle

Assistance et Conseil International en Logiciel
ACILOG
Formation professionnelle
d'ANALYSTE PROGRAMMEUR
Opportunités de placement
Tel.: 723.55.18 - 38 rue de Bassano - 75008 PARIS
Métro : Etoile - George V.

20 H STAGE INTESIF D'INITIATION A LA MICRO-INFORMATIQUE
les 18 et 19, 20 et 21 février, les 1er et 2, 3 et 4 avril. Autres horaires possibles.
Prix : 990 F.
Téléphone : 824-21-25.

Formation professionnelle agréée CPE
ANALYSTES PROGRAMMEURS
– OPTION GESTION
– OPTION INDUSTRIE (Electronique-Micro Basic)
Inscript. jusqu'à fin janv. 85.
CENTRE INTERNATIONAL DE TRAITEMENT INFORMATIQUE
205-24-63 / 241-83-83.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'ÉTRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 291 — 09 PARIS.

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16) B.P. 402 — 09 PARIS.

automobiles

divers

BMW SÉRIE 3 - 5 - 7
84 et 85 peu roulé, garantie Auto Paris XV. 533-69-95. 63, r. Desnouettes, Paris-15e.

L'immobilier

appartements ventes

3e arrdt

BEAUBOURG. Petites surfaces à rénover. Imm. bon état. A. STOOPS. 825-49-15 ou 42-17.

5e arrdt

PROCHE JARDIN DES PLANTES, p. à terre, équip. 35 m² + balcon, asc., park. Tél. : 250-04-28.

CARDINAL LEMOINE IMMEUBLE ANCIEN
6 P. EN DUPLEX « COMME UNE MAISON »
CHARME RIVE GAUCHE
SERGER KAYSER, 329-60-60.

GAY-LUSSAC pierre de t., 4-5 p., balc., tt cft. 1.115.000 F. 325-97-16.

6e arrdt

St-Sulpice-Luxembourg, 5 p., pdt, 120 m², dépend., 4e ét., asc., plein soleil, calme. 1.850.000 F.
Écrire sous le n° 300.430 M RÉGIE-PRESSE
7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

ODÉON 2 PIÈCES
CONFORT, CALME, SOLEIL Px 550.000 F. 327-28-60.

9e arrdt

500 mètres TRINITÉ. Bel imm. 2-3 p., refait neuf, cour privative. A STOOPS : 825-49-15 ou 42-17.

10e arrdt

ÉCHIQUIER
5-6 p. en duplex dans imm. XIXe, 4e ét., balcon, plein soleil. R C I - 758-12-21.

11e arrdt

BASTILLE CHARME
2 p., mezzanine, à aménager, imm. XVIIe rénové. 272-40-19.

12e arrdt

Pr. Pl. DAUMESNIL
Pptaire vd ds imm. rénové 2-3 p. tt cft, terrasse, ref. neuf. Tél. : 634-13-18.

PRÈS MAIRIE
Pptaire vend dans immeuble pierre de taille, libres, 2 p., 50 m² et 41 m², occupés Loi 48 ; 2 p. 36 m² à 50 m². Tél. : 720-33-17.

13e arrdt

GOBELINS
Pptaire vend plusieurs beaux 2 p. ref. neuf à partir 360.000. Imm. p. de t. raval. 526-99-04.

IDÉAL PLACEMENT TOLBIAC, studio tt cft, imm. 1930, balc. 130.000 F. Tél. : 296-14-38.

14e arrdt

ALÉSIA 2 PIÈCES
Entrée, cuis., w.-c., balc., s/sq. 320.000 F. 327-28-60.

15e arrdt

LOURMEL
Double liv. + chbre tt cft, ref. luxe. Tél. : 526-99-04.

CAMBRONNE
BEAU LOFT EN DUPLEX 100 M2 A RÉNOVER
GARBI - 567-22-88.

16e arrdt

50, AVENUE FOCH
125 m², soleil, étage élevé, splendide récept. + 2 chbres, 2 bains, park. EXCLUSIVITÉ EMBASSY. 562-16-40.

Me Passy, bel appt, gd dble séj., 3 chbres, 2 bns + service. 2.300.000 F. Tél. 326-73-14.

17e arrdt

Ternes AL Artiste 703-32-31.
200 m² SUR JARDIN.

18e arrdt

MAIRIE DU 18e
53, rue du Simplon
dans immeuble neuf, standing (habitable de suite).
Reste quelques
STUDIOS, 2 et 3 Pces
avec parking.
Prix bénéficiant pour certains de prêts conventionnés.
Sur pl. du mardi au samedi, de 14 à 19 h ou tél. 259-44-96. *CECOGI s.a. (1) 575-62-78.*

19e arrdt

BUTTES-CHAUMONT
PARC beau 2 p., 48 m², tt cft, 7e ét., soleil. 202-57-79 tous les matins.

92 Hauts-de-Seine

MONTROUGE
belle résidence en pierre de t. et marbre rose, beau séj. dble + 2 chbres, plein soleil, vue sur très beau parc à la française. 520.000 F.
NOTAIRE 501-54-30
LE MATIN.

LEVALLOIS gd 2 p. rez-ch. cft, jardin privatif, pos. libérale. P. 580.000 F. T. : 380-19-55.

93 Seine-Saint-Denis

MONTREUIL (93) 60 m métro Mairie-de-Montreuil, bus, tous commerces. B. duplex, 4/5 p., 7e-8e (dernier étage), petit immeuble standing 75. Tout confort, sans vis-à-vis, ensoleillé, double exposition nord-est sud-ouest, calme, jardins, larges balcons, terrasse, interphone, superficie totale 155 m² + cave et box plain-pied, 1 050 000 F. T. 858-85-81.

Province

DIEPPE
Résidence Le Bas Fort Blanc, en bord de mer. Du studio au 3 P. av. balcon. Exemple : 2 P. : 325.000 F. Excellentes prestations. Renseignements SOGI 16 (1) 386-11-10 Hres bur., et 797-91-51 soir et week-end.

Chaque jour dans cette rubrique Vous trouverez peut-être L'APPARTEMENT que vous recherchez

appartements achats

SERGE KAYSER
CONSEIL IMMOBILIER
RECHERCHE A PARIS
Appartements et immeubles
PAIEMENT COMPTANT
329-60-60.

BCB 727-89-39
Correspond. Sté Aulis (Montréal) *RECHERCHE POUR* CLIENTÈLE int. 200 à 300 m² 16e, 8e, Neuilly, Rive Gauche.

Recherche 2 à 4 p. PARIS préf. 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e avec ou sans travaux PAIE CPT chez notaire. 873-20-67 même le soir.

STÉ BARDOT IMMOBILIER Rech. urgt rive gauche et 16e, appts ttes surfaces, stand. Paie comptant. Tél. : 705-45-55.

Cherche urgent, 5-6 pces, avec ou sans confort.
Tél. : 252-01-82 même le soir.

GROUPE DORESSAY
Pr CLIENTÈLE FRANÇAISE et ÉTRANG. rech. PIED-A-TERRE, APPTS, HOTEL PARTIC. ACHAT OU LOCATION. Rive Gche, 8e, 16e, 17e, *Neuilly.* 624-93-33.

RECH. GDS APPARTEMENTS PARIS RÉSIDENTIEL NEUILLY - 727-26-38.

immobilier information

Pour vendre maison, appt, ppté, terrain, commerce sur toute la France
Indicateur LAGRANGE
Fondé en 1876.
5, rue Greffulhe, 75008 PARIS.
Tél. (16-1) 266-46-40.

locations non meublées offres

Paris

RUE JULES-CÉSAR, 4e ét., asc., imm. ancien, 4 p., cft. 4.000 F + ch. Tél. matin SEGECO 522-69-92

A LOUER
NOMBREUSES LOCATIONS DISPONIBLES
HESTIA 306-09-10
188, rue de Vaugirard (15e).

LOCATION DISPONIBLE
entre particuliers
Paris-banlieue
707-22-05
CENTRALE DES PROPRIÉTAIRES ET LOCATAIRES
43, rue Claude-Bernard, PARIS-16e. Me CENSIER.

locations non meublées demandes

Paris

Pour dirigeants et employés mutés importante sté française pétroles rech. en permanence appts ttes catégories et studios, villas Paris, environs.
Téléphone : 503-37-00.

Région parisienne

Étude cherche pour CADRES villas ttes banl. Loyer garanti. 889-89-66 - 283-57-02.

locations meublées demandes

Région parisienne

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction Beaux appts de standing 4 pièces et plus. 285-11-08.

immeubles

Jean Feuillade, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e. 566-00-75. Paie comptant 15e, 7e arrdts IMMEUBLES mêmes occupés.

maisons individuelles

MONTESSON, mais. réc., récept. 48 m², 4 ch., 2 bs, + 60 m² amén. 1.400.000 F. Agence Pecq-Vésinet.
Téléphone : 976-64-08.

CHATOU RER. 105 m², séj., 3 chbres, impecc. Charme. Ag. Pecq-Vésinet. 976-64-08.

LE PECQ, s/parc 1 700 m², mais. fam. de caractère, séj. 40 m², 7 chbres, 2 bns. Ag. Pecq Vésinet. 976-64-08.

terrains

Vds à 16 km EVREUX TERRAIN A BATIR
2462 m² expos. plein sud ds loti. entièrement boisé, viabilité avec eau, élect. + tél. rens. 16 (1) 381-45-89 ap. 20 h.

viagers

Libre av. Mac-Mahon petit 3 p. cft. 3e ét. s/rue et cour imm. pierre. 425.000 cpt + 7.098/mois homme 92 ans.
Téléphone : 266-19-00.

F. CRUZ 266-19-00
8, RUE LA BOETIE-8e
Conseil 47 ans d'expérience. Px rentes indexées garanties. Etude gratuite discrète.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de Sociétés.
Démarches et tous services.
Permanences téléphoniques.
355-17-50.

Siège social R. ST-HONORÉ. Constitution Stés, tous serv. PARIS - ILE-DE-FRANCE. INITIATIVES - 260-91-63.

VOTRE SIÈGE A PARIS 17e
Domiciliation RM - RC - SARL. Constitution Sté 763-47-14.

VOTRE ANTENNE A PARIS
Bureau ou domiciliation avec *secrétariat partagé.*
Téléphone : (1) 346-00-55.

locaux commerciaux

Ventes

MARAIS
local commercial en studio. Libre. Tél. : 634-13-18.

Locations

Si vous avez un local à louer pensez aux étudiants. Téléphonez à l'APLI. 326-77-51. 33, place Maubert, Paris-5e.

boutiques

Ventes

Pr. pt. DAUMESNIL pptaire vd dans imm. rénové bout. libre *tte ppté excellent placement*
Tél. : 634-13-18.

هكذا من الأصل

Le Monde

économie

REPÈRES

Dollar : les Banques centrales font baisser les cours.

D'une manière inopinée, les Banques centrales (Allemagne et *Grande-Bretagne) ont fait baisser les cours du dollar,* qui sont revenus, à Paris, de 9,7140 F à près de 9,68 F, et à Francfort, de 3,17 DM à 3,16 DM, « cassant » ainsi une hausse qui avait repris à 9,7250 DM et 3,18 DM.

Automobile : Ford au premier rang en Europe.

La filiale européenne de Ford est passée au premier rang des constructeurs dans les dix-sept pays d'Europe en 1984, avec 12,8 % des ventes, devant Fiat (12,7 %), Volkswagen (12,1 %), *Peugeot* (11,5 %), *General Motors* (11,1 %) et Renault (11 %). Malgré cela, Ford, dont la surcapacité de production atteint 18 % sur le Vieux Continent, envisage la fermeture d'une de ses six unités de production en Europe (deux en RFA, deux en Grande-Bretagne, une en Belgique et une en Espagne).

Banque : *redressement* des comptes de la Continental Illinois.

La Continental Illinois National Bank, qui avait été pratiquement nationalisée, en juillet dernier, pour lui éviter une faillite retentissante, a enregistré une progression de 44 % de son bénéfice net au quatrième trimestre 1984. Celui-ci a atteint 36,6 millions de dollars (contre 25,4 millions durant la période comparative de 1983), alors qu'il n'était que de 4,3 millions de dollars au troisième trimestre. Pour l'ensemble de 1984, la huitième banque américaine aura perdu cependant 1,1 milliard de dollars, contre un bénéfice de 103 millions l'année précédente.

Commerce extérieur : 19,8 milliards de déficit pour la France en 1984.

La balance commerciale de la France a accusé, en décembre, un déficit de 661 millions de francs en données corrigées. Pour l'ensemble de l'année 1984, le déficit a été de 19,8 milliards de francs, contre 48,9 milliards en 1983 et 93 milliards en 1982. En 1984, les exportations ont été en progression de 17,7 % par rapport à l'année précédente et les importations de 13,6 % *(lire page 32).*

Engins de travaux publics : Volvo et Clark prêts à fusionner.

Le constructeur suédois Volvo et le groupe américain Clark s'apprêteraient à rassembler leur force dans le génie civil. Des négociations sont en cours pour fusionner les activités *« matériels de travaux publics »* (chargeurs à roues, camions à bennes basculantes) des deux entreprises. Le conseil d'administration de Volvo a déjà donné son accord à cette opération, qui, si elle se réalisait, donnerait naissance au « numéro un » mondial de la spécialité, avec un chiffre d'affaires d'environ 750 millions de dollars (7,3 milliards de francs), capable de soutenir la concurrence de Caterpillar (E.-U.) et de Komatsu (Japon).

Sécurité du travail : un mort toutes les trois minutes.

Toutes les trois minutes, dans le monde, un travailleur meurt d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle, et chaque seconde, quatre travailleurs sont blessés. Telles sont les conclusions du rapport du Bureau international du travail (BIT) sur *« le travail dans le monde ».* Néanmoins, affirme le BIT, au cours des vingt dernières années, le nombre annuel des accidents du travail a diminué de 20 % à 50 %. Ce sont les industries extractives et la construction qui sont les secteurs les plus dangereux.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	9,7330	9,7360	+ 185	+ 195	+ 340	+ 360	+ 675	+ 775
$ can.	7,3457	7,3496	+ 45	+ 64	+ 90	+ 122	+ 176	+ 268
Yen (100)	3,8271	3,8298	+ 135	+ 146	+ 258	+ 274	+ 742	+ 791
DM	3,0619	3,0636	+ 128	+ 136	+ 240	+ 251	+ 660	+ 702
Florin	2,7100	2,7114	+ 105	+ 111	+ 198	+ 208	+ 547	+ 583
F.B. (100)	15,2245	15,2411	– 44	– 5	– 63	+ 39	– 275	– 4
F.S.	3,6358	3,6383	+ 158	+ 170	+ 304	+ 320	+ 874	+ 927
L (1 000)	4,9817	4,9852	– 210	– 193	– 383	– 354	–1 040	– 955
£	10,9010	10,9111	– 202	– 162	– 313	– 251	– 665	– 505

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8	8 1/4	8 1/16	8 3/16	8 3/16	8 5/16	8 11/16	8 15/16
DM	5 1/8	5 3/8	5 1/2	5 5/8	5 5/8	5 3/4	5 13/16	5 15/16
Florin	5 3/4	6	5 13/16	5 15/16	5 13/16	5 15/16	5 15/16	6 1/16
F.B. (100)	10	10 1/2	10 5/8	11 5/8	10 5/8	11 5/8	10 5/8	11 5/8
F.S.	2	2 1/2	5 1/8	5 1/4	5 1/8	5 1/4	5 1/8	5 1/4
L (1 000)	14	15	14 5/8	14 15/16	14 5/8	14 15/16	14 3/8	14 3/4
£	12	12 1/4	12 1/8	12 1/4	12	12 1/8	11 7/16	11 9/16
F. franç.	10 1/4	10 1/2	10 3/8	10 9/16	10 1/2	10 11/16	11 1/16	11 1/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AFFAIRES

DERNIER ARBITRAGE POUR LES DOTATIONS EN CAPITAL DES GROUPES NATIONALISÉS

L'acier ou l'électronique ?

Le premier ministre devrait arbitrer d'ici à la fin du mois la ventilation des dotations en capital que l'Etat allouera en 1985 aux entreprises nationalisées du secteur concurrentiel. Comme l'an passé, le débat oppose le ministère des finances et le ministère du redéploiement industriel et du commerce extérieur sur le montant de la dotation aux groupes sidérurgiques.

L'enveloppe globale étant connue et fixée par le budget (13,56 milliards de francs), les sommes importantes que souhaite verser M. Bérégovoy à Sacilor et à Usinor ne peuvent en effet l'être qu'aux dépens des autres groupes, et en particulier de Thomson, défendu par Mme Cresson. L'alternative fut semblable en 1984 (*le Monde* du 1er mars 1984), M. Fabius, ministre de l'industrie, ayant à l'époque « gagné » 1 milliard de francs pour Thomson.

L'équation est simple à poser. Il s'agit d'une soustraction. Sur les 13,56 milliards de francs prévus (financés pour 11,8 milliards par le ministère du redéploiement industriel et pour 1,7 milliard par les PTT) 1 milliard a été promis à Bull dans le cadre d'un engagement pluriannuel de l'Etat. La CGCT (télécommunications) a besoin d'un minimum de 500 millions, ne serait-ce que pour ne pas devoir déposer son bilan. L'Etat doit rembourser ensuite le solde (1 milliard) de l'argent avancé par les banques lors de la restructuration de PCUK. Ces versements (2,5 millions au total) sont incompressibles.

Reste 11 milliards, sur lesquels il faut prendre au minimum 2 milliards pour Renault et 1 milliard pour CDF-Chimie. Ici, des marges de manœuvre existent, mais sont très faibles.

Sachant alors que Saint-Gobain, Pechiney, Rhône-Poulenc, CGE, EMC, la SNIAS et la SNECMA n'ont pas de besoins aussi urgents, le reliquat, soit 8 milliards, doit être *réparti entre la sidérugie et Thomson.*

Les services de M. Bérégovoy estiment que tout doit être versé à la sidérurgie, dont les besoins sont *immenses (13 milliards selon* les groupes, 10 selon les experts gouvernementaux). Plus on leur versera d'argent sous forme de capital, pense-t-on Rue de Rivoli, moins MM. Dollé et Loubert devront emprunter... des sommes que l'Etat aura à leur rembourser par ailleurs, puisque promesse a été faite, par Mme Cresson elle-même, d'apurer leurs dettes !

La Rue de Grenelle ne conteste pas ce raisonnement, mais estime qu'en tout état de cause le problème posé par la sidérurgie devra faire l'objet d'un règlement particulier hors du cadre des dotations en capital de 1985. En revanche, le milliard et demi demandé par M. Gomez lui paraît *« justifié ».* En 1985, Thomson consacrera 1,5 milliard aux composants, *dont environ 500 millions* seulement peuvent être autofinancés. Le milliard complémentaire de l'Etat est donc une condition *sine qua non* de la politique nationale dans ce secteur stratégique. Or Thomson, par ailleurs, doit aussi redéfinir sa politique dans l'électronique grand public, où il aura perdu 200 millions de francs en 1984 (dont 150 millions pour la seule hi-fi) comme en *1983. M. Gomez fait* clairement de sa dotation en capital un test de la volonté du gouvernement de soutenir une présence française dans l'électronique grand public. Sans argent, il devrait recentrer ses usines et en particulier s'interroger sur la hi-fi. L'acier ou l'électronique ? Derrière la ventilation des dotations en capital, c'est bien sa politique industrielle que le gouvernement détermine. On ne l'ignore pas à Matignon, où l'on se déclare *« sensible »* aux arguments en faveur de l'électronique.

E. L. B.

● **RFA : Philips poursuivi par l'Office des cartels.** – L'Office ouest-allemand des cartels a engagé une procédure contre le groupe néerlandais Philips pour lui avoir caché, lors de la prise de contrôle de Grundig, qu'il détenait la majorité du capital de Loewe Opta, autre constructeur de téléviseurs. Philips affirmait posséder 15 % de cette entreprise, alors qu'il en contrôlait 40 % de plus par des filiales, suisse et luxembourgeoise. L'Office avait demandé à Philips de céder ces 15 % avant de racheter Grundig. – *(AFP.)*

L'ANVAR va consacrer 300 millions de francs à l'achat de micro-ordinateurs pour les établissements scolaires

Aider les laboratoires à valoriser leurs recherches et les entreprises industrielles à innover et à se moderniser : tels étaient et tels restent les objectifs de l'Agence nationale pour la valorisation de la recherche (ANVAR), qui a accordé, en 1984, environ 12 milliards de francs de prêts et d'aides à trois mille entreprises (dont près de 90 % de PME).

L'année qui s'achève aura surtout été marquée par la mise en place du Fonds industriel de modernisation (FIM) créé en 1983. Par l'intermédiaire de prêts participatifs technologiques et de crédit-bail (*le Monde* du 4 octobre 1983) (1), le FIM a apporté aux firmes industrielles 9 milliards de francs en 1984 (dont 1,4 milliard à Renault et Peugeot) et devrait leur en fournir autant en 1985.

Outre l'attribution de ces fonds destinés à la modernisation des équipements industriels, l'ANVAR a aussi reçu récemment des pouvoirs publics la mission de gérer une autre procédure de prêts, plus spécialement conçus pour aider les entreprises à commercialiser des produits nouveaux. Ces prêts dits *« à moyen terme innovation »*, gérés jusqu'ici par la société INODEV, le seront désormais par le FIM. Leur montant n'a pas encore été précisément évalué, mais, selon le directeur général de l'Agence, M. Christian Marbach, *« ils devraient, en année pleine, porter sur 450 millions de francs ».*

Des secteurs très variés de l'activité industrielle ont pu et pourront bénéficier du FIM, l'ANVAR, selon son directeur général, *« obéissant à l'axiome : une bonne entreprise présentant un bon projet m'intéresse ». « Elle ne raisonne pas en termes de secteur, de créneau ou de filière,* ajoute-t-il, *mais d'entreprise, d'entrepreneur, de projet concret. »* Mais l'aide au financement que procure l'ANVAR dépasse le cadre strict de l'industrie, puisque, cette année 300 millions de francs seront consacrés aux établissements d'éducation et de formation désireux de *s'équiper en matériel de micro-*informatique.

Enfin, l'Agence poursuit une autre mission qui est, pour elle, historiquement la première : la valorisation des travaux émanant des laboratoires des grands organismes de recherche et des universités. En 1984, cent cinquante aides ont été distribuées pour une valeur globale de 60 millions de francs. L'ANVAR étudie maintenant la mise en place d'une structure destinée à favoriser le dialogue investisseurs-chercheurs et à aider ces derniers à créer leur propre entreprise. – E.G.

(1) Les prêts participatifs technologiques sont des prêts à moyen ou à long terme pouvant couvrir 70 % des dépenses du programme de modernisation d'une entreprise ; leur taux est actuellement de 9,25 %. Quant au crédit-bail, qui s'applique à l'achat d'équipements définis, il est constitué de prêts faits aux sociétés de crédit-bail pour leur permettre de proposer à leurs clients des contrats à coût réduit.

« LES AIDES DE LA FRANCE A LA CONSTRUCTION NAVALE FAUSSENT LA CONCURRENCE » estime la Commission de Bruxelles

(De notre correspondant.)

Bruxelles (Communautés européennes). – Les aides consenties par l'Etat en *1984* aux Chantiers navals Alsthom-Atlantique sont contraires aux règles de concurrence de la CEE. La Commission européenne a ouvert, le 19 janvier, une procédure d'infraction contre la France à propos de cette affaire. Il est reproché à Paris d'avoir déguisé le concours de 300 millions de francs en aide de restructuration. Selon Bruxelles, il s'agit d'une simple subvention qui permettra à Alsthom de réaliser à bas prix la construction de deux cargos transporteurs de bois pour l'armateur Delmas Vieljeux.

La Commission à entamé une deuxième procédure contre la France au sujet des aides de trésorerie (3 milliards de francs en 1984) allouées aux chantiers Nord Méditerranée. Bruxelles estime que l'ampleur des subventions fausse le jeu de la concurrence à l'intérieur de la CEE.

C'est la même constatation qui est faite pour l'aide de l'Etat au groupe Boussac : 480 millions de francs en 1983 et 1984 par l'intermédiaire de l'Institut de développement industriel *(IDI).*

Dans les trois cas la France pourrait se retrouver devant la Cour européenne de justice au terme d'une procédure longue si elle ne se conforme pas aux injonctions de la Commission. – M. S.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **La société canadienne Alcan a racheté le secteur aluminium d'Atlantic Richfield Co (ARCO).** – Après un an de négociations et plusieurs procédures judiciaires aux Etats-Unis, le groupe Alcan, premier producteur mondial d'aluminium, a finalement racheté la plupart des activités de production d'aluminium du groupe pétrolier américain ARCO. Le montant de la transaction s'élève à 896 millions de dollars (8,69 milliards de francs), dont près de la moitié ne seront effectivement réglés qu'à la condition que le prix de l'aluminium ne descende pas en dessous d'un prix-plancher dans les dix prochaines années.

Agriculture

● **Concentration dans la distribution du vin.** – La Société française des vins de France (SVF) vient de prendre une participation majoritaire dans le capital de la société Bérard, avec 60 % du capital. La SVF détient les marques Préfontaines, Kiravi, Bienvenu, Carré de Vigne. Un des actionnaires de la SVF, la société Sapvin, actuellement en règlement judiciaire, a fait l'objet de plusieurs offres de rachat notamment de la part de M. J.-B. Doumeng.

Étranger

ÉTATS-UNIS

● **Difficultés des agriculteurs du Minnesota.** – Marché à terme remis en cause à Chicago, manifestation à Saint-Paul (Minnesota) : les agriculteurs américains s'inquiètent du déclin des cours des denrées agricoles et demandent des moratoires sur les faillites des fermiers. Les résultats d'une enquête menée par le gouvernement du Minnesota font ressortir que 13 000 agriculteurs sur 103 000 en activité, soit 10 %, seraient contraints d'abandonner la terre, dans les deux prochaines années. Selon le *Chicago board of trade,* les taux d'intérêt trop élevés et la surévaluation du dollar, en décourageant les exportations, seraient à l'origine de ces difficultés. – *(AFP.)*



AFFAIRES

Le changement de président chez Renault

Le conseil d'administration de Renault devait se réunir en début d'après-midi, le mardi 22 janvier, pour proposer M. Georges Besse à la présidence du groupe automobile nationalisé. Cette décision devrait être ensuite entérinée par le conseil des ministres le 23 janvier. Le successeur de M. Besse chez Pechiney, en revanche, sera connu plus tard.

La « démission » de M. Hanon puis la nomination par Matignon de M. Besse comme administrateur de Renault dans la journée du 21 janvier soulèvent un certain nombre de réactions. Si les syndicats demeurent dans l'expectative mais dénoncent *« la méthode »* employée, M. Giscard d'Estaing y voit *« l'exemple grandeur nature dont personne ne se réjouit »*, ajoutant *« c'est aux entreprises de conduire leur mutation et non à l'Etat à le faire »*. M. Fourcade estime nécessaire l'entrée de capitaux privés dans l'entreprise ». Quant à M. Claude Poperen, membre du bureau politique du PC il affirme que *« l'annonce de la liquidation de M. Hanon (...) ne réglera pas plus les problèmes auxquels est confrontée la Régie que la liquidation d'un entraîneur d'une équipe sportive qui ne tourne pas rond »*.

Au gouvernement, on se contente de souligner que M. Hanon, depuis sa confirmation à la tête de Renault en mai 1984, a commis deux fautes importantes : le lancement raté de la Supercinq et la nomination à la tête de la délégation à l'automobile d'un homme, M. Sénéréna, qui était depuis peu de temps chez RVI et qui était en train de réussir le redressement du secteur poids lourd.

M. Besse, quoi qu'on en pense, n'arrive pas au plus mauvais moment, tant 1984 aura été une année noire pour la Régie. La gamme va être fortement rajeunie (l'âge moyen des modèles sera passé de cinq ans en 1982 à deux ans huit mois en 1987), le marché français devrait se redresser un peu dès 1985, et préretraites comme aides au retour connaissent un succès sans précédent, ce qui permettra à huit mille trois cents salariés de la Régie de quitter l'entreprise volontairement en 1985. Autant dire que le redressement de Renault engagé en 1985 pourrait être obtenu dès 1986.

Les syndicats embarrassés

Le refus de l'accord sur la *mobilité de l'emploi* par la CGT et la CFDT n'a-t-il pas condamné M. Bernard Hanon et ne va-t-il pas entraîner demain des mesures plus sévères pour les salariés ? Le traitement des *sureffectifs* évitera-t-il les licenciements ? Les syndicats de Renault ne peuvent échapper à cette inquiétante question. Par leur refus, la CGT et la CFDT ont en effet rendu caduc le pari de l'ancien PDG de Renault, et du même coup l'ensemble de sa stratégie.

Concernée au premier chef, la CGT, majoritaire chez Renault, s'est efforcée de rejeter la question, faisant valoir qu'accepter le projet d'accord sur la mobilité sans garantie sur la politique industrielle eût été *« donner un chèque en blanc »* à la direction de la Régie. *« M. Hanon n'a pas répondu quand nous lui avons demandé ce qui se passerait si Renault tombait à 25 % du marché »*, déclarait la semaine dernière un représentant de la CGT au conseil d'administration de la Régie.

Soulignant que sa préoccupation concerne la politique menée, et non les hommes, la CGT a protesté contre la méthode suivie par le gouvernement pour remplacer le PDG de Renault. Ses délégués ont quitté lundi 21 janvier la réunion du comité central d'entreprise. Mais elle a réagi, somme toute, avec modération, mettant en cause la pression permanente et *« pesante »* des pouvoirs publics sur la direction de Renault, alors que la CGC, par exemple, dénonçait *« la légèreté, la brutalité, le manque élémentaire de courtoisie »* du gouvernement.

Quelle méthode ?

Sur le fond, ce sont, pour l'instant, des questions que les syndicats entendent poser au nouveau PDG comme aux représentants de l'Etat lors de la réunion du conseil d'administration ce mardi. Questions sur la *politique industrielle et financière*, mais aussi sur le plan social. Si la CGT comme la CFDT et la CGC affirment réserver leur vote en fonction des réponses obtenues, cette dernière cache des inquiétudes très fortes sur l'emploi. *« S'agit-il de tailler dans le vif, à la mode de PSA ou d'Empain-Schneider, pour licencier des milliers de salariés ? »*, soulignait, lundi, M. André Sainjon, secrétaire général de la fédération des travailleurs de la métallurgie CGT. Et la CFDT s'interrogeait aussi sur les objectifs du nouveau PDG. Le gouvernement, en effet, n'a pas caché que la réduction rapide des *sureffectifs* paraît un des éléments essentiels pour rétablir la situation financière de Renault.

Quelle méthode utilisera M. Besse pour traiter des sureffectifs ? Certes, chez Pechiney, il a supprimé quatre mille emplois sans recourir aux licenciements. Mais il risque fort de se montrer plus rigoureux que M. Hanon. Déjà après le rejet du protocole sur la mobilité de l'emploi, on s'attendait que la direction de Renault n'offre aux salariés qu'un choix d'emplois limité (au lieu des six possibilités contenues dans le projet d'accord).

Face à cette perspective, les syndicats sont embarrassés. La CGT a annoncé qu'en cas de menaces sur l'emploi elle appellerait les travailleurs à *« réagir »* et à *« formuler avec encore plus de force les exigences qu'ils ont déjà formulées »*. Mais jusqu'où peut-elle mobiliser les salariés de Renault ? En septembre-octobre, elle n'avait pas réussi à entraîner toutes les usines dans la grève. Et aujourd'hui, même s'ils estiment qu'ils ne pouvaient signer le projet d'accord, certains cégétistes expriment leur frustration de n'avoir pu le faire. Un trouble encore plus perceptible à la CFDT, où l'on ne cache pas que c'est la base qui, dans la plupart des cas, a rejeté l'accord, par sous-évaluation de l'enjeu, voire par crainte de se trouver en porte à faux par rapport aux cégétistes.

Pour les syndicalistes, en tout cas, la mobilité apparaît aujourd'hui *comme une occasion manquée*. D'autant que les propositions de départ en préretraite ont rencontré un succès inattendu : alors que l'on escomptait 70 % de volontaires parmi les personnes concernées, selon les indications données le 21 janvier au comité central d'entreprise, 86 % auraient accepté. Avec les retours attendus d'immigrés au pays, Renault pourrait ainsi, en 1985, réduire sensiblement ses effectifs, à condition de les rééquilibrer entre les différentes usines.

GUY HERZLICH.

La réussite de la thérapeutique Besse chez Pechiney

Si M. Georges Besse avait forgé son image de grand commis de l'Etat et d'homme de caractère dans le nucléaire, c'est au sein de Pechiney qu'il s'est bâti la réputation de *redresseur d'entreprises en difficultés*.

Lorsqu'il est nommé à la tête de PUK en février 1982, il se trouve devant un groupe exsangue, dans lequel la chimie et les aciers spéciaux ont perdu 8 milliards de francs depuis 1972. Dans une conjoncture particulièrement mauvaise du marché de l'aluminium, Pechiney enregistrera même, en 1982, une perte record de 4,7 milliards de francs (en fait, quelque trois milliards de francs si l'on tient compte de provisions exceptionnelles). M. Besse a alors pour principal objectif de poursuivre la stratégie de ses prédécesseurs, c'est-à-dire d'alléger le groupe de sa chimie (les aciers spéciaux ayant été cédés en 1981). Il y parviendra avec l'accord des pouvoirs publics.

Il obtiendra aussi de ces derniers qu'ils jouent réellement leur rôle *d'actionnaire*. Entre 1982 et 1983, l'Etat fournira 4,8 milliards de francs de fonds propres et de quasi-fonds propres à Pechiney.

Compétitivité

Avec un groupe ainsi amputé de 25 % de ses activités – et un chiffre d'affaires ramené grossièrement de 40 à 30 milliards de francs, – il est essentiel que les activités restantes (aluminium, production de métaux, matériaux et biens intermédiaires) soient rentables en France comme à l'étranger. Pour une production d'aluminium, dans laquelle le coût de l'énergie entre pour près de 30 %, il y a un préalable : obtenir le prix de l'électricité *le plus faible* possible. C'est chose faite, non sans difficulté, avec EDF pour le maintien d'une électrolyse d'aluminium en France. Ailleurs le prix de l'électricité justifiera implantation et désengagement : le PDG modernise les usines du Cameroun ou se lance dans des investissements importants au Canada, mais désinvestit massivement aux Etats-Unis, se retire de l'Espagne, menace de le faire de Grèce.

Parallèlement M. Besse élabore une stratégie de remise en compétitivité de ses outils de production d'aluminum, d'électrométallurgie ou de transformation du cuivre. Partout, cela signifie des investissements importants, le regroupement des activités sur les usines les plus rentables et donc, parallèlement, des fermetures d'unités trop petites et des suppression d'emplois.

C'est la condition de la survie. Pour ne prendre que l'exemple de l'aluminium à Tomago, la nouvelle unité australienne du groupe, chaque homme produit 250 tonnes par an. En France, la productivité moyenne est de 100 tonnes par an sur une multitude de sites : Saint-*Jean-de-Maurienne, La Praz et la* Saussaz, Venthon, en Savoie, Rioupéroux, dans l'Isère, L'Argentière, dans les Hautes-Alpes, Noguères, dans les Pyrénées-Atlantiques, Lannemezan dans les Hautes-Pyrénées, Auzat, Sabart et Mercus, dans l'Ariège. Nul n'ignore qu'à la fin de la décennie il n'y aura plus que deux sites de production : Saint-Jean-de-Maurienne, où près d'un milliard de francs aura été investi pour mettre en place des cuves de 280 000 ampères – une première mondiale – et Noguères.

Autant dire que cette politique aura un coût social. Mais la dissémination des sites de production a permis d'éviter des mouvements trop spectaculaires. Les effectifs consolidés du groupe passent ainsi de 51 500 en 1982 à 47 500 en 1984, à structure comparable. En France, si le conflit chez Tréfimétaux fait quelque bruit, tout comme celui de L'Argentière, plusieurs milliers d'emplois seront supprimés, à en croire la CGT, sans trop de vagues.

Et les résultats répondent à cette stratégie, heureusement aidée par le redressement des cours de l'aluminium : en 1983, la perte est ramenée à 463 millions de francs, et Pechiney, qui devait revenir à l'équilibre en 1985, brûle les étapes en présentant un bénéfice de l'ordre de 500 millions en 1984. Modeste, M. Georges Besse avait attribué les résultats de 1983, pour 60 %, au retournement de la conjoncture mondiale, pour 30 %, à l'abaissement des coûts de production et pour 10 % à l'évolution du dollar. Au moment où il quitte Pechiney – « trop vite » au gré de tous ses collaborateurs, – le marché de l'aluminium est plutôt médiocre et les résultats sont positifs quand même. Preuve que la restructuration est bien engagée.

BRUNO DETHOMAS.

LA RÉGIE EN CHIFFRES

	1982	1983	1984
Production de voitures	1 707 268	1 881 419	1 780 000
Part du marché français auto	39,1 %	35,12 %	31 %
Exportation	913 600	1 077 053	1 024 474
Production V.I.	45 402	37 060	40 079
Part du marché V.I. en France	41,2 %	36,8 %	42 %
Exportation V.I.	19 759	16 384	18 526
Investissements totaux (en milliards de francs)	8,058	10,53	11
Chiffre d'affaires (en milliards de francs)	104,1	110,2	112 (1)
Résultats (en milliards de francs)	– 1,281	– 1,576 (2)	– 9 (1)
Effectifs Régie (au 31 décembre)	103 759	102 528	98 000

(1) Provisoire.

(2) Après modification des règles comptables. A règles identiques à 1982, la perte aurait été de 2,831 milliards de francs.

SOCIAL

LIBRES OPINIONS

LE DÉBAT SUR LA FLEXIBILITÉ DE L'EMPLOI

Silicon Valley et Paris-Dakar

par PHILIPPE GUILHAUME (*)

COMMENT lutter contre le chômage, comment créer des emplois ? Peut-on et doit-on s'affranchir de *l'illusion du plein-emploi* ? Comment concilier l'insupportable détresse des exclus de l'emploi avec la préservation égoïste des avantages acquis, les discours lénifiants sur la modernisation de l'économie avec les lamentations à huis clos des partenaires sociaux ?

Comment ne pas s'étonner qu'au cours de son entretien télévisé mensuel le premier ministre, en octobre 1984, présente comme un progrès social le fait que des jeunes sans emploi classent dans le cadre des travaux d'utilité collective (TUC) les archives municipales *d'une bourgade normande ? Signe, parmi beaucoup d'autres, du* désarroi qui gagne de proche en proche devant la régulière dégradation du marché de l'emploi.

Où sont les emplois possibles ? Il y a en France au moins deux gisements d'emplois à exploiter. Il y a aussi à mettre en œuvre une autre conception de l'emploi, moins statique, plus souple, mieux adaptée aux circonstances économiques et à une demande sociale très diversifiée.

La première source d'emplois possibles est liée au mythe récent de la Silicon Valley, des entreprises de produits et services de haute technologie. Il s'agit et il s'agira de plus en plus d'emplois d'un type nouveau, d'emplois délocalisés, dématérialisés, désynchronisés. Ces emplois-là remettent en cause le contrat de travail traditionnel prévoyant des horaires stables et des tâches régulières. Ils vont exiger *une souplesse croissante, une grande capacité d'adaptation des* formes d'entreprises, un considérable effort de formation.

La deuxième source d'emplois possibles est liée au développement du secteur des services dont Pierre Bellon, président de la Sodexho, estime qu'ils vont générer un million d'emplois nouveaux entre 1981 et 1990. Ce développement d'emplois risque peut-être de reproduire certaines conditions de l'industrialisation sauvage de la première moitié du dix-neuvième siècle et, comme tel, épouvante les clercs de la réglementation du travail.

Il y a vingt ans, Gilbert Trigano n'offrait pas à ses premiers animateurs la sécurité du code du travail ; il leur offrait l'aventure, le soleil, la passion, le vivre et le couvert, et pour certains une raison de vivre ; un inspecteur du travail qui aurait contrôlé la somme des emplois créés par Thierry Sabine aurait probablement étouffé l'entreprise du Paris-Dakar. Peut-on créer des emplois en appliquant strictement les normes du code du travail ? Le seul fait de poser la question est-il tolérable ?

Pourtant la vie ne peut se développer prisonnière d'un carcan juridique qui n'évolue que beaucoup trop lentement.

Ces perspectives bousculent et choquent l'establishment administratif, patronal et syndical ; la CGT, la CGPME (1), et d'autres, sont tentés de se raccrocher aux vieilles branches rassurantes des vieux concepts : les travailleurs d'un côté, le patronat de l'autre, et finalement l'Etat qui réglemente.

N'est-ce pas une raison majeure de réfléchir à la nature et à l'évolution des relations sociales ?

Les difficultés de la concertation

Le refus de la majorité des organisations syndicales de signer le protocole élaboré après sept mois de patientes négociations sur la nécessaire flexibilité des conditions d'emploi, et le refus de la CGPME *et du CNPF de renégocier, sont significatifs* ; il est intéressant d'observer les limites du discours sur la flexibilité et d'en tirer des enseignements sur la nature de la politique contractuelle.

En un an, près de 180 000 emplois ont disparu dans l'industrie, près de 80 000 dans le bâtiment et les travaux publics, mais les partenaires sociaux ne parvenant pas à s'entendre sur l'adaptation des conditions d'emploi vont s'en remettre aux pouvoirs publics. Peut-être est-il temps, en France, de passer de la concertation-palabre à la négociation contractuelle, comme elle se pratique dans d'autres pays. Cela suppose qu'on rappelle le triple caractéristique des contrats qui sont des arrangements limités dans le temps, des arrangements précis et avec contreparties réciproques, des arrangements qui comportent des obligations et donc des possibilités de sanctions.

Il faut donc qu'il y ait une fin aux contrats, et qu'à la fin du contrat ses effets cessent : pas de droits acquis mais des droits renégociables, en fonction de l'environnement. Il faut également qu'il y ait des contreparties réelles de part et d'autre ; le contrat n'est pas un prétexte à distribution d'avantages unilatéraux. Il faut enfin qu'il y ait *possibilité explicite de sanctions pour le partenaire qui n'honore pas* ses engagements. Quand on s'engage, il doit y avoir une responsabilité.

La modernisation de l'emploi passe par la modernisation des relations sociales entre partenaires responsables, c'est-à-dire capables *de dépasser leurs réflexes d'autodéfense. Ce n'est ni la* vocation ni la compétence de l'Etat. Souhaitons qu'on ne tarde pas trop : l'urgence économique et l'urgence sociale nous bousculent et nous pressent.

(1) Confédération générale des petites et moyennes entreprises.

(*) Secrétaire général du Centre des jeunes dirigeants d'entreprise (CJD).

● **Suppressions d'emplois chez Jeumont-Schneider.** – Jeumont-Schneider prévoit la suppression de plusieurs centaines d'emplois (on cite le chiffre de 400 sur 1850) à l'usine de Jeumont (Nord), spécialisée dans le nucléaire et les machines tournantes. Ces suppressions seraient obtenues, notamment, par des départs en préretraite-FNE, des contrats de solidarité et des mutations. D'autre part, le chômage partiel, qui a touché jusqu'à 1 200 personnes en 1984 pour 20 % du temps de travail, serait reconduit. Ces mesures dues à une baisse des commandes – les carnets ne seraient remplis qu'aux deux tiers en 1985, – en particulier pour le nucléaire d'EDF, doivent être annoncées lors d'un comité d'établissement extraordinaire, le 7 janvier.

TRANSPORTS

LA SOTAIR FILIALE TOURISTIQUE D'AIR FRANCE TRIPLE SES BÉNÉFICES

La Sotair, filiale touristique à 70 % de la compagnie Air France, spécialisée dans l'organisation des voyages à forfait, se porte bien. Elle a vendu, en 1984, des séjours et des circuits à 177 400 Français (+ 12,2 %) et réalisé un chiffre d'affaires de 1,1 milliard de francs (+ 14,4 %) et un bénéfice de 10,7 millions de francs (3,5 milliards en 1983).

Toutes les marques de la Sotair affichent des résultats flatteurs. Jet Tours a enregistré 12 % de clients supplémentaires ; Jumbo, 14,5 % ; Jet Vacations, qui vend sur la marché américain, 86,5 %.

En revanche, l'ensemble des destinations touristiques et des formules n'a pas attiré de la même façon les touristes. Au chapitre des « produits » les plus demandés figurent les Eldorados, hôtels-clubs qui offrent des infrastructures sportives et une animation, les séjours voués au golf et au tennis, le Sénégal, la Grèce et la Tunisie. Parmi les contre-performances, on note l'Amérique et les Antilles.

Ses bons résultats classent la Sotair au premier rang des organisateurs de voyages français pour le chiffre d'affaires. Si l'on prend en compte le nombre de clients, elle occupe la quatrième place derrière le Club Méditerranée, FRAM et Nouvelles Frontières. Pour le voyage long-courrier, elle est le troisième voyagiste européen derrière l'allemand TUI et le suisse Kuoni.

M. Max Albert, PDG de la Sotair, s'attend à 1985 confirme ces tendances. La Méditerranée continuera à avoir les faveurs du plus grand nombre en raison de sa proximité et donc de son coût. C'est pourquoi quatre nouveaux Eldorados accueilleront, cet été, la clientèle de Jet Tours, à Cogolin (Var), en Grèce, en Yougoslavie et en Turquie. Selon les objectifs arrêtés, la Sotair pourrait compter, en 1985, 190 000 clients et détenir 9,5 % du marché, au lieu de 9,3 % l'an dernier.

هكذا من الأصل

ÉTRANGER

Mme Thatcher va gagner la guerre d'usure contre les mineurs

(Suite de la première page.)

Cela était apparu comme une réponse aux rumeurs selon lesquelles le président du NCB, M. Ian MacGregor, ne ferait plus de la fermeture des puits de mine « *économiquement non rentables* » une des bases de la *négociation*. C'est cette condition préalable qui avait fait échouer en décembre la dernière tentative du TUC pour ramener à la table des négociations les deux parties au conflit. M. Scargill a laissé entendre que, sur ce point très délicat, *véritable pierre d'achoppement* du débat – la fermeture de puits, – il n'était pas impossible de trouver au moins une formulation acceptable par les deux parties. *D'autre* part, le président de la NUM a réitéré sa proposition de faire participer les 23 membres du conseil exécutif du syndicat aux négociations si celles-ci doivent reprendre. Ces deux précisions confinent à la concession et représentent en tout cas un geste de bonne volonté. Jusqu'à présent, seuls M. Scargill et ses deux adjoints, réputés être les *tenants de la tendance la plus dure* du syndicat, menaient les discussions avec le NCB. Une minorité de plus en plus importante au sein de l'exécutif semble être dans des dispositions plus accommodantes.

Les raisons de cet assouplissement sont évidentes. Au 21 janvier, près de 73 000 mineurs étaient à leur poste, soit environ 41 % des effectifs totaux (187 000). L'objectif de 50 % que s'était fixé le NCB pour la fin du *mois ne devrait* pas être atteint, mais il le sera vraisemblablement au cours du mois de février, juste avant le premier anniversaire de la grève, le 12 mars. Le franchissement de ce seuil des 50 % sera sans doute considéré comme *décisif et pourrait signer définitive*ment l'échec de M. Scargill à très brève échéance. La direction des charbonnages et le gouvernement pourraient alors faire valoir que la majorité des mineurs a « voté avec les pieds » et que la consultation de tous les adhérents de la NUM, repoussée par M. Scargill au début de la grève, a ainsi été réalisée.

Les menaces de scission

D'autre part, la dissidence de la section régionale de la NUM du Nottighamshire, second bassin houiller du pays après celui du *Yorkshire, pourrait faire école et* être suivie par d'autres bassins dans les Midlands. La quasi totalité des 30 000 mineurs du Nottinghamshire – qui n'ont jamais fait la grève – viennent de décider une modification des statuts de leur section qui renforce considérablement leur autonomie en dépit de menaces d'expulsion émises par les instances nationales de la NUM. M. Scargill a déclaré dimanche avec une certaine insistance qu'il souhaite « *avoir des conversations* » avec les représentants du mouvement rebelle, comme s'il voulait éviter une rupture spectaculaire. Celle-ci serait saluée comme une victoire par le gouvernement et *placerait le TUC et le Parti* travailliste devant un choix impossible entre loyalistes et dissidents.

Même s'il a en M. Scargill un adversaire redoutable, dont l'action a sapé à plusieurs reprises son autorité, M. Neil Kinnock, leader du Parti travailliste, ne veut à aucun prix une défaite cuisante pour le président de la NUM car elle constituerait *un énorme succès pour* Mme Thatcher, qui depuis cinq ans s'emploie à réduire dans une large mesure ce qu'elle appelle le « *pouvoir syndical* ». La grève des mineurs a redonné des forces à l'extrême gauche travailliste, qui, *animée par MM. Tony Benn et Eric* Heffer (ancien président du parti), conteste de plus en plus la modération de M. Kinnock. Celui-ci a dû sévir en rappelant à l'ordre un groupe de députés qui, avec MM. Benn et Heffer à leur tête, entendent contraindre les conservateurs à accepter aux Communes un débat extraordinaire sur la grève et ont, la semaine dernière, pour la *deuxième fois en quelques mois*, organisé une manifestation comme on en voit rarement au Parlement : la séance a dû être interrompue.

Mais les efforts de M. Kinnock pour amener la NUM à composer semblent maintenant se heurter surtout à l'intransigeance du gouvernement, qui, de l'avis de la plupart des observateurs, paraît fermement résolu à jouer la « *politique du pire* », le pire étant bien sûr pour les syndicats et l'opposition tout entière. Selon des commentateurs de la *presse britannique*, c'est *aujourd'hui* le cabinet de Mme Thatcher qui, se sentant près du but, empêche la direction des charbonnages de trouver un terrain d'entente avec la NUM.

Signe des temps : la réunion « *préparatoire* » entre représentants de la NUM et du NCB n'a donné, lundi, aucun résultat, mais M. Scargill, *faisant encore preuve d'une* tolérance qu'on ne lui connaît guère, a déclaré aussitôt après qu'il ne se laissait pas rebuter pour autant et ferait tout son possible pour que les pourparlers aient lieu « *au plus tôt* ».

FRANCIS CORNU.

DE FRUCTUEUX PLACEMENTS EN DOLLARS

Londres (*AFP*). – Le syndicat des mineurs britanniques (NUM) a réalisé en trois mois un profit de près de 1 millions de livres pour avoir changé en dollars une partie des fonds qu'il a placés à l'étranger, a-t-on appris de sources informées. Le NUM avait transféré ses fonds (environ 8 millions de livres) dans des banques étrangères pour échapper à leur saisie, décidée par la justice britannique.

En septembre dernier, 4,63 millions de livres ont notamment été placés à la banque luxembourgeoise Nobis-Finanz International et convertis en bons au porteur libellés en dollars. Cet argent est maintenant *évalué à environ 5,47 mil*lions de livres, la livre ayant chuté depuis septembre de 1,30 à 1,12 dollars. On ignore si le reste des fonds du NUM, placés à Dublin et à Zurich, ont été également convertis en dollars.

La NUM ne pourra toutefois disposer de son argent en Grande-Bretagne que lorsqu'il sera en règle avec la justice. Il doit s'acquitter d'une amende de 200 000 livres à laquelle il a été condamné le 10 octobre dernier *par une haute cour*. Devant le refus du syndicat de régler cette amende, la haute cour avait ensuite décide le gel des fonds et nomme un administrateur judiciaire ayant tout pouvoir sur cet argent. L'huissier, M. Michael Arnols, n'a pas réussi jusqu'ici à prendre possession des fonds.

Selon l'OCDE

LA BELGIQUE NE DOIT PAS « RELACHER » SA POLITIQUE ÉCONOMIQUE

La stratégie suivie depuis près de trois ans en Belgique s'est traduite « *par des succès incontestables* » : le besoin de financement des administrations a été sensiblement réduit : l'inflation s'est nettement ralentie : le déficit extérieur courant a été progressivement résorbé : la position financière des entreprises s'est rétablie de façon notable. Toutefois, soulignent les experts de l'OCDE dans leur étude sur la Belgique, ces résultats ne représentent que « *le début d'un processus de restauration qui prendra du temps* » compte tenu de la gravité des déséquilibres existants au début des années 80.

La situation interdit en tout cas, ajoutent les experts, « *tout relâchement dans la politique économique* » menée jusqu'à présent. Des efforts doivent être notamment poursuivis sur le plan intérieur qui concernent essentiellement la politique budgétaire, le processus de détermination des revenus et le marché du travail. Il s'agit ainsi de réduire les dépenses publiques plutôt que d'alourdir les prélèvements.

Il s'agit aussi de prolonger la modération des salaires intervenue depuis deux ans afin d'améliorer la compétitivité extérieure. Dans le domaine du chômage qui demeure un des plus élevés des pays de l'OCDE, l'action doit porter sur un certain nombre de rigidités structurelles, mais aussi sur une différenciation plus grande des salaires en fonction des secteurs, de l'âge et du degré de formation professionnelle, sinon « *des pans entiers de la population seraient progressivement marginalisés* ».

CONJONCTURE

COMMERCE EXTÉRIEUR

Le déficit de décembre a atteint 661 millions de francs

En décembre, le commerce extérieur de la France a été excédentaire de 2,4 milliards de francs en chiffres bruts : les exportations ont atteint 76,4 milliards de francs (– 0,9 % par rapport à novembre, + 5,6 % par rapport à décembre 1983) et les exportations 74 milliards (– 5,7 % en un mois, + 3,8 % en un an).

Après correction des variations saisonnières, les exportations sont ramenées à 75,1 milliards de francs (+ 0,7 % en un mois, + 9,5 % en un an) et les importations passent à 75,7 milliards de francs (+ 2,7 % en un mois, + 11,2 % en un an). Du coup, le résultat est en faible déficit : – 661 millions de francs.

En décembre, le solde du secteur agro-alimentaire est resté largement positif : + 3,5 milliards de francs (contre + 2,9 milliards de francs en novembre). En revanche, le déficit énergétique mensuel est passé de 14,9 milliards de francs en novembre à 17,6 milliards de francs en décembre.

Le résultat du commerce extérieur de la France en décembre a toutefois été très influencé par la vente de neuf avions airbus, pour un total de 2,5 milliards de francs.

Sur l'ensemble de l'année, les exportations atteignent 850,9 milliards de francs (+ 17,7 % par rapport à 1983), et les importations 870,7 milliards de francs (+ 12,8 % par rapport à 1983). Le déficit pour l'année dernière est donc de 19,8 milliards de francs, contre 48,9 milliards de francs en 1983.

Comment s'explique cette réduction de notre déficit, plus rapide que prévu ? On constate, d'une part, qu'après correction des variations saisonnières le commerce extérieur est équilibré sur le second semestre (+ 200 millions de francs). Le déficit de 1984 a donc été creusé sur les six premiers mois de l'année.

On constate, d'autre part, que la balance des produits agricoles et des industries agro-alimentaires a été excédentaire de 25,6 milliards de francs en 1984 contre 21,5 milliards en 1983. Le curieux est que cette progression de l'excédent soit due au solde des industries agro-alimentaires, qui passe de 8,2 milliards en 1983 à 11,6 milliards de francs en 1984 et non aux produits agricoles (+ 14 milliards d'excédents en 1984 contre + 13,3 en 1983).

La facture énergétique s'est alourdie, le déficit passant de 168,7 milliards de francs en 1983 à 187,3 milliards de francs en 1984 (+ 11 %)

Enfin, les exportations de produits industriels (80 % de nos exportations) ont progressé de 7 % en volume. Elles dégagent un solde de 100 milliards de francs environ contre 60 milliards en 1983.

Par zones, notre déficit avec la RFA n'a pas diminué : 27,4 milliards de francs en 1983, 28 milliards de francs en 1984. Avec les Etats-Unis, le déficit est passé de 17,9 milliards de francs en 1983 à 3,7 milliards de francs en 1984.

DE MOITIÉ EN MOITIÉ...

(En milliards de francs.)

	1981	1982	1983	1984
Importations	626,7	725,7	771,6	870,7
Exportations	575,8	632,2	722,7	850,9
Solde	– 50,9	– 93,5	– 48,9	– 19,8
Taux de couverture	92 %	87 %	94 %	97,7 %

Ces chiffres révisés tiennent compte du nouveau coefficient utilisé pour exprimer FAB (franco à bord, c'est-à-dire sans les frais d'approche) les importations comptabilisées CAF (coût, assurance, fret, c'est-à-dire avec les coûts d'approche) en douane. De la sorte, importations et exportations sont homogènes (exprimées FAB). Le déficit de 1983, annoncé par les services de Mme Cresson (43 milliards de francs) est le chiffre utilisant l'ancien coefficient de correction pour exprimer FAB les importations. Depuis 1973, le commerce extérieur a été excédentaire deux fois seulement, en 1975 (6,8 milliards de francs) et en 1978 (2,2 milliards de francs). Suite au deuxième choc pétrolier qui avait entraîné un déficit élevé en 1980 (62 milliards de francs), il était en voie de redressement *durant le premier semestre de 1981.*

A L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

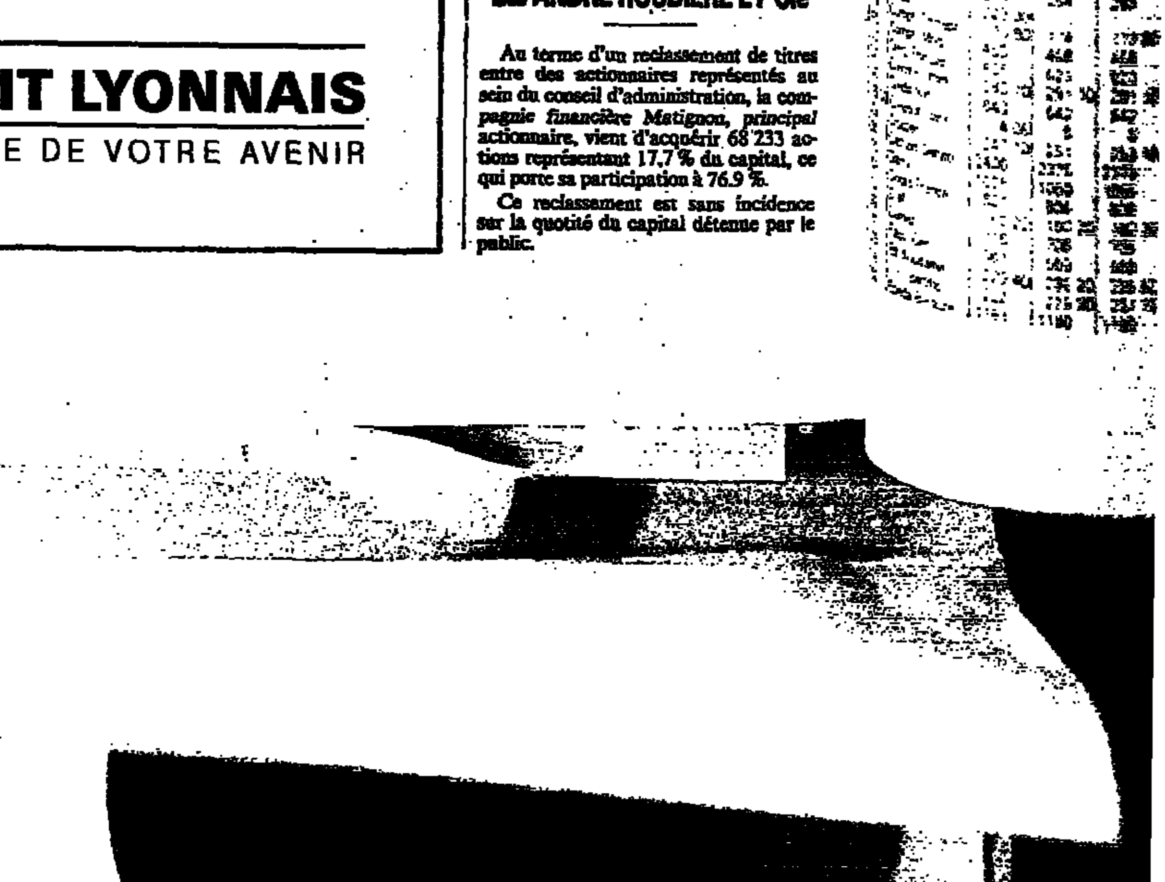
M. Michel Albert évoque « la France aux douces illusions »

M. Michel Albert, président des AGF (Assurances générales de France), a fait, le lundi 21 janvier, une communication à l'Académie des sciences morales et politiques sur « *les menaces économiques qui* pèsent sur la France ». Selon lui, il y a dix ans, ces grandes menaces présentaient un caractère mondial comme la crise. Après cette rupture historique des années 70, c'est une fracture géographique qui devient le trait majeur de l'économie mondiale des années 80 : fracture entre l'Amérique du Nord et la zone japonaise, qui sortent de la crise, et l'Europe de l'Ouest, qui décline. L'Europe – ou plutôt la non-Europe – place l'économie française dans un environnement fait de rigidités qui produisent toujours plus de chômage (11 % en 1984, 15 % en 1990), de protections entraînant toujours plus de taxations, et un affaiblissement technologique dont la gravité n'aura d'égales, dès l'an 2000, que les conséquences du dessèchement démographique.

Loin d'écarter ces menaces, la France a commis plus d'erreurs que ses voisins. Nos deux idées originales depuis dix ans ont été : « *Investissons moins et consommons plus* », puis « *travaillons moins et gagnons plus* ». Cette alternance des « douces illusions » attire sur nous les vengeances de l'avenir.

« *En France aussi*, poursuit M. Michel Albert, *bien des indices de redressement se dessinent, mais nous avons peine à en prendre conscience, car les bonnes nouvelles ne sont pas des nouvelles : la politique économique redevient raisonnable depuis que personne ou presque ne croit plus au « il n'y a qu'à ». Du coup, la productivité de notre économie fait un bond de 6 % en 1984 et la balance des paiements se rééquilibre rapidement ; certes, les partenaires sociaux se divisent sur la flexibilité du travail, mais cela signifie du moins que cette notion n'est plus un tabou : la plupart ont compris que les salaires ne sont pas durablement prélevés sur, mais produits par, les profits ; c'est même au moment où notre pays paraissait menacé de faillite financière que la Bourse commençait à enregistrer les performances les plus brillantes de son histoire : du 1er juin 1981 au 30 novembre 1984, 100 F placés en actions sont devenus 236 F et 100 F placés en obligations à taux fixe sont devenus 200 F, cependant que l'indice des prix augmentait de 37,5 %.*

» *Une nouvelle génération se lève chez nous, qui aime l'efficacité, la compétitivité, à ce point que le besoin de se dépasser est aussi répandu chez elle que parmi ceux qui, au lendemain de la seconde guerre mondiale, ont reconstruit la France.* ».



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

22 janvier

L'avance se poursuit

Record battu. La Bourse de Paris qui, au début de la semaine, avait, en termes d'indices, atteint ses plus hauts niveaux de toujours, les a une nouvelle fois débordés mardi.

Même si des ventes se sont produites, et il y en eut inévitablement en cette veille de liquidation, elles ont été bien absorbées.

Une fois de plus, l'encouragement est venu de Wall Street où l'indice Dow Jones a bondi de 34 points lundi, jour de l'investiture officielle du président Ronald Reagan.

Cette hausse générale des actions vedettes – et notamment des valeurs vedettes – s'est étendue aux places européennes, et notamment à Paris, où General Motors, Merck, Xerox, IBM, Philip Morris, Schlumberger, Eastman Kodak (et même ITT) gagnent 2 % à 3 %.

Du côté des valeurs françaises, la hausse ressort à 0,5 % (et à 6,2 % depuis la dernière liquidation) avec des écarts plus marqués sur certains titres. Talcs de Luzenac, Midland, Beghin Say, Crouzet, Darty, Elf-Aquitaine, Dassault, Salomon (à Lyon) progressent de 2 % à 4 %. A l'inverse, Labo Bellon, Matra, UCB, Bis, Dumez, Perrier et Ciments français cèdent 1 % à 4 %. Une mention spéciale pour Radiotechnique, en repli de 5 % à l'annonce d'une perte consolidée de 60 millions de F pour l'exercice 1984, le plus mauvais exercice de l'après-guerre.

Sur le marché de l'or, le métal fin s'est établi à 306,85 dollars l'once (contre 307 lundi midi) à Londres. Sur notre place, le lingot a gagné 50 F, à 96 150 F, le napoléon cédant 1 F, à 598 F en second cours. Dollar-titre : 10,80 F environ.

Par ailleurs, la cotation en Bourse de Sintra-Alcatel a été suspendue « jusqu'à nouvel avis » *dans l'attente d'un projet d'OPA dont on attribue la parternité à Thomson-CSF, laquelle détenait déjà une participation majoritaire.*

NEW-YORK

Flambée de hausse

Wall Street s'est brutalement réveillé en début de semaine. Sur d'importants achats de la clientèle particulière, un vigoureux mouvement de reprise s'est amorcé, lundi, dès l'ouverture de séance. Il devait se poursuivre par la suite en s'étendant, et, à la clôture, l'indice des industrielles enregistrait une hausse de 34,02 points à 1 261,37, la plus forte depuis le 18 décembre dernier.

Le bilan de la journée a été brillant. Sur 2 009 valeurs traitées, 1 324 ont monté, 374 seulement ont baissé et 311 n'ont pas varié. Plus significatif : les courants d'affaires se sont étoffés de façon importante, et 146,83 millions de titres ont été échangés, contre 104,72 millions vendredi.

Des rachats du découvert ont contribué, pour une bonne part, à nourrir les transactions. Mais, de l'avis des analystes, c'est surtout le retour à la confiance dans la poursuite de l'expansion qui a favorisé le raffermissement des cours.

« La clientèle particulière prend conscience que la baisse des taux d'intérêt est un élément capital pour l'essor économique », disait l'un d'entre eux.

Parmi les actions le plus recherchées, citons notamment General Motors, IBM et les pétroles en particulier, en liaison avec la vague de froid qui s'est abattue sur les Etats-Unis.

VALEURS	Cours du 18 janv.	Cours du 21 janv.
Alcoa	36 3/4	38
A.T.T.	20 5/8	21 1/8
Boeing	56 1/8	58 1/4
Chase Manhattan Bank	51 1/2	52 5/8
Du Pont de Nemours	48	49 3/8
Eastman Kodak	70 1/2	72 1/8
Exxon	46 3/4	48 1/8
Ford	47 3/4	49 1/2
General Electric	60 7/8	63 3/8
General Foods	55	55 1/8
General Motors	80 3/8	82 3/4
Goodyear	26 1/2	27 1/2
I.B.M.	124 1/8	128 1/4
I.T.T.	31 3/4	32
Mobil Oil	27 1/8	28
Pfizer	39 3/8	41 3/8
Schlumberger	36 3/4	38 3/8
Texaco	34	35
U.A.L. Inc.	43	44 1/4
Union Carbide	38 7/8	39 1/4
U.S. Steel	26 3/8	27 7/8
Westinghouse	27 7/8	29 1/4
Xerox Corp.	40 1/8	41 3/4

LA VIE DES SOCIÉTÉS

CdF-CHIMIE : forte réduction du déficit. – Le groupe d'Etat a profité, comme tous les grands chimistes internationaux, de la bonne conjoncture en 1984. Considérable l'année précédente, son déficit s'est fortement résorbé pour revenir de 2 milliards de francs à 700 millions de francs, pour un chiffre d'affaires évalué à 23 milliards de francs (+ 18 %). Commentant ce résultat dans le journal de l'entreprise, le président François Paolini a indiqué qu'il constituait *« une étape importante dans l'accomplissement de notre projet, qui prévoit le retour à l'équilibre pour chacune de nos divisions ».*

Dans le cadre du plan d'assainissement et de restructuration, il faudrait que CdF-Chimie investisse *« en 1985, comme en 1986, la même somme qu'en 1984 : 1 milliard de francs, avec le concours de l'Etat »*, a ajouté M. Paolini. En d'autres termes, il semblerait donc que le groupe ait besoin d'une dotation en capital de ce montant. Les *pouvoirs publics sont-ils disposés à lui* accorder cett manne ?

INTERBAIL. – La société suisse Intershop Holding AG (société d'investissements mobiliers internationaux de droit suisse), dont le siège est à Zurich, a informé les autorités boursières françaises que sa participation dans le capital d'Interbail venait de franchir le seuil de 10 %. Créée sous l'égide du Crédit commercial de France et de la société holding suisse Intershop, Interbail est une société immobilière pour le commerce et l'industrie (Sicomi). Négociée à la cote officielle (marché à règlement mensuel), son dernier cours était de 485 F le 21 janvier.

MIDLAND BANK CROCKER. – Midland Bank PLC, l'une des quatre grandes banques britanniques de dépôt, a signé l'accord définitif visant à porter à 100 % la participation de 57 % qu'elle détenait jusqu'à présent dans la banque américaine Crocker National Corp. Il reste aux actionnaires des deux établissements à approuver cette transaction, qui porte sur 224 millions de dollars et qui vise à remettre à flot la Crocker. Cette dernière a perdu 215 millions de dollars au dernier trimestre 1984 et quelque 320 millions pour l'ensemble de l'année dernière, après une perte de 10 millions de dollars en 1983.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	18 janv.	21 janv.
Valeurs françaises	103,3	103,4
Valeurs étrangères	108	110,1

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	18 janv.	21 janv.
Indice général	190,1	190,8

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 22 janvier .... 10 3/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	21 janv.	22 janv.
1 dollar (en yens)	253,90	253,95

BOURSE DE PARIS Comptant 22 JANVIER

Actions au comptant

Étrangères

SECOND MARCHÉ

Hors-cote

SICAV 21/1

[illegible]			
Invest. Obligataire	13970 10	13942 22	
Invest. Placements	847 22	808 80	
Invest. St-Honoré	704 70	672 74	
Valorem	397 61	379 58	
Valorg	1240 20	1238 96	
Valrel	133541 85	133408 44	

◆ : Prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé.

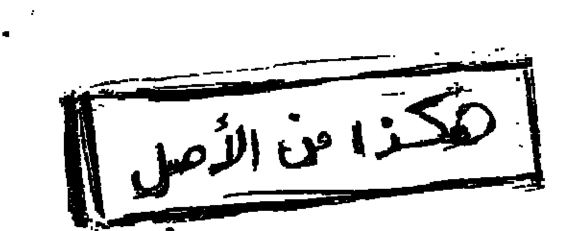
Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1642	4,5 % 1973	1652	1660 10	1660 10	+ 0 49
4044	C.N.E. 3 %	4088	4098	4098	+ 0 24
1476	Electricité T.P.	1457	1458	1458	+ 0 06
1030	Renault T.P.	1074	1074	1069	– 0 46
1509	Rhone-Poul. T.P.	1580	1583	1585	+ 0 32
1278	St-Gobain T.P.	1240	1235	1235	– 0 40
1235	Thomson T.P.	1237	1235	1235	– 0 16
235	Accor	240 10	240 70	240 70	+ 0 24
650	Agence Havas	630	642	642	+ 1 90
550	Air Liquide	571	573	574	+ 0 52
690	Als. Superm.	748	760	760	+ 1 60
94	A.L.S.P.I.	98	96 80	96 80	– 1 22
200	Alsthom-Atl.	219	219 80	219 80	+ 0 38
158	Applic. gaz	215	215	215	....
620	Arjom. Prioux	662	676	676	+ 2 11
830	Aux. Entrepr.	844	839	837	– 0 82
740	Av. Dass.-Br.	890	903	903	+ 1 46
265	Bail-Equipem.	270	269 90	269 90	– 0 03
640	Bail-Investiss.	650	652	652	+ 0 30
570	Cie Bancaire	592	598	597	+ 0 84
197	Bazar H.-V.	186	183	183	– 1 61
305	Béghin-Say	280	286	290	+ 3 57
490	Bic	540	542	542	+ 0 37
300	B.I.S.	310	305	305	– 1 61
915	Bicoit (Génl.)	1130	1150	1150	+ 1 76
1650	Bongrain S.A.	1675	1675	1675	....
665	Bouygues	743	749	749	+ 0 80
2390	B.S.N.	2250	2256	2280	+ 1 33
1800	Carrefour	1803	1800	1800	– 0 16
835	Casino	841	838	838	– 0 35
545	Cedis	542	552	552	+ 1 84
415	Cetelem	486	491	491	+ 1 02
745	C.F.A.O.	786	784	781	– 0 63
85	C.F.D.E.	95	94	94	– 1 05
470	C.G.I.P.	570	571	574	+ 0 70
370	Chargeurs S.A.	429	429	435	+ 1 39
34	Chiers-Châtil.	37 50	37 10	37 10	– 1 06
285	Ciments franç.	342	336	337 60	– 1 31
1280	C.I.T. Alcatel	1270	1290	1290	+ 1 57
1030	Club Méditerr.	1170	1180	1176	+ 0 51
128	Codetel	131 90	132	132 50	+ 0 45
240	Cofimeg	263	264	263	....
185	Colas	220 30	....	....	....
159	Compt. Entrepr.	173 80	174	173 80	....
435	Compt. Mod.	455	458	458	+ 0 65
625	Créd. Foncier	636	623	623	– 1 88
280	Crédit F. Imm.	293 10	291 10	291 10	– 0 68
635	Crédit Nat.	643	642	642	– 0 15
25 50	Creusot-Loire	4 05	5	5	+ 23 45
225	Crouzet	247 10	251	253 10	+ 2 42
2200	Damart-Servip	2400	2375	2375	– 1 04
1150	Darty	1028	1060	1055	+ 2 62
755	Docks France	801	806	806	+ 0 62
122	D.M.C.	160 20	160 20	160 20	....
635	Dumez	716	705	705	– 1 53
530	Eaux (Gén.)	561	569	569	+ 1 42
220	Elf-Aquitaine	229 40	235 20	236 50	+ 2 65
215	– (certific.)	222	229 90	231 10	+ 4 09
1000	Epeda-B-Faure	1183	1190	1190	+ 0 59
2880	Essilor	2890	2895	2895	+ 0 17
510	Esso S.A.F.	514	515	515	+ 0 19
1060	Eurafrance	1200	1220	1220	+ 1 66
795	Euromarché	879	891	891	+ 1 38
730	Europe n° 1	921	932	934	+ 1 41
1020	Facom	1010	1022	1022	+ 1 18
655	Fichet-Bauche	641	650	650	+ 1 40
188	Finextel	190	187 50	187 50	– 1 31
310	Fives-Lille	373	379 90	380	+ 1 87
47	Fonderie (Gén.)	58 80	59	59	+ 0 34
91	Fraissinet	85	85	85	....
270	Francarep	280 50	275 50	275 50	– 1 78
315	Gal. Lafayette	304	287	287	– 5 59
750	Gén. Géophys.	789	792	790	+ 0 12
215	GTM-Entrepose	267	265	265	– 0 74
300	Guyenne-Gasc.	301	301	301	....
1620	Hachette	1809	1829	1829	+ 1 10
380	Hénin (La)	395	396 40	396 40	+ 0 35
75	Imétal	77 10	77 90	77 90	+ 1 03
405	Imm. Plaine-M.	450	448	448	– 0 44
1430	Inst. Mérieux	1495	1470	1484	– 0 73
465	Interbail	485	....	....	....
1940	Intertechnique	2120	....	....	....
146	J. Lefebvre	167	168	168	+ 0 59
825	Lab. Bellon	919	890	891	– 3 04
360	Lafarge-Coppée	386	388 90	388 90	+ 0 75
860	Lebon	890	870	885	– 0 56
1830	Legrand	2060	2060	2070	+ 0 48
845	Lesieur	860	860	860	....
325	Locafrance	356	360	360	+ 1 12
735	Locindus	734	725	728	– 0 81
620	Lyonn. Eaux	692	698	692	....
183	Mais. Phénix	185	188 50	190	+ 2 70
1270	Majorette (Ly)	1260	1280	1264	+ 0 31
90	Manurhin	109	110 90	110 90	+ 1 74
102	Mar. Wendel	172 50	170	170	– 1 44
1750	Martell	1856	1856	1856	....
1370	Merlin-Gerin	1590	1590	1590	....
1780	Matra	1850	1819	1820	– 1 62
750	Michelin	779	779	779	....
2060	Midi (Cie)	2180	2205	2208	+ 1 28
210	Midland Bk S.A.	240	248	248	+ 3 33
63	M.M. Penarroya	63 30	63 10	63 10	– 0 31
1800	Moët-Hennessy	1989	1975	1977	+ 0 40
430	Mot. Leroy-S.	483	489	490	+ 1 44
91	Moulinex	98	98 50	98	....
598	Mumm	757	759	759	+ 0 26
300	Navig. Mixtes	347	349	348 50	– 0 14
89	Nord-Est	79 40	79	79 40	....
380	Nordon (Ny)	441	451	451	+ 2.26
152	Nouvelles Gal.	140	140	140	....
630	Occident. (Gén.)	678	677	677	– 0 14
265	Olida-Caby	277 50	278	274	– 1 26
836	Omn. F. Paris	963	....	....	....
179	Opfi-Paribas	185 50	186	187	+ 0 80
2180	Oréal (L')	2384	2414	2414	+ 1 25
116	Papet. Gascogne	140	....	....	....
840	Paris-Réescomp	790	800	800	+ 1 26
285	Pechelbronn	328 50	329 50	329 50	....
570	Penhoet	692	689	692	....
730	Pernod-Ricard	693	699	699	+ 0 86
240	Pétroles (Fse)	254 50	254	256	+ 0 58
59	– (certific.)	61 40	61 75	61 75	+ 0 57
120	Pétroles B.P.	128 50	129	128 80	+ 0 23
245	Peugeot S.A.	253 50	255	255	+ 0 59
40	Poclain	48 80	50	50	+ 2 45
400	Poliet	492	494	492	....
135	Pompey	160	161 90	161 90	+ 1 18
380	P.M. Labinal	401	425	425	+ 5 98
1770	Presses Cité	1928	1950	1970	+ 2 17
1040	Prétabail Sic.	1068	1053	1053	– 1 49
285	Primagaz	271	271 50	270	– 0 36
187	Printemps	177 90	177 50	177 50	– 0 22
1630	Promodès	1620	1612	1612	– 0 49
210	Radiotechn.	244	233 50	234 50	– 3 89
80	Raffin. (Fse)	76 50	76 10	77	+ 0 65
1190	Redoute (La)	1211	1215	1215	+ 0 33
1530	Roussel-Uclaf	1600	1620	1619	+ 1 18
1250	Roussel-C.N.I.	1370	1375	1372	+ 0 14
1880	Rue Impériale	1920	1955	1955	+ 1 82
190	Sade	171	171	171	....
1380	Sagem	1360	1340	1340	– 0 74
300	St-Louis B.	315	312	312	– 0 95
2000	Salomon	2205	2250	2250	+ 2 04
670	Sanofi	579	584	582	– 0 51
305	S.A.T.	271	270 20	270 20	– 0 29
560	Saupiquet Cie	578	551	551	– 4 67
88 50	Schneider	110 50	111	112 20	+ 1 53
54	S.C.O.A.	66 95	67 50	67 90	+ 1 41
130	S.C.R.E.G.	137 50	136	136	– 1 09
330	Seb	384 50	387	386	+ 0 39
285	Sefimeg	299 90	305	305	+ 1 70
835	S.F.I.M.	890	895	895	+ 0 56
48	S.G.E.-S.B.	53	52 50	52 50	– 0 94
685	Sign. Ent. El.	665	680	680	+ 2 25
675	Silic	620	625	624	+ 0 64
335	Simco	361	363	363	+ 0 55
183	Simnor	191 10	190	190	– 0 57
1600	Skis Rossignol	1949	1949	1949	....
555	Siminco	580	584	584	+ 0 68
2800	Sodexho	2800	2805	2846	+ 1 60
480	Sogerap	446	447	447	+ 0 22
400	Sommer-Allib.	454	457	457	+ 0 66
480	Source Perrier	463	456	459	– 0 86
215	Synthelabo	247	249	250	+ 1 21
430	Talcs Luzenac	549	568	562	+ 2 36
2200	Tél. Elect.	2275	2295	2300	+ 1 09
400	Thomson-C.S.F.	445 50	448 50	448 50	+ 0 67
2050	T.R.T.	2178	2210	2200	+ 1 01
325	U.F.B.	349 90	350 50	351	+ 0 31
650	U.I.S.	655	650	650	– 0 76
270	U.C.B.	298	293	295	– 1
230	Valéo	237 50	238	238	+ 0 21
78	Vallourec	100	104 90	105	+ 5
2400	V. Clicquot-P.	2550	2550	2550	....
890	Viniprix	890	890	890	....
925	Elf-Gabon	950	948	950	....
162	Amax Inc.	189 50	191	191	+ 0 79
345	Amer. Express	414 80	420	420	+ 1 22
179	Amer. Teleph.	228 50	230 50	230 50	+ 0 87
109	Anglo Amer. C.	122 20	118	118 50	– 3 02
800	Amgold	887	880	878	– 1 01
560	BASF (Akt)	620	625	625	+ 0 80
600	Bayer	665	660	659	– 0 90
340	Buffelsfont.	381	375	375	– 1 57
21	Charter	25 25	25 25	25 25	....
460	Chase Manh.	558	560	560	+ 0 35
315	Cie Pétr. Imp.	333	341	341	+ 2 40
41	De Beers	42 60	42 35	42 35	– 0 58
1220	Deutsche Bank	1417	1394	1394	– 1 62
64	Dome Mines	80 10	81	81 50	+ 1 74
230	Driefontein Cld	265	263	262 50	– 0 94
455	Du Pont-Nem.	521	525	525	+ 0 76
685	Eastman Kodak	769	776	776	+ 0 91
75	East Rand	79	78 15	78 15	– 1 07
266	Electrolux	325 50	318 50	318	– 2 30
280	Ericsson	314	312	312	– 0 63
425	Exxon Corp.	504	512	512	+ 1 58
440	Ford Motors	517	534	534	+ 3 28
210	Free State	247	245 50	243	– 1 61
119	Gencor	121 80	119 40	119 40	– 1 97
270	Gén. Belgique	299	288	288	– 3 67
550	Gén. Electr.	660	681	681	+ 3 18
740	Gen. Motors	865	890	895	+ 2 31
54	Goldfields	59 80	59 30	59 30	– 0 50
36	GdMetropolitain	37 90	37 80	37 60	– 0 79
128	Harmony	141	139 20	139 20	– 1 27
35	Hitachi	37 75	37 75	37 75	....
575	Hoechst Akt.	647	649	649	+ 0 30
84	Imp. Chemical	95 10	97 10	97 70	+ 2 73
108	Inco. Limited	141 50	145 10	144 70	+ 2 26
1170	IBM	1352	1380	1380	+ 2 07
103	Ito-Yokado	110	109 80	109 80	– 0 18
290	ITT	340	343	342	+ 0 58
60	Matsushita	69	67 95	67 95	– 1 52
896	Merck	1010	1035	1010	....
785	Minnesota M.	886	898	898	+ 1 35
255	Mobil Corp.	295	296 60	296 60	+ 0 54
21220	Nestlé	24540	24150	24150	– 1 58
108	Norsk Hydro	127 50	125 80	125 80	– 1 33
1090	Petrofina	1151	1155	1147	– 0 34
785	Philip Morris	868	879	879	+ 1 26
155	Philips	175	176 50	176 50	+ 0 85
246	Pres. Brand	268	269	265	– 1 11
265	Président Steyn	317	312 50	312 50	– 1 41
205	Quilmès	278	285	284	+ 2 15
870	Randfontein	975	949	949	– 2 66
470	Royal Dutch	532	541	536	+ 0 75
67	Rio Tinto Zinc	78 40	77 85	77 70	– 0 89
165	St Helena Co	186 30	180 10	180 10	– 3 32
380	Schlumberger	405 10	410	409	+ 0 95
73	Shell transp.	83	85 50	85 50	+ 3 01
1460	Siemens A.G.	1740	1745	1720	– 1 14
144	Sony	170	169	166	– 2 35
200	T.D.K.	230	227	227	– 1 30
17	Toshiba Corp.	18 35	18 20	18 10	– 1 36
850	Unilever	1009	1020	1015	+ 0 59
360	Unit. Techn.	415	416	416	+ 0 24
815	Vaal Reefs	889	885	885	– 0 44
340	West Deep	381	378	378	– 0 78
280	West Hold.	309	308 80	308 80	– 0 06
380	Xerox Corp.	436	450	441	+ 1 14
1 58	Zambia Corp.	1 71	1 79	1 79	+ 4 67

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 22/1	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	9 714	9 700	9 370	9 870
ECU	6 810	6 802	....	....
Allemagne (100 DM)	306 310	306 160	294	314
Belgique (100 F)	15 293	15 293	14 600	15 700
Pays Bas (100 fl.)	271 120	271 030	260	280
Danemark (100 krd)	85 800	85 800	80	88
Norvège (100 k)	105 820	105 880	102	109
Grande-Bretagne (£ 1)	10 920	10 913	103 150	11 250
Grèce (100 drachmes)	7 500	7 520	6	7 500
Italie (1 000 lires)	4 985	4 982	4 750	5 250
Suisse (100 fr.)	364 250	363 650	355	376
Suède (100 krs)	106 620	107 080	103	110
Autriche (100 sch)	43 590	43 610	428	44 800
Espagne (100 pes.)	5 543	5 527	5 200	5 800
Portugal (100 esc.)	5 630	5 625	5	6 200
Canada ($ can 1)	7 348	7 331	7 070	7 420
Japon (100 yens)	3 827	3 819	3 690	3 850

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 22/1
Or fin (kilo en barre)	95500	95500
Or fin (en lingot)	96100	96150
Pièce française (20 fr)	599	598
Pièce française (10 fr)	470	.....
Pièce suisse (20 fr)	570	582
Pièce latine (20 fr)	557	561
Souverain	696	700
Pièce de 20 dollars	4130	4220
Pièce de 10 dollars	2020	2015
Pièce de 5 dollars	1300	.....
Pièce de 50 pesos	3665	3690
Pièce de 10 florins	578	580



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

COMMENTAIRES

ÉTRANGER

POLITIQUE

SOCIÉTÉ

DOSSIER

CULTURE

ÉCONOMIE

M. JACK LANG ET LA CRÉATION CINÉMATOGRAPHIQUE

Une politique d'aide à la qualité du film

Les jeunes cinéastes bénéficiaires de l'avance sur recettes éprouvaient souvent toutes les difficultés du monde à mettre sur pied le tournage de leur film, l'argent de l'Etat ne rentrant qu'une fois le premier tour de manivelle donné. La réforme annoncée le mardi 22 janvier par M. Jack Lang, ministre de la culture, devrait permettre de corriger dans une large mesure cette lacune. Outre ces facilités financières, l'aide à la création se traduira par la possibilité de développer avec tout le recul nécessaire un projet de scénario. Comme le précise le ministre dans son texte d'introduction, *« il faut donner aux auteurs le temps de la création »*.

La réforme Lang veut en priorité faciliter la préparation des films. Pour y parvenir, six mesures sont envisagées. Une première aide sélective, avec une enveloppe de 10 millions de francs pour les années 1985 et 1986, sera attribuée directement par le ministre de la culture après étude du dossier présenté par le producteur.

Le versement de l'aide automatique par le compte de soutien, selon la législation en vigueur, s'effectuera avant même le tournage, à concurrence de 10 % du coût du film, avec un plafond de 1,5 million de francs.

L'avance sur recettes elle-même pourra être versée six mois avant le premier tour de manivelle, dans la limite de 500 000 francs maximum, représentant le tiers du montant de l'avance. Elle se cumulera éventuellement avec le compte de soutien jusqu'à une somme maximale de 1,5 million de francs.

L'accélération du processus de circulation de l'argent officiel sera complétée par de nouvelles possibilités de financement, public, par l'Institut de financement du cinéma et des industries culturelles (IFCIC), ou privé, grâce au développement du sponsoring. L'IFCIC doublera les crédits de préparation : ils passeront de 700 000 à 1,4 million de francs. Les délais de versement passeront de deux ou trois mois à un an avant le tournage.

Un nouveau fonds de garantie est créé pour l'attribution, à des taux préférentiels, de crédits à moyen terme et à long terme. Quant aux sponsors éventuels, ils pourront déduire de leur revenu imposable les sommes qu'ils auront dégagées pour participer à la production d'un film.

Dans une deuxième partie, M. Jack Lang analyse les mesures concrètes *susceptibles de mieux préparer* les scénarios et de faciliter le montage financier des projets aidés par l'État. On va *« développer le recours à l'aide en réécriture »* et proposer au cinéaste *« l'assistance d'un scénariste de son choix »*. Les candidats *pourront bénéficier de l'« aide au pilote »* s'ils le désirent, c'est-à-dire de tourner un petit film avec le Groupe de recherche et d'études cinématographiques (GREC) au cas où ils n'auraient aucune pratique du cinéma.

Un troisième chapitre touche plus particulièrement ce qu'il est convenu d'appeler le secteur du cinéma d'art et essai, distributeurs, exploitants, animateurs. Les mesures prises vont encourager la diffusion de films « difficiles », français *ou étrangers*.

La grande nouveauté de la réforme Lang réside, pour l'art et essai, dans la création de contrats dits d'animation cinématographique qui ont pour but d'inciter *« à la promotion collective de films ou de cinéastes »*, et de contrats d'édition pour *« la prospection de films et de cinématographies méconnus »*. Ce dernier secteur, confié à M. Jack Gajos, directeur de l'Agence pour le développement régional du cinéma, sera le laboratoire de diffusion du cinéma de demain. *Il bénéficiera* d'une enveloppe spéciale de 10 millions de francs.

M. Jack Lang a annoncé également qu'à l'occasion de l'année Victor Hugo deux concours de scénario seraient créés, l'un réservé aux professionnels, l'autre aux élèves de l'enseignement secondaire.

Tentative de mise en application d'une *politique de la qualité, la* réforme Lang se heurte à une grande inconnue, le rôle éventuel de la télévision, qui ne relève pas des services du ministre de la culture. A l'heure de l'explosion des médias, la création cinématographique reste donc pour M. Lang le *fer de lance* de la future industrie des programmes, la vitrine privilégiée où s'affirme un art autonome.

LOUIS MARCORELLES.

Sur le vif

Poussières éternelles

Vous connaissez l'adresse de votre dernière demeure, vous ? Moi, non. J'hésite. Je suis invitée dans le Jura, un truc pas mal, assez spacieux, concession bourgeoise, ambiance *familiale*. Je me tâte. C'est un peu loin, un peu isolé. Pour les visites, je ne risque pas d'en avoir des masses. Ça va être un enterrement de première classe. L'ennui, c'est qu'à Paris, dans *les coins chics, bien fréquentés*, Montparnasse, le Père-Lachaise, tout est pris. Et hors de prix.

Alors, je ne sais pas... La crémation ? Ça se pratique beaucoup. Par délicatesse, par discrétion. On veut se faire tout petit. *Ne pas prendre de place. Notez,* souvent, c'est plutôt le contraire. Hier soir encore, chez mon amie Sonia, j'ai assisté à une scène à tout casser. Elle ne voulait pas entendre parler de columbarium. Pas question de rester à se geler toute seule dans une niche « ad vitam aeternam ». Il fallait que son bonhomme lui promette de la garder chez lui. Et pas au fond *d'un placard, attention ! Sur la* table de nuit ou sur la cheminée du salon. Enfin, quoi, Pierre, François, tu ne vas pas me dire que je vais t'encombrer dans mon urne, faut pas pousser. Tiens, tu peux me monter en pied de lampe, si tu veux. Même style nouille, je t'en voudrais pas.

Lui, renâclait. L'incinération, il n'est pas contre. A condition que ses cendres soient dispersées au-dessus de l'île de Robinson Crusoé au large du Chili. Une *idée comme ça. Fureur de Sonia.* Et puis quoi encore ? Il ne savait vraiment pas quoi inventer pour enquiquiner le monde en passant dans l'autre.

Je les ai *réconciliés* en leur conseillant de s'adresser à une firme américaine *spécialisée*. Son PDG, un ancien astronaute reconverti dans le secteur privé de *l'industrie spatiale, se propose* d'embarquer les cendres des corps incinérés sur Terre à bord des fusées qui les largueront dans le vide interstellaire, ainsi transformé en cimetière. Non, je ne plaisante pas, c'est très sérieux. M. Slayton a *déjà* passé contrat avec des entreprises de pompes funèbres en Floride et au Texas. Le premier corbillard de l'espace pourrait être lancé dès la fin de l'année prochaine. Mais qui tiendra les *cordons du poêle ?*

CLAUDE SARRAUTE.

Pour soutenir la construction

LES POSSIBILITÉS DE DÉDUCTION DES INTÉRÊTS DES EMPRUNTS SERAIENT ÉLARGIES

Plusieurs mesures destinées à soutenir le bâtiment et les travaux publics devraient être discutées au cours du conseil des ministres du 23 janvier.

La première serait fiscale. Elle consisterait à élargir la possibilité qu'ont les contribuables de déduire de leurs impôts une partie des intérêts qu'ils paient sur les emprunts contractés pour acheter un logement. Actuellement, la législation autorise une déduction de 25 % des intérêts sur les cinq premières annuités, si l'emprunt a été souscrit depuis le 1ᵉʳ janvier 1984 ; s'il a été souscrit avant, la déduction est de 20 % sur les dix premières annuités. Les réductions d'impôts, auxquelles le système donne droit, ne doivent pas dépasser 9000 F *par ménage*, plus 1 500 F par personne à charge.

Ce sont ces dispositions qui *seraient modifiées en tout ou en partie*. Le coût de cette mesure pour l'Etat ne commencerait à jouer qu'en 1986. Il serait, semble-t-il, assez faible : 1 milliard de francs sur cinq ans.

D'autre part, les taux des prêts d'accession à la propriété (PAP) pourraient être à nouveau réduits. Une baisse d'un quart de point avait *déjà été décidée à la mi-octobre*, ramenant les taux du PAP de 10,92 % à 10,67 %.

L'affaire Bordas : un arrangement amiable est à l'étude

M. Jean-Manuel Bourgois, président-directeur général des Editions Bordas, et M. Pierre Bordas, l'un de leurs fondateurs, envisagent-ils un règlement amiable de leur différend – M. Bordas, qui a quitté la société, souhaite lui interdire de porter son nom – avant le 12 avril, date à laquelle l'arrêt de la coup d'appel de Paris condamnant les Éditions à changer de nom (*le Monde* du 13 novembre 1984) sera exécutoire ? C'est plus que probable.

Mais les rumeurs qui circulent depuis quelques jours, les chiffres qui sont annoncés (certains prêtent à M. Bourgois l'intention de proposer 5 millions de francs à M. Bordas, d'autres parlent de 20, voire de *40 millions) sont*, selon Mᵉ Gérard Lolivier, avocat de M. Bordas, *« extrêmement surprenants ». « Si on veut que des négociations aboutissent*, ajoute-t-il, *elles doivent rester discrètes. Je crois que des deux côtés il y a une volonté d'accord, mais on ne négocie pas à coups de rumeurs et d'articles de presse. Quelqu'un a parlé, et c'est regrettable. »*

Pourtant, à en croire tous les protagonistes, personne n'a parlé. M. Bourgois et ses avocats, Mᵉˢ Georges Kiejman et Pierre-Yves Gautier, se montrent eux aussi *« surpris ». « Notre préoccupation principale est la procédure que nous avons engagée devant la Cour de cassation*, précise seulement Mᵉ Gautier. *Cela dit, nous sommes entre gens de bonne compagnie et les contacts sont ouverts. »*

Si la querelle juridique qui a opposé M. Bordas aux éditions qui portent son nom a été longue et embrouillée – plus de six ans de procédure – les solutions, désormais, ne sont pas très nombreuses : ou bien la maison Bordas obéit à l'arrêt de la cour d'appel de Paris du 8 novembre 1984 qui lui enjoint de *changer de nom (selon ses responsables*, cela compromettrait gravement l'avenir de l'entreprise et de ses 1 200 salariés), ou bien M. Bordas accepte un compromis et renonce à sa procédure, ou bien encore l'arrêt est cassé par la Cour *de cassation*.

L'examen d'un dossier par la Cour de cassation est généralement très long et ne suspend pas l'exécution de la décision d'appel. C'est pourquoi la Cour a été saisie par les avocats des éditions Bordas selon la procédure d'urgence. Il n'est toutefois pas certain qu'elle puisse statuer avant avril.

En définitive, chacun des adversaires se dit prêt au dialogue tout en proclamant qu'il campe sur ses positions : l'éventuelle cassation pour l'un (les Editions Bordas), l'exécution de l'arrêt d'appel pour l'autre (M. Bordas). C'est sans doute la meilleure manière de préserver la bonne marche des négociations entreprises en secret.

Jo. S.

Au Nicaragua

LES QUATRE PRÊTRES DU GOUVERNEMENT SANDINISTE SUSPENDUS

Managua *(AP)*. – Les quatre prêtres exerçant des fonctions dans le gouvernement du Nicaragua (le ministre des affaires étrangères, M. Miguel d'Escoto, le ministre de la culture, M. Ernesto Cardenal, son frère, ministre de l'éducation, M. Fernando Cardenal, et l'ambassadeur auprès de l'Organisation des Etats américains à Washington, M. Edgard Parrales) ont été suspendus, a annoncé le président de la Conférence épiscopale nicaraguayenne, le samedi 19 janvier. Mgr Pablo Antonio Vegas a précisé que les quatre hommes ne seraient plus autorisés, désormais, à utiliser le titre de « prêtre » ou de « Père ».

Le Père Parrales a lui-même annoncé lundi 21 janvier qu'il avait demandé à la hiérarchie catholique de le relever de son sacerdoce dès juin 1983. Il a exprimé son désaccord avec la position du Vatican dans cette affaire. Les trois autres prêtres impliqués ont déclaré vouloir conserver leurs fonctions dans le gouvernement de Managua.

● *Visite en Chine de mère Térésa.* – Mère Térésa, prix Nobel de la paix, est arrivée dimanche à Pékin *pour une visite officielle de deux* jours, à l'invitation de l'église catholique patriotique chinoise (qui ne reconnaît pas l'autorité du Saint-Siège). Interrogée dans l'avion qui l'amenait de Hongkong à Pékin par un correspondant de l'AFP, la religieuse, *qui dirige à soixante*-quatorze ans une association charitable catholique à Calcutta (Inde), a déclaré être venue en Chine *« à l'invitation du peuple chinois »* et *« pour y rencontrer les gens pauvres »*. – AFP.

En Indonésie

LE TEMPLE DE BOROBUDUR GRAVEMENT ENDOMMAGÉ PAR L'EXPLOSION DE BOMBES

Djakarta, (*AFP*). – Neuf bombes déposées à l'intérieur du temple de Borobudur ont gravement endommagé plusieurs statues du célèbre monument bouddhiste, a indiqué le lundi 21 janvier le commandant militaire de Java central. Les explosions se sont succédé entre 1 h 30 et 3 h 30 locales dans la nuit de dimanche à lundi. Deux autres bombes artisanales n'ont pas explosé. Selon l'autorité militaire, les explosifs qui ont servi à confectionner les bombes viennent de l'usine « Dahana », de Tasikmalaya (Java ouest) qui appartient à l'armée de l'air, et les détonateurs sont de fabrication chinoise. La police locale recherche activement trois suspects, deux Indonésiens et un étranger, qui ont été les derniers à quitter le temple dimanche soir.

Cet attentat a profondément choqué les Indonésiens dans leur ensemble, même si ce pays est composé de 90 % de musulmans et de 2 % seulement de bouddhistes. *« Cela montre qu'il existe des personnes qui n'ont pas de fierté nationale, car ce temple est un monument de réputation nationale et internationale »*, a déclaré le président Ali Suharto.

Construit au huitième siècle en pierre volcanique de couleur ponce, Borobudur, dont l'UNESCO avait achevé la rénovation en 1983, est un des plus grands temples bouddhistes du monde.

Le numéro du « Monde » daté 22 janvier 1985 a été tiré à 492 377 exemplaires